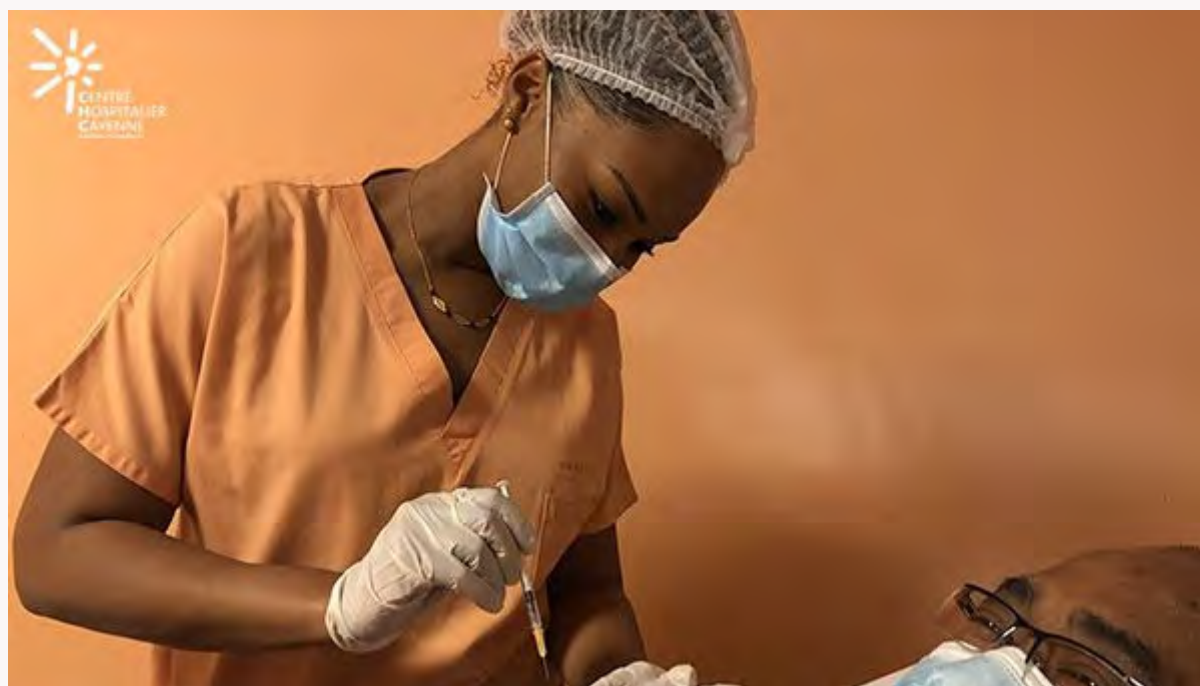




S'inscrire à la newsletter

ZOOM

En Guyane, la vaccination élargie à toutes les personnes de plus de 50 ans et à tous les professionnels de santé.



A compter de ce lundi, davantage de personnes peuvent se faire vacciner en Guyane, alors que de premiers variants ont été détectés sur le territoire. La vaccination est désormais ouverte à toutes les personnes de plus de 50 ans et à l'ensemble des professionnels de santé, sans critère d'âge. En raison de la présence de ces derniers et des risques qu'ils font peser sur l'évolution de l'épidémie, il a été décidé que le vaccin AstraZeneca ne serait pas utilisé en Guyane pour l'heure.

Au moment où de premiers variants préoccupants (variant of concern, VOC) sont repérés en Guyane, le territoire peut effectuer un bond en avant en matière de protection de sa population : **la vaccination, moyen le plus efficace de se protéger, est ouverte à toutes les personnes de plus de 50 ans résidant en Guyane et à tous les professionnels de santé sans critère d'âge.**

Vendredi, un peu plus de 2 000 doses avaient été utilisées en Guyane et 5 000 se trouvaient en stock. Les livraisons du vaccin Comirnaty (Pfizer/BioNTech) se poursuivent au rythme d'un millier (1 170) par semaine. Les trois centres de vaccination des centres hospitaliers de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni sont en mesure de réaliser environ 200 injections par jour, auxquelles s'ajoutent les vaccinations assurées par les centres de santé de Saint-Georges, Maripasoula et Grand-Santi, par les Ehpad et l'hospitalisation à domicile.

« Il n'y a plus besoin d'attendre ; il ne faut plus attendre. Toutes les personnes de plus de 50 ans, assurées sociales ou pas, et tous les professionnels de santé, même les plus jeunes, peuvent se faire vacciner », a souligné Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, samedi soir au journal télévisé de Guyane la 1ère.

Les professionnels de santé que vous êtes se trouvent, aujourd'hui, en première ligne pour informer sur la vaccination leurs patients répondant à ces nouveaux critères, et les orienter vers les centres de vaccination. Que ce soit les médecins de ville dans leurs cabinets, les médecins hospitaliers auprès des patients qu'ils suivent ou les pharmaciens via les bons de vaccination qu'ils peuvent distribuer depuis la semaine dernière. Tout patient faisant partie de l'une des cibles vaccinales doit, s'il en fait la demande à l'un de ces professionnels de santé, bénéficier d'une ordonnance lui permettant de prendre rendez-vous. Il lui suffit ensuite de se rendre sur le site sante.fr pour prendre rendez-vous.

Demeurent également prioritaires à la vaccination :

- Tous les résidents en EHPAD, ULSD, établissements pour personnes handicapées adultes et tous leurs personnels, sans critère d'âge
- Toutes les personnes à haut risque médical :
 - atteintes d'obésité, d'hypertension artérielle ou de diabète (2 de ces trois comorbidités)
 - atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - transplantées d'organes solides
 - transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
 - atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares);
 - atteintes de trisomie 21.

Pour prendre rendez-vous :

- CH de Cayenne - 0594594397333 - [Prendre rendez-vous en ligne](#)
- CH de Kourou - 0594594327255 - [Prendre rendez-vous en ligne](#)
- CH de l'Ouest Guyanais -0594594347488 - [Prendre rendez-vous en ligne](#)

Les personnes peuvent également se faire connaître auprès du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) le plus proche. La vaccination est gratuite et intégralement prise en charge par l'Assurance maladie, même pour les non assurés sociaux. Toutes ces informations sont régulièrement mises à jour sur [la page consacrée à la vaccination sur le site internet de l'ARS Guyane](#).

♦ **Pas de vaccin AstraZeneca pour l'heure en Guyane**

Comme pour Mayotte, le gouvernement a décidé de ne pas livrer de vaccin AstraZeneca en Guyane. En effet, l'université d'Oxford, qui a participé à l'élaboration de ce vaccin, a précisé que celui-ci serait peu efficace contre le variant sud-africain. De premiers variants ont été repérés en Guyane et le séquençage des échantillons concernés permettra de savoir duquel il s'agit (lire ci-dessous). Or, ces variants, par leur plus grande contagiosité, risque de faire peser une pression élevée sur le système de santé : à Mayotte, l'incidence hebdomadaire a été multipliée par 8 en un mois. Elle atteint désormais 800 cas par semaine pour 100 000 habitants. Fin juin, elle avait culminé à 500 en Guyane.

CHIFFRES



- ◆ **16 456** cas cumulés (+160 en 1 semaine) le 12 février.
- ◆ **18** patients (-7) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **11** patients en réanimation
- ◆ **80** décès (+1) en milieu hospitalier

A nos frontières :



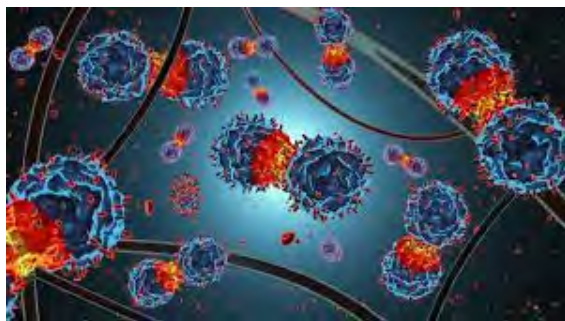
- ◆ **80 528** cas cumulés (+1 729 en 1 semaine) et **1 102** décès (+23) dans l'Amapá au 14 février.
- ◆ **4 210** cas positifs (+210) et **28** décès à Oiapoque



- ◆ **8 794** cas cumulés (+144 en 1 semaine) au 14 février.
- ◆ **49** patients (-25) hospitalisés
- ◆ **7** (-2) patients en soins intensifs
- ◆ **166** décès (+6)

EN BREF

◆ De premiers variants détectés en Guyane



Quatre premiers prélèvements de patients guyanais ont été repérés comme positifs à l'un des variants recherchés, samedi. Ils seront soumis au séquençage pour connaître avec certitude le type de variant en cause : anglais, sud-africain ou brésilien.

Les quatre prélèvements avaient été réalisés dans les drives d'Eurofins, chez des personnes âgées de 57 à 62 ans : le 4 février pour trois d'entre elles et le 9 pour la quatrième. Le laboratoire d'analyses médicales de Rémire-Montjoly avait entamé, il y a plusieurs semaines, des travaux de criblage avec un sous-traitant dans l'hexagone.

L'une des trois premières personnes testées est décédée la semaine dernière. Les trois autres ont été prises en charge par les autorités sanitaires dans le cadre des procédures renforcées

« variants », que nous vous avons présentées dans [la Lettre pro Covid-19 de vendredi](#).

« Il s'agit de personnes qui n'ont pas, semble-t-il, de lien entre elles mais qui ont une histoire de voyage à l'étranger, par avion, depuis quelques semaines, a précisé Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, samedi soir au journal télévisé de Guyane la 1ère. Peut-être n'est-ce pas la seule raison. Les enquêtes sont en cours, approfondies, par les épidémiologistes et les médecins. Il semblerait que plusieurs de ces malades aient fait des voyages, récemment, en dehors de la Guyane, probablement par Paris, peut-être un peu plus loin. Les informations sont en train d'être recherchées. »

[Cette vidéo du quotidien Le Monde](#) explique pourquoi des variants plus contagieux et/ou plus létaux auront davantage de conséquences que la souche originale du Covid-19. S'agissant du variant anglais, ces projections mathématiques semblent se confirmer au Royaume Uni.

♦ En Ehpad, deux résidents sur trois ont été vaccinés



Les établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont entamé les secondes injections des résidents ayant été vaccinés les premiers, mi-janvier. Au 10 février, ils étaient 67 % à avoir reçu au moins leur première dose :

- 66 % à l'Ehpad Edmard-Lama (CH Cayenne)
- 91 % à l'Ehpad du Chog
- 63 % à l'Ehpad Ebène
- 36 % à l'Ehpad Saint-Paul (au 28 janvier)

Par ailleurs, 53 % des patients de l'unité de soins de longue durée (USLD) du centre hospitalier de Cayenne ont été vaccinés, et 50 % des patients de soins de suite et de réadaptation du centre hospitalier de l'ouest guyanais. Ces résultats sont proches du niveau national puisque, mercredi, 68,8 % des résidents d'Ehpad et des patients d'USLD avaient reçu une première dose de vaccin.

♦ Un patient atteint de Covid-19 en septembre réinfecté avec le variant sud-africain quatre mois plus tard

L'équipe du service de médecine intensive et réanimation de l'hôpital Louis-Mourier (AP-HP) [rapporte le premier cas grave d'un patient réinfecté par le variant sud-africain 501Y.V2](#) du SARS-CoV-2, quelques mois après une première infection par le SARS-CoV-2. Ce premier cas de réinfection par le variant Sud-Africain a fait l'objet d'une [publication le 10 février dans la revue Clinical Infectious Diseases](#).

L'acquisition d'une immunité collective semble aujourd'hui la seule issue possible à l'épidémie de Covid-19. Des doutes persistent toutefois quant à la durée et la robustesse de l'immunité contre ce coronavirus. Des cas de réinfection par le virus à distance d'un épisode initial ont été décrits mais demeurent à ce jour relativement rares, et la plupart du temps bénins. L'émergence récente de nouveaux variants porteurs de mutations qui leur confèrent certains avantages sélectifs (plus grande contagiosité, virulence accrue et capacités d'échapper au système immunitaire) soulève de nouvelles inquiétudes.

L'hôpital Louis-Mourier a récemment pris en charge un patient de 58 ans sans antécédent notable ayant présenté en septembre 2020 un premier épisode peu sévère de Covid-19 (fièvre et gêne respiratoire modérées), confirmé par RT-PCR. Ce premier épisode s'était résolu spontanément et la guérison avait été confirmée par deux tests PCR négatifs en décembre 2020. En janvier 2021, le patient est réadmis aux urgences de l'hôpital Louis-Mourier pour une récurrence de la fièvre avec gêne respiratoire. Le test PCR SARS-COV-2 se révèle à nouveau positif, et le séquençage du virus montre la présence de mutations caractéristiques du variant sud-africain 501Y.V2. Le patient a rapidement développé un syndrome de détresse respiratoire aiguë nécessitant une prise en charge en réanimation par intubation et ventilation mécanique. Il ne présentait aucun stigmata biologique d'immunodépression. La sérologie SARS-CoV-2 en début d'hospitalisation était

positive, suggérant que l'immunité développée à l'issue de la première infection n'a pas permis d'éviter la réinfection par le variant sud-africain.

◆ Deux cas de rougeole détectés en Guyane en deux semaines



La rougeole, maladie extrêmement contagieuse et pouvant être mortelle, est actuellement considérée comme éliminée en Guyane. Pourtant, deux cas probablement reliés viennent d'être signalés en 2 semaines. La rougeole est présente en Amapa et en Europe. Afin de limiter le risque de retour de cette maladie sur le territoire, l'ARS rappelle l'obligation vaccinale contre la rougeole chez les enfants et invite chacun à vérifier son statut vaccinal.

Le 29 janvier, un pédiatre du centre hospitalier de Kourou a signalé à l'ARS, un cas de rougeole chez une enfant de 18 mois. Les investigations ont immédiatement été lancées, l'enquête auprès de la famille a permis d'identifier un séjour en tout début de période de contagiosité à Saint-Georges. Le CDPS de Saint-Georges a aussitôt été prévenu. L'enquête au CHK a permis d'identifier des personnes contacts et de lancer la vérification des carnets de vaccination. Le 12 février, un deuxième cas de rougeole est déclaré chez un adulte, parmi les contacts directs de cette enfant. L'état de santé des deux malades n'inspire pour le moment pas d'inquiétude.

L'ARS rappelle que la rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse (R0 taux de reproduction entre 10 et 20) qui peut être mortelle. Elle se présente sous la forme de symptômes tels que : fièvre, toux, rhinite, conjonctivite, manque d'appétit, puis survenue 3 à 4 jours après d'une éruption cutanée. Dans la forme simple, l'épisode dure une semaine. On assiste parfois à de graves complications respiratoires et/ou neurologiques pouvant être mortelles en particulier chez les personnes fragiles et les femmes enceintes.

En Guyane, 4 cas ont été signalés entre 2010 et 2020 :

- 2010 un cas importé de métropole ayant provoqué un cas local secondaire ;
- 2018 un cas importé de métropole ;
- 2020, un cas importé du Brésil.

Une recrudescence de cas de rougeole est observée au Brésil avec 8 202 cas confirmés en 2020. Dans la région de l'Amapa, 177 cas ont été signalés en un an, en particulier à Santana et Macapa. La commune d'Oiapoque a signalé deux cas possibles.

L'ARS rappelle que la vaccination est la seule prévention efficace contre la rougeole. Deux doses de vaccin permettent d'obtenir une immunité efficace. La vaccination contre la rougeole est obligatoire pour les enfants nés après le 1er janvier 2018. Elle est également recommandée surtout aux personnes nées après 1980. L'ARS invite chacun à faire vérifier son carnet de vaccination et ceux de ses enfants auprès d'un médecin, d'un pharmacien, d'une PMI, d'un CDPS ou d'un centre de la Croix-Rouge française. Le centre de la Croix-Rouge de Kourou est ouvert de 7h30 à 14 heures du lundi au vendredi.

Elle recommande la plus grande vigilance aux personnes ayant des liens avec le Brésil, où le niveau de vaccination est insuffisant pour limiter la propagation de cette maladie. En cas de symptômes, il est indispensable de consulter un médecin.



► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, était l'invitée du journal télévisé de Guyane la 1ère, samedi soir. Retrouvez son interview [ici](#).

Pour votre exercice

► La Société française d'allergologie a publié ce mois-ci ses [recommandations en matière de vaccination contre le Covid-19 des personnes souffrant d'allergies](#).

Elle propose également une [webconférence](#) jeudi 25 février, de 19h30 à 20h30 (15h30-16h30, heures de Guyane). Deux sujets seront abordés :

- Les actualités sur la vaccination contre le Sars-CoV-2 ;
- Les allergiques et le vaccin contre le Sars-CoV-2.

Pour vos patients

► **En matière de compléments alimentaires, tout se dit et tout s'écrit dans la lutte contre le Covid-19.** Mais peu d'efficacité se démontre. Des chercheurs de la clinique de Cleveland (Etats-Unis) publient les résultats d'un essai randomisé dans le [Journal of the American Medicine Association](#). Ils ont évalué le gluconate de zinc à 50 mg et l'acide ascorbique à 8 000 mg. L'essai a été stoppé pour futilité.

De même, samedi soir, [lors du journal télévisé de Guyane la 1ère](#), Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, a rappelé que l'herbe à pic, complément alimentaire commercialisé par un laboratoire guadeloupéen, n'a fait, pour l'heure, l'objet d'aucune publication scientifique démontrant un quelconque bénéfice contre le Covid-19.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« Se faire vacciner est aussi bénéfique pour la communauté, pour que la circulation du virus soit moins intense »



Les membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) se sont réunis mardi. Ils ont échangé sur la vaccination et la détection des variants avec Clara de Bort, directrice générale de l'ARS. Pour Geneviève Euzet, infirmière scolaire conseillère technique du recteur et présidente de la commission Prévention à la CRSA, il est important de poursuivre le travail d'information sur la vaccination et de ne pas ostraciser les personnes détectées positives au Covid-19, en particulier à leurs variants.

Quel a été l'objet de la dernière réunion de la CRSA, mardi ?

Le CRSA s'est réunie mardi pour discuter des variants et de la vaccination. Clara de Bort (directrice générale de l'ARS) nous a fait un point de situation. Il est apparu le besoin de

communiquer davantage dans les différentes langues parlées en Guyane, de passer par des relais pour continuer d'expliquer la vaccination, d'intervenir sur toutes les radios.

Quel est pour vous l'intérêt de la vaccination ?

Quand on est vacciné, cela permet, si l'on attrape le Covid-19, que ce soit moins virulent. C'est rassurant. Cela est aussi bénéfique pour la communauté. Plus nous serons nombreux à être vaccinés et moins la circulation sera intense. Il est important, pour tout le monde, de continuer de bien respecter les gestes barrières. Enfin, il est indispensable pour tous les cas confirmés de s'isoler. Il faut rappeler, pour tous les salariés qui ne peuvent pas télétravailler, que la période d'isolement est prise en charge par l'Assurance Maladie.

Certains cas confirmés ont aussi des scrupules à donner les noms de leurs contacts lors des enquêtes de contact tracing...

Effectivement. Je me suis demandée pourquoi. Certains craignent que les personnes nommées aient des problèmes, par exemple dans leur milieu professionnel. S'isoler 7 jours quand on est cas contact, ce n'est pas forcément simple. C'est pourquoi il faut rappeler qu'il y a des dispositifs d'accompagnement.

Certains craignent aussi de dire qu'ils n'ont pas tout bien fait, ils ont peur qu'on les juge

C'est vrai. Mais il est plus important d'aider aux enquêtes. Ce n'est pas de la délation. Certains me disent que ça les embête de donner les noms des gens. Il faut comprendre que c'est pour aider, c'est une belle action que d'aider les autorités sanitaires à comprendre ce qui s'est passé. Cela permet de dire aux gens de s'isoler immédiatement. Il ne faut pas culpabiliser à cause de contaminations ou de risques de contamination.

Avec l'apparition de variants, le sujet est encore plus sensible aux yeux de certains...

Donner les noms de ses contacts, ce n'est pas de la délation, c'est pour aider. Il ne faut pas oublier que certaines personnes préféreront toujours être prévenues qu'elles ont été en contact avec un cas confirmé que de l'apprendre par hasard.

Pour la vaccination, quelles actions prévoit de mener la CRSA ?

Nous réfléchissons à des interventions parmi nos réseaux. Nous sommes en contact avec les associations d'usagers. Ils nous disent qu'il est difficile de faire la part des choses dans la masse d'infos que l'on reçoit de tous les côtés. Même sans être sur les réseaux sociaux, à la télé, on est abreuvé de gens qui sont pour, qui sont contre, qui se présentent tous comme des sommités. Il faut une information éclairée. Or, on a le sentiment que l'on n'a pas tous les tenants et aboutissants. Beaucoup nous disent qu'ils attendent de voir comment ça se passe. Nous nous réunissons à nouveau lundi, par visioconférence, pour que chacun voie comment, dans son domaine, peut agir et faire des propositions à l'ARS. S'il le faut, la CRSA se prononcera également par communiqué.



Les chiffres pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 78 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 82, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



◆ **81 470** cas cumulés (+1 635 en 1 semaine) et **1 120** décès (+27) dans l'Amapá au 18 février.
◆ **4 318** cas positifs (+198), **28** décès à Oiapoque



◆ **8 838** cas cumulés (+73 en 1 semaine) au 18 février.
◆ **26** (-25) patients hospitalisés
◆ **5** patients (-3) en soins intensifs
◆ **168** décès (+4)

EN BREF

◆ Trois nouveaux postes de PU-PH pour la Guyane

Un arrêté des ministères de la Santé et de l'Enseignement, [publié hier au Journal officiel](#), liste les emplois de professeurs des universités praticiens hospitaliers (PU-PH) offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2021. Il y en a trois pour la Guyane :

- Radiologie et imagerie médicale
- Maladies infectieuses ; maladies tropicales : option maladies infectieuses
- Urologie

Ces trois nouveaux postes sont localisés au Centre Hospitalier de Cayenne. A court terme, le poste d'urologie sera installé au centre hospitalier de Kourou. Les candidats doivent donc passer le concours en avril pour être nommés en septembre.

"**La marche en avant vers le CHU continue**", se réjouit le Pr Pierre Couppié, directeur du département de formation et recherche Santé. Pour Antoine Primerose, président de l'Université de Guyane, et le Pr Félix Djossou, il s'agit d'une "**excellente nouvelle**".

◆ Le Chog transporte des candidats à la vaccination

Hier matin, les transporteurs sanitaires du centre hospitalier de l'ouest guyanais ont pris en charge des habitants de Saut-Sabbat, volontaires pour la vaccination. Quatre se sont rendus à l'hôpital avec le véhicule de l'hôpital, deux autres personnes les suivant en voiture. Il s'agissait de la première opération de ce genre réalisé par les transporteurs sanitaires du Chog dans le cadre de la vaccination contre le Covid-19.

Tous ont reçu leur première dose de vaccin entre 11h30 et 12h15 avant d'être remmenés chez eux. « Ce sont des personnes d'origine brésilienne, que nous connaissons car nous les suivons, explique Nelly Lupo, cadre de santé en charge du dossier de la vaccination au Chog. Ce sont des personnes qui vivent loin de tout. Nous nous y rendons donc régulièrement. Nous étions



notamment allés y faire du dépistage. Ces personnes ont souvent de la famille au Brésil, dans le Para ou à Manaus, et constatent les dégâts causés par le Covid là-bas. »

Hier toujours, du personnel du Chog a réalisé une maraude dans le quartier de la Carrière, à Saint-Laurent du Maroni, pour sensibiliser à la vaccination. Quinze habitants ont pris un rendez-vous pour recevoir le vaccin.

◆ Le CHC augmente les capacités de son centre de vaccination

CENTRE DE VACCINATION DU CHC

Prise de rendez-vous

- Par téléphone : 0594 39 73 33
- du lundi au vendredi de 7h à 17h
- En ligne sur : www.sante.fr

Vaccination

- Du lundi au vendredi de 7h à 17h
- Samedi matin de 7h à 12h

Cible vaccinale : professionnels de santé, personnel hospitalier (soignants, administratifs, techniques...) et personnes de + 50 ans

accin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Pour permettre la bonne prise en compte des nouvelles personnes pouvant bénéficier d'une injection, le Centre Hospitalier de Cayenne revoit à la hausse les capacités de son centre de vaccination. Les effectifs ont été renforcés en semaine pour permettre la réalisation de 200 injections par jour, entre 7 heures et 17 heures. Une plage de vaccination a été ouverte le samedi matin, de 7 heures à 12 heures, pour permettre la réalisation de 100 injections. Le standard téléphonique de prise de rendez-vous a été doublé et étendu de 7 heures à 16h30. Ces modifications seront bientôt prises en compte sur la plateforme Maiaia.

◆ Soixante-douze palettes d'EPI du stock Etat livrées en Guyane

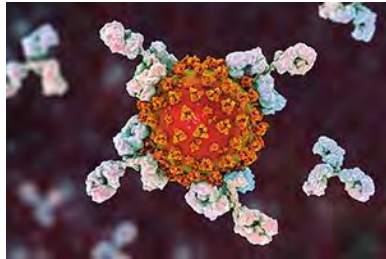
Une importante cargaison d'équipements de protection individuels est arrivée hier en Guyane. Ces soixante-douze palettes, dont la logistique est suivie par l'état-major interministériel de zone (Emiz), contiennent des masques chirurgicaux, des masques FFP2, des gants, des surblouses et des tabliers. Ces EPI permettront de porter le stock d'Etat, géré par l'Agence régionale de santé (ARS) à cinq semaines de consommation au rythme du pic de l'épidémie (juin-juillet 2020). Pris en charge par l'entreprise Geodis, ces palettes seront transportées pour une partie au centre spatial guyanais (produits nécessitant un stockage à température régulée) et sur un terrain de la préfecture (autres produits). Là, des salariés de l'entreprise adaptée Adap'Pro Services les entreposeront dans un container, grâce au matériel de manutention prêté par le Groupe Bernard Hayot (GBH). Ce matériel sera renforcé par 100 000 gants qu'avaient réussi à se procurer le Groupe Bernard Hayot et acquis par l'ARS.

◆ L'isolement porté à 10 jours pour tous les cas confirmés de Covid-19

En raison de l'importance de la circulation des variants dans l'Hexagone, tout cas positif de Covid-19 est désormais considéré a priori comme un variant. En conséquence, l'isolement est porté à 10 jours à partir de la date de prélèvement pour toutes les personnes déclarées positives au Covid-19. La durée reste de 7 jours pour les cas contacts.



◆ La Guyane bénéficiera des traitements par anticorps monoclonaux



Ces jours-ci, vous avez sans doute lu différentes informations sur les anticorps monoclonaux. Plusieurs laboratoires ont publié des résultats encourageants qui suggèrent d'une efficacité contre les formes sévères de Covid-19. Partout en France, des traitements seront proposés aux cas confirmés, à risque de forme grave de Covid-19 mais non hospitalisés. La Guyane en bénéficiera très prochainement, via le Centre Hospitalier de Cayenne. Les médecins traitants seront en première ligne pour identifier les patients pouvant les recevoir. La Lettre pro vous présentera les conditions de leur utilisation dès qu'elles auront été détaillées.

◆ Le Centre Hospitalier de Cayenne poursuit son enquête sur l'intention vaccinale des professionnels de santé



Le centre d'investigation clinique Antilles-Guyane (CIC, CHC, Inserm 1424) poursuit son enquête sur l'intention vaccinale de tous les professionnels de santé. Il est important que tout le monde s'exprime, y compris les professionnels les moins à l'aise avec le vaccin. Totalement anonyme, son objectif est « de mieux appréhender les besoins d'informations et comprendre leur attitude vis-à-vis de cette vaccination ». Les questions portent sur l'adhésion à la vaccination, la confiance dans le vaccin contre le Covid-19 et l'opinion vis-à-vis des mesures prises par les autorités contre l'épidémie. En prenant 5 minutes pour y répondre, les professionnels de santé permettront que les réponses soient les plus représentatives possibles de toutes les opinions et de tous les professionnels de santé de Guyane. Ceux qui rencontreraient des difficultés à se connecter à l'enquête peuvent recopier le lien suivant :

<https://www.wepi.org/accounts/6005b6f7bbb08/enquetes//653116389/scripts/connect.php?t=1584672309&s=f>

◆ Pas de vaccin AstraZeneca en Guyane



Les professionnels de santé ont reçu, ces derniers jours, un message DGS-Urgent sur le déploiement du vaccin AstraZeneca en médecine de ville. Comme signalé dans la Lettre pro de lundi, le gouvernement a décidé de ne pas livrer de vaccin AstraZeneca en Guyane. En effet, l'université d'Oxford, qui a participé à l'élaboration de ce vaccin, a précisé que celui-ci pourrait être moins efficace contre le variant sud-africain. Une décision similaire a été prise pour Mayotte.

Des premiers variants d'intérêt (VOC variants of concern) ont été repérés en Guyane et le séquençage des échantillons concernés permettra de savoir lesquels ils sont. Or, ces variants, par leur plus grande contagiosité, présentent le risque de faire peser une pression élevée sur le système de santé : à Mayotte, l'incidence hebdomadaire a été multipliée par 8 en un mois. Elle

atteint désormais 800 cas par semaine pour 100 000 habitants. Fin juin, elle avait culminé à 500 en Guyane.

◆ Pas de dérogation pour les personnels de santé devant s'isoler

En raison de l'apparition et de la diffusion de variants plus contagieux au Covid-19, les modalités d'éviction des professionnels de santé évoluent. Plus aucune dérogation n'est accordée aux professionnels devant s'isoler, qu'ils soient cas confirmés, cas contacts, qu'ils soient asymptomatiques ou qu'ils aient des symptômes évocateurs du Covid-19..

◆ Si vous n'avez pas reçu la Lettre pro de vendredi dernier



Nombre d'entre vous n'ont pas reçu la Lettre pro n° 150, diffusée vendredi dernier. La raison en est un incident chez l'éditeur qui fournit à l'ARS l'outil de réalisation et de diffusion de la newsletter. La lettre, consacrée aux mesures à mettre en œuvre en cas de détection de variants, peut être consultée [ici](#).

Points de situation officiels

► **Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**, a tenu une conférence de presse, hier. Retrouvez son intervention [ici](#).

Infos

Pour votre exercice

► **Plusieurs semaines après la maladie, un nombre important de personnes infectées par le SARS-CoV-2 présentent encore des symptômes.** La Haute Autorité de santé publie des [Réponses rapides pour aider les professionnels de santé à identifier et prendre en charge ces patients](#). Les objectifs sont de proposer une approche globale, pragmatique et adaptée aux symptômes de chaque patient, avec écoute et empathie, tout en évitant les examens non pertinents.

Ce document est composé de 2 parties :

- Les stratégies de premier recours
- Les fiches techniques par symptôme ou spécialité :
 - Fiche Fatigue
 - Fiche Dyspnée
 - Fiche Douleurs thoraciques
 - Fiche Trouble du goût et de l'odorat
 - Fiche Douleurs
 - Fiche Kinésithérapie - réentraînement à l'effort
 - Fiche Kinésithérapie - syndrome d'hyperventilation
 - Fiche Troubles somatiques fonctionnels
 - Fiche Manifestations neurologiques
 - Fiche Troubles dysautonomiques



Pour vos patients

► A comme allaitement ; C comme cas contact ; E comme enfant ; M comme mutation...

Pour répondre aux nombreuses questions de vos patients – et peut-être les vôtres aussi – sur les vaccins, le site Infovac a mis en ligne [un abécédaire](#). Peut-on vacciner une femme qui allaite ? Puis-je me faire vacciner si je suis cas contact ? Pourquoi les enfants n'ont-ils pas été inclus dans les études et dans les recommandations vaccinales contre le Sars-CoV-2 ? Les mutations du virus peuvent-elles affecter l'efficacité des vaccins ARNm ? Voici quelques-unes des 34 questions auxquelles répond le site. De nouvelles questions-réponses sont régulièrement mises en ligne. Vingt-quatre questions-réponses ont été ajoutées ou mises à jour mardi sur les adjuvants, les variants ou les immunoglobulines.

Le message du jour



COVID-19

Restons mobilisé-es

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Biosoleil en mesure de cribler les prélèvements en Guyane



Le laboratoire s'est équipé d'un appareil de criblage. Il permettra de repérer très rapidement des variants parmi les échantillons positifs

Cribler en Guyane un prélèvement positif au Covid-19, c'est désormais possible. Depuis vendredi, le laboratoire d'analyses médicales Biosoleil, à Cayenne est doté d'un appareil permettant de le faire. En deux heures à deux heures trente, le cribleur peut déterminer s'il y a des variants parmi les échantillons, et en particulier des variants préoccupants. Les échantillons concernés sont alors envoyés dans l'Hexagone pour séquençage, afin de déterminer s'il s'agit exactement du variant recherché ou s'il est un peu différent.

« Nous sommes heureux d'avoir pu l'acquérir car c'est difficile. Nous allons gagner une étape puisque, jusqu'à présent, on envoyait les échantillons dans l'Hexagone », se réjouit le Dr Marc

Ledy, directeur de Biosoleil. En effet, un accord entre les laboratoires permet que tous les échantillons positifs de Guyane soient transmis au laboratoire Eurofins de Rémire-Montjoly, pour être ensuite expédiés pour criblage au laboratoire Biomnis, dans l'Hexagone. Le résultat est alors connu en quelques jours.

« Nous sommes très contents que vous ayez cet équipement, car désormais, tous les cas positifs de Biosoleil auront leur résultat de criblage, a souligné Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, vendredi lors d'une visite au laboratoire. Il est très important de pouvoir surveiller les variants préoccupants. Si un de ces variants s'installe sur le territoire, nous ne sommes pas sûrs que l'immunité acquise en première et deuxième vague nous serve à quelque chose. On voit, dans de nombreux pays, mais aussi à Mayotte, qu'ils peuvent provoquer de nouvelles vagues très fortes et très rapides. Il est important de repousser le plus possible l'arrivée et l'installation des variants et de mettre à profit ce laps de temps pour vacciner. »

◆ « Nous avons gagné dix ans »

La machine acquise par le laboratoire Biosoleil permet de repérer des variants parmi les cas positifs de Covid-19, mais pas seulement. « Si de nouveaux variants préoccupants apparaissent, il y aura des mises à jour des kits de criblage pour les détecter », indique son directeur, Marc Ledy. Surtout, avec cet appareil, le laboratoire pourra « diagnostiquer davantage de maladies infectieuses et même des bactéries. En biologie moléculaire, nous avons gagné dix ans. »

◆ L'Institut Pasteur se prépare à séquencer



A Cayenne, l'Institut Pasteur espère recevoir cette semaine des réactifs pour pouvoir séquencer des échantillons positifs au Covid-19. L'institut était déjà doté d'un appareil, le Min-Ion. Un de ses personnels est allé se former à Paris et devait revenir ce week-end pour mettre en place la technique. « Dès que nous aurons les réactifs, cette semaine ou au plus tard la semaine prochaine, nous serons prêts pour séquencer. Nous pourrions alors connaître les souches qui circulent actuellement en Guyane », se réjouit Mirdad Kazanji, directeur de l'Institut Pasteur de Guyane.

L'appareil, « pas plus gros qu'un walk-man » selon Mirdad Kazanji, peut séquencer une dizaine d'échantillons par jour. Le virus circulant peu, l'Institut Pasteur envisage de séquencer tous les positifs ou au moins tous les positifs au criblage et ayant une charge virale élevée ($ct < 28$). « Tout dépendra de la stratégie que nous souhaiterons mettre en place. Nous allons profiter de cette accalmie pour nous équiper. Ensuite, nous souhaitons monter en puissance d'ici à mai, avec un appareil qui pourrait faire une cinquantaine de séquençages par jour. Ainsi, s'il y a une troisième vague en juin-juillet, nous pourrions séquencer en direct les cas positifs. »

L'Institut Pasteur n'est toutefois pas aveugle sur ce qui a circulé depuis le début de l'épidémie. « Nous avons fait séquencer une cinquantaine d'échantillons de la première vague et 118 de la seconde, dont 114 pour lesquels nous avons reçu les résultats. Nous avons donc un bon panorama de ce qui a circulé jusque-là. »





- ◆ **16 529** cas cumulés (+73 en 1 semaine) le 19 février.
- ◆ **18** patients en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **7** patients (-4) en réanimation
- ◆ **83** décès (+3) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **82 018** cas cumulés (+1 490 en 1 semaine) et **1 121** décès (+19) dans l'Amapá au 21 février.
- ◆ **4 388** cas positifs (+178) et **28** décès à Oiapoque



- ◆ **8 868** cas cumulés (+74 en 1 semaine) au 21 février.
- ◆ **16** patients (-33) hospitalisés
- ◆ **6** patients (-1) en soins intensifs
- ◆ **168** décès (+2)

EN BREF

◆ Les Français de Paramaribo vaccinés à Saint-Laurent du Maroni



Vendredi, cinq ressortissants français vivant à Paramaribo, au Suriname, se sont fait vacciner au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais. (notre photo, ici, de ressortissants français de Paramaribo avec un infirmière et un médecin du Chog) « J'avais demandé au préfet s'il était possible d'envisager la vaccination à Saint-Laurent du Maroni de la petite communauté française de Paramaribo », explique Antoine Joly, ambassadeur de France au Suriname. Outre-Maroni, la campagne de vaccination débute plus lentement qu'en Guyane.

L'ambassade a d'abord sollicité les personnes de plus de 75 ans. « Ils sont 14 à Paramaribo ; trois se sont portés candidats », détaille Antoine Joly. L'un d'eux a été accompagné de son épouse, âgée de 67 ans. Le responsable de la communauté française à l'ambassade, âgé de 63 ans, a été le cinquième à se faire vacciner.

La frontière étant fermée, il a fallu des autorisations de la préfecture et de l'Agence Régionale de Santé. Toutes les personnes se faisant vacciner ont dû présenter un test RT-PCR négatif de moins de soixante-douze heures.

L'hôpital de Saint-Laurent du Maroni a réservé trois autres créneaux pour les ressortissants français du Suriname, d'ici au 6 mars. « Nous avons sollicité les personnes de plus de 60 ans pour connaître celles qui souhaitent se faire vacciner, poursuit Antoine Joly. Moi-même, je me ferai vacciner vendredi prochain (...) Je tiens à remercier l'ARS et la préfecture car, normalement, la règle est de se faire vacciner dans son pays hôte. Or, ici, la vaccination n'a pas encore commencé et ils auront très peu de vaccins. Cela nous permet d'offrir à la communauté française une vaccination plus rapide qu'elle n'aurait été au Suriname. »

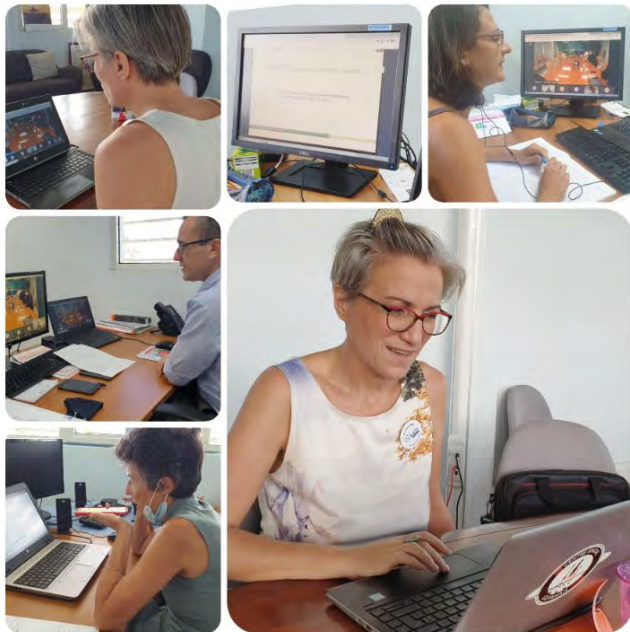
◆ Début de la vaccination à Trois-Sauts

Un premier flacon du vaccin Comirnaty (Pfizer-BioNTech) a été livré mardi dans le village de Trois-Sauts, sur la commune de Camopi. Il a été livré par hélicoptère. La campagne de vaccination a donc pu commencer avec six premiers habitants.

◆ Deux premiers cas de variant brésilien détectés en Guyane

Santé publique France (SpF) a annoncé, dans son point épidémiologique de vendredi, la découverte de deux variants VOC B.1.1.28, P.1 (Manaus) parmi les 118 prélèvements séquencés depuis janvier. En parallèle, 4 suspicions du VOC B.1.1.7 (Royaume-Uni) identifiées par PCR criblage sont en cours de confirmation. « Les données suggèrent un faible niveau de circulation des variants en Guyane », conclut SpF.

◆ La Guyane va aider l'Amapá à rechercher les variants



Les autorités sanitaires de l'Amapá et de Guyane française, ainsi que le centre hospitalier de Cayenne, ont échangé, vendredi, sur la situation épidémiologique sur l'Oiapoque, leurs stratégies vaccinales respectives et la circulation de variants. De part et d'autre de la frontière, l'épidémie ralentit.

A l'issue de cette visioconférence, l'ARS a proposé à l'Amapá de l'aider à rechercher les variants circulant sur son territoire. En effet, il faut aujourd'hui jusqu'à soixante jours pour qu'un cas positif de l'Amapá puisse être séquencé. Il est donc proposé de le faire grâce aux moyens de l'Institut Pasteur de Guyane. L'Etat d'Amapá enquête, depuis vendredi, sur le cas d'un homme de 92 ans arrivant de Manaus et hospitalisé à Macapa

suite à des problèmes pulmonaires. Son prélèvement a été envoyé à Bélém pour séquençage.

Les opérations ont débuté Outre-Oyapock avec le vaccin Coronavac (Sinovac). Sur 54 800 doses reçues, 48 800 sont du Coronavac et 6 000 de l'AstraZeneca. Les premières personnes vaccinées sont les professionnels de santé, qui ont commencé à recevoir leur seconde dose la semaine dernière, les personnes de plus de 85 ans, les résidents des structures d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées et la population amérindienne.

◆ Les trois centres hospitaliers lèvent leur plan blanc

En raison de l'amélioration de la situation épidémiologique et de la baisse de la pression sur les lits d'hospitalisation, les trois centres hospitaliers ont levé leur plan blanc, vendredi. A cette date, 13 des 36 lits de réanimation des hôpitaux de Cayenne et Saint-Laurent du Maroni étaient occupés, dont 7 par des patients atteints de Covid-19.

◆ Précision sur les évictions de professionnels de santé

En raison de la circulation de variant sur le territoire, l'éviction des professionnels de santé cas confirmés ou cas contact ne peut plus être sujette à dérogation. S'agissant des cas contacts, l'éviction n'est toutefois automatique que s'ils sont symptomatiques ou s'il y a un doute sur la possibilité du soignant à respecter les mesures barrière.

Points de situation officiels

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, a fait le point sur la vaccination et les difficultés de prise de rendez-vous, vendredi auprès de Guyane la 1^{ère}. Retrouvez son intervention [ici](#).

► **Clara de Bort** a également fait le point sur la fin de la deuxième vague et la préparation des suites au [journal de Radio Peyi](#).

Infos

Pour votre exercice

► **Comment accompagner les résidents des Ehpad en fin de vie ?** Le ministère des Solidarités e de la Santé a publié la semaine dernière [une fiche d'information sur la conduite à tenir par les professionnels pour l'accompagnement de la fin de vie](#). Elle s'applique aux établissements médico-sociaux accompagnant des personnes âgées (notamment établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et résidences autonomie).

Les mesures préconisées en synthèse :

- Les visites des proches doivent être autorisées par la direction de l'établissement pour accompagner les personnes en fin de vie (visite en chambre, dernier hommage) ;
- Durant ces visites, un strict respect des gestes barrières devra être assuré ;
- Une attention particulière devra être portée au respect des souhaits de la personne en fin de vie, à l'écoute des proches de cette personne et au soutien des professionnels de l'établissement.

Infos

Pour vos patients

► **Vos patients ne pouvant se rendre seuls dans un centre de vaccination bénéficient d'une prise en charge à 100 % par l'assurance maladie**, que ce soit en ambulance ou en taxi conventionné. Un décret publié vendredi au [Journal officiel](#) prévoit que « pour les personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer seules, le transport par ambulance ou le transport assis professionnalisé entre leur domicile et le centre de vaccination contre le SARS-CoV-2 le plus proche est intégralement pris en charge par les régimes obligatoires de l'assurance maladie sur prescription médicale préalable (...). Cette prise en charge est assortie d'une dispense d'avance de frais. »

Le message du jour



Contre la Covid-19, je me vaccine

**J'ACCOMPAGNE MES PROCHES
À LA VACCINATION**



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Au Chog, l'équipe de vaccination face aux interrogations des soignants



La cellule Covid de l'établissement organise des réunions d'information dans les services. Près de 20 % des personnels du centre hospitalier ont déjà reçu au moins leur première injection. La cellule COVID sillonne les services pour échanger avec les équipes

« Je me serais bien fait vacciner, mais on n'a pas de recul. » Ces doutes d'une auxiliaire de puériculture, le Dr Mohamed Sakho ne les entend pas pour la première fois. Depuis une semaine, le responsable du centre de vaccination du Chog et ses collègues de la cellule Covid de l'établissement passent de service en service pour informer les professionnels de santé sur la vaccination. « Il y a beaucoup de fake news. On ne va pas renoncer à informer à cause de ça. Notre devoir, c'est de protéger la population, c'est d'être du côté de la science car la vaccination a

sauvé des vies en éradiquant la variole, en réduisant le nombre de cas de poliomyélite », souligne le Dr Sakho.

Les urgences, la réanimation, la médecine générale, les médiateurs culturels... le Dr Sakho ne compte plus les professionnels de l'établissement avec qui il a échangé sur le sujet. Hier matin, c'était avec l'hémodialyse ; l'après-midi, à la maternité. « En hémodialyse, les soignants étaient très concernés car ils sont confrontés à des patients qui souffrent d'insuffisance rénale, à des patients qui risquent de faire des formes graves de Covid-19. »

A la maternité, les soignants sont moins sollicités par les mamans. « Certaines craignent que le vaccin soit obligatoire. En revanche, si on leur disait qu'avec le vaccin, on n'aurait plus à porter le masque, elles adhèreraient. » Catherine Lavielle, de la cellule Covid, les rassure : « Le vaccin contre le Covid ne fait pas partie du calendrier vaccinal. » En revanche, le vaccin ne dispense pas de porter le masque. « Mais comme je suis vacciné, vous êtes sûrs que ce n'est pas moi qui vous transmettrai le Covid. On casse une possible chaîne de transmission », souligne le Dr Sakho.

Aujourd'hui, le responsable du centre de vaccination évalue à « 15 à 20 % » la proportion des professionnels de santé du Chog qui ont reçu une première injection. « Selon les services, la sensibilité n'est pas la même. Beaucoup d'idées reçues circulent sur les réseaux sociaux. Elles jouent avec les peurs des gens. La peur est souvent plus forte que la vérité. Alors c'est notre rôle d'apporter les explications. » Et si jamais ses interlocuteurs expriment encore quelques réticences, le médecin a conservé, dans la mémoire de son téléphone portable, la vidéo du moment où il a reçu le vaccin. La démonstration par l'exemple.

CHIFFRES



Les chiffres pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 79 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 83, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



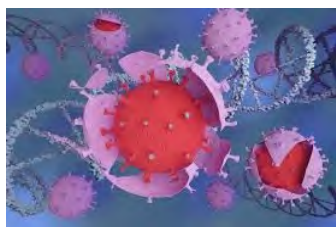
- ◆ **82 606** cas cumulés (+1 136 en 1 semaine) et **1 127** décès (+7) dans l'Amapá au 23 février.
- ◆ **4 423** cas positifs (+105), **28** décès à Oiapoque



- ◆ **8 880** cas cumulés (+42 en 1 semaine) au 23 février.
- ◆ **22** (-4) patients hospitalisés
- ◆ **5** patients en soins intensifs
- ◆ **170** décès (+2)

EN BREF

- ◆ **Les 4 premiers variants sont bien des souches britanniques**



Le 13 février, l'ARS annonçait la découverte de quatre variants préoccupants parmi des échantillons que le laboratoire Eurofins avait envoyés pour criblage dans l'Hexagone. Les mutations recherchées ne laissent guère de doute quant au fait qu'il s'agisse du variant britannique. Les résultats du séquençage sont arrivés lundi. Ils ont confirmé qu'il s'agissait bien de ce variant.

◆ Vaccination : des améliorations sur la plateforme de prise de rendez-vous Maiaia



Ces derniers jours, certaines personnes ont été confrontées à des difficultés au moment de prendre rendez-vous pour la vaccination sur maiaia.fr. Plusieurs mises à jour ont été effectuées ces derniers jours afin de stabiliser le site et de l'adapter aux nouvelles cibles de vaccination en Guyane ainsi qu'aux nouvelles plages de rendez-vous ouvertes par les trois centres de vaccination. Attention, les critères locaux de vaccination ne sont pas mis à jour

sur l'application #Tous Anti-Covid.

Les rendez-vous peuvent être pris sur les liens suivants :

- **Cayenne:** <https://www.maiaia.com/centre-de-vaccination/97306-cayenne/centre-de-vaccination---centre-hospitalier-de-cayenne>
- **Kourou:** <https://www.maiaia.com/centre-de-vaccination/97310-kourou/centre-de-vaccination---ch-de-kourou>
- **Saint-Laurent:** <https://www.maiaia.com/centre-de-vaccination/97320-saint-laurent-du-maroni/centre-de-vaccination---ch-de-l-ouest-guyanais>

◆ Vaccin Pfizer : « La majorité de effets indésirables sont attendus et non graves »



L'ANSM a publié son cinquième rapport de pharmacovigilance sur le vaccin Comirnaty (Pfizer/BioNTech). Il couvre les données validées du 5 au 11 février. Depuis le début de la vaccination, 3 634 cas d'effets indésirables ont été analysés par les CRPV rapporteurs (Bordeaux et Marseille). La majorité des effets indésirables sont attendus et non graves. L'analyse des nouveaux cas d'hypertension artérielle (pour un total cumulé de 55 cas graves) et de troubles du rythme cardiaque (pour un total cumulé de 42 cas graves) confirme qu'ils constituent un

signal. Les données actuellement disponibles montrent que pour la plupart des cas, ces effets indésirables ont été transitoires et rapidement réversibles. La survenue de ces effets indésirables ne remet pas en cause le rapport bénéfice/risque du vaccin. A ce jour, il n'y a pas d'autre signal confirmé durant cette période avec le vaccin Comirnaty.

◆ Au niveau national, l'intention vaccinale progresse chez les professionnels de santé

Le Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignantes aux agents infectieux publie les premiers résultats de son enquête sur les connaissances, attitudes, pratiques et préférences autour de la vaccination anti-Covid-19 des personnels de santé en France. Entre le 18 décembre et le 1er février, 9 580 soignants y avaient participé. Les chercheurs ont regroupé les réponses des soignants en trois périodes : du 18 décembre au 4 janvier, du 5 au 14 janvier et du 15 janvier au 1er février.

« L'analyse des intentions de vaccination selon trois modalités (oui, non, ne sait pas) fait ressortir une acceptabilité différente selon les catégories professionnelles: les aides-soignants et agents hospitaliers rapportant la plus faible intention à se faire vacciner (entre 20% et 44% selon



la période) et les professions médicales, la plus élevée (entre 72% et 89% selon la période). Une nette progression de l'acceptabilité est observée à travers les trois périodes quelle que soit la catégorie professionnelle. Les mêmes évolutions s'observent pour les trois modes d'exercice considérés, les intentions de vaccination des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux, EHPAD inclus, restant cependant inférieures à celles des personnels exerçant en ville et dans les établissements de santé ou ayant un exercice mixte. ».



En Guyane, le centre d'investigation clinique Antilles-Guyane (CIC, CHC, Inserm 1424) poursuit son enquête sur l'intention vaccinale de tous les professionnels de santé. Il est important que tout le monde s'exprime, y compris les professionnels les moins à l'aise avec le vaccin. Totalement anonyme, son objectif est « de mieux appréhender les besoins d'informations et comprendre leur attitude vis-à-vis de cette vaccination ». Les questions portent sur l'adhésion à la vaccination, la confiance dans le vaccin contre le Covid-19 et l'opinion vis-à-vis des mesures prises par les autorités contre l'épidémie.

En prenant 5 minutes pour y répondre, les professionnels de santé permettront que les réponses soient les plus représentatives possibles de toutes les opinions et de tous les professionnels de santé de Guyane. Ceux qui rencontreraient des difficultés à se connecter à l'enquête peuvent recopier le lien suivant :

<https://www.wepi.org/accounts/6005b6f7bbb08/enquetes//653116389/scripts/connect.php?t=1584672309&s=f>

Infos

Pour votre exercice

► Des chercheurs de Sorbonne Université, de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP, de l'Inserm et de l'Institut Pasteur ont mené des travaux dans le but d'étudier la persistance des anticorps neutralisant le SARS-CoV-2 chez des professionnels de santé ayant fait une forme modérée de Covid-19.

Ces travaux qui ont été publiés le 8 février 2021 dans Nature Communications, montrent que la réponse humorale neutralisant le SARS-CoV-2 est associée aux anticorps dirigés contre le récepteur de la protéine S du virus et que ce caractère neutralisant diminue au cours du temps, pouvant même disparaître dès deux mois après l'infection naturelle.

Les résultats de cette étude montrent que l'ensemble de ces professionnels a développé des anticorps entre 2 et 4 semaines après le début des symptômes ainsi qu'une réponse neutralisante au SARS-CoV-2. Les chercheurs ont montré que les anticorps IgA systémiques, essentiels à la protection des muqueuses, étaient les anticorps principalement responsables de la réponse neutralisante précoce. Cependant, cette réponse neutralisante déclinait rapidement dès 2 mois après le début des symptômes et pouvait même disparaître chez 15% des professionnels, associés au déclin et à la disparition des anticorps IgA dans le sérum. Malgré cette diminution de la réponse neutralisante, le taux des anticorps IgG, habituellement considérés comme protecteurs et à longue durée de vie se maintenait entre 2 et 3 mois après le début des signes.

Infos



Pour vos patients

► **Le passeport vaccinal fait débat.** Vos patients peuvent donner leur avis. Le Conseil économique, social et environnemental a lancé, mardi dernier, un nouveau **module participatif**, sur la question du passeport vaccinal, questionnaire qui émerge en effet fortement dans le débat public. La question posée est la suivante : « Que pensez-vous du passeport

vaccinal, dans le cadre d'une utilisation pour accéder aux lieux aujourd'hui fermés (restaurants, cinémas, stades, musées...) ? » Cette consultation sera clôturée le 7 mars.

L'objectif ? Recueillir l'avis du plus grand nombre au sujet du passeport vaccinal, sur une échelle allant de « très défavorable » à « très favorable ». Les participants peuvent également justifier leur opinion, ou exprimer des propositions alternatives ou complémentaires à cette mesure.

Par ailleurs, la plateforme continue d'accueillir les questions des Français sur la campagne de vaccination. Comme prévu, tout au long de la campagne vaccinale, des réponses sont apportées par le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale et par le CESE.

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« Les questions des patients me permettent de comprendre et de répondre à leurs peurs »



A Saint-Laurent du Maroni, des chefs coutumiers amérindiens et bushinenge ont exprimé leur opposition ou leur réticence vis-à-vis du vaccin contre le Covid-19. Le Dr Mohamed Sakho, responsable du centre de vaccination du Chog, en a rencontré quelques-uns afin de répondre à leurs interrogations.

« Chez nous, les Bushinenge, si je demande à quelqu'un de se faire vacciner et que cette personne décède, j'aurai un problème avec sa famille, et ma famille aussi, pour tout ma vie. Et le conflit continuera après entre nos familles. » En deux phrases, mardi, Edouard Pinas, capitaine des Djukas de Charvein, à Mana, a résumé au Dr Mohamed Sakho pourquoi il n'organiserait pas

de réunion pour dire aux gens de se faire vacciner ». En outre, il est contre : « J'ai 73 ans. Je vais mourir. Je préfère que ce soit tranquillement. » Le responsable du centre de vaccination de Saint-Laurent du Maroni a régulièrement l'occasion d'échanger avec les chefs coutumiers de l'ouest guyanais. « Leurs questions m'enrichissent. Elles me permettent de comprendre et de répondre à leurs peurs. »

Ces peurs, Edouard Pinas s'en fait le porte-parole : « On nous dit que ce sont les Blancs qui ont créé cette maladie pour tuer les vieux, parce qu'il y a trop de monde sur Terre. On se demande aussi pourquoi le vaccin n'est autorisé qu'à partir de 50 ans, si ce n'est pour tuer les vieux. A Charvein, tout le monde est pauvre. Peut-être qu'ils viennent tester le vaccin sur nous. Peut-être que le vaccin est efficace, mais peut-être aussi qu'on le prendra et qu'on en mourra. Des Français nous ont aussi dit qu'il ne fallait pas prendre le vaccin parce qu'il a été créé par des Américains. »

« Les fake news s'appuient souvent sur des peurs propres à notre personne ou à notre culture, constate le Dr Sakho. Quand, comme moi, on vient d'un pays où avoir beaucoup d'enfants est signe de réussite et de force, on sera plus sensible aux rumeurs prétendant que le vaccin rend impuissant. »



Bénédictte Fjeke, cheffe coutumière du village kali'na de Terre Rouge et élue au conseil municipal de Saint-Laurent du Maroni, se souvient de la peur provoquée, en début d'épidémie, par les tests. « Un jour, j'ai réuni ma population et je lui ai dit : Voilà, il y a ce virus qui se propage. Quelqu'un qui vient de l'extérieur peut être malade, alors faites-vous tester. Deux familles ont refusé. Ce n'est pas grave, je n'oblige personne. Mais ça n'a pas manqué : elles ont fini par

l'attraper et ont dû se faire tester. »

Son village a été l'un des premiers où ont été organisées des campagnes de dépistage. Sur les groupes WhatsApp des chefs coutumiers, elle a partagé ses initiatives pour organiser des cérémonies traditionnelles comme le lever de deuil, tout en respectant les gestes barrières. Elle n'a jamais hésité à envoyer les plus fragiles aux urgences en cas de symptômes ou à houspiller les plus jeunes qui sortaient puis rendaient visite aux plus âgés sans précaution. Elle ne manque aucune réunion sur le Covid-19, que ce soit avec l'antenne territoriale de l'ARS ou avec la préfecture. Mais face au vaccin, elle se montre indécise : « J'aimerais voir ce qu'il y a à l'intérieur de ce vaccin, être sûre à 100 % . »

Dans son village, elle sait qu'une personne s'est fait vacciner. Ainsi que deux collègues à elle « parce qu'elles ont la santé fragile ». Elle craint que le vaccin ne devienne quasi obligatoire en cas de création d'un passeport vaccinal. Sa collègue Claire-Suzanne Poulin, cheffe coutumière du village Espérance, a pris les devants et a rencontré le Dr Sakho, mercredi matin. « Je ne veux pas faire comme d'autres chefs et dire qu'il n'y aura pas de vaccin dans mon village. Chacun doit pouvoir décider lui-même. Il faut donc qu'il y ait de l'information. »

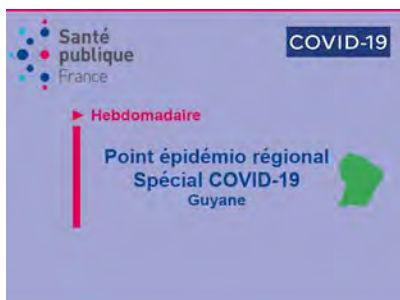
Dans son village, où une partie de la population conteste sa nomination comme cheffe, certains ont fait courir le bruit – par ignorance ou par inimitié – qu'à l'occasion de sa rencontre avec le Dr Sakho, le Chog allait vacciner les habitants de force. Une jeune femme, souffrant de comorbidités, profite de la rencontre pour interroger le responsable du centre de vaccination : « Elle a reçu des vidéos affirmant que le vaccin contenait une puce de 5G. » Rassurée sur ce point, elle se dit favorable à la vaccination « parce que si je tombe malade de manière grave et que le maire ou une autre personnalité est malade en même temps, ce sont eux qui auront une place à l'hôpital. Pas moi ! »

« Il y a des questions que l'on n'imagine même pas que les gens se posent, constate le Dr Sakho. C'est important de pouvoir leur répondre. » Dans leurs cabinets de Saint-Laurent et de Mana, les

Dr Michelle Golzak et Catherine Truong entendent les mêmes interrogations, de la part de leurs patients, voire d'autres professionnels de santé. Quand elles évoquent le vaccin, les refus sont parfois virulents. Mais le Dr Goldzak, présidente du Syndicat des médecins de l'ouest guyanais (Smog) est optimiste : « De plus en plus de patients souhaitent être vaccinés. »



Point épidémiologique hebdomadaire



◆ L'épidémie au plus bas

Avec une incidence hebdomadaire de 28 cas pour 100 000 habitants entre le 15 et 21 février, la circulation du virus est à un niveau qui n'avait pas été atteint entre la 1^{re} et la 2^e vague. Ce ralentissement concerne toute la Guyane. « Les indicateurs épidémiologiques et d'hospitalisation semblent se stabiliser et traduisent un niveau de circulation du virus relativement faible dans la population », note Santé publique France dans son

[bulletin épidémiologique](#), qui paraît aujourd'hui. On déplore en revanche trois décès la semaine dernière et encore trois cette semaine, leur pic étant atteint environ un mois après le pic des contaminations. Six variants préoccupants ont été détectés depuis le début de la surveillance : 2 brésiliens et 4 anglais.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **1 096** vaccinations en 7 jours, du 18 au 24 février

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination

- 2 mars à Cayenne
- 10 mars à Kourou
- 4 mars à Saint-Laurent du Maroni



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 82 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 86, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **83 062** cas cumulés (+1 592 en 1 semaine) et **1 135** décès (+15) dans l'Amapá au 25 février.
- ◆ **4 439** cas positifs (+121), **28** décès à Oiapoque



- ◆ **8 901** cas cumulés (+63 en 1 semaine) au 25 février.
- ◆ **20** (-6) patients hospitalisés
- ◆ **5** patients en soins intensifs
- ◆ **170** décès (+2)

EN BREF

◆ Une plateforme pour faciliter la gestion des remplacements au CHC

Le centre hospitalier de Cayenne a régulièrement besoin de renforts en professionnels de santé pour palier des absences inopinées. Pour cela, il s'est doté de l'application Whoog, largement utilisée par les professionnels de santé. Les soignants extérieurs à l'hôpital – médecins, infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, manipulateurs radio... – peuvent se porter volontaires. Et ce, qu'ils soient vacataires, libéraux, étudiants, retraités... Ils seront alors informés des missions proposées par l'établissement et pourront se porter volontaires. Pour ce faire, il suffit de télécharger l'application Whoog, de s'inscrire sur Whoog.com, de renseigner l'identifiant CHC973 et de répondre aux offres de mission.

« Le Whoog était déjà ouvert mais nous faisons rarement appel aux candidats externes, explique Colette Ilmany, directrice des soins au CHC. Avec cette crise Covid, nous avons décidé de le faire davantage. » Avec l'épidémie de Covid-19, les offres sont plus régulières

que par le passé. C'est en particulier le cas le week-end et régulièrement la nuit. L'hôpital compte déjà 81 Whoogers externes, en majorité des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture. Il compte très peu d'infirmiers et de professions médicales. Les missions proposées actuellement concernent généralement la réanimation, les urgences ou le laboratoire.

La solution Whoog est également disponible au centre hospitalier de Kourou, mais pas à celui de Saint-Laurent du Maroni.

◆ Le centre de vaccination du Chog déménage



D'abord installé dans la base vie de l'hôpital, le centre de vaccination de Saint-Laurent du Maroni a été déplacé lundi au self-service de l'établissement. Ce déménagement a permis de d'ores et déjà de passer à deux lignes de vaccination et d'augmenter les créneaux de rendez-vous. Cela lui permettra également de répondre au doublement des doses allouées, comme c'est le cas dans chacun des trois centres de vaccination. Ouvert de 9 heures à 16 heures, celui de Saint-Laurent

réalise actuellement plus de 60 injections par jour, contre 45 en moyenne au cours des semaines précédentes.

Au centre hospitalier de Cayenne, le doublement des rendez-vous de vaccination est déjà en œuvre, comme le souligne [ce reportage de Guyane la 1ère](#).

◆ 649 professionnels de santé se sont fait vacciner en Guyane



Depuis le début de la campagne de vaccination, 649 professionnels de santé se sont fait vacciner. Cela est très peu, puisque la Guyane en compte environ 4 000, auxquels s'ajoutent, en outre, les sapeurs-pompiers, ambulanciers, préparateurs en pharmacie... qui eux aussi peuvent recevoir leurs doses de vaccin. Pour rappel, tous les professionnels de santé de Guyane peuvent se faire vacciner, sans critère d'âge. Vous pouvez donc prendre rendez-vous

immédiatement dans le centre de vaccination de votre choix.

Ces derniers jours, des améliorations ont été apportées à la plateforme de prise de rendez-vous.

Les rendez-vous peuvent être pris sur les liens suivants :

Cayenne : <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/97306-cayenne/centre-de-vaccination---centre-hospitalier-de-cayenne>

Kourou : <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/97310-kourou/centre-de-vaccination---ch-de-kourou>

Saint-Laurent du Maroni : <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/97320-saint-laurent-du-maroni/centre-de-vaccination---ch-de-l-ouest-guyanais>

◆ Un cas positif sur deux accepte la visite de l'IDEL à domicile



Dans [un reportage consacré au dispositif](#), Guyane la 1^{ère} indique qu'un cas confirmé de Covid-19 sur deux accepte la visite de suivi à domicile d'un infirmier libéral (IDEL). Cette visite, organisée avec l'Assurance maladie, le GCS Guyasis et Vélyé mo santé permet de :

Relayer les messages de santé publique, de bonne appropriation de la démarche, de l'importance de respecter l'isolement, des gestes barrière et des signes cliniques qui

doivent alerter. Ceci afin d'aider les personnes à « réussir leur isolement » en leur prodiguant des conseils sanitaires et d'organisation de la vie quotidienne en particulier ;

- Tester les personnes du foyer non testées ;
- Identifier les personnes nécessitant un appui social à leur isolement pour réaliser le lien avec Yanacov lorsqu'un besoin est identifié ;
- S'assurer qu'il n'y a pas de risque de gravité ;
- Vérifier que le patient a bien récupéré ses masques ;
- Informer systématiquement le médecin traitant de la réalisation de la visite.

♦ Le couvre-feu passe à 23 heures



En raison du ralentissement de l'épidémie de Covid-19 en Guyane, plusieurs mesures sont allégées à compter de demain :

- Le couvre-feu passe à 23 heures à Apatou, Cayenne, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mana, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Régina, Rémire-Montjoly, Saint-Georges, Saint-Laurent du Maroni et Sinnamary ;
- Le couvre-feu est supprimé à Awala-Yalimapo, Camopi, Grand-Santi, Maripasoula, Ouanary, Papaïchton, Roura, Saint-Elie et Saül.
- La restauration sur place est possible jusqu'à 22h30 dans les communes soumises au couvre-feu. La facture de l'établissement fait office de justificatif de déplacement ;
- Les débits de boisson peuvent rouvrir sous réserve d'un protocole sanitaires identiques aux restaurants. Les activités dansantes sont interdites ;
- La vente d'alcool à emporter est interdite de 20 heures à 6 heures désormais.

♦ Médico-social : quatre projets vont voir le jour cette année

Quatre projets portés par les établissements médico-sociaux ont été approuvés par l'Agence régionale de santé et verront le jour cette année :

- Une plateforme de répit pour les aidants des personnes en situation de handicap dont les personnes autistes de l'Île-de-Cayenne (portée par l'association Ebène) ;
- Une plateforme de services médico-sociaux expérimentale en faveur de 50 personnes adultes en situation de handicap sur l'ouest guyanais (Association Ebène) ;
- Quatre places d'appartement de coordination thérapeutique de type « Housing First » (Groupe SOS) ;
- Six places d'appartement de coordination thérapeutique et six places de lits Halte soins santé à Maripasoula (Association Akatij).

♦ Une campagne de rattrapage de la vaccination contre la rougeole



Deux cas de rougeole ont été déclarés, ces dernières semaines, en Guyane. En 2017, 67,7 % des enfants de Guyane ont reçu leurs deux doses de vaccin, contre 80,5 % dans l'Hexagone. Une campagne de vaccination est prévue à la rentrée, a annoncé le Dr Sophie Biacabe, médecin de santé publique à l'ARS, sur [Guyane la 1ère](#).

♦ La Guadeloupe renforce ses mesures de freinage de l'épidémie

Depuis la mi-février, la Guadeloupe connaît une accélération de l'épidémie avec en outre l'apparition de variants (44 entre le 15 et le 21 février). Pour freiner la propagation du virus, plusieurs mesures ont été activées jusqu'au 9 mars.



Points de situation officiels

► **Le Premier ministre Jean Castex et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé,** ont tenu une conférence de presse, hier. Retrouvez leur intervention [ici](#).

Infos

	14 à 20 jours après la 1re injection	7 jours après la 2de injection
Infections	46%	92%
Forme asymptomatique	29%	90%
Forme symptomatique légère	57%	94%
Hospitalisations	74%	87%
Forme sévère	62%	92%
Décès	72%	84 %*

* 21 à 27 jours après la 1re injection

Pour votre exercice

► **Israël publie de premières données consolidées quant à l'efficacité du vaccin Comirnaty – le même qu'en Guyane – sur 600 000 personnes.** Elles confirment l'efficacité de 94 % contre les formes symptomatiques de Covid-19, déjà annoncée dans La Lettre pro. Mais, dans [un article du New England Journal of Medicine](#), elles démontrent aussi l'efficacité du vaccin de Pfizer/BioNTech contre les formes

sévères, les décès et les formes asymptomatiques. Pour obtenir ces résultats, les chercheurs ont comparé les données de 596 618 personnes vaccinées entre le 20 décembre et le 1^{er} février et autant de personnes non vaccinées. Les deux groupes sont similaires d'un point de vue démographique et d'un point de vue clinique.

Infos

Pour vos patients

► **Quels sont les risques de contamination pour vos patients si leurs enfants sont accueillis en crèche ?**

Des équipes des services de pédiatrie de l'hôpital Jean-Verdier AP-HP, de l'unité de recherche clinique et du service de microbiologie de l'hôpital Avicenne AP-HP, des universités de Sorbonne Paris Nord et Sorbonne Université ainsi que de l'Inserm, ont analysé dans une étude multicentrique [le rôle des très jeunes enfants dans la transmission du SARS-CoV-2 au sein de crèches restées ouvertes pour accueillir les enfants des travailleurs essentiels, principalement des soignants, pendant la période du premier confinement.](#)

Ces travaux ont fait l'objet d'une publication dans la revue [The Lancet Child and Adolescent Health](#) le 8 février. Ils montrent que le virus circulait peu en crèche dans les conditions particulières appliquées lors du premier confinement (confinement strict du reste de la population, possibilité de petits groupes d'enfants et de renforcement des mesures barrières), y compris dans un groupe d'enfants considéré comme plus à risque (nourrissons dépendant du personnel, parents à risque d'infection car soignants continuant à se déplacer). Le mode de garde en crèche,

dans ces conditions, ne semble pas être responsable d'un sur-risque pour les enfants et le personnel qui les a en charge.

Le message du jour

The poster features the logos of the République Française, ARS (Agence Régionale de Santé), and Vaccin COVID-19. The central message is in a large orange box. At the bottom, there are three contact points for vaccination centers, each with a telephone icon.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ARS Agence Régionale de Santé
Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Vous avez plus de 50 ans ?
En Guyane, vous pouvez vous faire vacciner !
Rendez-vous sur le site :
www.sante.fr**

La vaccination est un moyen de faire baisser la mortalité et les formes graves liées au virus, de protéger ainsi les Français et notre système de soins et espérer un retour à une vie plus normale.

Centre de vaccination CHC
05 94 39 73 33

Centre de vaccination CHK
05 94 32 72 55

Centre de vaccination CHOG
05 94 34 74 88

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La demande de vaccination en forte hausse



Après avoir démarré lentement, la campagne de vaccination s'accélère. Plus de 1 500 rendez-vous sont programmés cette semaine, ce qui conduira à réduire le stock de doses accumulées. Les médecins traitants constatent une amélioration de l'adhésion des patients. Les centres se préparent au doublement des livraisons de doses à compter de la mi-mars.

En Guyane, seules 45 % des 9 000 doses de vaccin livrées depuis la mi-janvier ont été injectées. Un chiffre qui illustre une demande initiale modérée en début de campagne sur le territoire. Tout cela est en train de changer. La semaine dernière, les prises de rendez-vous pour une première injection ont dépassé la barre des 1 170, soit le nombre de doses qui arrivent chaque semaine

chez nous. Entre lundi et vendredi, 1 581 nouveaux volontaires ont pris rendez-vous pour se faire vacciner. Cette semaine, plus de 1 500 rendez-vous sont programmés, ce qui conduira à utiliser une partie du stock de vaccins conservés au congélateur.

C'est au centre de vaccination de Cayenne que la demande accélère le plus fortement. Lundi dernier, 803 rendez-vous étaient programmés pour les semaines à venir. Quatre jours plus tard, il y en avait 1 941, soit une hausse de 141 %. A Kourou et Saint-Laurent du Maroni, la tendance est à peine moins forte : lundi dernier 270 rendez-vous étaient programmés au CHK pour les semaines à venir, 538 vendredi soir (+ 99 %) ; à Saint-Laurent, la demande est passée de 159 en début de semaine à 334 vendredi (+ 110 %).

Dans les cabinets de médecine, les choses évoluent aussi positivement : « Ce n'est quasiment jamais que nos patients nous demandent à se faire vacciner, témoignait le Dr Jacques Breton, président de l'URPS Médecins, jeudi soir, lors de la réunion du « groupe contact » avec l'Agence régionale de santé. Si le médecin ou le pharmacien ne le propose pas, il n'y a pas de demande. Mais neuf fois sur dix, on y arrive (...) Dans mon cabinet, ce sont 20 à 30 patients par jour que j'arrive à convaincre. Avoir baissé rapidement la cible de vaccination à 50 ans, c'est bien ! Il faut se battre et trouver encore d'autres moyens pour inciter toutes les cibles à se faire vacciner. »

Après le travail d'information que réalisent les professionnels de santé auprès de leurs patients et les bons distribués par les pharmaciens aux personnes correspondant à l'une des cibles de vaccination, des campagnes de communication vont débuter en Guyane : envoi de SMS avec lien pour la prise de rendez-vous, campagne d'affichage 4x3, appel des personnes fragiles par l'Assurance maladie...

L'un des enjeux, maintenant, sera de satisfaire ces rendez-vous puis de s'adapter au doublement des livraisons de doses à compter de la mi-mars (2 340 par semaine) et au nouveau doublement annoncé courant avril. Le centre de vaccination de Saint-Laurent du Maroni a d'ores et déjà déménagé dans un espace plus vaste. Cayenne, qui a déjà doublé son rythme de vaccination, et Kourou envisagent d'en faire autant. L'Agence régionale de santé a également invité les centres hospitaliers à procéder aux recrutements nécessaires pour ouvrir davantage de plages de rendez-vous et permettre à tous les volontaires d'être rapidement vaccinés.

Arboviroses

Légère reprise de la dengue dans l'Île-de-Cayenne



L'épidémie de dengue connaît une légère hausse, en ce début d'année. Elle reflète la reprise de la circulation du virus dans l'Île-de-Cayenne, note Santé publique France, dans [son point épidémiologique consacré à l'arbovirose](#). L'épidémie est considérée comme terminée sur toute la frontière surinamaïse. Les cas sont sporadiques sur l'Oyapock. Le nombre de cas est stable à Kourou et dans les Savanes, en forte baisse

dans l'intérieur du territoire. Les cas, principalement enregistrés dans l'Île-de-Cayenne, sont en majorité de type DEN-1 et DEN-2 et sporadiquement de type DEN-3 pour des cas importés de Martinique.

Infos chiffres

Vaccinations

♦ 1 179 vaccinations en 7 jours, du 18 au 26 février



Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination

- 4 mars à Cayenne
- 23 mars à Kourou
- 5 mars à Saint-Laurent du Maroni

- ◆ **16 627** cas cumulés (+98 en une semaine) le 26 février
- ◆ **13** patients (-5) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **7** patients (-4) en réanimation
- ◆ **86** décès (+3) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **83 663** cas cumulés (+1645 en une semaine) et **1 140** décès (+19) dans l'Amapá au 28 février.
- ◆ **4 463** cas positifs (+75 en une semaine) et **28** décès à Oiapoque.



- ◆ **8 929** cas cumulés (+61 en une semaine) au 28 novembre.
- ◆ **21** patients (+5) hospitalisés
- ◆ **6** patients en soins intensifs
- ◆ **172** décès (+4)

EN BREF

◆ Vaccination contre le Covid-19 et décès : pas de lien démontré entre les deux

Une résidente de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Ebène, à Cayenne, est décédée le 17 février. Elle avait été vaccinée contre le Covid-19 peu avant. La concomitance de ce douloureux événement et de la vaccination n'est pas exceptionnelle chez les personnes très âgées et ne présage en rien d'un lien de cause à effet. Cette situation est d'autant plus fréquente que la vaccination se fait à grande échelle. Aujourd'hui, près de trois quarts des résidents des quatre Ehpad de Guyane ont été vaccinés.

Le site Infovac rappelle qu'il convient de distinguer les effets indésirables des événements dits « intercurrents » et vous aide à distinguer le vrai du faux en matière d'effets secondaires des vaccins. « Une étude finlandaise est venue répondre très élégamment à la question des manifestations fréquentes survenues au décours des vaccins R.O.R : La quasi-totalité des jumeaux nés en Finlande en 1981-1982 (581 paires) ont été inclus dans une étude en double insu (ni les parents ni les médecins ne connaissant le traitement reçu) : l'un des jumeaux recevait le vaccin, l'autre le solvant sans les virus ; puis le mois suivant celui qui avait reçu le vaccin recevait le solvant et son jumeau le vaccin. Réaliser cette étude avec des jumeaux, permet de comparer des enfants qui vivent exactement dans les mêmes conditions et ont le même risque d'être exposés aux mêmes microbes. Les résultats sont édifiants : l'ensemble des manifestations « indésirables » généralement attribuées aux vaccins étaient présentes presque aussi souvent chez les jumeaux non vaccinés... »

◆ L'Assurance maladie précise la prise en charge du transport vers les centres de vaccination

Hors centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), la Guyane compte trois centres de vaccination à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Dans un contexte de rareté des ressources humaines, cela permet de maximiser le rythme des vaccinations. Pour permettre à tous les patients, y compris les plus éloignés des centres de vaccination, de recevoir leurs injections, la prise charge des transports de personnes vers les centres de vaccination est

autorisée de manière dérogatoire.

Le transport peut être pris en charge dans les conditions suivantes :

- Une prescription médicale doit être établie par le médecin avant le transport lors de la consultation prévacinale ou de toute autre consultation ;
- Le transport aller et retour doit être réalisé en ambulance ou en transport assis professionnalisé en fonction de l'état d'incapacité ou de déficience du patient ;
- Le transport doit concerner un trajet vers le centre de vaccination le plus proche du lieu de prise en charge du patient (domicile ou assimilé).

Cette prise en charge concerne tous les patients, quel que soit leur âge, dans l'incapacité de se déplacer seuls vers un centre de vaccination. Ces patients doivent être éligibles à la vaccination contre le Covid-19 et ne doivent pas présenter de contre-indications à cette vaccination.

Les transports correspondants à ces conditions sont pris en charge à 100 % et en tiers payant. Le code exonération à utiliser dans la facturation est le code exonération 3. Cette prise en charge est prévue jusqu'au 31 mars 2021.

La prescription médicale de transport est établie exclusivement sur support papier. Lors du remplissage par le médecin :

- La rubrique : « Dans quelle situation permettant la prise en charge du transport se trouve le patient ? » ne doit exceptionnellement pas être remplie et doit être barrée ;
- Dans la rubrique : « Quel trajet doit effectuer le patient ? », le médecin doit indiquer en clair « Centre de vaccination » et l'adresse du centre.

Les transports suivants sont remboursables :

- Ambulance ;
- Véhicule sanitaire léger (VSL) ;
- Taxi.

Les transports en commun ou les moyens de transport individuels sont exclus de cette prise en charge exceptionnelle dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19.



Infos

Pour vos patients

► **Quelle est l'efficacité de l'ivermectine contre le Covid-19 ?** [La revue Prescrire](#) fait le point sur les essais menés sur cet antiparasitaire, que ce soit en traitement ou en prévention. Elle note qu'il y a eu « beaucoup d'essais (et) peu de résultats publiés », ni aucune « preuve solide d'efficacité ». « La mortalité des patients a été rapportée dans 5 essais, sans différence statistiquement significative entre les groupes ivermectine et comparateur, malgré des résultats numériques apparemment en faveur de l'ivermectine. »



Infos

Pour vos patients



► Après [la bande dessinée](#) en début d'année, le site SantéBD vient de publier [un poster sur la vaccination contre le Covid-19](#). Bénéfices du vaccin, cibles, gratuité, libre choix, rôle du médecin traitant, réalisation de l'injection, seconde injection... tous les aspects sont abordés de manière simple et illustrée.

Le message du jour

**Vous avez plus de 50 ans ?
En Guyane, vous pouvez vous faire
vacciner !**

Rendez-vous sur le site :
www.sante.fr

La vaccination est un moyen de faire baisser la mortalité et les formes graves liées au virus, de protéger ainsi les Français et notre système de soins et espérer un retour à une vie plus normale.

Centre de vaccination CHC
05 94 39 73 33

Centre de vaccination CHK
05 94 32 72 55

Centre de vaccination CHOG
05 94 34 74 88

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

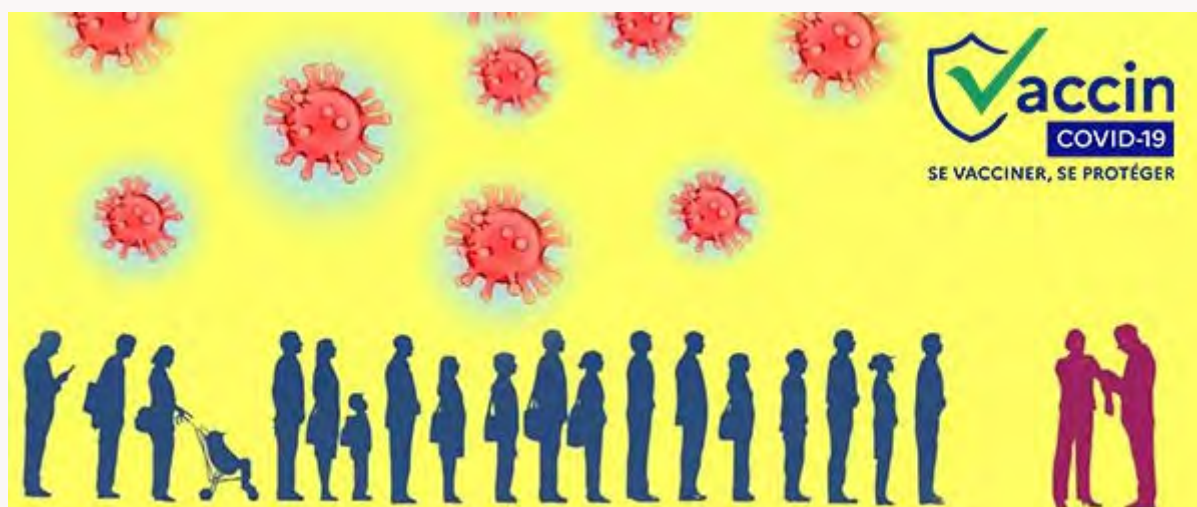
[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Sapeurs-pompiers, ambulanciers, aides à domicile : ces professionnels peuvent aussi se faire vacciner à n'importe quel âge



Si la demande de vaccination des personnes de plus de 50 ans enregistre une forte accélération, celle des professionnels de santé progresse moins vite. De nombreuses professions sont concernées par la levée du critère d'âge pour prendre rendez-vous. Il n'y a donc aucune raison d'attendre pour le faire.

Médecins, infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, pharmaciens, secrétaires médicales... Tous les professionnels du secteur de la santé peuvent se faire vacciner et ce, quel que soit leur âge. Mais ils ne sont pas les seuls professionnels à pouvoir prendre immédiatement rendez-vous. Ambulanciers, sapeurs-pompiers, aides à domicile et bénévoles des associations (Médecins du Monde, Croix-Rouge...) le peuvent également. Dans les établissements de santé, tous les agents bénéficient également de cette priorité, y compris les personnels administratifs ou techniques. Hier soir, 727 professionnels de santé ou considérés comme tels avaient déjà reçu au moins une dose du vaccin Comirnaty.

L'ARS a envoyé plusieurs courriers en ce sens aux professionnels concernés. Gérard Francourt, président de l'Association de transport sanitaire et d'urgence de Guyane (ATSU973), nous confirmait hier soir qu'il avait jusque-là « un doute » sur cette question de l'âge. « Nous avons des jeunes qui travaillent dans nos entreprises. Je vais diffuser l'information à tous mes confrères. » Certains avaient déjà noté cette possibilité et se sont rendus en centre de vaccination.

Des pharmaciens se sont aussi interrogés sur l'ouverture de la vaccination à tous les préparateurs en pharmacie. C'est le cas. Quel que soit leur âge, ces professionnels peuvent prendre rendez-vous. Tout comme peuvent l'être les biologistes médicaux, les professionnels des établissements et services médico-sociaux, les professionnels de l'aide à domicile intervenant chez des personnes âgées ou handicapées...

Une information a également été adressée aux sapeurs-pompiers, via l'état-major interministériel de zone et lors de réunions avec l'ARS. A Saint-Laurent du Maroni, le Dr Mohamed Sakho, responsable du centre de vaccination, a échangé à trois reprises avec les personnels du centre d'incendie et de secours. « Certains savaient qu'ils pouvaient se faire vacciner et montraient de l'intérêt. Mais ces réunions nous ont laissés dubitatifs. Certains n'étaient pas du tout favorables, m'ont demandé tout de suite si j'étais vacciné. Comme l'un d'entre nous ne l'était pas encore, une dame est partie en claquant la porte. D'autres voulaient nous pousser à bout en demandant « Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? » Les plus âgés semblaient moins agressifs. Certains ont même pris rendez-vous immédiatement. »

Ces interrogations ou cette opposition, Catherine Lavielle, aide-soignante à la cellule Covid du Chog, y a également fait face un jour où elle informait sur la vaccination les agents du Chog venus retirer leurs titres restaurants. « J'ai identifié deux freins et deux leviers de motivation. Parmi les plus jeunes, certains ne se sentent absolument pas concernés. D'autres attendent d'avoir plus de recul sur d'éventuels effets indésirables. Je leur suggère d'en parler autour d'eux, notamment s'ils ont des parents ou des voisins âgés. Cela permet de les sensibiliser. Je leur dis également de ne pas trop tarder, pour être protégés quand les variants arriveront. Et sinon, il y a le passeport vaccinal. On ne sait pas si ce sera pour voyager, pour aller au resto... S'il voit le jour, il va enclencher des vaccinations. »

♦ Les professionnels qui peuvent déjà prendre rendez-vous

Peuvent se faire vacciner les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social appartenant aux catégories suivantes :

- l'ensemble des professionnels de santé (*voir liste plus bas*),
- les autres professionnels des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux (les personnels employés par l'établissement et les personnels d'entreprises prestataires exerçant en continu au sein de l'établissement),
- les professionnels des résidences services,
- les professionnels des centres d'hébergement spécialisés pour les personnes atteintes de la Covid-19,
- les professionnels de l'aide à domicile et les salariés du particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables (recevant l'APA ou la PCH),
- les prestataires de services et distributeurs de matériel intervenant au domicile des patients,
- les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
- les personnels composant les équipages des véhicules des entreprises de transport sanitaire,
- les étudiants et élèves en santé au contact des patients,
- les assistants de régulation médicale durant leurs stages en établissement ou en SMUR,
- les professions à "usage de titre" reconnues par diverses lois non codifiées (ostéopathes, chiropracteurs, psychothérapeutes, psychologues),
- les secrétaires médicaux en cabinet de ville et les assistants médicaux.

Les professions de santé :

- Les professions médicales

1. médecin,
2. chirurgien-dentiste ou odontologiste,
3. sage-femme
- Les professions de la pharmacie et de la physique médicale
1. pharmacien,
2. préparateur en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière,
3. physicien médical
- Les auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulancier
1. infirmier de soins généraux ou spécialisé,
2. infirmier ou infirmière en pratique avancée,
3. masseur-kinésithérapeute,
4. pédicure-podologue,
5. ergothérapeute et de psychomotricien,
6. orthophoniste,
7. orthoptiste,
8. manipulateur d'électroradiologie médicale,
9. technicien de laboratoire médical,
10. audioprothésiste,
11. opticien-lunetier,
12. prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées,
13. diététicien,
14. aide-soignant,
15. auxiliaire de puériculture,
16. ambulancier,
17. assistant dentaire.
- Les conseillers en génétique ;
- Les biologistes médicaux.

◆ Professionnels de santé : donnez votre avis sur la vaccination !



En Guyane, le centre d'investigation clinique Antilles-Guyane (CIC, CHC, Inserm 1424) poursuit [son enquête sur l'intention vaccinale de tous les professionnels de santé](#). Il est important que tout le monde s'exprime, y compris les professionnels les moins à l'aise avec le vaccin. Totalement anonyme, son objectif est « de mieux appréhender les besoins d'informations et comprendre leur attitude vis-à-vis de cette vaccination ». Les questions portent sur l'adhésion à la vaccination, la confiance dans le vaccin contre le Covid-19 et l'opinion vis-à-vis des mesures prises par les autorités contre l'épidémie.

En prenant 5 minutes pour y répondre, les professionnels de santé permettront que les réponses soient les plus représentatives possibles de toutes les opinions et de tous les professionnels de santé de Guyane. Ceux qui rencontreraient des difficultés à se connecter à l'enquête peuvent recopier le lien suivant :

<https://www.wepi.org/accounts/6005b6f7bbb08/enquetes//653116389/scripts/connect.php?t=1584672309&s=f>

◆ Pour prendre rendez-vous

Ces derniers jours, vous avez peut-être été destinataire d'un SMS vous invitant à prendre rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche de chez vous. Vous pouvez utiliser le lien fourni dans le message pour le faire. Sinon, il suffit de cliquer sur les liens suivants :

- **Cayenne** : <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/97306-cayenne/centre-de-vaccination---centre-hospitalier-de-cayenne>
- **Kourou** : <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/97310-kourou/centre-de-vaccination---ch-de-kourou>
- **Saint-Laurent** : <https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/97320-saint-laurent-du-maroni/centre-de-vaccination---ch-de-l-ouest-guyanais>



Vaccinations

◆ **1 575** vaccinations en 7 jours, du 23 février au 1er mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination

- 10 mars à Cayenne
- 30 mars à Kourou
- 10 mars à Saint-Laurent du Maroni



Les chiffres pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 82 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 86, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



◆ **84 177** cas cumulés (+1 571 en 1 semaine) et **1 144** décès (+17) dans l'Amapá au 2 mars.

◆ **4 500** cas positifs (+77), **28** décès à Oiapoque



◆ **8 939** cas cumulés (+59 en 1 semaine) au 2 mars.

◆ **16** (-6) patients hospitalisés

◆ **4** (-1) patients en soins intensifs

◆ **172** décès (+2)



◆ La vaccination précisée pour les personnes déjà infectées

La direction générale de la santé a diffusé hier soir des précisions sur la vaccination des personnes déjà infectées au Covid-19. En effet, la Haute Autorité de santé recommande, de manière générale, de n'injecter qu'une dose dans ce cas-là et d'attendre un délai d'au moins trois mois et proche de six mois après l'infection.

- Au moment de la prise de rendez-vous, ces personnes sont invitées à se munir de la preuve de leur résultat positif (PCR, test antigénique, sérologie), sans que cela soit obligatoire.
- Au moment de l'entretien médical préalable à la première injection, la personne est invitée à préciser si elle a déjà été infectée et à présenter son document l'attestant.
- Un rendez-vous de seconde injection doit être pris. Il sera confirmé ou annulé en fonction des situations :
 - Les personnes présentant une immunodépression avérée ou les personnes âgées hébergées en Ehpad ou USLD doivent, après le délai de trois mois, recevoir leurs deux doses ;
 - Les personnes infectées au Sars-CoV-2 dans les jours suivants la première dose (PCR positive) doivent recevoir une seconde dose dans un délai de 3 à 6 mois.

- o Pour les autres personnes déjà infectée, le second rendez-vous annulé manuellement par le centre de vaccination ou le professionnel vaccinateur. Le dossier doit alors être clos dans le système d'information Vaccin Covid. Cette fonctionnalité sera effective au 11 mars. Il faudra alors régulariser les vaccination à une dose effectuée avant cette date.

◆ Septaine : rappeler les règles sur la septaine à l'arrivée, les ASA



Depuis le 30 janvier, les personnes voyageant vers ou depuis la Guyane s'engagent à respecter un isolement de 7 jours à leur arrivée et à effectuer un nouveau test 7 jours après leur arrivée. L'Assurance maladie rappelle que « En tant qu'employeur du secteur privé, de la fonction publique ou organisme de formation, si votre employé ou stagiaire se trouve dans cette situation et ne peut pas télétravailler, vous pouvez demander un arrêt de travail couvrant la période d'isolement jusqu'à obtention du résultat du test. Cette démarche est à

effectuer par vos soins directement sur le téléservice suivant :

<https://declare.ameli.fr/voyageur/conditions>. »

Dans la fonction publique, l'agent peut également être placé en autorisation spéciale d'absence (ASA). Certains employeurs ont néanmoins alerté leurs agents lors des départs en vacances qu'ils devraient rentrer plus tôt en Guyane pour que leur septaine ait été réalisée au moment de la rentrée. Une règle qui a d'ailleurs conduit beaucoup d'entre eux à renoncer à un voyage, et qui ne doit pas inciter les personnes ne l'ayant pas respectée à reprendre le travail dès leur retour.

Pour les autres catégories professionnelles, la démarche peut être réalisée par l'assuré lui-même, sur le même téléservice. Les personnes assurées par la Mutuelle sociale agricole doivent se rendre sur le site <https://www.msa.fr/>

L'arrêt de travail pourra être établi à compter du jour du retour pour une durée de 9 jours maximum intégrant les 7 jours d'isolement et le délai d'obtention du résultat du test.

[Le site internet de l'ARS Guyane revient en détails sur ce dispositif](#) et met à la disposition des voyageurs l'attestation sur l'honneur pour indemnisation des voyageurs en septaine.

◆ L'ANSM publie son sixième point sur les effets indésirables du vaccin Comirnaty



L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a publié son sixième rapport de pharmacovigilance sur les effets indésirables rapportés avec le vaccin Comirnaty, celui utilisé en Guyane. « A partir des données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 27 décembre 2020 au 18 février 2021 et transmises aux deux CRPV rapporteurs (Bordeaux et Marseille), un total de 5 331 cas d'effets indésirables a été analysé, précise l'ANSM. Concernant les cas de décès déclarés, les données actuelles ne permettent pas de conclure qu'ils sont liés à la

vaccination. Un grand nombre de cas de réactogénicité systémique correspondant à des syndromes pseudo-grippaux (fièvre, myalgies, frissons) a été rapporté après la deuxième dose. Ces éléments sont conformes aux observations issues des données des essais cliniques du vaccin Comirnaty. Ils doivent néanmoins conduire à rappeler le caractère plus marqué des effets de réactogénicité suivant la deuxième dose. En revanche, les effets d'hypersensibilité et d'anaphylaxie apparaissent à ce jour peu nombreux à la suite de la deuxième dose. »

◆ Bernard Roehrich nouveau directeur par intérim du CHK



Inspecteur Général des Affaires Sociales (Igas) honoraire, Bernard Roehrich est un habitué des missions en Guyane. En 2016, il a assuré l'administration provisoire du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) avec Pierre Lesteven. L'an dernier, il a exercé comme secrétaire général du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog). Depuis lundi, il assure l'intérim à la direction du centre hospitalier de Cayenne, en remplacement de Sébastien Firroloni, qui a quitté le département.

Infos

Pour votre exercice

► [Le Score de fragilité clinique](#) permet aussi de détecter les risques de décès chez les plus jeunes des patients atteints de Covid-19. Tel est la conclusion de l'étude Comet, réalisé dans onze pays européens auprès de 2 434 patients. Les résultats ont été [publiés dans le Lancet Healthy Longevity](#). Le Score de fragilité clinique classe les personnes en neuf catégories, de 1 (très en forme) à 9 (en phase terminale). Les 2 434 patients suivis ont été séparés en deux groupes : plus de 65 ans et 18-64 ans. Chez les plus âgés, avoir un score entre 6 (modérément fragile) et 9 multiplie par 2,9 le risque de décès durant l'hospitalisation. Chez les plus jeunes, le risque est multiplié par 2,2 en cas de score compris entre 6 et 9. Pour rappel, [Santé publique France a montré qu'en Guyane, l'obésité, le diabète et l'hypertension artérielle sont les principaux facteurs de risque d'aggravation du Covid-19](#).

Infos

Pour vos patients

► **Vos patients hésitent à se faire vacciner ou à faire vacciner un proche dont ils sont la personne de confiance ou le représentant légal ? Leurs questions sont légitimes.** La Haute Autorité de santé (HAS) a édité un document destiné à accompagner la réflexion de vos patients et à les aider à prendre une décision avec leur médecin ou celui de leur proche. Il ne remplace pas une consultation médicale. Ces informations sont complémentaires d'un [document d'aide à la prise de décision partagée](#) conçu par le Collège national des généralistes enseignants (CNGE) que le médecin traitant pourra utiliser au cours de votre consultation.

[Un document](#) rappelle de manière simple quels sont les risques de développer une forme grave de Covid-19, quelles sont les personnes à risques, quels sont les objectifs des vaccins et les techniques utilisées. Il fait le point sur les questions qui restent en suspens et sur les précautions que doivent prendre certaines personnes avant de se faire vacciner. Par rapport au document de la HAS, il convient toutefois de rappeler à vos patients qu'en Guyane, seul le vaccin Pfizer est utilisé.

Le message du jour

3 centres de vaccination en Guyane



CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE
CENTRE HOSPITALIER DE KOUROU
CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST GUYANAIS

Prise de rendez-vous sur sante.fr



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Vaccination anti-Covid en pharmacie : en Guyane aussi

*Jean-marie Decollas, pharmacien à Sinnamary,
Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS
et Michel-Ange Jérémie, maire de la commune*



Dans les prochaines semaines, il sera possible de recevoir son injection dans les officines. Ce déploiement permettra d'assurer les secondes injections aux habitants de Sinnamary ayant reçu une première dose. Cette plus grande proximité sera aussi de nature à renforcer les confiances des personnes hésitant à se faire vacciner.

Aujourd'hui, il est possible de se faire vacciner dans les trois centres de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, ainsi que dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) des communes de l'intérieur. [Les personnes ne pouvant pas se déplacer seules vers les centres](#)



bénéficient d'une prise en charge à 100 % de leur transport par l'Assurance maladie, que ce soit en ambulance, en VSL ou en taxi. Dans les prochaines semaines, il sera également possible de recevoir ses deux injections dans les pharmacies d'officine. Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, l'a annoncé à François Ringuet, président de l'Association des maires de Guyane,

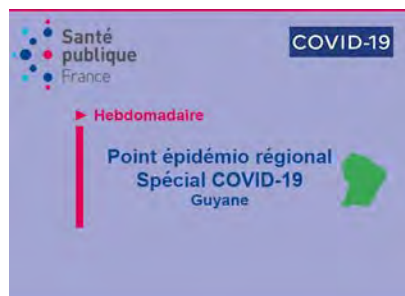
mercredi. « Nous allons essayer de privilégier les moyens locaux car c'est très important pour la confiance de la population », a-t-elle souligné au micro de [Guyane la 1ère](#).

« Un certain nombre de pharmaciens seraient volontaires pour vacciner, souligne le Dr Fabien Sublet, pharmacien à Matoury. Il reste à connaître l'ensemble des pharmaciens qui le souhaitent sur le territoire, afin que l'on puisse démarrer le plus vite possible. Les pharmaciens sont habitués à vacciner contre la grippe. Le principal risque, c'est le choc anaphylactique. Mais la présence d'Anapen est déjà obligatoire dans les pharmacies vaccinant contre la grippe. »

Jean-Marie Decollas, pharmacien à Sinnamary, a d'ores et déjà confirmé son accord, mercredi, à l'issue d'une rencontre avec Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, en présence du Dr Serge Caut, médecin libéral à Sinnamary, et du maire Michel-Ange Jérémie. La mairie a donné son accord pour lui apporter un soutien administratif afin d'effectuer les saisies informatiques. Cela permettra de garantir les deuxièmes injections d'habitants de la commune, prévues les 12 et 19 mars, soit à la pharmacie, soit au centre de santé situé dans les locaux de la PMI. De prochaines premières injections seront possibles à Sinnamary, soit en pharmacie, soit dans le centre de santé si des médecins de la PMI son volontaires pour apporter un appui.

Des discussions sont en cours entre l'ARS, les pharmaciens l'hôpital de Cayenne qui réceptionnent et conservent les doses, et le grossiste-répartiteur SPG. Celui-ci recenserait chaque semaine les besoins des pharmacies, se procurerait les doses auprès de la pharmacie d'usage intérieur du CHC puis les livrerait aux pharmacies concernées. Par ailleurs, une réflexion est engagée sur l'utilisation d'un véhicule de la Croix-Rouge, déjà équipé pour la vaccination, et du bus médico-social des PEEP, déjà utilisé pour le dépistage dans les communes de l'ouest, pour vacciner, notamment à Iracoubo.

Point epidemio hedomadaire



◆ La circulation du virus reste au plus bas

La tendance épidémique est actuellement stable en Guyane et traduit un niveau de circulation du virus relativement faible sur le territoire, note Santé publique France, dans son [point épidémiologique consacré au Covid-19, qui paraît aujourd'hui](#). La semaine dernière en moyenne 12 cas ont été confirmés chaque jour comme la semaine précédente. L'incidence s'élève à 29 cas pour 100 000 habitants et le taux de positivité de 2,4

%. Le taux de dépistage a augmenté après une baisse dont une partie peut être attribuée à la période des jours gras et des vacances scolaires.

Les nouvelles hospitalisations et admissions en réanimation sont restées stables également la semaine dernière avec 10 nouvelles hospitalisations dont 1 en réanimation. Deux nouveaux décès sont à déplorer cette semaine.



Vaccinations

◆ **1 781** vaccinations en 7 jours, du 25 février au 3 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 15 mars à [Cayenne](#)
- 6 avril à [Kourou](#)
- 12 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 83 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 87, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **84 808** cas cumulés (+1 746 en 1 semaine) et **1 152** décès (+17) dans l'Amapá au 4 mars.
- ◆ **4 515** cas positifs (+76), **28** décès à Oiapoque



- ◆ **8 959** cas cumulés (+58 en 1 semaine) au 4 mars.
- ◆ **7** (-13) patients hospitalisés
- ◆ **3** (-2) patients en soins intensifs
- ◆ **175** décès (+5)

◆ Trois jours de vaccination la semaine prochaine à Cacao

Une importante opération de vaccination contre le Covid-19 aura lieu mardi, mercredi et jeudi au Centre Délocalisé de Prévention et de Soins (CDPS) de Cacao, sur la commune de Roura. Hier, déjà 120 habitants du village avaient pris rendez-vous et les inscriptions se poursuivaient. De nombreux professionnels de santé du Centre Hospitalier de Cayenne sont mobilisés sur cette opération d'ampleur, afin de renforcer leurs collègues du CDPS.

◆ L'ARS Guyane livre du matériel au Suriname

La solidarité transfrontalière joue à plein, ces jours-ci. Mercredi, Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, s'est rendue à Paramaribo pour la livraison de masques, de tests antigéniques et de respirateurs au ministère surinamais des Affaires étrangères. Elle était accompagnée par Benoît Van Gastel, délégué territorial de l'ARS à Saint-Laurent du Maroni, de Marie-Chantal Toupouti,



quatrième adjointe au maire de Saint-Laurent du Maroni, et d'Antoine Joly, ambassadeur de France au Suriname.

Au total, le Suriname recevra 3 500 masques chirurgicaux, 400 masques FFP2, 400 surblouses, 50 tabliers, 5 000 gants vinyle, 800 tests antigéniques, 500 lunettes et 5 respirateurs par l'ARS, ainsi que des masques offerts par la mairie de Saint-Laurent du Maroni. La visite a

donné l'occasion d'un entretien avec le ministre surinamais de la Santé, au cours duquel ont été évoqués la stratégie vaccinale des deux territoires, la surveillance des variants et le projet de CHU de Guyane.

◆ Une thèse sur la résistance aux antipaludiques



Hier matin, Luana Mathieu a soutenu avec succès sa thèse de science de la vie et de la santé à l'Université de Guyane. Son sujet traite de la résistance des parasites aux artémisinines, dont les dérivés sont utilisés pour traiter *Plasmodium falciparum* (en association avec la luméfantine). Des parasites porteurs d'une mutation leur conférant la résistance aux artémisinines ont été détectés au Guyana, au cours de la dernière décennie.

Luana Mathieu a planché sur ce sujet pendant cinq années passées au laboratoire de parasitologie de l'Institut Pasteur de Guyane, aux côtés du Pr Magalie Pierre-Demar et du Dr Lise Musset. Pour l'heure, cette mutation ne semble pas s'être dispersée dans le reste du bassin amazonien. Ses travaux suggèrent toutefois de continuer de surveiller le risque de développement de cette résistance et de sensibiliser au risque de n'utiliser que l'artémisinine en automédication.

Points de situation officiels

► **Le Premier ministre Jean Castex et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé,** ont tenu une conférence de presse, hier. Retrouvez leur intervention [ici](#).

Infos

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

accin
COVID-19
SI VACCINER, SE PROTÉGER

Santé publique
France

VACCINATION COVID-19

Repères pour votre pratique
Professionnels de santé

La circulation du virus Sars-COV2 reste encore très active, avec des taux d'incidence

@ Edition web : 1^{er} février 2021

Pour votre exercice

► Santé publique France met à disposition des professionnels de santé un nouveau Repère pour votre pratique sur la vaccination contre le Covid-19.

Les professionnels de santé sont des acteurs primordiaux dans la vaccination

contre le Covid-19 et ont un rôle pivot dans la transmission de l'information auprès des patients. Dans leur pratique, ils sont à la fois confrontés à leurs propres interrogations mais également à celles de leurs patients. Afin de les accompagner au mieux, Santé publique France met à leur disposition de nouveaux documents en soutien du dialogue avec leurs patients et de leur pratique. [Le dépliant de la collection Repères pour votre pratique, consacré à la vaccination contre le Covid-19](#) a vocation à répondre aux questions que les professionnels de santé pourraient se poser et à celles de leurs patients. Il traite à la fois des aspects généraux de la vaccination contre le Covid-19 mais également de questions plus pratiques.

Ce document appelle quelques précisions s'agissant de la Guyane. Sur le territoire, seul le vaccin à ARN messenger Comirnaty (Pfizer/BioNTech) est utilisé. Les catégories de personnes pouvant déjà se faire vacciner sont plus nombreuses que sur le reste du territoire nationale (toutes les personnes de plus de 50 ans, de nombreuses professions sans critère d'âge, les patients souffrant d'au moins deux des trois comorbidités suivantes : obésité, diabète, hypertension artérielle...). La liste complète est disponible sur [le site de l'ARS Guyane](#).

Infos

Pour vos patients

► Vos patients hésitent à se faire vacciner ?

Plusieurs vidéos peuvent les aider à comprendre comment ont été conçus les vaccins contre le Covid-19, comment ils fonctionnent et quels sont leurs effets indésirables.

- Une vidéo de l'ANSM sur [les trois étapes majeures de fabrication d'un vaccin](#) (2').
- Une vidéo de Quoi dans mon assiette sur [le fonctionnement des vaccins](#) (10').
- Une vidéo de l'école polytechnique sur [les vaccins à ARN messenger](#) (5').
- Une vidéo d'un professeur de Sciences de la vie et de la Terre sur [les vaccins à ARN](#) (12').

Le message du jour

**Vous avez plus de 50 ans ?
VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

3 centres de vaccination

GRATUIT

INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR

**JE ME PROTÈGE
JE ME VACCINE**

ars Agence Régionale de Santé Guyane

vaccin COVID-19 SE VACCINER, SE PROTÉGER

CHC Cayenne 0594 39 73 33

CHK Kourou 0594 32 72 53

CHOG St Laurent 0594 34 74 88

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N°159 | 8 mars 2021



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

L'Institut Pasteur lance une enquête pour comprendre et suivre les intentions vaccinales de la population guyanaise



Dans le cadre de [l'enquête Cap-Covid-Guyane](#), l'Institut Pasteur va étudier la motivation des Guyanais par rapport à la vaccination contre le Covid-19, leur opinion sur le vaccin, leur réticence ou leur souhait de se faire vacciner, leur confiance dans les décisions prises pour protéger la population. Le questionnaire est ouvert en ligne à toute personne de plus de 18 ans. La première vague de l'enquête se tient jusqu'au 21 mars. D'autres vagues seront ensuite ouverte pour comprendre l'évolution des opinions dans le temps.

« Faites-vous confiance au gouvernement pour lutter contre la COVID-19 ? », « Avez-vous l'intention de vous faire vacciner à un moment ou à un autre ? », « Pensez-vous que le vaccin

contre la COVID-19 soit efficace ? », « Pour quelles raisons, n'êtes-vous pas prêt à vous faire vacciner contre la COVID-19 ? » Voici quelques-unes des questions posées dans le cadre de [l'enquête Cap-Covid-Guyane](#), que l'Institut Pasteur lance aujourd'hui sur le territoire.

Cette enquête vise à « comprendre et suivre les intentions vaccinales de la population guyanaise ». « Face à l'épidémie de Covid-19, différentes mesures gouvernementales (port du masque obligatoire, distanciation physique, couvre-feu, confinement, ...) ont été mises en place pour limiter la propagation du virus et éviter que les structures de santé ne soient saturées. Actuellement, les autorités mondiales de santé font de la campagne de vaccination une priorité majeure pour mettre fin à la pandémie. Malgré tout, le succès de cette stratégie repose sur l'acceptabilité de la vaccination par la population. Plusieurs experts ont déjà mis en garde contre une baisse mondiale de la confiance du public dans la vaccination et l'augmentation des hésitations vaccinales au cours des dernières années, en particulier en Europe et en France », explique-t-on à l'Institut Pasteur.

Le but est désormais de bien étudier l'opinion de la population en Guyane, alors que la campagne de vaccination n'en est encore qu'à ses débuts. Les hésitations sont-elles les mêmes et si oui, quelles en sont les raisons. L'unité de recherche en épidémiologie de l'Institut Pasteur de Guyane cherche à comprendre et à suivre les intentions vaccinales de la population guyanaise en mettant en place cette enquête. Grâce aux réponses, « il sera possible de mieux comprendre ce que pense la population, ses motivations ou encore les raisons de ses hésitations vis-à-vis du vaccin. Les informations recueillies auprès de la population permettront d'étudier les déterminants des intentions vaccinales et de fournir aux autorités de santé des informations utiles pour optimiser les stratégies de prévention et d'information en cette période particulière. »

Plusieurs vagues d'enquête seront réalisées afin de suivre l'évolution des intentions vaccinales. Toutes les personnes âgées de plus de 18 ans et résidant en Guyane pourront participer en répondant à un questionnaire en ligne accessible sur [le site de l'Institut Pasteur de la Guyane](#) et directement sur [la page consacrée à l'enquête](#). La première vague, débutée hier, se tient jusqu'au 21 mars.

♦ Vaccination contre le Covid-19 et décès : pas de lien démontré entre les deux



En Guyane, le centre d'investigation clinique Antilles-Guyane (CIC, CHC, Inserm 1424) poursuit [son enquête sur l'intention vaccinale de tous les professionnels de santé](#), jusqu'à lundi prochain. Il est important que tout le monde s'exprime, y compris les professionnels les moins à l'aise avec le vaccin. Totalement anonyme, son objectif est « de mieux appréhender les besoins d'informations et comprendre leur attitude vis-à-vis de cette vaccination ». Les questions portent sur l'adhésion à la vaccination, la confiance dans le vaccin contre le Covid-19 et l'opinion vis-à-vis des mesures prises par les autorités contre l'épidémie.

En prenant 5 minutes pour y répondre, les professionnels de santé permettront que les réponses soient les plus représentatives possibles de toutes les opinions et de tous les professionnels de santé de Guyane. Ceux qui rencontreraient des difficultés à se connecter à l'enquête peuvent recopier le lien suivant :

<https://www.wepi.org/accounts/6005b6f7bbb08/enquetes//653116389/scripts/connect.php?t=1584672309&s=f>



Vaccinations

♦ **1 784** vaccinations en 7 jours, du 28 février au 6 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination



(cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous)

- 12 mars à [Cayenne](#)
- 26 mars à [Kourou](#)
- 16 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)

- ◆ **16 693** cas cumulés (+66 en une semaine) le 5 mars
- ◆ **11** patients (-2) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **5** patients (-2) en réanimation
- ◆ **87** décès (+1) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **85 578** cas cumulés (+1915 en une semaine) et **1 156** décès (+16) dans l'Amapá au 7 mars.
- ◆ **4 530** cas positifs (+42 en une semaine) et **28** décès à Oiapoque.



- ◆ **8 977** cas cumulés (+48 en une semaine) au 7 mars.
- ◆ **6** patients (-15) hospitalisés
- ◆ **2** patients (-4) en soins intensifs
- ◆ **175** décès (+3)

EN BREF

◆ Le centre de vaccination de Kourou ouvert le vendredi

A partir de cette semaine, [le centre de vaccination de Kourou](#) sera ouvert le vendredi matin. Deux lignes de vaccination accueilleront les personnes désireuses de recevoir leurs doses de vaccin : l'une de 8h30 à 10h30, l'autre de 8h30 à 11h30.

◆ Mesures pour les passagers arrivant des Antilles

L'évolution de la situation épidémiologique aux Antilles (lire ci-dessous) amène à renforcer les mesures pour les passagers arrivant de ces territoires. Pour les personnes effectuant un trajet aérien entre les Antilles et la Guyane, s'appliquent :

- Le maintien de la présentation d'un test PCR négatif de moins de 72 h à l'embarquement.
- Le durcissement du contrôle des motifs impérieux au départ de la Guyane. En cas de fraude, le passager s'expose à une verbalisation ainsi qu'à l'établissement d'une procédure pour usage de faux.
- La septaine (auto-isolement volontaire) pour tous les arrivants en Guyane en provenance des Antilles. En cas de non-respect de la septaine, le passager vecteur d'une contamination engage sa responsabilité pénale.
- Un test PCR doit être effectué en sortie de septaine.

◆ « Votre vaccination est un gage de protection »

Vendredi, Olivier Véran a adressé [un courrier à tous les soignants](#). Le ministre des Solidarités et de la Santé les encourage à se faire vacciner « rapidement » contre le Covid-19. Ce courrier part du constat que la proportion de soignants vaccinés est « encourageante mais progresse trop

peu ». En Guyane, 825 professionnels de santé s'étaient déjà protégés en recevant au moins leur première dose. [La vaccination est ouverte, quel que soit leur âge, aux près de 4 000 soignants du territoire mais aussi à de nombreux autres professionnels](#) : sapeurs-pompiers, ambulanciers, secrétaires médicaux, aides à domicile... Comme toutes les personnes vaccinées en Guyane, ils reçoivent deux doses du vaccin Comirnaty (Pfizer/BioNTech), qui a fait la preuve de son efficacité et de sa sécurité.

« Votre vaccination est un gage de protection, écrit le ministre. Protection pour vous qui côtoyez au quotidien des malades, et notamment des malades du Covid qui peuvent être contaminants. C'est également une protection pour vos patients et pour la collectivité (...) Si vous n'êtes pas vaccinés, faites-le rapidement. Il en va de notre sécurité collective, et de la capacité de notre système de santé à tenir. »

♦ Se faire vacciner « relève du devoir déontologique » des soignants, soulignent les Ordres nationaux des professions de santé

Les ordres nationaux des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes, des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes et des pédicures-podologues encouragent également les professionnels de santé à se faire vacciner contre le Covid-19. [Dans une tribune publiée hier dans le Journal du Dimanche](#), ils rappellent que les soignants « sont aussi les plus exposés au virus, tout en étant au contact des populations les plus fragiles. C'est pourquoi, aujourd'hui, les ordres des professions de santé appellent d'une seule voix l'ensemble des soignants à se faire vacciner. A la fois parce que cela relève de leur devoir déontologique, protéger leurs patients en toutes circonstances, et parce qu'il est impératif qu'ils puissent eux-mêmes se protéger contre le virus, ainsi que leurs proches, et freiner la propagation de l'épidémie. »

♦ 20 % de variants anglais en Guadeloupe

L'épidémie de Covid-19 repart à la hausse, en Guadeloupe, notamment sous l'effet du variant anglais. Au cours de la dernière semaine de février, le taux de positivité a atteint 8,8 % et l'incidence hebdomadaire 81,72 cas pour 100 000 habitants. Un cas sur cinq était issu du variant anglais. En conséquence, [les mesures de freinage ont été renforcées, vendredi](#). Un couvre-feu s'applique de 22 heures à 5 heures et de nombreux établissements sont fermés au public.

Infos

Pour vos patients

► **Pharmaciens et sages-femmes peuvent prescrire le vaccin contre le Covid-19.** Un décret publié vendredi au [Journal officiel](#) autorise les pharmaciens et les sages-femmes à prescrire la vaccination contre le Covid-19. Les sages-femmes peuvent le prescrire « aux femmes et à l'entourage de la femme enceinte et de l'enfant pendant la période postnatale, à l'exception des personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ou ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection ». Les pharmaciens peuvent le faire pour « toute personne, à l'exception des femmes enceintes, des personnes présentant un trouble de l'hémostase et des personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ou ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection ».

Les infirmiers peuvent par ailleurs « administrer les vaccins à toute personne, à l'exception des personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ou ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection, sous réserve qu'un médecin puisse intervenir à tout moment ».



Pour vos patients

► Deux webinaires pour répondre aux questions de vos patients sur les vaccins.

onctionnement d'un vaccin, classification, rôle des adjuvants, fabrication et contrôle, développement et suivi... Le Pr Daniel Floret (Université Claude Bernard, Lyon1), vice-président de la commission technique des vaccinations à la Haute Autorité de santé, a répondu en direct aux questions des internautes à l'occasion d'un [webinaire sur la fabrication des vaccins](#), proposé par le Comité régional d'éducation pour la santé et l'Agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 11 décembre 2020. [Un second webinaire, réalisé le 4 février, porte plus spécifiquement sur la vaccination contre le Covid-19.](#)

Le message du jour



The poster features logos for the République Française, ARS (Agence Régionale de Santé), and Vaccin COVID-19. The central text is in French, encouraging people aged 50 and over to get vaccinated. It provides the website www.sante.fr and lists three vaccination centers with their phone numbers: CHC (05 94 39 73 33), CHK (05 94 32 72 55), and CHOG (05 94 34 74 88). A small illustration shows a person in traditional Guyanese attire.

**Vous avez plus de 50 ans ?
En Guyane, vous pouvez vous faire vacciner !**

Rendez-vous sur le site :
www.sante.fr

La vaccination est un moyen de faire baisser la mortalité et les formes graves liées au virus, de protéger ainsi les Français et notre système de soins et espérer un retour à une vie plus normale.

Centre de vaccination CHC
05 94 39 73 33

Centre de vaccination CHK
05 94 32 72 55

Centre de vaccination CHOG
05 94 34 74 88

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

120 personnes vaccinées en trois jours à Cacao



De nombreux habitants du village ont exprimé leur souhait de se faire vacciner, suite à une réunion d'information avec les professionnels de santé. Une cinquantaine d'entre eux, parmi les plus âgés et ceux présentant des comorbidités, ont reçu leur première dose de vaccin, hier. La vaccination se poursuit aujourd'hui et demain.

Dans l'entrée du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) de Cacao, sur la commune de Roura, tout le monde attend patiemment son tour, en ce mardi après-midi. Tout juste entend-on



les clameurs des collégiens voisins, lancés dans une partie de foot endiablée. A l'intérieur du CDPS, tout est beaucoup plus calme. Chacun est venu avec sa carte vitale, son carnet de vaccination et une pièce d'identité. Le personnel soignant du centre est engagé, depuis hier, dans la vaccination contre le Covid-19. En trois jours, 120 habitants du village auront reçu leur première dose de vaccin. Les secondes seront administrées à partir du 6 avril.

Tout a commencé en février. « Beaucoup d'habitants du village nous posaient des questions sur le vaccin, se souvient Malika Miquel, infirmière du CDPS de Cacao depuis vingt-huit ans. Comme nous avons un groupe WhatsApp du village, j'ai invité les habitants à venir poser leurs questions. » Pendant deux heures, les professionnels de santé se retrouvent face à une cinquantaine d'habitants qui leur font part de leurs

interrogations, de leurs craintes, de leurs doutes mais aussi pour certains de leur envie de se faire vacciner. A la fin de la réunion, une large partie de l'auditoire se montre intéressée pour être vaccinée. Il lui est proposé de venir s'inscrire au centre de santé. Dès le lendemain, une cinquantaine de personnes se présentent pour un rendez-vous.

Le rythme des inscriptions ne faiblit pas. Ils sont 120 à demander à recevoir leur vaccin. Un effectif élevé, qui permet d'envisager une opération en dehors d'un centre de vaccination. Malika Miquel et Ge Moua, aide-soignante depuis trente-trois ans au CDPS, ont l'avantage de connaître tous les habitants. Inscriptions, allergies, antécédents, carnets de vaccination, jour et heure de rendez-vous : tout est vérifié, enregistré, ce qui rend l'opération efficace. Hier matin, le Dr Vignier, qui suit les opérations de vaccination pour les centres de santé, et Estelle Jacoud, infirmière de la coordination des CDPS, ont apporté les doses depuis la pharmacie de l'hôpital de Cayenne. Malika Miquel, Ge Moua et le Dr Nathalie Bonnavé, médecin du CDPS depuis un mois, étaient sur le pont, pour vacciner une cinquantaine d'habitants, au rythme de six par heure. Ainsi, grâce à la mobilisation des acteurs locaux, la tenue de l'opération pendant ces trois jours n'empêche pas le centre de vaccination de Cayenne de fonctionner normalement en parallèle.

« Le village a été peu touché par le Covid. Il y a donc un vrai bénéfice à vacciner, constate le Dr Vignier. Dès le départ, Malika Miquel nous avait alertés qu'il y aurait de la demande. Dans les autres CDPS, nous faisons face à davantage de réticence. Mais les lignes bougent, à Maripasoula, à Saint-Georges. » Dans cette commune, où les soignants du CDPS vaccinent deux fois par semaine, une centaine d'habitants a d'ores et déjà reçu au moins une dose. Une opération d'envergure est prévue les 20 et 21 mars.

« Un certain nombre de pharmaciens seraient volontaires pour vacciner, souligne le Dr Fabien Sublet, pharmacien à Matoury. Il reste à connaître l'ensemble des pharmaciens qui le souhaitent sur le territoire, afin que l'on puisse démarrer le plus vite possible. Les pharmaciens sont habitués à vacciner contre la grippe. Le principal risque, c'est le choc anaphylactique. Mais la présence d'Anapen est déjà obligatoire dans les pharmacies vaccinant contre la grippe. »

Jean-Marie Decollas, pharmacien à Sinnamary, a d'ores et déjà confirmé son accord, mercredi, à l'issue d'une rencontre avec Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, en présence du Dr Serge Caut, médecin libéral à Sinnamary, et du maire Michel-Ange Jérémie. La mairie a donné son accord pour lui apporter un soutien administratif afin d'effectuer les saisies informatiques. Cela permettra de garantir les deuxième injections d'habitants de la commune, prévues les 12 et 19 mars, soit à la pharmacie, soit au centre de santé situé dans les locaux de la PMI. De prochaines premières injections seront possibles à Sinnamary, soit en pharmacie, soit dans le centre de santé si des médecins de la PMI son volontaires pour apporter un appui.

Des discussions sont en cours entre l'ARS, les pharmaciens l'hôpital de Cayenne qui réceptionnent et conservent les doses, et le grossiste-répartiteur SPG. Celui-ci recenserait chaque semaine les besoins des pharmacies, se procurerait les doses auprès de la pharmacie d'usage

intérieur du CHC puis les livrerait aux pharmacies concernées. Par ailleurs, une réflexion est engagée sur l'utilisation d'un véhicule de la Croix-Rouge, déjà équipé pour la vaccination, et du bus médico-social des PEEP, déjà utilisé pour le dépistage dans les communes de l'ouest, pour vacciner, notamment à Iracoubo.



CHIFFRES

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

◆ **1 728** vaccinations en 7 jours, du 2 au 8 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 20 mars à **Cayenne**
- 2 avril à **Kourou**
- 17 mars à **Saint-Laurent du Maroni**



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 83 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 87, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **86 346** cas cumulés (+2 169 en 1 semaine) et **1 164** décès (+20) dans l'Amapá au 9 mars.
- ◆ **4 554** cas positifs (+54), **28** décès à Oiapoque



- ◆ **8 985** cas cumulés (+46 en 1 semaine) au 9 mars.
- ◆ **8 (-8)** patients hospitalisés
- ◆ **2 (-2)** patients en soins intensifs
- ◆ **175**décès (+3)

EN BREF

◆ Les Ehpad réfléchissent à un allègement des mesures pour leurs résidents



Grâce à la rigueur des personnels des quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), la Guyane n'a pas déploré de clusters dans ces structures. Mais alors que la circulation est au plus bas et que la vaccination offre la meilleure protection possible contre le virus, il est nécessaire de réfléchir à un allègement des mesures, afin de permettre aux résidents de sortir davantage ou de voir plus régulièrement leur famille. Les établissements ont entamé une réflexion sur le sujet. Hier, ils ont échangé avec le Dr Joao Simoes, médecin de santé publique à la direction de l'autonomie de l'ARS.

A l'Ehpad Saint-Paul, des résidents valides ayant reçu leurs deux doses de vaccin sortent à nouveau. L'une d'elles a même repris son activité de gymnastique dans une structure extérieure à l'Ehpad. L'établissement a également envoyé un courrier aux familles et a prévu de rencontrer, dans les prochains jours, celles qui refusent la vaccination pour leur parent.

A l'Ehpad Edmond-Lama (centre hospitalier de Cayenne), des discussions auront lieu la semaine prochaine entre les responsables de l'établissement, un infectiologue, l'équipe d'hygiène et le médecin responsable des soins palliatifs. Des discussions similaires sont également programmées à l'Ehpad Ebène. Le personnel a d'ores et déjà augmenté le nombre de visites chaque jour et a facilité les visites dans les chambres. Tous ces allègements ne sont possibles qu'à condition d'insister sur le nécessaire respect des gestes barrières. Ils doivent également s'accompagner d'une plus grande vaccination des professionnels de santé, afin de protéger les résidents, particulièrement vulnérables face au Covid-19.

Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative française, estime lui aussi qu'un allègement des mesures est nécessaires désormais. Saisi par les enfants d'une résidente, le juge des référés juge que l'interdiction totale de sortie est disproportionnée, car la majorité des résidents ont été vaccinés et la vaccination a démontré ses effets positifs. « Les mesures adéquates peuvent donc être prises au cas par cas par les directeurs d'établissement », souligne [la juridiction](#).

◆ L'Institut Pasteur débute le séquençage



L'Institut Pasteur de Guyane a débuté ses travaux de séquençage des échantillons positifs au Covid-19 lundi, après avoir connu des difficultés à se procurer des réactifs la semaine dernière. Sept échantillons ont ainsi été analysés pour le premier jour. L'un d'eux s'est révélé être le variant préoccupant P.2, dit « brésilien » ou « de Manaus ». Le Min-Ion, utilisé par l'Institut Pasteur, lui permettra de séquencer une dizaine d'échantillons par jour.

◆ Plusieurs opérations de dépistage ces jours-ci



- Stany Coppet tourne actuellement 973, un court-métrage, à Cayenne et Roura. Aujourd'hui, le Covid Truck se rendra sur le lieu du tournage afin de proposer un test antigénique à tous les participants – acteurs, cadres, techniciens... Certains acteurs devant reprendre l'avion vendredi, ils pourront effectuer leur test RT-PCR nécessaire avant de prendre l'avion.

- Aujourd'hui toujours, un nouveau dépistage est proposé, de 12 heures à 14 heures, sur le campus universitaire de Troubiran, à Cayenne. Les précédentes opérations de ce genre avaient permis de tester une cinquantaine d'étudiants. Demain, les associations Médecins du Monde, Tangram et Daac proposeront un dépistage à la cité Arc-en-Ciel, de Rémire-Montjoly. Le même jour, le Covid Truck se rendra sur un concert de Mi-Carême.

◆ Pour l'Académie nationale de médecine, « la vaccination des soignants contre la Covid-19 doit devenir obligatoire »



Dans un communiqué, l'académie estime que « face à un risque infectieux majeur menaçant la collectivité et contre lequel on dispose de vaccins efficaces, le principe d'une obligation vaccinale doit être envisagé, en particulier pour certaines catégories professionnelles et même si la disponibilité des vaccins est encore actuellement limitée. L'Académie nationale de médecine s'est prononcée à plusieurs reprises pour le maintien de ce principe quand la vaccination s'impose comme le seul moyen d'assurer une réelle protection de la population, notamment dans les collectivités (crèches, écoles, établissements d'hébergement), pour les professions exposées, les voyageurs, les migrants, et lors des épidémies. La pandémie de Covid-19, qui représente la crise sanitaire et économique la plus grave depuis la seconde guerre mondiale, réunit tous les critères pour l'instauration d'une vaccination obligatoire. La population des soignants est à l'origine de 34% des cas groupés d'infections nosocomiales à SARS-CoV-2. Pour cette raison, la vaccination contre la Covid-19 est immédiatement accessible pour les professionnels de santé. Afin de protéger leur santé et celle des patients dont ils ont la charge, ils constituent une catégorie légitimement prioritaire dans l'accès au vaccin. Pourtant, en dépit de cette facilité, les taux de couverture vaccinale chez les médecins, les infirmières, les aides-soignants et les professionnels exerçant dans les EHPADs restent notoirement insuffisants, comparables à ceux relevés contre la grippe. »

Points de situation officiels

- **Le Premier ministre Jean Castex** a annoncé hier un investissement de 19 milliards d'euros dans les établissements de santé. Sur ces 19 milliards, 14,5 seront délégués aux ARS, dont 138 millions pour la Guyane.

Infos

Pour votre exercice

- Les autorités de santé écossaises ont publié les premières données sur l'impact de la vaccination parmi la population. Leur étude est menée à l'échelle des 5,4 millions d'habitants du territoire. Entre le 8 décembre et le 21 février, 1,14 million de vaccins ont été administrés et 21 % de la population est protégée. Quatre semaines après l'administration de la première dose, le

risque d'hospitalisation pour Covid-19 avait chuté de 85 % (Pfizer) et 94 % (AstraZeneca). Chez les plus de 80 ans, la réduction de ce risque est de 81 %.

Infos

	Vous hésitez le plus, dans ce cas-ci :	Vous hésitez de la part des autres dans ce cas-ci :
Difficulté pour votre santé	Vous avez moins de risque d'être malade que les personnes non vaccinées	
Risques pour votre santé	Vous commencez à être protégé deux à trois semaines après le vaccin, la protection maximale sera obtenue après la 2 ^e dose du vaccin Vous pouvez avoir des effets indésirables de vaccin (douleur à la projection de la zone vaccinale par exemple, maux de tête pendant 2-3 jours) Les événements indésirables graves liés au vaccin sont très rares.	Vous n'êtes pas protégé contre la maladie que par les autres vaccins. Selon votre âge et votre état de santé, les risques de former grave de Covid-19 peuvent être importants.
Vos souhaits / Vos préférences	Je dois tout ce qui est possible pour éviter d'avoir la Covid-19 Je suis inquiet concernant les risques, surtout liés à la maladie Je ne peux pas me permettre de manquer le travail ou mes études Mes proches peuvent venir me voir sans crainte que je sois hospitalisé J'ai confiance dans les recherches scientifiques et les décisions de santé publique en France	Je ne suis pas inquiet d'avoir la Covid-19 ou de faire une forme grave Je suis inquiet sur les risques liés au vaccin, de fait des incertitudes à moyen et long terme Je n'ai pas de contraintes professionnelles, familiales ou sociales qui m'exposent à la contamination Si je suis assailli ou si je ne suis pas accompagné sur un vieillesse, sollicite un professionnel Je pense que le respect des gestes barrières suffit à me protéger et protéger mes proches. Personne dans mon entourage n'est une personne à risque de développer une forme grave. J'ai des choses que ce que j'aimerais dire sur les vaccins
	Mes autres raisons importantes :	Mes autres raisons importantes :
En pratique Ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de la pandémie et en plus que le gouvernement pour la campagne de vaccination	Vous pouvez dans un premier temps consulter votre médecin qui vous aidera à vérifier si vous êtes éligible à la vaccination. Vous devez prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination (par Internet sous le lien www.solidarites-santé.fr ou par téléphone au 0 800 110 110 du 08 à 22h tous les jours) Il vous faudra répondre à vos questions.	Vous devez vous respecter.
Autres recommandations	Les gestes barrières restent nécessaires après la vaccination. La protection est incomplète après une seule dose et les vaccins n'ont pas encore démontrés leur efficacité sur la transmission du virus. Que vous soyez ou non vacciné ou éligible pour voyager, travailler, aller en maison de retraite.	

Pour vos patients

► Comment discuter avec vos patients de leur choix de se faire vacciner ou non ?

Pour vous y aider, le Collège national des généralistes enseignants a réalisé, avec la Haute Autorité de santé (HAS) et France assos santé, ont édité plusieurs documents. [Le tableau ci-contre](#) permettra notamment à vos patients de mûrir dans leur réflexion, à partir de leurs craintes ou de leur envie de se faire vacciner.

Le message du jour

**Vous avez plus de 50 ans ?
VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

3 centres de vaccination

GRATUIT

INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR

**JE ME PROTÈGE
JE ME VACCINE**

CHC Cayenne
0594 39 73 33

CHK Kourou
0594 32 72 53

CHOG St Laurent
0594 34 74 88

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« La vaccination contre la fièvre jaune est utile pour la Guyane. La vaccination contre le Covid-19 aussi »



Le Dr Félix Ngomba-wongola, président du conseil départemental de l'ordre des médecins, appui l'appel que le Conseil national a lancé aux professionnels de santé pour se faire vacciner. Il rappelle qu'un soignant réticent ne peut pas refuser d'orienter vers le vaccin un patient qui en ferait la demande et se montre rassurant quant aux garanties obtenues par les professionnels en matière de responsabilité.

En tant que président du conseil départemental de l'ordre des médecins, vous joignez-vous à l'appel que les conseils nationaux des professions de santé lancent à tous les soignants pour se faire vacciner contre le Covid-19 ?

Le conseil national a fait un rapport pour voir quels départements ont un taux élevé de vaccination dans leur personnel médical et paramédical. Il est vrai qu'en Guyane, nous avons du mal à inciter nos confrères à se faire vacciner. Mais la machine se met en route. Je garde espoir. Dans les jours, les semaines, les mois à venir, nous parviendrons à faire vacciner un grand nombre, si ce n'est la totalité du personnel médical qui, ensuite, va inciter sa patientèle à se faire vacciner.

Que vous disent les professionnels de santé qui hésitent ou refusent de se faire vacciner ?

Ce qui revient le plus souvent, c'est la rapidité avec laquelle le vaccin a été trouvé et le fait qu'il s'agisse un vaccin de type nouveau. Il est basé sur l'ARN messager qui va aller trouver la protéine Spike pour stimuler une certaine immunité. La vaccination classique, à base d'un virus atténué, n'est pas utilisée en Guyane. Le professionnel de santé érudit, qui va regarder avec un œil critique, a besoin d'être stimulé. Mais c'est quelque chose qui va venir.

Estimez-vous comme l'Académie de médecine, qu'il faut rendre obligatoire la vaccination des professionnels de santé ?

Ce problème a été soulevé lors de la réunion avec le Conseil national, mardi. L'Académie de médecine a parlé de cette « responsabilité déontologique », qui nous a bien été expliquée. Le professionnel de santé qui n'est pas vacciné et potentiellement malade peut être en contact avec un patient fragile et lui transmettre cette pathologie. Sommes-nous dans un cas où il y a mise en danger de la vie d'autrui ? C'est une question déontologique qui n'est pas tranchée. C'est sur cette base que l'Académie de médecine a pris position pour que le personnel médical soit vacciné de manière obligatoire. Mais le Conseil national n'est pas de cet avis et nous non plus, au niveau départemental. Nous pensons qu'il est toujours bon d'inciter les gens plutôt que de rendre les choses obligatoires.

Vous-mêmes, êtes-vous vacciné ?

J'ai pris rendez-vous et le serai prochainement. On communique là-dessus pour dire que c'est quelque chose qu'il faut faire et qui est sans danger.

Vos patients, issus de quartiers populaires de Cayenne, vous parlent-ils de la vaccination ?

Énormément. Ils entendent beaucoup parler de cette vaccination. A l'image de la Guyane, ils sont un peu réticents car il y a beaucoup d'idées reçues. Il faut de la pédagogie. Je prends toujours l'exemple de la vaccination contre la fièvre jaune. Tous ceux qui vivent ici ou qui viennent ici font volontairement la vaccination car ils sont persuadés de son utilité. Nous devons utiliser la même pédagogie : vous avez compris que la vaccination contre la fièvre jaune est utile pour la Guyane car cette pathologie est endémique. C'est la même chose pour la vaccination contre le Covid-19. Il faut sortir des idées reçues, comprendre son utilité et nous y arrivons. Plein de patients viennent d'emblée me demander la vaccination. Ils sont convaincus. Malheureusement, un grand nombre est encore hésitant. Nous dialoguons et je reste persuadé qu'il faut inciter les patients à se faire vacciner et non le rendre obligatoire.

Avez-vous eu écho de confrères qui refuseraient d'orienter vers la vaccination des patients qui leur demandent d'en bénéficier ?

Au niveau du conseil de l'ordre, non. Il y a des oui-dire, non corroborés, que certains médecins seraient, pour eux-mêmes, contre la vaccination, ce que l'on peut comprendre. Mais le conseil de l'ordre dit de manière très claire :

- La vaccination n'étant pas obligatoire, le médecin a le droit de ne pas se faire vacciner ;
- Mais, il n'a pas le droit d'empêcher son patient d'aller se faire vacciner ou de refuser de l'orienter vers le centre de vaccination.

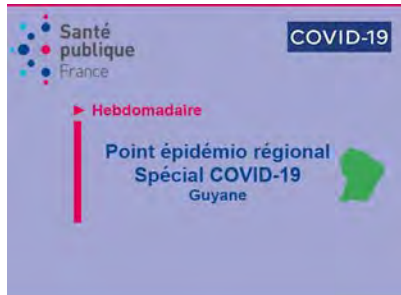
C'est un message qu'on fait passer de manière claire et absolue. Les confrères qui seraient dans cette optique ont bien reçu le message : s'ils ne le veulent pas du vaccin pour eux-mêmes, ils doivent orienter le patient qui en fait la demande vers le centre de vaccination ou vers un autre confrère.

Avez-vous toutes les garanties en matière de responsabilité du médecin ou du professionnel de santé vis-à-vis de la vaccination ?

De manière absolue, pour la vaccination, l'État a pris toutes les responsabilités pour que le médecin ne puisse pas être attaqué, de quelque manière que ce soit. Nous tenons cette garantie

du ministère de la Santé. C'est l'État qui incite à la vaccination. Cette vaccination est assurée par les professionnels de santé. Et les professionnels de santé, à part leur assurance personnelle, ne pourront pas être tenus responsables pour cet acte vaccinal.

Point épidémiologique hebdomadaire



◆ Dix cas par jour en moyenne

La situation épidémiologique est restée stable à un niveau très bas, la semaine dernière, constate Santé publique France, dans son [point épidémiologique Covid-19](#), qui paraît aujourd'hui. Avec dix cas confirmés en moyenne chaque jour, l'incidence hebdomadaire se situe à 25 cas pour 100 000 habitants. Douze nouvelles hospitalisations, dont une en réanimation, ont eu lieu pendant ces sept jours. Une personne est décédée. Au 10

mars, 5 180 personnes avaient reçu au moins une dose de vaccin, dont 12 % des personnes de plus de 75 ans. Les analyses moléculaires ont permis de détecter 8 cas de variant anglais et 4 de variant préoccupant brésilien P1 sur le territoire. SpF fait également état de 5 suspicions de variant brésilien ou sud-africain.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ 1 695 vaccinations en 7 jours, du 4 au 10 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 25 mars à [Cayenne](#)
- 13 avril à [Kourou](#)
- 23 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 83 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 87, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **87 095** cas cumulés (+2 287 en 1 semaine) et **1 169** décès (+17) dans l'Amapá au 11 mars.
- ◆ **4 597** cas positifs (+82), **28** décès à Oiapoque

- ◆ **8 997** cas cumulés (+38 en 1 semaine) au 11 mars.
- ◆ **7** patients hospitalisés



- ◆ **4 (+1)** patients en soins intensifs
- ◆ **176**décès (+1)

EN BREF

◆ De nouvelles pathologies ouvrent le droit à la vaccination

Davantage de patients peuvent désormais accéder à la vaccination contre le Covid-19. La liste des comorbidités ouvrant droit à la vaccination est élargie aux :

- Troubles psychiatriques et démence
- Cirrhoses sans limitation
- Cancers et hémopathies chroniques sans limitation
- Insuffisances rénales chroniques sans limitation
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral

Le gouvernement s'appuie en cela sur les dernières recommandations de la Haute Autorité de santé.

Pour rappel, en Guyane, aucun critère d'âge n'est exigé pour ces patients à haut risque médical.
Peuvent également prendre immédiatement rendez-vous dans un des centres de vaccination :

- Toutes les personnes de plus de 50 ans
- Tous les professionnels de santé, pompiers, transporteurs sanitaires, aides à domicile quel que soit leur âge
- Patients, quel que soit leur âge présentant au moins 2 des 3 comorbidités suivantes (avec prescription médicale) : obésité, diabète, hypertension artérielle.

◆ Le centre de vaccination de Kourou déménage la semaine prochaine



Le centre de vaccination de Kourou va déménager, dans le courant de la semaine prochaine. Installé dans une salle du centre hospitalier, il souffrait d'un manque de place et de ne pas pouvoir ouvrir cinq jours par semaine. Ces problèmes seront bientôt réglés puisqu'il prendra place à la médiathèque, située dans l'enceinte du pôle culturel de la ville spatiale. Cela lui permettra d'ouvrir du lundi au vendredi, toujours avec deux lignes de vaccination. Une réflexion sera aussi lancée pour un

éventuel élargissement des heures d'ouverture.

◆ Premières sorties hors de l'Ehpad pour la première vaccinée de Guyane



Guyane la 1^{ère} a retrouvé Eliane Mathias, ces derniers jours. Le 13 janvier, cette résidente de l'établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Saint-Paul était la première Guyanaise à bénéficier d'une dose vaccinale. Près d'un an après le premier confinement, elle a mis à profit cette liberté retrouvée pour faire du shopping. Grâce à la vaccination et au ralentissement de l'épidémie en Guyane, les quatre Ehpad du territoire travaillent actuellement, en lien avec l'ARS, à un assouplissement des mesures pour leurs résidents.

◆ Un site pour retrouver toutes les données sur le handicap en Guyane



Quelle proportion d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) vit à domicile en Guyane ? Quel est le délai moyen d'attente pour accéder à un centre d'action médico-sociale précoce (Camsp) ? Combien d'élèves handicapés sont accompagnés par un SESSAD ? Combien y-a-t-il d'enfants avec troubles du spectre de l'autisme scolarisés ? Combien d'adultes ont des droits ouverts à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ?

Voici quelques-unes des questions auxquels vous trouverez désormais la réponse sur le site [Handidonnées Guyane](#), mis en ligne cette semaine. A chaque fois que possible, des comparaisons sont proposées avec les données nationales. Les visiteurs y trouveront également un répertoire des établissements du territoire. Jusqu'à présent, personne ne centralisait ces informations à l'échelle de la Guyane. Ce site s'appuie sur les données des établissements prenant en charge les personnes handicapées ainsi que celles de la MDPH.

La présentation sur un site unique de données validées dans le champ du handicap dans un territoire d'Outre-mer constitue une première en France. Avec cette initiative, l'ARS Guyane, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) Nouvelle Aquitaine souhaitent mettre à disposition des données vérifiées, validées et actualisées dans le champ du handicap. Ce site doit ainsi permettre à tout organisme, professionnel, chercheur, personnes accompagnées ou leurs familles, responsables associatifs, d'accéder à des données quantitatives et qualitatives sur les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, leurs principales caractéristiques, leurs modalités d'accompagnement et les étapes des différents parcours : scolarisation, emploi, vie à domicile, vie en établissement, etc.

Points de situation officiels

► **Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**, a fait le point sur la situation de l'épidémie de Covid-19, la circulation des variants et la campagne de vaccination, hier. Retrouvez son intervention [ici](#).

Infos

Pour votre exercice

► **L'association Tocilizumab – remdesivir jugée peu efficace.**

Dans [un communiqué](#) publié hier, le laboratoire Roche annonce que l'association Tocilizumab – remdesivir n'a pas atteint son objectif de réduire la durée d'hospitalisation des patients atteints d'une pneumonie sévère en lien avec le Covid-19. Cette conclusion s'appuie sur l'essai de phase III Remdacta. Cette combinaison des deux molécules n'a pas apporté d'amélioration par rapport à l'utilisation du remdesivir seul.

Infos

Pour vos patients

► **Posez vos questions ce matin au Pr Alain Fisher.**

Vos patients les plus matinaux et abonnés au réseau social LinkedIn peuvent poser leurs questions, ce matin, au Pr Alain Fisher. Le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale répondra à leurs questions en direct, à partir de 7h30, sur [LinkedIn Actualités](#).

Le message du jour

Publicité de vaccination COVID-19. Le message principal est "Vous avez plus de 50 ans ? VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19". Les logos de la République Française, ars (Agence Régionale de Santé Guyane), et accin COVID-19 (SE VACCINER, SE PROTÉGER) sont présents. Le message indique que la vaccination est "UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS", "GRATUIT", et que les inscriptions se font sur [SANTE.FR](#). On mentionne également "3 centres de vaccination" et "JE ME PROTÈGE JE ME VACCINE". Les coordonnées des centres sont : CHC Cayenne (0594 39 73 33), CHK Kourou (0594 32 72 53), et CHOG St Laurent (0594 34 74 88).

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

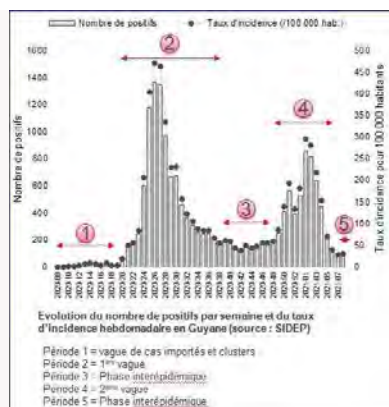
ZOOM

Une étude pour mieux comprendre les deux vagues de Covid en Guyane



Depuis plusieurs semaines désormais, la Guyane est sortie de sa deuxième vague épidémique. Que s'est-il passé exactement lors de ces vagues ? A quels moments de l'épidémie les mesures de freinage ont-elles été prises sur chacune d'entre elles ? [L'équipe guyanaise de Santé publique France a mené une étude approfondie](#), présentée en Cellule interministérielle de crise vendredi dernier. Un retour sur une année d'épidémie, bien utile pour anticiper une éventuelle troisième vague.

Il y aura un an mercredi, la France entrera en confinement. La Guyane avec. Depuis, notre territoire a traversé deux vagues épidémiques et deux périodes « interépidémiques », la deuxième



de cette période est en cours. Depuis les premiers cas apparus le 4 mars, à Saint-Laurent du Maroni, puis les 43 cas intervenus au cours du même mois, les Guyanaises et Guyanais ont connu une succession de mesures de « freinage » : confinements localisés, à Grand-Santi, au village Cécilia de Matoury et à Saint-Georges, restrictions diverses de rassemblements puis mesures générales de couvre-feu, serrées en période de montée épidémique puis desserrées lors des redescentes.

Quelle était précisément la situation (taux d'incidence / taux de positivité) lors de ces mesures générales de couvre-feu ? Les mesures ont-elles été plus précoces ou moins précoces sur

chacune des vagues ? Pendant combien de temps les phases de montée et de descente se sont déroulées ? Combien a-t-on dénombré d'hospitalisations au cours de chacune des vagues ? Quelle était la hauteur des deux pics épidémiques ? Il est intéressant de revenir sur ces différents moments clés de l'épidémie guyanaises, et c'est l'étude que vient de mener Santé publique France.

Une deuxième vague deux fois moins forte que la première

On apprend notamment dans cette étude que la deuxième a été « globalement deux fois moins forte que la première en temps et en intensité ». La première a duré quatre mois et demi (début mai – mi-septembre) ; la seconde deux mois et demi (fin novembre – début février). L'une des explications est que tout le territoire n'a pas été touché en même temps l'an dernier : Saint-Georges d'abord en mai, puis l'Île-de-Cayenne et les Savanes, Saint-Laurent du Maroni et enfin les communes du fleuve. La seconde a touché tout le territoire conjointement.

La deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, entre fin novembre et début février, a duré deux fois moins longtemps que la première (début mai – mi-septembre). Neuf mille cas de Covid-19 ont été diagnostiqués pendant la première vague ; 5 400 pendant la seconde. L'incidence hebdomadaire a culminé à 470 cas pour 100 000 habitants fin juin avec un taux de positivité de 31 %, contre 295 cas pour 100 000 habitants et 11 % de positivité début janvier de cette année.

La sévérité a connu la même inflexion : 1 321 hospitalisations lors de la première vague, dont 127 la semaine du pic ; 330 lors de la seconde vague dont 45 la semaine du pic. 139 admissions en réanimation lors de la première vague dont 20 la semaine du pic ; 44 lors de la seconde vague dont 11 la semaine du pic.

Une deuxième phase interépidémique (en ce moment) plus calme encore que la première

Cette différence se constate aussi durant les phases interépidémiques. Entre mi-septembre et fin novembre, le nombre moyen de cas était de 147 par semaine, contre 83 depuis la mi-février ; le taux d'incidence hebdomadaire de 51 pour 100 000 lors de la première phase est passé à 29 actuellement. Le taux de positivité a chuté de 5 à 3 % ; les entrées en hospitalisations conventionnelles de 16 à 12 par semaine et les admissions en réanimation de 2 à 1.

Les mesures de couvre-feu prises à des moments différents

Lors de la première vague, le couvre-feu de 23h à 5h a été pris alors que l'incidence était de 180/100 000 sur 7 jours glissants, et doublait chaque semaine. Nous étions, sans le savoir, à 3 semaines avant le pic de début juillet (qui était à l'époque annoncé plus tard, aux environs de la troisième semaine de juillet). Le couvre-feu a ensuite été rapidement avancé à 21h puis 19h puis 17h au cours du pic. Il a été détendu 4 semaines après, lorsque la situation repassait sous l'incidence de 250/100 000 habitant.

Lors de la deuxième vague, le couvre-feu de 21h à 5h a été pris alors que l'incidence était de 200/100 000 habitants, et nous étions alors, sans le savoir là aussi, à 4 semaines avant le pic.

Des mesures de freinage en phase ascendante plus efficaces en nombre de cas évités

Compte tenu du caractère exponentiel de la montée épidémique, les mesures prises au cours de la phase ascendante permettent d'éviter davantage de cas que les mesures prises en phase de

descente. L'efficacité tient surtout à l' « addition de multiples mesures complémentaires, agissant chacune sur une part de cas évitables, qui se contaminent dans des lieux différents ».

Quels enseignements pour une troisième vague ?

La projection des résultats de cette étude sur une future troisième vague doit être envisagée avec prudence : les nouveaux variants semblent se transmettre plus vite et peuvent donc accélérer une prochaine phase de montée. Il faut donc surveiller de façon très attentive tout signal de variant.

En cas de redémarrage de l'épidémie, dans un contexte de circulation de variants plus contagieux, « l'heure de début (du couvre-feu) sera déterminante », souligne SpF, afin de « réduire les contacts sociaux ».

On rappelle à cette occasion qu'une personne atteinte d'un virus variant peut être faiblement symptomatique voire asymptomatique. Il est donc essentiel lorsque l'on arrive des Antilles, de l'Hexagone ou du Brésil de respecter la septaine même si on ne se sent pas malade, et faire un test PCR à l'issue de sa septaine. Les personnes chez lesquelles un des variants d'intérêt est détecté sont appelées à supprimer tous leurs contacts pendant 10 jours au regard de la contagiosité plus élevée et probablement plus longue de ces variants. L'ARS remercie toutes ces personnes, généralement déjà isolées dès leur positivité, pour leur coopération étroite avec les autorités sanitaires. C'est essentiel pour que l'on puisse comprendre très rapidement l'origine et la propagation de ces variants, alerter les personnes ayant eu un contact à risque, et avoir une chance d' « éteindre » ces « incendies ».

On rappelle enfin que la vaccination est la meilleure protection, et qu'elle est ouverte à tous les professionnels de santé et aux personnes de plus de 50 ans.

Infos chiffres



Vaccinations

◆ 1 778 vaccinations en 7 jours, du 7 au 13 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination
(cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous)

- 1^{er} avril à [Cayenne](#)
- 13 avril à [Kourou](#)
- 23 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)

-
- ◆ 16 764 cas cumulés (+71 en une semaine) le 12 mars
 - ◆ 10 patients (-1) en hospitalisation conventionnelle
 - ◆ 6 patients (+1) en réanimation
 - ◆ 87 décès en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ 88 047 cas cumulés (+2 469 en une semaine) et 1 181 décès (+25) dans l'Amapá au 14 mars.
- ◆ 4 609 cas positifs (+79 en une semaine) et 28 décès à Oiapoque

- ◆ 9 024 cas cumulés (+47 en une semaine) au 14 mars.
- ◆ 8 patients (+2) hospitalisés



- ◆ 4 patients (+2) en soins intensifs
- ◆ 175 décès

EN BREF

◆ Doublement des livraisons de doses cette semaine



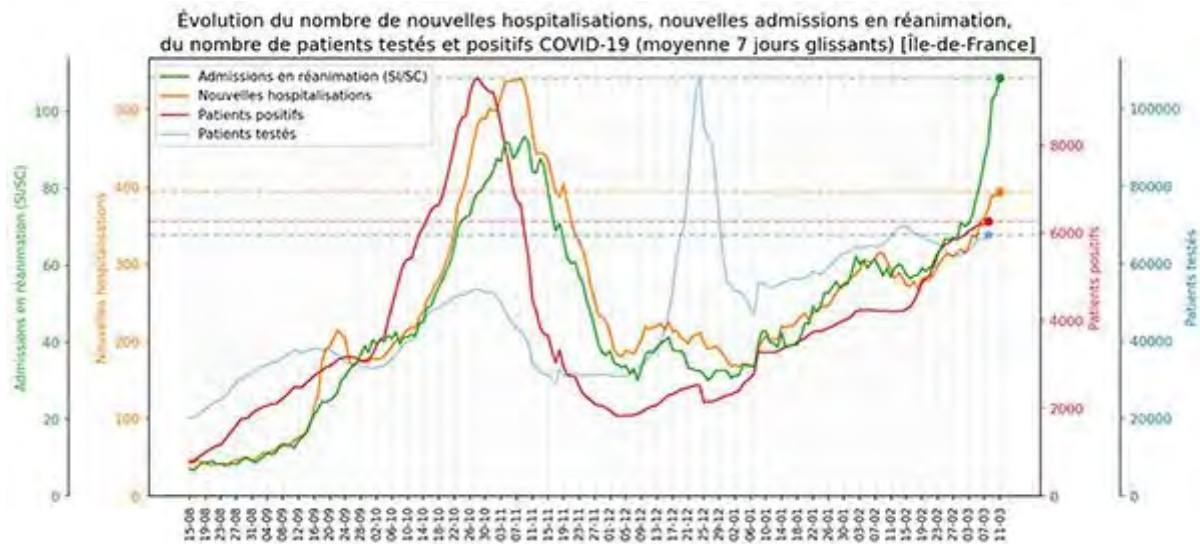
A compter de cette semaine, ce ne sont plus 195 flacons de vaccin Comirnaty qui arriveront en Guyane, mais 390. Cela représente 2 340 doses potentielles, lorsque les six doses sont utilisées. A compter d'avril, ce nombre doublera encore une fois, pour atteindre 780 flacons et donc 4 680 doses par semaine.

Cette augmentation permet d'accompagner la hausse de la demande de vaccination sur le territoire. Depuis la dernière semaine de février, le rythme des vaccinations dépasse celui des livraisons, ce qui permet de réduire le stock de doses accumulées depuis la mi-janvier. Cette semaine, 1 792 rendez-vous sont programmés.

◆ Une septième dose de vaccin possible

Dans un message DGS-Urgent diffusé vendredi, la direction générale de la santé indique qu'il « est parfois possible d'extraire une 7^e dose (des flacons de vaccin Comirnaty, utilisés en Guyane) ». En effet, chaque flacon contient 0,45 ml de vaccin à diluer avec 1,8 ml de soluté physiologique à 0,9 %. La solution finale représente ainsi 2,25 ml. Or, la dose injectée à chaque patient est de 0,30 ml. Cette septième dose est donc possible. « Le matériel mis à disposition par l'État dispose des caractéristiques requises pour une telle opération. Compte tenu du fait que cette situation ne se rencontre que ponctuellement, il revient aux professionnels de santé, sur le terrain et au cas par cas, d'estimer si l'obtention d'une 7^e dose dans la solution résiduelle du flacon est possible, en veillant au respect des bonnes pratiques applicables », conclut Jérôme Salomon, directeur général de la santé. Il est, en revanche, interdit de mélanger les solutions résiduelles de plusieurs flacons pour constituer une dose complète.

◆ Plusieurs constats font craindre une sévérité plus forte des variants



Dans La Lettre pro, nous vous avons déjà présenté [cet article du Monde](#) qui explique pourquoi un virus (et donc un variant) très contagieux est plus dangereux qu'un virus très létal. C'est le cas des variants anglais et brésiliens, détectés dans plusieurs échantillons en Guyane. Dans [son dernier point épidémiologique national](#), Santé public France note que « les nombres et taux d'admissions en réanimation ont augmenté chez les 15-74 ans. Cette évolution est observée dans un contexte d'augmentation de l'incidence dans ces classes d'âge, mais pourrait également refléter une augmentation de la sévérité des infections par les variants d'intérêts. Cette dernière hypothèse fait l'objet d'analyses complémentaires. »

Dans [une interview au Journal du dimanche](#), Vittoria Colizza, directrice de recherche à l'Inserm, cite des études britanniques et danoises selon lesquels le variant anglais serait associé à une sévérité plus élevée de 64 % par rapport à la souche historique. Les courbes ci-dessus, réalisées par [Germain Forestier](#), chercheur en informatique, montre la situation en Île-de-France. A l'occasion de la vague actuelle, générée par les variants, elles révèlent une décorrélation entre les admissions en réanimation (courbe verte), les hospitalisations (courbe orange) et les cas positifs de Covid-19 (courbe rouge). Les admissions en réanimation augmentent beaucoup plus vite au cours de cette troisième vague que lors de la précédente, en octobre.

♦ L'Amapá s'inquiète de la dégradation de sa situation épidémiologique



Les autorités sanitaires de l'Amapá ont tenu une cellule de crise, hier. Tous les indicateurs épidémiologiques montrent une accélération de l'épidémie dans l'Etat voisin de la Guyane. Elles ont dressé le constat d'un mauvais respect de la distanciation sociale au sein de la population. De nouvelles livraisons de médicaments et des ouvertures de lits supplémentaires sont annoncées. Le gouverneur rencontre aujourd'hui les 16 maires pour décider de

nouvelles mesures de freinage de l'épidémie. Peu de données sont connues sur la circulation du variant amazonien chez nos voisins, les délais de séquençage pouvant atteindre soixante jours.

Infos

Pour vos patients

► Les derniers effets indésirables recensés par les centres régionaux de pharmacovigilance.

A la date de samedi, plus de 5 millions de personnes avaient reçu leur première dose de vaccin contre le Covid-19, en France. Les centres régionaux de pharmacovigilance de Marseille et

Bordeaux continuent d'en étudier les effets secondaires. Ils rapportent un total de 8 500 cas d'effets indésirables sur les 4,6 millions d'injections réalisées avec Comirnaty (Pfizer/BioNTech), le vaccin utilisé en Guyane. L'analyse confirme que les syndromes pseudo-grippaux (fièvre, fatigue, maux de tête) sont plus fréquemment rapportés après la seconde dose, mais moins graves, comme cela avait été observé dans les essais cliniques.

« La majorité des effets indésirables sont attendus et non graves, écrivent les CRPV dans [leur rapport publié vendredi](#). Plusieurs cas de thrombopénies (diminution des plaquettes) ont été signalés, dont une récurrence après la deuxième dose dans un cas. » Dans [leur rapport de la semaine précédente](#), les CRPV avaient noté que « des cas de zona (continuaient) d'être rapportés (91 au total depuis le début de la vaccination). Ces infections sont habituellement fréquentes dans la population générale. Cependant ce signal potentiel sera surveillé dans le cadre des prochains rapports et partagé au niveau européen. »

Le ministère israélien de la Santé ainsi que les laboratoires Pfizer et BioNTech ont publié, jeudi, [un communiqué](#) annonçant une efficacité de 97 % du vaccin selon les données collectées à partir du 17 janvier, soit sept jours après que les secondes doses ont commencé à être injectées.

Infos



Pour vos patients

► **Une fiche pour connaître les règles de télétravail.** Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a mis à jour [sa fiche sur le télétravail en temps de Covid-19](#). Le télétravail est-il obligatoire ? Puis-je alterner télétravail et activité partielle ? Quel contrôle peut exercer mon employeur ? Quelle couverture en cas d'accident ? Vos patients y trouveront de nombreuses réponses à leurs questions.

Le message du jour

Une affiche de campagne de vaccination COVID-19. Le haut est bleu foncé et le bas est vert. À gauche, le logo 'accin COVID-19' avec un checkmark vert et le slogan 'SE VACCINER, SE PROTÉGER'. Au centre, le texte 'Prenez aussi soin de vous' avec un grand checkmark vert. À droite, une silhouette blanche de la Guyane. En bas, le texte 'Tous les professionnels de santé et les personnes de plus de 50 ans peuvent se faire vacciner contre la Covid-19'.

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La Guyane n'aura pas de doses en trop



L'augmentation des livraisons de vaccins à compter de cette semaine permet de faire face à la hausse continue de la demande enregistrée depuis la fin février. Une livraison exceptionnelle de plus de 8000 doses est prévue la semaine prochaine. Les centres de vaccination de Kourou et Saint-Laurent du Maroni se sont adaptés pour augmenter leurs capacités. Dans l'Île-de-Cayenne, les équipes préparent l'ouverture d'un grand centre de vaccination, pour la 2e semaine d'avril. .

Depuis plusieurs semaines, on injecte en Guyane davantage de doses qu'on l'on en reçoit, grâce aux stocks constitués en février quand la demande était plus modeste. Début mars on comptait 1 700 injections par semaine pour 1 170 doses livrées. Cette semaine on projette 2 500 injections pour 2 340 nouvelles doses. Exceptionnellement la semaine prochaine notre territoire recevra une

dotation complémentaire pour recharger nos stocks et accompagner la montée en charge progressive.

Des livraisons qui augmentent progressivement

Depuis la mi-janvier, ce sont 195 flacons – soit 1 170 doses de vaccin – qui étaient livrées chaque semaine en Guyane. Ce volume double cette semaine. Hier, le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé des dotations encore en hausse la semaine prochaine, du fait de l'annonce d'une livraison supplémentaire par Pfizer. Ce sont donc exceptionnellement 8 190 doses qui arriveront sur le territoire au lieu des 2340 initialement annoncées. Un coup de pouce salutaire pour éviter la rupture de stock que nous craignons fin mars.

Début avril, les livraisons sont annoncées à hauteur minimale de 4 680 tous les sept jours. Un volume quatre fois supérieur à celui de début mars, qui pourra être consommé au fur et à mesure compte tenu de la forte demande désormais enregistrée en Guyane.

Des centres qui s'agrandissent pour répondre à l'arrivée de la demande et des doses

Cette augmentation des livraisons s'accompagne d'une hausse des capacités des centres de vaccination. Celui de Saint-Laurent du Maroni a déménagé, en février, sur le site de l'ancien self-service, où les lignes de vaccination peuvent facilement être multipliées. Il pourra également augmenter son amplitude horaire si besoin. Celui de Kourou se trouve désormais à la médiathèque. Cela permettra son ouverture le vendredi après-midi puis le lundi à compter de la semaine prochaine. Dans l'Île-de-Cayenne, un grand centre de vaccination ouvrira dans les prochaines semaines. Si le site n'est pas encore sélectionné, des discussions techniques ont eu lieu hier pour déterminer le nombre de lignes de vaccination à ouvrir, la logistique, les recrutements... avec un objectif de 500 vaccinations par jour.

Les livraisons exceptionnelles annoncées pour la semaine prochaine vont permettre d'ici là d'ouvrir des créneaux supplémentaires dans les centres actuels, en soirée ou en week-end. Les équipes hospitalières y travaillent en ce moment.

Des opérations complémentaires, hors centre de vaccination, dès qu'il y a une demande importante

La semaine dernière, plus de 150 personnes se sont fait vacciner dans le village de Cacao, à Roura ; elles recevront leur seconde dose début avril. Ce week-end, ce sont plus de 200 personnes qui sont inscrites pour bénéficier de leur première injection à Saint-Georges. Ces opérations sont possibles car plus de 100 personnes étaient inscrites et les professionnels de santé locaux disponibles pour la réaliser. Ce type d'action coup-de-poing sera renouvelé à chaque fois que les conditions seront réunies. En communes, la vaccination se poursuit dans les CDPS. Le travail se poursuit avec la Croix-Rouge et les pharmaciens pour qu'ils puissent tous vacciner s'ils le souhaitent.

L'élargissement de la cible : un objectif mais pas pour tout de suite

Aujourd'hui, les plus de 50 ans peuvent tous se faire vacciner en Guyane. Cela représente 50 000 personnes. Moins de 1 500 d'entre elles ont reçu leurs deux doses. « Si tous les Guyanais de plus de 50 ans voulaient se faire vacciner, il en resterait donc plus de 48 000, a souligné Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, hier soir au journal télévisé de Guyane la 1ère. Soit un besoin de près de 100 000 doses. L'objectif, c'est bien, à terme de vacciner tout le monde. La question pour y parvenir, c'est vraiment l'approvisionnement en vaccins pour ne pas faire perdre de chances aux plus fragiles. Il est important que les places dédiées aux plus de 50 ans ne soient pas prises par des personnes - très certes motivées - mais moins à risques. On se bat, chaque semaine, pour avoir plus de doses, pour pouvoir protéger au plus vite la population guyanaise. »





Vaccinations

◆ **1 986** vaccinations en 7 jours, du 8 au 14 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 27 mars à [Cayenne](#)
- 15 avril à [Kourou](#)
- 30 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 83 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 87, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **89 118** cas cumulés (+2 772 en 1 semaine) et **1 195** décès (+31) dans l'Amapá au 16 mars.
- ◆ **4 632** cas positifs (+78), **30** (+2) décès à Oiapoque



- ◆ **9 034** cas cumulés (+ 49 en une semaine) au 16 mars
- ◆ **9** patients (+1) hospitalisés
- ◆ **5** patients (+3) en soins intensifs
- ◆ **176** décès (+1)

EN BREF

◆ Plus de 200 habitants de Saint-Georges vaccinés ce week-end

Une grande opération de vaccination se déroule samedi et dimanche, à Saint-Georges. Plus de 200 habitants recevront leur première injection au Centre Délocalisé de Prévention et de Soins (CDPS). Les équipes du Centre Hospitalier de Cayenne (équipe mobile de santé en commune (Emspec) et CDPS) recevront les personnes volontaires samedi toute la journée puis dimanche matin. Pour permettre la tenue d'une telle opération, les professionnels de santé de la commune et de l'Emspec ont identifié et sensibilisé ces dernières semaines les habitants prioritaires pour la vaccination.

◆ Mille professionnels de santé vaccinés

Lundi, un millième professionnel de santé s'est fait vacciner en Guyane. Parmi ces mille vaccinés, les femmes sont majoritaires (55 %). Et 574 ont déjà reçu leur seconde dose. Pour rappel, les professionnels pouvant se faire vacciner sans critère d'âge en Guyane sont plus nombreux que ceux retenus au titre du Code de la santé publique. Les sapeurs-pompiers, ambulanciers, secrétaires médicaux, aides à domicile... peuvent en bénéficier. La liste complète est à retrouver sur [le site du ministère des Solidarités et de la Santé](#).



◆ Une nouvelle adresse pour prendre rendez-vous au centre de vaccination de Kourou



Le centre de vaccination de Kourou a déménagé, cette semaine, à la médiathèque de la commune. Celui lui permettra d'accueillir les personnes volontaires le vendredi après-midi et le lundi à partir de la semaine prochaine. Si vous aviez l'habitude de partager le lien permettant de prendre rendez-vous en ligne, il est à noter que celui-ci a changé avec le déménagement. Il faut désormais se rendre sur la page

suivante : <https://www.maiaa.com/centre-de-vaccination/97310-kourou/centre-de-vaccination---ch-de-kourou---mediatheque>

◆ Guyane Promo Santé forme des médiateurs pour la vaccination



Depuis le 5 mars, Guyane Promo Santé (GPS) forme des médiateurs pour la vaccination. Il peut s'agir de bénévoles des associations ou de leur personnel, mais aussi de celui des collectivités. En début d'épidémie, GPS avait déjà formé à la médiation sur les gestes barrières. Les personnes formées avaient ainsi pu sensibiliser la population à ces gestes indispensables pour freiner la propagation du virus. « Cette fois-ci, nous insistons davantage sur la vaccination et sur la posture qui est de rassurer les gens, pas de leur dire qu'ils doivent se faire vacciner, explique Priscia Monjo, chargée de mission chez GPS. Le but des médiateurs est d'aider les personnes qu'ils rencontrent

à verbaliser leur opinion vis-à-vis du vaccin, d'accueillir leurs craintes ou leurs interrogations, de répondre dans la mesure du possible ou d'orienter la personne vers un professionnel qui pourra lui répondre. Il s'agit surtout de rassurer, de déconstruire ce qui relève de la rumeur, de faire réfléchir les personnes et de ne pas les laisser avec les fausses informations. Le but n'est pas de convaincre de se faire vacciner mais de permettre de faire un choix éclairé. » Les premières formations se sont déroulées avec des personnels et bénévoles de Médecins du monde, de la Croix-Rouge et de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass). De prochaines sont prévues avec le Centre de ressources politique de la ville (CRPV) et dans la commune d'Iracoubo. Contact : 0594 30 87 00 ou p.monjo@gps.gf.

◆ Vaccin AstraZeneca : la Guyane pas touchée

« Suite à la survenue de nouveaux cas inattendus d'événements thromboemboliques et de troubles de la coagulation dans plusieurs pays européens, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a recommandé de suspendre temporairement par mesure de précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca en France. Rien n'indique à ce stade que ces événements sont en lien avec la vaccination. Les données sont en cours d'évaluation par l'Agence européenne des médicaments (EMA) qui devrait rendre ses conclusions dans le courant de cette semaine. Des premiers éléments scientifiques pourront être partagés dès demain lors du Comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC). Ces événements sont rares. A ce jour, peu de cas ont été signalés en France, dont aucun cas de décès, dans le cadre de la surveillance renforcée mise en place depuis le début de la vaccination. » Pour rappel, le vaccin AstraZeneca n'est pas utilisé en Guyane, où seul le vaccin Comirnaty (Pfizer/BioNTech) est disponible.

◆ Lancement de l'étude santé mentale en population générale

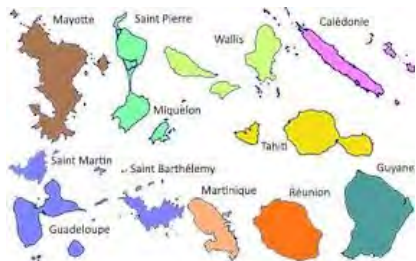


Pour la première fois en Guyane se déroule, à partir de demain, l'étude santé mentale en population générale. Initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1997, cette étude permet de dresser un état des lieux de la santé mentale et des représentations sur la santé mentale. Cette première sur le territoire se déroulera dans les six communes de la communauté

d'agglomération du Centre littoral : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Montsinéy-Tonnégrande et Macouria.

Pendant quinze jours, des étudiants de l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (Ifsi) interrogeront environ 900 personnes, dans le cadre de leur service sanitaire. Les enquêteurs se positionneront dans différents endroits stratégiques des communes, appelés « lieux de pioche », choisis avec les mairies. Ils proposeront systématiquement aux personnes rencontrées de répondre à ce questionnaire d'environ 45 minutes. Des ajustements dans le public ciblé seront opérés, chaque jour, afin que les répondants soient représentatifs de la population de la commune (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle...).

Infos



Pour votre exercice

- ▶ Le conseil scientifique sur le Covid-19 a publié [un avis sur les enjeux de la lutte contre le Covid-19 en Outre-mer à l'heure des nouveaux variants](#). Il recommande de
 - Poursuivre en outre-mer l'application rigoureuse de la stratégie nationale en matière de distanciation sociale.
 - Poursuivre la stratégie de restriction des voyages aux motifs impérieux personnels, familiaux et professionnels tant que la couverture vaccinale protectrice de la population ne sera pas atteinte.
 - Renforcer les capacités et stratégies territoriales de diagnostic et séquençage du SARS-CoV-2.

En matière de vaccination, il souhaite une « accélération des différentes phases de vaccination contre le Covid-19 sur tous les territoires ultramarins compte tenu de leur vulnérabilité sanitaire, sociale et économique, et de la dynamique de pénétration des variants. Une attention particulière à Mayotte, La Réunion et en Guyane en raison des variants. »

Infos

Pour vos patients

- ▶ Alban Dhanani, directeur adjoint au sein de la direction des vaccins et des anti-infectieux de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament, [explique comment les vaccins contre le Covid-19 ont pu être développés en moins d'un an et détaille les mesures prises pour s'assurer qu'ils sont sûrs](#)

Le message du jour

**Vous avez plus de 50 ans ?
VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

3 centres de vaccination

GRATUIT

INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR

**JE ME PROTÈGE
JE ME VACCINE**

 **CHC Cayenne**
0594 39 73 33

 **CHK Kourou**
0594 32 72 53

 **CHOG St Laurent**
0594 34 74 88

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N°164 | 19 mars 2021



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La vaccination possible pour la femme enceinte en cas de risque élevé pour elle ou le bébé à naître



Actuellement en Guyane, la vaccination est ouverte aux plus de 50 ans, mais aussi aux personnes exerçant dans le secteur de la santé ou ayant certaines comorbidités. Parmi ces dernières se trouvent parfois des femmes enceintes ou allaitantes. Celles-ci peuvent-elles être vaccinées ? La Haute Autorité de santé vient de rappeler que la vaccination n'est pas

contre-indiquée pour les femmes enceintes. La décision de vacciner doit être prise au cas par cas, en fonction des bénéfices pour la maman et le bébé à naître.

Faut-il orienter les femmes enceintes vers la vaccination contre le Covid-19 ? Cette question, vous êtes nombreux, professionnels de santé, à vous la poser. La Haute Autorité de santé (HAS) vient d'actualiser son avis sur le sujet : « Pour les femmes enceintes, la HAS rappelle que l'administration des vaccins contre la Covid-19 chez la femme enceinte n'est pas contre-indiquée ; elle doit être envisagée si les bénéfices potentiels l'emportent sur les risques pour la mère et le fœtus. En particulier, les femmes enceintes de plus de 35 ans ou celles présentant d'autres comorbidités comme l'obésité, le diabète ou les maladies cardiovasculaires, ou les femmes enceintes susceptibles d'être en contact avec des personnes infectées du fait de leur activité professionnelle pourraient se voir proposer la vaccination. »

Pour le Dr Sophie Biacabe, médecin de santé publique à l'ARS Guyane, il s'agit bien de « faire du cas par cas. Si on estime qu'une infection au COVID ferait courir des risques élevés à la femme ou à son bébé, compte-tenu des comorbidités de celle-ci, on peut orienter vers le vaccin. Si on estime qu'il y a un danger vital pour elle ou pour l'enfant à naître, il faut impérativement orienter vers la vaccination. »

A ce stade, et comme pour la plupart des nouveaux médicaments, les femmes enceintes n'ont pas été incluses dans les essais sur les vaccins. Nous ne disposons pas encore d'étude de cohorte sur le sujet et, naturellement, peu d'enfants sont nés après la vaccination de leur mère. « Il ne s'agit donc pas, pour le moment, d'organiser de grandes campagnes de vaccination des femmes enceintes, poursuit le Dr Biacabe et une femme enceinte avec un diabète équilibré ne présente pas une urgence particulière à être vaccinée. Mais pour celles qui ont un risque sérieux de forme grave il ne faut pas négliger le bénéfice de la vaccination.»

La vaccination sans risque pour la femme allaitante

Là non plus, on ne dispose pas de données concernant la vaccination contre la Covid 19 chez des femmes allaitantes.

Le centre de référence des agents tératogènes (CRAT) s'est néanmoins penché sur la question, en particulier sur les vaccins à ARN messager comme le vaccin Pfizer/BioNtech disponible en Guyane. Le CRAT indique : « le passage systémique de l'ARNm et du vecteur viral après la vaccination n'étant pas attendu, leur présence dans le lait ne l'est pas non plus. De plus, les vaccins à ARNm et à vecteur viral contre la Covid 19 sont dépourvus de pouvoir infectant. L'enfant allaité ne risque donc pas d'être infecté par le vaccin effectué à sa mère. Au vu de ces éléments, une vaccination par vaccin à ARNm ou à vecteur viral contre la Covid 19 est envisageable chez une femme qui allaite. »

Le risque de transmission du Covid pendant l'allaitement serait très faible, selon une étude du centre hospitalier de Cayenne



Quid du risque de transmission du COVID par le lait maternel ?

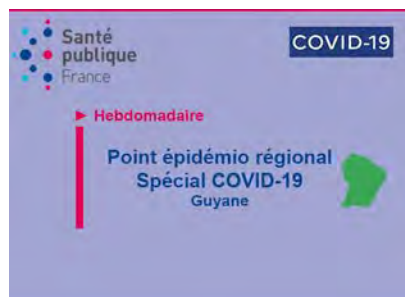
Des chercheurs du centre hospitalier de Cayenne (CHC) ont publié une étude sur le risque de transmission du Sars-CoV-2 dans le cadre de l'allaitement. Ils concluent à un risque très faible. Leurs [résultats sont publiés dans BMC Pediatrics](#).

Narcisse Elanga, Marie-Joséphine Wandji, Julie Siban, Mathieu Nacher et Magalie Demar se sont penchés sur le berceau des 974 enfants nés à l'hôpital de Cayenne entre le 14 mai et le 31

août 2020. 133 mères ont été testées positives au Covid-19, dont 35 symptomatiques. Chacune d'entre elles a été associée à 4 mamans négatives d'âge identique pour réaliser les comparaisons.

Les auteurs rappellent que le contact peau à peau et l'allaitement ont été maintenus à la maternité depuis le début de l'épidémie de Covid-19, associés à des mesures d'hygiène strictes. Durant cette période, trois nourrissons ont été testés positifs au Covid-19. Ils ne notent aucune différence significative dans les données cliniques des mamans, ni dans les résultats obstétricaux, qu'elles soient infectées ou non. En revanche, la proportion de prématurité, de mort fœtale in utero et d'admission en réanimation néonatale est significativement plus élevée dans les quatre cas où la maman a été admise en réanimation. Les auteurs pointent toutefois la faiblesse de l'échantillon en question.

Point epidemio hebdomadaire



◆ 45 variants détectés en Guyane depuis la mi-février

Le criblage et le séquençage des échantillons positifs au Covid-19 permettent de suivre la propagation des variants préoccupants sur le territoire. Depuis que les premiers ont été détectés mi-février, ce sont 45 cas de variants préoccupants qui ont été identifiés sur le territoire : 18 variants 20I/501Y.V1 (Royaume-Uni) et 27 20J/501Y.V3 (P1 Brésil), annonce Santé publique France (SpF), dans son [point épidémiologique hebdomadaire](#), qui paraît aujourd'hui. « Ces investigations

épidémiologiques suggèrent un début de circulation locale des variants V1 et V3 sur le territoire guyanais, alors que ces variants circulent déjà largement en Europe et Amérique latine », précise SpF. Sur les 18 variants anglais, 6 sont des cas importés (Hexagone et Antilles) et 12 en cours d'investigation. Sur les 27 variants P1 brésiliens, 3 sont importés, 13 sont autochtones et 11 sont en cours d'investigation.

La circulation du virus reste à un niveau bas sur le territoire, avec une incidence hebdomadaire en légère hausse, à 37 cas pour 100 000 habitants, et un taux de positivité à 3,2 %. Ce sont donc les résultats des prochaines semaines qui permettront de dire si la circulation de ces variants vient s'ajouter à la circulation de la souche historique du Sars-CoV-2 ou si elle vient la supplanter.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ 1 664 vaccinations en 7 jours, du 11 au 17 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination ([cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous](#))

- 25 mars à [Cayenne](#)
- 13 avril à [Kourou](#)
- 23 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 83 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 87, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **90 597** cas cumulés (+3 602 en 1 semaine) et **1 206** décès (+37) dans l'Amapá au 18 mars.
- ◆ **4 673** cas positifs (+76), **30** (+2) décès à Oiapoque

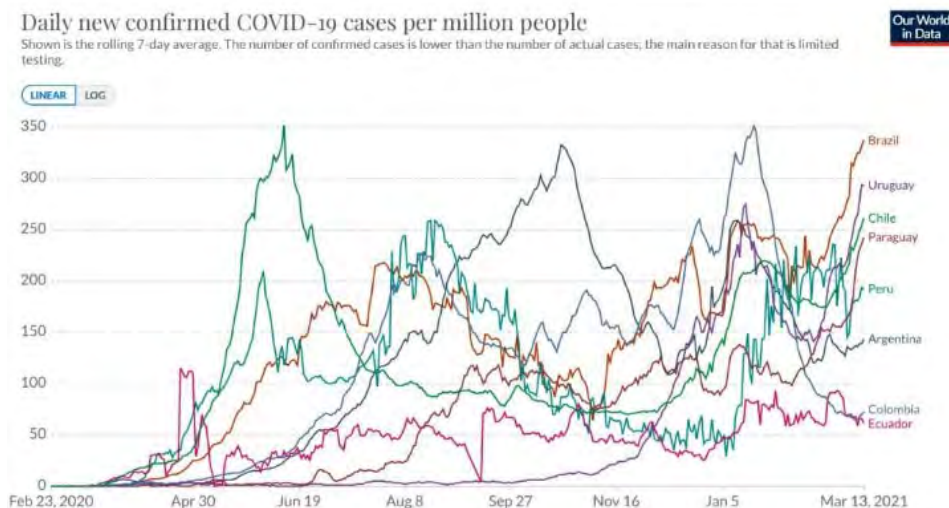


- ◆ **9 049** cas cumulés (+52 en 1 semaine) au 18 mars.
- ◆ **12** (+5) patients hospitalisés
- ◆ **3** (-1) patients en soins intensifs
- ◆ **176** décès (+1)

EN BREF

◆ L'épidémie repart à la hausse dans plusieurs pays d'Amérique du Sud

S'il fallait une illustration saisissante de ce qui se passe actuellement sur le front épidémique dans les pays qui entourent la Guyane, ces courbes partagées par le Dr Eric Topol, chercheur en médecine numérique américain sont très explicites. Après souvent une première poussée en décembre-janvier, comme en Guyane, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 repart fortement à la hausse, depuis quelques jours, dans de nombreux pays d'Amérique du Sud : au Brésil, en Uruguay, au Chili et au Paraguay ; dans une moindre mesure au Pérou et en Argentine qui, située dans l'hémisphère sud, a connu un pic en octobre. Il est en baisse en Colombie, fortement touchée en janvier.



◆ Une formation de manipulateur radio bientôt en Guyane

Une préparation au diplôme de technicien supérieur (DTS) en imagerie médicale et radiologique thérapeutique (IMRT) doit débiter à la rentrée de septembre, en Guyane. Elle formera au métier de manipulateur d'électrocardiologie médicale. La formation se déroulera sur trois ans : une première année de formation professionnelle continue et deux années de formation en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Le cursus peut également être suivi par les agents déjà en poste dans le cadre des études promotionnelles.

Cette formation est ouverte aux personnes majeures, titulaires d'un bac S, ST2S ou STL ou aux professionnels exerçant déjà dans le domaine de la santé et désireux d'évoluer dans leur carrière. Le métier nécessite d'être capable d'expliquer, reconforter, mettre en confiance les patients, travailler en équipe dans le respect du patient et du secret professionnel. Le contrôle de

l'émotivité, la maîtrise de soi et une bonne résistance physique sont nécessaires.

Cette semaine, la formation a été présentée aux 18 étudiants de la première année commune aux études de santé (PACES) de l'Université de Guyane.

Renseignements : 0594 20 06 25 ou cfa.en@ac-guyane.fr

◆ Lancement du projet territorial de santé mentale



Le projet territorial de santé mentale (PTSM) a été lancé jeudi dernier, lors d'une réunion entre une centaine d'acteurs du secteur : psychiatrie, établissements et services médico-sociaux, usagers et aidants, mais également police, justice et Education nationale. D'ici à la fin de l'année, ils rédigeront des fiches action qui feront l'objet du contrat territorial en santé mentale. Jusqu'à la fin juin, les participants se réuniront en groupes de travail autour de quatre axes :

- La prévention et le dépistage précoce des troubles psychiques ;
- Assurer des soins coordonnés, de qualité et sans rupture ;
- Proposer une offre en psychiatrie accessible et de qualité ;
- Faciliter l'inclusion et la citoyenneté de toutes les personnes en souffrance psychique.

Ces travaux doivent aboutir à un diagnostic territorial partagé fin juin, avant la rédaction des fiches actions et la présentation du contrat territorial de santé mentale à tous les professionnels de santé.

◆ Joana Girard, nouvelle directrice de l'offre de soins ; Réginaldo Grâce-Etienne à la tête de la direction de l'autonomie

L'Agence régionale de santé renforce son équipe de direction avec deux cadres expérimentés. Joana Girard est devenue directrice de l'offre de soins le 1er mars ; Réginaldo Grace-Etienne a pris la tête de la direction de l'autonomie le 15 mars.



Âgée de 37 ans, Joana GIRARD est titulaire d'un master en communication politique – affaires publiques et représentation des intérêts et d'un master en management international de projets territoriaux avec une spécialité innovation de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Spécialiste du développement territorial - et, plus particulièrement économique - et de l'innovation, elle a auparavant assuré plusieurs fonctions en région Guadeloupe et région Ile-de-France, mais aussi dans le secteur privé et au sein de la ville de Montréal. Passée par la DIECCTE de Guyane, elle a ensuite été chargée du suivi du Plan d'urgence de Guyane, des Assises des Outre-

mer, et du Plan de convergence à la préfecture de la région Guyane. Elle y a ensuite été nommée commissaire à la vie des entreprises et au développement productif.

Joana Girard a rejoint l'ARS pendant la crise Covid pour piloter la gestion des professions de santé de Guyane, notamment les très nombreux renforts. Elle a ensuite rapidement assuré l'intérim de la direction de l'offre de soins, et vient d'être nommée comme directrice de plein exercice. A l'ARS Guyane, la direction de l'offre de soins pilote le développement et la coordination des services, activités et équipements de soins. En lien étroit avec les hôpitaux publics et privés, avec les professionnels de santé de ville, avec les transporteurs sanitaires, avec les centres de formation, avec les opérateurs du numérique, l'équipe de la direction de l'offre de soins se mobilise chaque jour pour améliorer la quantité, la diversité et la qualité de l'offre

disponible sur le territoire. C'est cette direction qui est chargée du projet de création d'un centre hospitalier régional et universitaire en Guyane.



Âgé de 45 ans, Réginaldo Grâce-Etienne est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (Caferuis) de l'Institut régional de développement du travail social (IRDTS) de Guyane et prépare le certificat d'aptitudes aux fonctions de directeur d'établissement social (Cafdes). Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, spécialiste de l'action sociale, Réginaldo Grâce-Etienne a auparavant dirigé plusieurs centres communaux d'action sociale (CCAS), dont celui de Saint-Georges de l'Oyapock où il a initié la réalisation du « diagnostic en marchant » - en collaboration avec l'Instance régionale d'éducation et de promotion santé (Ireps) de Guyane et l'Institut Renaudot - visant à impulser une dynamique participative en santé communautaire avec les parties prenantes concernées : habitants, professionnels, élus et institutions sanitaires, sociales et médico-sociales. Il y a également coordonné le réseau d'acteurs du projet de réussite éducative dédié à la prise en charge d'une centaine d'enfants vulnérables de la zone frontalière, après avoir géré l'unité d'hébergement jeunes majeurs du Groupe SOS à Cayenne.

Entre 2014 et 2016, il a dirigé le pôle social de la Croix-Rouge française à Cayenne, au cœur d'une crise migratoire exponentielle, et a notamment mis en place la plateforme d'accueil pour les demandeurs d'asile (Pada) en lien étroit avec les services de la préfecture (DGCOPOP et la direction générale sécurité, réglementation et contrôles), l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). En 2017, il dirige le CCAS de la ville de Cayenne. Après avoir conduit l'analyse des besoins sociaux (ABS) de la ville en collaboration avec le cabinet Compas-tis, il a recentré l'action du CCAS dans son environnement social et développé les partenariats institutionnels (CGSS, ADIL, EDF, CACL...). Pendant la crise Covid, il a ainsi été amené à assurer notamment la coordination communale de l'aide alimentaire d'urgence et travaillait en étroite relation avec l'ARS Guyane sur les sujets de précarité et d'accès aux soins par exemple avec la mise en place des dispositifs de dépistage Covid-19.

À l'ARS Guyane, la direction de l'autonomie pilote le développement et la coordination des établissements et services, activités et équipements dédiés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, et personnes à difficultés spécifiques (addictions, personnes sans domicile etc.). En lien étroit avec les acteurs médico-sociaux, la collectivité territoriale de Guyane, et la préfecture et ses services (la DGCOPOP, la DIECCTE), l'équipe de la direction de l'autonomie se mobilise chaque jour pour développer l'offre médico-sociale et contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations. C'est cette direction qui est chargée entre autres du développement des projets de reconstruction et de rénovation des EHPAD, de la création de nouvelles structures pour les personnes en situation de handicap telles que la Plateforme de répit et la Plateforme pour adulte à Saint-Laurent du Maroni, des dispositifs pour les personnes à difficultés spécifique tels que les lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutique à Maripasoula.



► **Le Premier ministre Jean Castex et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**, ont tenu une conférence de presse, hier. Retrouvez leur intervention [ici](#).

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, était l'invitée de Guyane la 1ère, mardi soir**. Retrouvez son interview [ici](#) (à compter de 8'25)

► **Le Dr Cyril Rousseau, médecin épidémiologiste responsable de la cellule Guyane de Santé publique France**, s'est exprimé sur les deux vagues épidémiques, au micro de [Guyane la 1ère](#).

Infos

Pour votre exercice

► **Le développement du télésoin s'est accéléré avec l'épidémie de Covid-19.** Il a été autorisé de manière dérogatoire à une dizaine de corps de métiers, dans les premières semaines de l'état d'urgence sanitaire. Aujourd'hui, 18 professions de santé sont concernées par cette pratique, qui est à distinguer de la télémedecine. Hier, la Haute Autorité de santé a publié [une fiche sur les critères d'éligibilité au télésoin](#) et [une autre sur les bonnes pratiques](#) pour sa mise en œuvre.

Ce [rapport d'élaboration](#) permet aussi de connaître le point de vue des parties prenantes à l'intégration du télésoin à leur activité professionnelle. Enfin, cette [fiche réponses rapides](#), publiée en début d'épidémie, vous fournira de manière synthétique de nombreux éléments sur le télésoin.

Infos

Pour vos patients

► **Les décès hospitaliers de patients atteints de Covid-19 plus nombreux dans les départements les plus froids.**

Vos patients se demandent si la Guyane bénéficie de son climat en matière de sévérité des cas de Covid-19. En partie, même si le contre-exemple du Brésil montre que de forte température ne font pas tout. La vallée de l'Amazone est d'ailleurs la région la plus touchée du pays.

Une étude menée à l'échelle de l'Hexagone, dont les résultats sont publiés dans [BMJ Open](#), montre que les admissions en réanimation et les décès à l'hôpital des patients atteints de Covid-19 ont été plus nombreux dans les départements considérés comme les plus rigoureux par Météo France. Le niveau de décès était aussi plus élevé dans les zones les plus denses et chez les personnes de plus de 59 ans. Mais pas plus chez les hommes que chez les femmes. Dans un Hexagone divisé en cinq zones climatiques, les départements les plus touchés vont du Calvados au Territoire de Belfort en passant par l'Île-de-France, les Hauts de France et le Grand Est. Les auteurs soulignent que la rigueur climatique et la densité de la population sont deux facteurs indépendants dans leur étude.

« L'effet protecteur du climat seul ne suffit pas à protéger une population de l'épidémie, insiste les auteurs. D'ailleurs, presque tous les pays ont été touchés. De plus, la protection apportée par des températures plus élevées reste à définir précisément car les interactions entre température, humidité, vent et ensoleillement sont complexes. »

Le message du jour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 ARS Agence Régionale de Santé Guyane
 Vaccin COVID-19
 SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Vous avez plus de 50 ans ?
 VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**

3 centres de vaccination

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

GRATUIT

INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR

**JE ME PROTÈGE
 JE ME VACCINE**

CHC Cayenne 0594 39 73 33
 CHK Kourou 0594 32 72 53
 CHOG St Laurent 0594 34 74 88

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Saint-Georges se mobilise (et se vaccine) pour faire face au risque du variant P1



307 personnes ont été vaccinées, ce week-end dans la commune, par les équipes du CDPS et du centre hospitalier de Cayenne. La demande est en forte hausse depuis plusieurs semaines. Pour aider les habitants de la rive française de l'Oyapock à se protéger de l'arrivée du variant amazonien, Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, a annoncé l'ouverture de la vaccination à toutes les personnes majeures, sans critère d'âge ni de santé de Saint-Georges, Camopi et Trois-Sauts. Les personnels de santé locaux s'organisent pour répondre à la demande de la population.

Il est 7 heures ce samedi matin. Devant le Centre délocalisé de prévention et de soins de Saint-Georges, de nombreux habitants patientent déjà. Pendant deux jours, les soignants du CDPS et



du centre hospitalier de Cayenne (équipe mobile de santé en commune, Emspec) ont prévu de vacciner plus de 200 personnes. Dimanche à 13h30, lorsque le dernier flacon aura livré sa dernière goutte de vaccin, ils auront été 307 à recevoir leur première injection. Le terme de deux journées intenses pour tous les professionnels engagés dans cette opération.

La vaccination dans la commune frontalière ne date pas d'hier, ni même d'avant-hier. On y reçoit le vaccin depuis le 3 février. « Au début, peu de monde voulait se faire vacciner, se souvient le Dr Nicolas Lormée, médecin au CDPS. Et à mesure que des personnes recevaient une injection, c'est monté crescendo. Nous vaccinons deux fois par semaine, douze doses le jeudi, douze le vendredi et nous avons vu les délais de rendez-vous s'allonger. » Décision a été prise, dès février, de monter une opération massive de vaccination dans la commune, en outre plus exposée que le reste de la Guyane à l'arrivée du variant P1.



Cent quarante-cinq habitants prennent rendez-vous. Cent soixante-deux personnes supplémentaires se présenteront spontanément. « Ce week-end de vaccination, c'est quasiment du rattrapage, poursuit le Dr Lormée. Dans les jours qui viennent, la demande va continuer. » Dès l'entrée du CDPS, un sapeur-pompier et des médiateurs des associations accueillent les habitants. L'attente se déroule sous des tentes. Le couloir abrite ceux qui recevront leur première dose dans les minutes à venir. Au milieu,

des soignants se fraient un passage pour assurer également l'activité ordinaire du centre de santé. Estelle Jacoud, cadre de santé et cheville ouvrière de l'opération, s'assure que tout fonctionne, au quatre coins du centre. « On va très vite organiser de nouvelles plages de vaccination à Saint-Georges », annonce le Dr Nicolas Vignier (CHC), au micro de Guyane la 1ère.

Cette hausse de la demande, les médiateurs des associations Daac et !Dsanté, les agents de terrain en santé publique de la Croix-Rouge française l'ont constatée également. « Depuis un mois, nous faisons de la sensibilisation. Nous rentrons dans chaque maison. Beaucoup de monde nous dit avoir entendu des choses négatives sur la vaccination. Donc on explique. On se connaît tous, à Saint-Georges, donc on sait trouver les mots pour chacun. Après une opération comme ce week-end, ceux qui étaient réticents, en entendant les commentaires positifs, vont changer d'avis. »

Junior Moreira Trindade, habitant du quartier Adimo, se souvient de la visite des médiateurs et a vite pris sa décision. « Quelqu'un est décédé du Covid dans ma famille. Je ne suis pas seul à la maison. Je vis avec mon père et ma mère. Les médiateurs sont passés chez moi. Nous avons beaucoup de questions et j'ai décidé de me faire vacciner. »

◆ La vaccination ouverte à toutes les personnes majeures de la rive française de l'Oyapock

Les habitants des communes de Saint-Georges, Camopi et Trois Sauts sont les premiers exposés face à la propagation du variant brésilien P1, dont l'Etat d'Amapá a confirmé la présence, la semaine dernière, sur son territoire. Permettre à un maximum de ces habitants de bénéficier du vaccin est le meilleur moyen de les protéger et, ce faisant, de freiner la diffusion du variant en Guyane. Clara de Bort a annoncé, samedi midi, la décision commune à l'ARS et à la préfecture, d'ouvrir la vaccination dans ces trois communes, à toutes les personnes majeures, sans critère d'âge ni de santé.

L'interdiction de franchissement de la frontière demeure pour autant maintenue



La vaccination est proposée à la file active habituelle du CDPS, y compris les patients résidant à Oïapoque lorsque ceux-ci sont convoqués au CDPS pour le suivi de leur maladie chronique (le mardi et le jeudi, selon l'organisation dérogatoire définie depuis plusieurs mois). Elle est étendue aux personnes de plus de 18 ans, (hors file active le cas échéant) mais n'est pas un motif de passage de la frontière, ni du point de contrôle routier de Régina d'ailleurs. Une réunion est programmée cette semaine avec les autorités sanitaires de Macapa. Un point sera fait sur la bonne articulation de

nos campagnes de vaccination respectives.



Infos chiffres



CHIFFRES VACCINATION

Vaccinations

◆ **1 811** vaccinations en 7 jours, du 14 au 20 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination
(cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous)

- 6 avril à [Cayenne](#)
- 20 avril à [Kourou](#)
- 30 mars à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le mercredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 83 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 87, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :

- ◆ **92 010** cas cumulés (+3 963 en une semaine) et **1 222** décès (+41) dans l'Amapá au 21 mars.
- ◆ **4 727** cas positifs (+118 en une semaine) et **30** décès (+2) à Oïapoque



- ◆ **9 066** cas cumulés (+42 en une semaine) au 21 mars.
- ◆ **17** patients (+9) hospitalisés
- ◆ **4** patients en soins intensifs
- ◆ **176** décès (+1)

EN BREF

◆ La CGSS entame des appels de sensibilisation à la vaccination



A compter de cette semaine, le plateau d'appel de la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) servira également pour la sensibilisation à la vaccination. Mi-juin, ce plateau d'appel a été créé pour assurer le contact tracing. Cette activité est en baisse avec le ralentissement de l'épidémie de Covid-19. Les opérateurs vont démarrer un test auprès des habitants de l'Île-de-Cayenne, de Kourou et Saint-Laurent du Maroni, âgés de 50 à 75 ans, en précarité et ayant des comorbidités, pour les informer de la possibilité qu'ils ont de se faire vacciner. En fonction des résultats de cet essai, le dispositif sera étendu aux autres personnes pouvant bénéficier de la vaccination.

◆ La Guyane ouvrira son premier centre de vaccination massif le 30 mars



On se souvient que la ville de Poissy a appelé son centre de vaccination « Chez Mauricette » en référence à la première personne vaccinée en France. En Guyane, il va falloir trouver un nom au premier "vaccinodrome", qui ouvrira le 30 mars à Cayenne. Il sera installé à l'Encre et devrait accueillir six lignes de vaccination simultanément.

◆ Le Covid hebdo passe au mercredi

A partir de cette semaine, le Covid Hebdo, dans lequel sont diffusés les chiffres de l'épidémie de Covid-19 en Guyane, sera diffusé le mercredi par l'Agence régionale de santé et la préfecture. Le vendredi, Santé publique France continuera de publier son point épidémiologique hebdomadaire avec les données consolidées de la semaine précédente.

◆ En Guadeloupe, le service de réanimation au bord de la rupture



En milieu de semaine dernière, les lits de réanimation du CHU de Guadeloupe était occupés à 94 %. Deux patients ont été transférés vers la Martinique. Les autorités de l'île ont ainsi appelé les automobilistes à la prudence, pour éviter que de graves accidents ne viennent saturer les capacités hospitalières.

Au cours de la semaine du 8 au 14 mars, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 a diminué. Le taux de positivité s'établit à 8,2 %. Le variant anglais représente 80 % des prélèvements. Le variant sud-africain a été détecté chez un adolescent et un résultat de séquençage est attendu pour un potentiel cas de

variant brésilien (P1). L'incidence hebdomadaire a diminué à 63,56 cas pour 100 000 habitants. Les hospitalisations continuent en revanche d'être nombreuses et trois personnes infectées sont décédées au cours de cette semaine-là.

♦ La Cour des Comptes se penche sur une année d'épidémie et sur son impact, notamment dans les hôpitaux et en réanimation

Aide au retour des Français retenus à l'étranger pendant la pandémie de Covid-19, contribution du service public du numérique éducatif à la continuité scolaire pendant la crise sanitaire, fonds de solidarité à destination des entreprises, l'assurance chômage face à la crise sanitaire... La Cour des Comptes consacre la moitié de son rapport annuel aux conséquences de la crise de Covid-19. Il en fournit notamment [des synthèses](#). Trois chapitres intéresseront plus particulièrement les professionnels de la santé et du médico-social :

- [Les établissements de santé face à la première vague de covid 19 : exemples néo-aquitains et franc-comtois](#) ;
- [Réanimation et soins critiques en général](#) ;
- [L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020](#).

« Plusieurs enseignements peuvent être tirés, conclut la Cour des Comptes au sujet de l'impact de la première vague sur les établissements de santé. Les difficultés de préparation des établissements à une crise d'un tel type transparissent d'ores et déjà, même si les capacités d'adaptations locales ont permis de faire face à la 1ère vague épidémique. D'autres problèmes s'ont aussi apparus, sur la qualité des remontées d'informations capacitaires ou le dénombrement précis des malades. Enfin, les conséquences des principales mesures liées à la déprogrammation générale d'activité ainsi que l'impact financier de cette première vague restent mal connus. Ces constats mériteront d'être approfondis par les futures analyses des juridictions financières sur une crise encore inachevée. »

♦ Le Conseil économique, social et environnemental poursuit ses débats autour de la vaccination



Plus de 110 000 internautes ont donné leur avis sur le passeport vaccinal lors de la consultation ouverte du 15 février au 7 mars par le Conseil économique, social et environnemental. Parmi les 110 507 participants à la consultation :

- 67,1% se déclarent très défavorables ;
- 20,2% se déclarent très favorables ;
- 5,6% se déclarent défavorables ;
- 5,1% se déclarent favorables ;
- 2% se déclarent mitigés.

Par ailleurs, le Cese a été saisi par le Premier ministre pour accompagner la stratégie de vaccination. Les travaux sont organisés par une commission temporaire dédiée au sujet. Celle-ci s'appuie sur les auditions d'acteurs, mais également sur un dispositif de participation citoyenne, à travers la mise en place d'un collectif citoyen composé de 35 citoyens, et d'une plateforme de participation ouverte au grand public. Il est possible de suivre les débats de cette commission sur [le site du Conseil économique, social et environnemental](#) et notamment sur [la troisième session, qui s'est tenue il y a dix jours](#).



► Le risque d'échappement immunitaire estimé à 25 % à 61 % pour le variant brésilien P1.

Des chercheurs brésiliens et britanniques ont prépublié, au début du mois sur [Medrxiv](#), les résultats de leurs recherches sur le variant P1 à Manaus. Selon leurs investigations, il se révèle 1,4 à 2,2 fois plus contagieux que la souche historique du Sars-CoV-2. Le risque d'échappement immunitaire serait de 25 à 61 %.

Infos



Pour vos patients

► **Manaus sans oxygène, l'inférieure situation chez notre voisin.** « Manaus est le laboratoire de ce qui va advenir » ailleurs, estime le Dr Adele Benzaken, de l'Organisation mondiale de la santé, dans un reportage que l'AFP consacre à la capitale de l'Amazonas et repris par [de nombreux médias](#). Une ville où l'installation du variant P1 a fait repartir l'épidémie, provoquant la saturation des hôpitaux qui n'ont plus assez d'oxygène à administrer aux

patients. Ceux-ci sont renvoyés chez eux et les familles se battent pour trouver des bonbonnes et tenter de les sauver. Le photographe Michael Dantas, qui a participé au reportage, en a livré [un portfolio saisissant](#).

Le message du jour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

**Vous avez plus de 50 ans ?
Vaccinez-vous contre la Covid-19**

Inscriptions sur [sante.fr](#)

SE VACCINER
accin
COVID-19
SE PROTÉGER

COMIRNAT
sterile concentrate
COVID-19 mRNA
5 doses after
Discard
date/time:

CHC Cayenne
0594 39 73 33

CHK Kourou
0594 32 72 53

CHOG St Laurent
0594 34 74 88

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

L'immense chantier du CHU de Guyane est lancé



Les ministres Olivier Véran, Frédérique Vidal et Sébastien Lecornu ont reçu, hier, le rapport d'inspection sur l'amélioration de l'offre de soins et la création d'un centre hospitalier universitaire regroupant les trois hôpitaux de Guyane en 2025. La mission d'inspection formule 39 recommandations, à traduire sous la forme d'un « plan opération santé Guyane » à cinq ans. Conscients de l'importance d'engager rapidement des actions sans attendre que ce plan soit finalisé, les ministres ont annoncé des premières mesures concrètes comme la création de trois « hôpitaux de proximité » à Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges, le renforcement des filières neurologie et cardiologie, le doublement des capacités d'hospitalisation en soins critiques, davantage de places pour les étudiants et des recrutements de PU-PH.

Dans les cinq ans qui viennent, il n'y aura pas de pose de première pierre, pas de remise des clefs, pas de poussière, pas de marteaux-piqueurs, mais c'est un énorme chantier qui s'annonce



avec l'annonce, hier, par trois ministres de la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) de Guyane en 2025. Créer un CHU, ce n'est pas construire un bâtiment. C'est un projet médical, des équipes hospitalières et hospitalo-universitaires, des structures de formation et des projets de recherche. C'est renforcer l'offre de soins et recruter les soignants médecins et professeurs qui le feront fonctionner. « Un défi immense », commente Antoine Primerose, président de l'Université de Guyane.

Dans leur rapport de 150 pages, les membres des inspections générales des affaires sociales (Igas), de l'administration (IGA) et de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) formulent 39 recommandations et posent 14 jalons, autant de points d'étape à franchir pour que le CHU voie le jour en 2025. Cela passe par exemple par la coopération entre PMI, santé scolaire et CDPS, l'amélioration de l'accueil des professionnels de santé, le renforcement de l'offre de soins dans les CDPS, l'élargissement des spécialités au sein des hôpitaux, la mise en place d'ici quatre ans d'un premier cycle complet d'études de médecine en Guyane... De quoi, pour les trois centres hospitaliers et les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) obtenir le label de centre hospitalier régional, c'est-à-dire qui remplit tous les besoins de soins de la population. CHR qui pourra alors contractualiser avec l'université pour former les prochaines générations de soignants.

C'est un travail immense, qui va être très exigeant pour les acteurs du soin, de l'enseignement et de la recherche « mais aussi aux collectivités locales, a souligné Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, au micro de Radio Peyi. Dans le rapport, beaucoup de choses relèvent de leur action, notamment tout ce qui tourne autour du logement des soignants, du logement des internes, du désenclavement. Le rapport évoque même le sujet d'une liaison aérienne entre Cayenne et Saint-Laurent, comme un élément favorable à la création d'un CHU. On a vraiment du travail pour plusieurs années. »

Voir le [reportage de Guyane la 1ère](#) sur le sujet

♦ L'offre de soins en Guyane, et notamment l'offre de soins spécialisés, va être améliorée

Lors de la remise du rapport, le ministre des Solidarités et de la Santé a rappelé la concrétisation des engagements du Ségur en Guyane notamment l'attribution de 138M€ pour relancer les investissements en Guyane.

Dans la droite ligne du rapport, il a confirmé le doublement des capacités d'hospitalisation en soins critiques d'ici à 2024. . « Ces lits sont nécessaires pour mieux prendre en charge les Guyanais, ils sont nécessaires aussi pour développer les activités de recours qui doivent mener au CHU » a-t-il précisé.

Le ministre a également insisté sur l'urgence de développer la filière neurologique et la filière cardiologique : « il n'existe pas aujourd'hui de filière satisfaisante pour les AVC ni pour les syndromes coronariens aigus. Deux carences de l'offre de soins qu'il nous faut résoudre au plus vite (...) Sur ces deux filières, nous allons donc engager tous nos efforts pour étoffer les équipes, recruter et les stabiliser en Guyane. »

En somme, l'objectif du renforcement de l'offre de soins c'est, à terme, « qu'il n'y ait plus des evasan que pour des maladies rares ou des situations exceptionnelles », a illustré Clara de Bort, au micro de Radio Peyi.

♦ Trois hôpitaux de proximité à Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges

Parmi les mesures à court terme, plusieurs concernent les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), appelés à devenir le quatrième pilier du futur CHU, avec les trois centres hospitaliers. Ils bénéficieront d'aide à l'investissement. Ceux de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges seront transformés en hôpitaux de proximité : toujours membres du réseau des

CDPS gérés par le CH de Cayenne, ils abriteront une unité d'hospitalisation de courte durée, une offre d'imagerie, un centre périnatal de proximité et une équipe mobile de prévention. L'ensemble de ces mesures représente 6,7 millions d'euros, soit une hausse de 40 % de leur budget.

◆ Des recrutements et davantage de places de formation

Dès la rentrée universitaire 2021, des postes de soignants et de chercheurs vont être créés (deux postes de PU-PH, un poste de professeur associé et un poste de chef de clinique) tandis que le nombre d'étudiants guyanais reçu en filières santé sera augmenté de 16 %. A la rentrée 2022, les entrées dans les instituts de formation d'aides-soignants (Ifas) et de soins infirmiers (Ifsi) seront doublées pour le premier et augmentées de 20 % pour le second.

◆ Des moyens pour la recherche

Les professeurs de Guyane ont tout particulièrement apprécié l'amorçage d'une direction de la recherche clinique et innovation (DRCI) pour soutenir la recherche en santé par les équipes guyanaises. « Au-delà du CIC existant, et qui fournit un travail de grande qualité, notamment sur les maladies infectieuses et émergentes, que je tiens ici à saluer, nous allons financer l'amorçage d'une direction de la recherche clinique pour soutenir la recherche en santé réalisée par les équipes guyanaises, avec un financement de 350k€ par an pendant 5 ans » a annoncé le ministre Olivier Véran.

Par ailleurs, comme l'a confirmé la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, une plateforme fédérant les acteurs impliqués dans la recherche sur les maladies infectieuses émergentes ou ré-émergentes va être lancée. Elle sera le bras armé en Guyane de la Stratégie nationale d'accélération du quatrième plan d'investissement d'avenir Maladies infectieuses émergentes (MIE) – Menaces nucléaires radiologiques, biologiques et chimiques.

◆ « Ce rapport traduit la qualité du travail réalisé localement »

Pr Félix Djossou, président de la commission médical d'établissement du Centre Hospitalier de Cayenne. « A titre personnel, je me réjouis de ces annonces. Cette mission a été menée en toute indépendance. Ce qu'ils ont annoncé traduit la qualité du travail réalisé localement. Mais je ne passe pas sous silence ce que cela représente pour nous de challenge. D'ici à cinq ans, ce sont beaucoup d'efforts qui nous sont demandés. Il faut que l'on soit à la hauteur, nous d'abord, les acteurs, avec l'appui des institutions. Il faut que l'on soit capable d'apporter une pierre suffisamment solide pour que cet édifice aboutisse. J'ai confiance. L'échéance de cinq ans me semble envisageable. »

Pr Mathieu Nacher, chef du pôle recherche et santé publique. « Quatre ans, cinq ans, c'est assez rapide. Le chemin va être intense. Mais en termes d'aventure professionnelle, on ne peut pas faire mieux ! Les inspecteurs ont été très à l'écoute. Ce projet s'appuie sur notre identité, nos forces, nos faiblesses. On ne cherche pas à ressembler à Saint-Etienne. On va offrir de meilleurs soins à la population. On a commencé à le faire, avec des moyens limités. Là, il y a un saut quantique, avec des choses qui vont s'accélérer. La direction de la recherche clinique et de l'innovation, c'est quelque chose que l'on demandait. Le premier cycle d'études médicales permettra que les jeunes restent trois années sur le territoire, ce qui est un bon moyen pour qu'ils décident d'y travailler. »

Antoine Primerose, président de l'Université de Guyane. « C'est un défi immense. C'est une belle aventure qui s'ouvre. Il nous faut créer le premier cycle d'études de médecine, créer une UFR. Cela implique d'ajouter de la formation pour avoir un premier cycle complet, avec la deuxième et la troisième année. Pour l'université, ce sera le principal challenge des cinq prochaines années. »



CHIFFRES



Vaccinations

◆ **2 104** vaccinations en 7 jours, du 15 au 22 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 6 avril à [Cayenne](#)
- 24 mars à [Kourou](#)
- 1er avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le vendredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 85 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 89, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



◆ **93 015** cas cumulés (+6 669 en 1 semaine) et **1 243** décès (+48) dans l'Amapá au 23 mars.

◆ **4 752** cas positifs (+120), **30** décès à Oiapoque



◆ **9 074** cas cumulés (+ 40 en une semaine) au 23 mars

◆ **11** patients (+2) hospitalisés

◆ **2** patients (-3) en soins intensifs

◆ **177** décès (+1)

EN BREF

◆ **Nouvel échange avec les autorités sanitaires de l'Amapá aujourd'hui**



L'Agence Régionale de Santé de la Guyane et la Superintendance à la santé publique de l'Etat d'Amapá (Brésil) se retrouvent en visioconférence, aujourd'hui. Un premier échange avait eu lieu mi-février, sur la situation épidémiologique, les campagnes de vaccination de part et d'autre de la frontière et la recherche des variants. Les discussions d'aujourd'hui porteront très largement sur la vaccination. Depuis ce week-end, celle-ci est proposée à toutes les personnes majeures de la rive française de l'Oyapock (Saint-Georges, Camopi, Trois-Sauts). Dans ce contexte, il est important de respecter les interdictions de déplacement et d'éviter en cette période les mouvements et transferts de populations. Les autorités sanitaires de l'Amapá souhaitent également faire le point sur la rougeole, qui les préoccupe actuellement.

◆ Le Covid Truck s'installe pour quatre semaines à Matoury



Le véhicule de dépistage antigénique poursuit ses activités. A compter de demain, il s'installe chaque jeudi pendant quatre semaines à Matoury. Tous les habitants qui le souhaitent pourront se faire tester de 10 heures à 13h30 :

- au stade municipal demain,
- sur le terrain de football de Balata le 1er avril,
- au skatepark du Larivot le 8
- et sur le parking de l'école de Concorde le 15.

Hier, les équipes d'infirmiers et de médiateurs se sont rendus à l'IUT de Kourou, où quatre cas de Covid-19 ont été diagnostiqués ces derniers jours. Lundi, il s'arrêtera sur le parking de l'Agence régionale de santé, avenue des Flamboyants à Cayenne, de 11h30 à 13 heures, pour une opération ouverte à tous.

◆ Pour les agents publics hospitaliers, une circulaire précise les modalités pratiques de l'autorisation spéciale d'absence liée au Covid-19

Des autorisations spéciales d'absence liées au Covid-19 sont accordées aux agents publics hospitaliers y compris les personnels médicaux, sous réserve qu'ils ne soient pas en mesure de travailler à distance, lorsqu'ils :

- sont identifiés comme cas contact à risque de contamination sous certaines conditions ;
- présentent les symptômes de l'infection au Covid-19, en s'engageant à réaliser un test dans un délai de deux jours ;
- ne présentent pas de symptômes mais sont testés positif.

Lorsque les agents publics sont testés positifs, le délai de carence d'une journée applicable au versement de la rémunération des agents publics est suspendu temporairement. [Une circulaire mise en ligne ces derniers jours](#) traite des modalités pratiques de mise en œuvre de ces mesures.

◆ En Outre-mer, le risque de mortalité maternelle multiplié par trois par rapport à l'Hexagone



L'Inserm et Santé publique France ont publié [leur sixième rapport sur la mortalité maternelle en France](#). Il porte sur la période 2013-2015. Le ratio de mortalité maternelle à un an est de 10,5 décès pour 100 000 naissances. Il est de 32,1 en Outre-mer ; de 30,2 en Guyane (6 morts pour 19 871 naissances vivantes durant ces trois années). « Les maladies cardiovasculaires et les suicides sont les deux premières causes de mortalité maternelle, responsables d'environ un décès par mois chacune.

Un autre résultat important est la poursuite de la diminution de la mortalité par hémorragie obstétricale, divisée par deux en quinze ans, en particulier par baisse des hémorragies mortelles

par atonie utérine, relèvent les auteurs (...) Les évolutions constatées interpellent ainsi sur la nécessité de renforcer toujours et encore les actions de promotion de la santé et de prévention dès le plus jeune âge, en amont de la procréation, pour prévenir les risques. Pour cela, il est essentiel de promouvoir, notamment l'alimentation équilibrée et l'activité physique pour limiter le développement du surpoids et de l'obésité chez les jeunes femmes, de lutter contre l'entrée précoce dans le tabagisme et de soutenir l'arrêt du tabac et d'autres substances addictives, mais aussi de développer des compétences psychosociales et la gestion du stress pour un bien-être non seulement physique mais aussi mental. » Les auteurs concluent leur rapport par trente messages-clefs, qui pourront vous aider dans votre pratique.

◆ Le site internet de l'ANSM fait peau neuve



Le nouveau site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a été mis en ligne jeudi. Il se veut « plus clair, plus ergonomique, plus simple d'utilisation avec une information toujours plus accessible et compréhensible par tous, indépendamment du niveau de connaissance médicale de

chacun, sans compromis sur son exactitude. Vous y retrouvez les informations relatives à la sécurité des produits de santé et pouvez accéder à de nouveaux services dès la page d'accueil, dont une veille entièrement personnalisable. »

Sa page sur le Covid-19 traite des informations de sécurité (avis, recommandations, risque d'erreurs médicamenteuses, traitements dans le contexte de l'épidémie...), de vos démarches durant la pandémie (autorisations de mise sur le marché, commercialisation des dispositifs médicaux, essais cliniques en cours...) et des vaccins (essais cliniques, évaluation des demandes, dispositif de surveillance renforcée, effets indésirables...).

Vous y trouverez notamment le neuvième rapport de pharmacovigilance du vaccin Pfizer/BioNTech. Il propose « une revue des cas d'événements cardiovasculaires et thromboemboliques rapportés avec le vaccin Comirnaty a été réalisée (127 cas rapportés au total pour plus de 5 372 000 injections) dans le contexte du signal avec le vaccin AstraZeneca, en cours d'investigation à l'Agence européenne du médicament. Aucun élément ne permet de conclure en faveur du rôle du vaccin dans la survenue de ces troubles. Aucune thrombose du sinus veineux cérébral et aucune coagulation intravasculaire disséminée (CIVD) associée à un déficit en plaquettes sanguines n'ont été rapportées à ce jour en France avec le vaccin Comirnaty. Ces événements restent sous surveillance spécifique. »

Points de situation officiels

► **Le président de la République Emmanuel Macron** s'est exprimé lors de la visite d'un centre de vaccination et d'une pharmacie à Valenciennes (Nord). Il a annoncé l'ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 70 ans à partir de samedi. En Guyane, la vaccination est ouverte à toutes les personnes de plus de 50 ans, et sans critère d'âge à Saint-Georges, Camopi et Trois-Sauts. Retrouvez son intervention [ici](#).

Infos



Pour votre exercice

► **Un Mooc et des directs pour se former à l'épidémiologie avec Arnaud Fontanet.** Arnaud Fontanet, médecin épidémiologiste, chercheur à l'Institut Pasteur et membre du conseil scientifique, lance la cinquième session du Mooc épidémiologie. Ce cours en ligne « s'adresse à toute personne qui souhaite savoir ce qu'est l'épidémiologie et quels en sont les débouchés. Il est particulièrement

indiqué pour des étudiants et professionnels qui s'interrogent sur les métiers ayant trait à la santé des populations, mieux connus sous le nom de métiers de la santé publique. Ce cours peut également venir en appont aux professionnels d'autres disciplines de la santé publique (ex : politiques de santé, économie de la santé) qui voudraient mieux comprendre la place que tient l'épidémiologie dans l'étude de la santé des populations. »

Ce Mooc consiste en cinq vidéos de 10 à 15 minutes par semaine, pendant six semaines, soit 29 vidéos et une dernière séance consacrée à l'examen final. La formation débute lundi 29 mars. Le lendemain, Arnaud Fontanet assurera un premier direct consacré à l'épidémie de Covid-19, auquel il est possible de s'inscrire et de poser des questions.

Infos

Pour vos patients

► **Vos jeunes patients (et moins jeunes) s'inquiètent de leur état psychique après plus d'un an de pandémie ?** Dans [cette courte vidéo](#), Jérémie Gallen, psychologue à Voiron (Isère) et youtubeur, a répondu aux questions des jeunes sur leur détresse psychologique liée à la crise sanitaire.

Le message du jour

Publicité de vaccination contre la COVID-19. Le message principal est : **Vous avez plus de 50 ans ? VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**. Les conditions sont : **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** et **GRATUIT**. Les inscriptions se font sur **SANTE.FR**. On mentionne également **3 centres de vaccination** et le slogan **JE ME PROTÈGE JE ME VACCINE**. Les logos de la République Française, ARS (Agence Régionale de Santé Guyane) et accin COVID-19 (SE VACCINER, SE PROTÉGER) sont présents.

Logos : République Française, ARS (Agence Régionale de Santé Guyane), accin COVID-19 (SE VACCINER, SE PROTÉGER).

Textes : **Vous avez plus de 50 ans ? VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, **GRATUIT**, **INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR**, **3 centres de vaccination**, **JE ME PROTÈGE JE ME VACCINE**.

Coordonnées des centres de vaccination :

- CHC Cayenne : 0594 39 73 33
- CHK Kourou : 0594 32 72 53
- CHOG St Laurent : 0594 34 74 88

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89





S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Un an après sa création, la Lettre pro est entrée dans votre quotidien



Ce 26 mars marque le premier anniversaire de la newsletter sur le Covid-19 que l'ARS Guyane adresse aux professionnels de santé. Une expérience unique en France. A chaque numéro, vous êtes plus de 2 000 à nous lire, sans compter les centaines de personnes à qui vous la partagez, ni ceux qui se rendent directement sur le site internet de l'Agence régionale de santé. Que ce soit dans ce numéro spécial, dans les messages que vous nous adressez ou lorsque nous venons à votre rencontre sur votre lieu d'exercice, vous êtes nombreux à nous encourager et à nous dire combien la Lettre pro est devenue un réflexe quasi quotidien, qui vous éclaire sur ce qui se passe en Guyane (et ailleurs), qui vous accompagne dans votre exercice et vous fait aussi constater que vous n'êtes pas seuls dans la lutte contre le Covid-19, mais êtes « tous ensemble dans le même bateau », pour

reprendre les termes du Dr Catherine Truong. Alors aussi longtemps qu'il le faudra et peut-être même au-delà du Covid-19, la Lettre pro continuera de vous accompagner.

Dr Catherine Truong, médecin généraliste à Mana. « Pour moi, c'est une fenêtre ouverte sur la santé en Guyane. De Mana, je n'en ai qu'une petite vision. Là, j'ai des nouvelles fraîches du front. C'est un fournisseur d'information au niveau local. Dès que je la vois dans ma boîte mail, je l'ouvre. C'est varié. Il y a des choses pointues, des choses pour le grand public, pas un parti pris purement scientifique. Tous les matins, quand j'ouvre ma boîte mail, je suis inondée de messages. On reçoit des trucs dont on ne lit que la première phrase avant d'envoyer les dix pages suivantes à la poubelle. On veut des choses synthétiques. Là, on les a. Je lis bien sûr tout ce qui est article scientifique, mais aussi les liens pour notre pratique, qui peuvent nous aider au quotidien. Là, je viens de passer une demi-heure avec un patient pour discuter de la vaccination. Nous avons besoin qu'on ouvre notre réflexion, qu'on nous aide à anticiper les inquiétudes des patients. La Lettre pro nous donne des outils et, surtout, nous parle de ce qui se passe en Guyane. Avant, on n'avait rien, à part France-Guyane. Là, on apprend plein de choses. On a l'impression de faire partie d'un groupe, d'être tous ensemble dans le même bateau, de ne pas être seul sur la brèche pour lutter contre le Covid. »

Béatrice Pesna, cadre de santé à Grand-Santi. « Je les archive, ces lettres. Pour nous, à Grand-Santi, c'est énorme de recevoir autant d'informations. C'est intéressant, même si je n'ai pas toujours le temps de tout lire. Ce genre d'information manque au niveau de la population. A Grand-Santi, si on a des choses simples à imprimer, à traduire en djuka pour la population, ça nous aide. Mercredi, nous attendions douze personnes qui avaient rendez-vous pour se faire vacciner. Seules six sont venues. On va réessayer aujourd'hui pour ne pas perdre les doses. On cherche désespérément des moyens de toucher la population, au moins les plus fragiles. »

Frédéric Tarje, directeur de l'Ehpad Ebène, et Brice Victorin, chef du Jardin d'Ebène. « La Lettre nous apporte beaucoup d'informations, des outils utiles, et avec de la régularité. C'est rentré dans nos habitudes de la consulter tous les matins. Cela nous permet d'avoir des données fiables alors qu'on entend souvent n'importe quoi. Cela nous permet d'avoir un éclairage sur ce qui se passe, des liens vers des articles scientifiques, des petits outils souvent utiles aux professionnels. Et nous la relayons aussi au public. Il faut continuer. Pour l'instant, il y a le Covid, mais après, il faudra poursuivre avec les autres questions de santé. »

Dr Loïc Epelboin, infectiologue au centre hospitalier de Cayenne. « Je la trouve super bien, cette lettre. C'est presque dommage, parfois, d'y apprendre des choses qui auraient dû nous arriver par des canaux plus officiels. Il y a un an aussi, j'ai créé un groupe Whatsapp de médecins autour du Covid. Il y a 256 membres, le groupe ne désemplit pas et j'y partage la Lettre. Je suis infectiologue, covidologue et j'apprends des choses dans toutes les lettres. Que ce soit les infos sur ce qui se passe dans le monde, sur ce qu'a dit Olivier Véran. Je suis fan ! »



Édit de l'équipe ARS : Cette Lettre Pro existe aussi et surtout grâce à notre Grand Rédacteur, qui nous a rejoint il y a un an, sans savoir où il mettait la plume. Les longues cellules de crises, les discussions avec les professionnels de santé ; pour les écouter et les raconter au mieux, au plus proche de la réalité, les nuits à boucler le "Zoom", pour la parution du matin 5h, les "mais c'était du OFF ça !", les reportages pour aller au plus près de ceux qui soignent, les "t'es pas au courant, t'as pas lu la lettre Pro ?", les allers-retours et les déplacements à l'est et à l'ouest, pour aller à la rencontre de ceux en 1ère ligne, les réunions en zoom ou en audio qui grésillent, les "on fait quoi comme sujet demain ?"...

Merci à toi ! A l'oreille attentive et au stylo aiguisé pour cette Lettre Pro qui raconte notre et votre quotidien.

Un an et toujours à vos côtés

Il y a un an, vous découvriez dans votre boîte aux lettres électroniques le premier numéro de Covid-19, la Lettre pro de l'Agence Régionale de Santé de Guyane, que vous avez eu tôt fait de rebaptiser « la lettre pro ». Le Dr Pauquet, généraliste à Saint-Laurent du Maroni, était à l'honneur dans le cadre des prélèvements qu'il réalisait au domicile des personnes symptomatiques ou des cas contacts de cas confirmés. Nous vous annoncions les discussions entre l'ARS et les URPS sur les dotations en masques, et vous donnions des liens pour vous aider à repérer les patients atteints de Covid-19 et aider vos patients à identifier les symptômes. La préhistoire à l'échelle du Covid-19 !

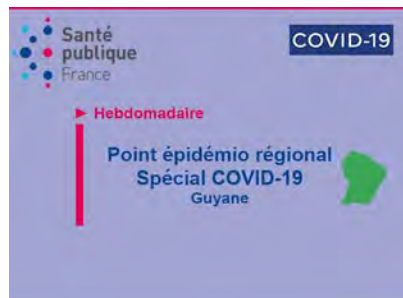
Il y a un an, en commençant cette lettre, nous nous demandions s'il y en aurait 10, 20, 30 peut-être. Aujourd'hui, vous découvrez la numéro 167. Et alors que les variants font courir le risque d'une troisième vague, la vaccination est déjà bien lancée. Elle s'accélérera à compter de mardi, avec l'ouverture d'un « vaccinodrome », à l'Encre, à Cayenne.

Cela, la Lettre pro continuera de vous le raconter. Elle continuera de narrer votre implication dans la lutte contre le Covid-19, comme le week-end dernier lors de l'opération de vaccination de Saint-Georges. Elle continuera de vous accompagner dans votre exercice : aujourd'hui, un gros morceau sur la prise en charge des patients souffrant de « Covid long ». Elle continuera de vous expliquer les décisions : cette semaine, celle de créer un CHU de Guyane en 2025.

Car depuis son lancement, la Lettre pro s'est souvent aventurée au-delà du champ du Covid-19. Aujourd'hui, Santé publique France vous présente une étude sur le suivi des patients diabétiques en Guyane. Dans les prochaines semaines, nous vous présenterons la Stratégie métaux lourds (mercure et plomb).

Alors merci de votre fidélité, et bonne lecture !

Point epidemio hebdomadaire



◆ La part des variants va croissant

Au cours de la semaine du 8 au 14 mars, les variants ont représenté près du tiers des cas de Covid-19 en Guyane, nous apprend Santé publique France, dans son [point épidémiologique hebdomadaire](#), qui paraît aujourd'hui. 11 % des échantillons séquencés ou criblés étaient issus de la souche préoccupante britannique ; 20 % l'étaient de la souche amazonienne ou sud-africaine, avec une forte probabilité pour la première. Les infections au variant brésilien (P1) ont

désormais plus souvent lieu en Guyane. Il est notamment présent dans des clusters. Cette circulation reste toutefois faible sur le territoire guyanais, alors qu'ils circulent largement en Europe et en Amérique du Sud.

Malgré cette plus forte présence des variants, il faut garder à l'esprit qu'un si faible nombre de cas ne peut pas enflammer très vite un territoire vaste et peu dense comme la Guyane, dans un contexte où les mesures barrières persistent. La vigilance doit rester de mise lors des situations les plus à risque : habitat précaire, lieux bondés, réunions familiales sans masque en intérieur, soirées festives, réunions professionnelles sans masque...).

Cette hausse de la part des variants se produit dans un contexte de stabilité à un niveau bas de la circulation du Covid-19. La souche historique est donc peut-être en train d'être remplacée par les deux autres. Cela peut être annonciateur de tensions à venir, les deux variants étant, a priori, plus contagieux que la souche historique à niveaux de mesures de protection équivalents. La vaccination est aujourd'hui le meilleur moyen de limiter les formes graves de la maladie.



Vaccinations

◆ **2 360** vaccinations en 7 jours, du 18 au 24 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 7 avril à [Cayenne](#)
- 14 avril à [Kourou](#)
- 5 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **16 922** cas cumulés (+**158** en onze jours) le 23 mars
- ◆ **10** patients en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **7** patients (+**1**) en réanimation
- ◆ **89** décès (+**2**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **94 285** cas cumulés (+**3 688** en 1 semaine) et **1 258** décès (+**52**) dans l'Amapá au 25 mars.
- ◆ **4 781** cas positifs (+**108**), **31** (+**1**) décès à Oiapoque



- ◆ **9 074** cas cumulés (+**25** en 1 semaine) au 25 mars.
- ◆ **11** (-**1**) patients hospitalisés
- ◆ **2** (-**1**) patients en soins intensifs
- ◆ **177** décès (+**1**)

◆ L'ARS et les autorités sanitaires de l'Amapá échangent sur leurs stratégies vaccinales et confirment les règles en vigueur à Saint-Georges



Une réunion s'est déroulée mercredi entre les autorités sanitaires de l'Etat de l'Amapá, l'Agence régionale de santé et la préfecture de la région Guyane. Au cours de cette rencontre, un échange approfondi sur la situation épidémiologique et sur la stratégie vaccinale de chacun des territoires s'est tenu. Actuellement, l'incidence double à peu près toutes les semaines dans l'Etat voisin de la Guyane.

L'ARS de Guyane a présenté l'actualisation de la stratégie vaccinale de la Guyane d'une part et de la commune de Saint-Georges d'autre part. Elle a précisé le volume de doses qu'elle a réservé

pour cette commune et l'importance que ce volume soit bien attribué à la population résidant sur la rive française. Elle a rappelé les règles relatives à l'interdiction de franchissement de la frontière, l'importance d'éviter les mouvements de population et exprimé le souhait d'une communication commune à l'attention des populations.

Les autorités de l'Amapá ont à leur tour donné des informations sur leurs priorités vaccinales et prévisions d'allocations de doses dans cet Etat. Les populations autochtones ont bénéficié en priorité de la vaccination, 100% des populations amérindiennes de l'ensemble de la commune d'Oiapoque sont désormais vaccinées. Pour le reste de la population de l'Amapá, de grandes quantités de doses de vaccins sont annoncées pour les mois de mai à juillet, avec l'objectif d'assurer une couverture vaccinale à hauteur de 50% de la population. La cible vaccinale actuelle de l'Etat d'Amapá concerne en premier lieu les professionnels de santé, qui sont fortement vaccinés (97% de couverture vaccinale) puis les personnes de plus de 65 ans (vaccinations en cours). Des élargissements progressifs de la cible vaccinale seront assurés au fur et à mesure de l'augmentation des livraisons. Ce plan de montée en charge, et les ressources humaines disponibles à Oiapoque, ne génèrent aucune demande d'aide de la part de l'Etat d'Amapá à l'égard de la Guyane Française.

Le gouverneur de l'Amapá a déploré les fausses informations qui ont circulé sur un prétendu libre accès à la vaccination à Saint-Georges pour l'ensemble de la population du bassin de vie et confirmé son accord pour une communication claire et commune, destinée à la population. Il a proposé la coordination des équipes vaccinales des deux côtés de la rive de l'Oyapock, sur le Covid mais aussi sur la rougeole. Le gouverneur de l'Etat s'est félicité de la qualité des échanges au sujet des questions transfrontalières avec les autorités sanitaires de la Guyane. Il a rappelé être l'interlocuteur des autorités sanitaires guyanaises pour toute sollicitation émanant des collectivités de l'Etat d'Amapá. L'ARS de Guyane exprime sa préoccupation et sa solidarité à l'égard de la situation épidémiologique que traverse actuellement l'Etat de l'Amapá et s'accorde avec les autorités sanitaires de celui-ci sur l'urgence de vacciner le plus grand nombre, de façon ordonnée et coordonnée.

♦ **Vaccination sur l'Oyapock** : le point avec Alexandre de la Volpilière, directeur adjoint de l'ARS . Retrouvez l'article de France-Guyane [ici](#).

♦ **La Martinique renforce ses mesures de freinage**



L'épidémie progresse fortement en Martinique avec une hausse de l'ensemble des indicateurs épidémiologiques du SARS-CoV2 : la circulation virale s'intensifie. Le nombre d'hospitalisations notamment en réanimation est en augmentation. Les variants circulent de manière active dans la population, représentant plus de 50 % (variant anglais) des nouveaux cas identifiés. La semaine dernière, 401 personnes ont été testées positives au Covid-19, avec un taux de positivité de 7,1 %. Trente-sept patients infectés sont hospitalisés, dont dix en réanimation. L'incidence hebdomadaire, en hausse, s'établissait à 111,8 cas pour 100 000 habitants.

Face à cette accélération de l'épidémie, la Martinique rétablit le couvre-feu, ce soir. Il s'applique de 22 heures à 5 heures, pour trois semaines au moins. Les établissements autorisés à accueillir du public devront fermer à 22 heures au plus tard. Parmi [les autres mesures en vigueur à partir d'aujourd'hui](#), les activités de restauration sont interdites dans les centres commerciaux.

♦ **Entred3, une étude pour mieux connaître le diabète en Guyane**

Entred* 3 est une étude nationale sur le diabète lancée en Guyane en novembre 2019. Elle a pour objectif de mieux connaître l'état de santé, de la qualité de vie et du recours aux soins des personnes traitées pour un diabète. La Guyane est particulièrement concernée par le diabète et cette étude répond aux besoins d'informations de l'ensemble des acteurs locaux de santé agissant dans le domaine du diabète. Par ailleurs, et comme vous le savez, le diabète est un



facteur de risque majeur de gravité du Covid-19. Cette étude allie à la fois une enquête auprès des personnes diabétiques et une enquête auprès du médecin assurant leur suivi. Le premier volet est terminé et plus de **500 personnes diabétiques guyanaises ont participé à cette étude.**

Concernant le second volet de l'enquête (volet médecin), certains **professionnels de santé de Guyane, qu'ils soient spécialiste ou généraliste, vont recevoir, à partir de la semaine prochaine, un courrier contenant un questionnaire** par patient. **Vous êtes vivement invités à compléter ces questionnaires et à participer à cette enquête.** Le taux de participation des patients est excellent (plus de 60%) et il est très important que la participation des médecins le soit aussi afin de garantir la qualité finale de l'étude et ainsi **servir au mieux les patients diabétiques guyanais. La mobilisation de tous est essentielle !**

Aussi, si vous êtes sollicités pour l'un ou plusieurs de vos patients, nous vous remercions de bien vouloir renvoyer votre (vos) questionnaire(s) par courrier ou par Internet avec le lien, l'identifiant et le mot de passe reçus par courrier. Pour favoriser la participation et compenser le temps accordé au remplissage d'un questionnaire, chaque questionnaire complété est rétribué à hauteur de 25 euros. Cette enquête est garante de la qualité des informations recueillies, qui serviront à élaborer les **stratégies de prévention** essentielles à **l'amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie des personnes diabétiques.** Les résultats de l'étude devraient être communiqués courant 2021 malgré le contexte sanitaire actuel que nous connaissons.

Pour plus d'information sur l'étude et participer, rendez-vous sur <http://santepubliquefrance.fr/entred3>

L'étude Entred est pilotée par Santé publique France, en partenariat avec l'Assurance maladie, la Sécurité sociale des indépendants, la HAS et l'ANSM et avec le soutien financier de l'ARS Guyane et du ministère des Outre-mer.

***Entred** : Échantillon national témoin représentatif des personnes diabétiques

Points de situation officiels

► **Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**, a fait le point sur la situation de l'épidémie de Covid-19, sur les départements où les mesures de freinage sont renforcées et sur ceux sous surveillance, hier. Retrouvez leur intervention [ici](#).

► **Vaccination sur l'Oyapock : le point avec Alexandre de la Volpilière, directeur adjoint de l'ARS** . Retrouvez l'article de France-Guyane [ici](#).

Infos

Pour votre exercice

► **Plusieurs documents pour vous aider à prendre en charge les patients atteints de Covid long**

Les nombreux témoignages des personnes ayant été symptomatiques, hospitalisées ou non, couplés aux premières études en cours rapportent la présence de symptômes et signes cliniques parfois invalidants pouvant persister plusieurs semaines voire plusieurs mois après la phase

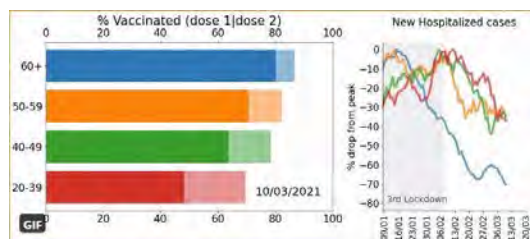


initiale de la maladie. Ces symptômes et atteintes, nombreux et divers, peuvent concerner tous les organes. Il peut s'agir de complications de formes viscérales graves du Covid-19 (notamment pulmonaires et/ou neurologiques, souvent séquellaires de séjours prolongés en réanimation) ou de signes et symptômes « généraux » (douleurs, fatigue durable, céphalées, faiblesse musculaire, dyspnée, anxiété, troubles du sommeil, ...) ou neurosensoriels (perte du goût et/ou de l'odorat), fréquemment rapportés au décours de formes même mineures et donc de ce fait le plus souvent vus chez des patients non hospitalisés (qui représentent environ 90% du total des patients atteints par le Covid).

Ces patients, par leur nombre et par la diversité de leur symptomatologie, représentent un enjeu organisationnel important pour notre système de santé, qui doit se mettre en capacité d'apporter une réponse coordonnée et appropriée à leurs besoins. La prise en charge pourra être assurée dans la majorité des cas par les soins de ville. Pour les autres, elle interviendra au sein d'organisations adaptées et multidisciplinaires, qui devront évoluer en fonction de l'avancée des connaissances. Il s'agit, par cette mobilisation d'accompagner les patients, d'éviter l'errance médicale, les hospitalisations non nécessaires et le développement d'une consommation de soins non pertinents.

Pour vous accompagner dans cette prise en charge, le ministère des Solidarités et de la Santé a publié plusieurs documents à votre usage :

- [Recommandations d'organisation de la prise en charge des patients présentant des symptômes prolongés du Covid-19 de l'adulte en établissements de soins de suite et de réadaptation \(SSR\)](#) : Certains patients vont nécessiter des explorations et bilans cliniques, fonctionnelles et psychologiques et la mise en place de programmes thérapeutiques de réadaptation personnalisés et multidisciplinaires, fréquemment réévalués, comme ils sont souvent proposés par les établissements SSR.
- [Recommandations d'organisation de la prise en charge des patients présentant un syndrome post-réanimation en lien avec le Covid-19 de l'adulte](#) : Les patients ayant fait un séjour en réanimation et ayant souffert d'un état inflammatoire majeur, et notamment d'un syndrome de détresse respiratoire (SDRA) peuvent développer des symptômes persistants et des séquelles jusqu'à plusieurs mois après leur hospitalisation. Ces manifestations post-SDRA, regroupés sous l'entité de « syndrome post-réanimation » ont un impact fonctionnel important et peuvent avoir un retentissement sur la qualité de vie pendant plusieurs années. Dans le cadre de la pandémie actuelle de Covid-19, le syndrome post-réanimation est souvent intriqué aux symptômes prolongés suite à un Covid-19. Ainsi, il convient de dépister les éléments constitutifs du syndrome post-réanimation chez les patients souffrant de symptômes persistants après une COVID grave ayant entraîné un SDRA.
- [Recommandations d'organisation du suivi des patients présentant des symptômes prolongés suite à un Covid-19 de l'adulte](#) : La Haute Autorité de santé a publié une [liste de réponses rapides](#) sur les symptômes prolongés suite à un Covid-19 ainsi qu'une série de fiches techniques par symptômes ou par spécialités :
 1. [Fatigue](#)
 1. [Dyspnée](#)
 2. [Douleurs thoraciques](#)
 3. [Troubles du goût et de l'odorat](#)
 4. [Douleurs](#)
 5. [Kinésithérapie – réentraînement à l'effort](#)
 6. [Kinésithérapie – syndrome d'hyperventilation](#)
 7. [Troubles somatiques fonctionnels](#)
 8. [Manifestations neurologiques](#)
 9. [Troubles dysautonomiques](#)



Pour vos patients

► **L'efficacité de la vaccination avec des courbes**
 Un beau dessin vaut parfois mieux qu'un long discours. Cette série de graphiques et d'animations montre les effets de la vaccination en Israël, le pays le plus avancé en la matière.

Hagai Rossman, doctorant en sciences, montre par exemple la baisse des hospitalisations par tranches d'âges à mesure que la vaccination avance. Chez les plus de 50 ans, le nombre de nouvelles hospitalisations s'est effondré quand environ 70 % d'entre eux avaient été vaccinés ; chez les 40-49 ans après 60 % de couverture vaccinale et chez les 30-39 ans dès 50 %.

Le chercheur Eran Segal a comparé le taux de reproduction du virus en Israël pendant les quarante jours suivant le confinement de la deuxième vague (septembre-octobre) et les quarante jours suivant le confinement de la troisième vague (fin décembre – début février, alors que la campagne de vaccination a commencé).

Le message du jour

**Vous avez plus de 50 ans ?
 Vaccinez-vous contre la Covid-19**

**SE VACCINER
 vaccin
 COVID-19
 SE PROTÉGER**

COMIRNAT
 sterile concentrate
 COVID-19 mRNA
 5 doses after
 Discard
 date/time:

Inscriptions sur sante.fr

CHC Cayenne
 0594 39 73 33

CHK Kourou
 0594 32 72 53

CHOG St Laurent
 0594 34 74 88

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89





S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« Se protéger soi-même et protéger les autres » : les intentions de vaccination se dessinent dans les premiers résultats de l'enquête CapCovid



Courant mars, l'Institut Pasteur a étudié la motivation des Guyanais par rapport à la vaccination contre le Covid-19, leur opinion sur le vaccin, leur réticence ou leur souhait de se faire vacciner, leur confiance dans les décisions prises pour protéger la population. Les premiers résultats montrent que moins d'un Guyanais sur deux envisage de se faire vacciner contre le Covid-19, des résultats qui varient selon le lieu d'habitation, l'âge, le niveau socio-économique et de couverture sociale, mais aussi la présence d'un proche déjà contaminé.

L'Institut Pasteur de Guyane a compilé les résultats de la première vague de son enquête Cap Covid. Au total, 1 348 personnes y ont répondu, entre le 8 et le 21 mars. Les estimations ont été ajustées en fonction de la zone géographique, du sexe, de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle afin de prendre en compte les éventuels biais de représentativité liés à la participation à l'enquête en ligne. Le Dr Claude Flamand, de l'unité d'épidémiologie, constate que «29,8 % des Guyanais comptent certainement se faire vacciner contre le Covid-19 et 15,7 % pensent certainement le faire », soit un total de 45,5 %. Inversement, « dans le groupe des personnes réticentes, 24,6 % pensent ne probablement pas le faire et 29,9 % sont certaines » de ne pas se faire vacciner contre le Covid-19.

« Les personnes qui comptent se faire vacciner contre le Covid-19 motivent leur choix par la volonté de se protéger soi-même (73,3% des individus favorables à la vaccination), celle de protéger ses proches (71,3%) ou de protéger les personnes les plus fragiles (64,1%), la volonté de reprendre le plus vite possible une vie normale (64,1%) et dans une moindre mesure pour sortir le pays de la crise économique (34,8%), détaille le Dr Claude Flamand. Trois-quarts des individus qui expriment librement leur motivation ont déclaré le faire pour être en mesure de voyager librement. Chez les personnes réticentes qui sont certains de ne pas se faire vacciner, la première raison motivant leur choix est basée sur l'incertitude liée à l'efficacité du vaccin, en particulier dans le contexte de circulation de nouveaux variants (68,7%), la peur des effets secondaires (41,8%), un recours préféré aux remèdes traditionnels (36,4%), le fait d'avoir déjà été infecté au coronavirus (20,2%), la peur que le gouvernement utilise le vaccin pour injecter des particules capables de pister ou contrôler les individus (20,1%). Parmi les motivations exprimées de façon libre, on retrouve fréquemment le manque de recul sur des vaccins développés trop rapidement, l'intérêt limité de la vaccination si celle-ci ne permet pas d'éliminer les contraintes sanitaires liées au Covid-19 (port du masque, test PCR pour voyager, ...) et la faible gravité perçue de l'infection au Covid-19. Au final, 65,4% d'entre eux déclarent que rien ne pourrait leur faire changer d'avis vis-à-vis de la vaccination contre le Covid-19. »

« Au niveau géographique, la moitié des habitants du littoral (50,1%) sont prêts à se faire vacciner, contre 29,6% du Maroni et 78,8% de l'Oyapock même si le peu de participants dans cette dernière zone ne permet pas de conclure (N=8), poursuit Claude Flamand. Les femmes sont moins favorables à la vaccination en général (50,7% vs 80,9% chez les hommes) et dans une moindre proportion à la vaccination contre le Covid-19 (40,1% vs 51,0% chez les hommes). Les intentions vaccinales contre le COVID-19 augmentent avec l'âge en passant d'environ 28,5% chez les 18-35 ans à 77,6% chez les 65-74 ans et semblent diminuer chez les plus de 75 ans (53,0%) bien que le nombre de participants soit relativement faible dans cette tranche d'âge (N=25). Le niveau socio-économique des individus apparaît également comme un déterminant important avec des intentions vaccinales plus importantes dans les niveaux socio-économiques les plus élevés. Parmi les bénéficiaires du régime général, 57% des individus pensent se faire vacciner alors qu'ils sont 20,6% chez les bénéficiaires de la CMU et 44,2% dans le groupe incluant les bénéficiaires de l'AME ou ceux ne bénéficiant pas d'une couverture sociale. Les cadres et professions intellectuelles supérieures (69,4%), les artisans chef d'entreprise (68,0%), les professions intermédiaires (64,7%) et les retraités (65,1%) sont les plus enclins à se faire vacciner contre le Covid-19 à l'inverse des employés (48,2%), des ouvriers (30,1%), des étudiants (34,2%) et des autres sans activité professionnelle (35,5%). Les professionnels de santé en contact avec des patients sont plus favorables à la vaccination (70,5% vs 39,1% chez les autres). Les personnes qui déclarent avoir au moins deux facteurs de risque de complication sont plus favorables à la vaccination que celles qui ne présentent pas de facteur de risque (93,1% vs 61,7%). Ceux qui ont des proches infectés par le Covid-19 sont plus favorables à se faire vacciner (54,6% vs 34,6%) que ceux qui n'en avaient pas. »

« L'intention de se faire vacciner est également liée au niveau d'inquiétude vis-à-vis de la pandémie liée au Covid-19. La proportion de ceux qui pensent se faire vacciner est de 21,3% chez les personnes qui ne sont pas du tout inquiètes, de 58,2% chez celles qui sont plutôt inquiètes et de 71,0% chez ceux qui se disent tout à fait inquiètes. La confiance dans le gouvernement et dans les autorités locales fait également partie des déterminants des intentions vaccinales. Moins de 20% de ceux qui ne font pas « du tout » confiance au gouvernement (18,4%) ou aux autorités locales (18,1%) pour la gestion de la crise pensaient se faire vacciner contre respectivement 83,6% et 55,4% de ceux qui font tout à fait confiance au gouvernement ou aux autorités locales. Les personnes qui ne se sentent politiquement ni à gauche, ni à droite ou qui déclarent ne pas savoir leur orientations politiques étaient moins favorables à se faire vacciner que celles qui déclarent avoir une orientation spécifique (32,0% vs 64,7%). Près d'un tiers (30,0%) des individus déclarent avoir utilisé des remèdes traditionnels pour éviter de tomber malade du Covid-19. Près de la moitié (47,5%) des individus qui déclarent avoir été infectés du Covid-19, déclarent en avoir utilisé pour se soigner. »

◆ Avec l'ouverture du centre de vaccination de l'Encre, la campagne change de dimension en Guyane



A Cayenne, la vaccination fait un bond en avant. Seul centre de vaccination à ne pas avoir encore déménagé, celui du centre hospitalier de Cayenne s'installe, à compter de demain, à l'Encre. Alors qu'un peu plus de 200 personnes recevaient leur première ou leur seconde dose, chaque jour dans le centre de vaccination de l'hôpital, ce sont 500 injections qui pourront être réalisées, chaque jour, dans le nouveau centre.

Celui-ci ouvre demain à 7h15. Il accueillera les Guyanais désireux de se protéger du lundi au vendredi jusqu'à 16h45, et le samedi jusqu'à 11h45. Cette semaine, les créneaux de rendez-vous resteront inchangés, soit 230 par jour. A partir de lundi prochain (le centre sera ouvert le lundi de Pâques), ce sont quatre lignes de vaccination qui seront proposées, puis six voire sept prochainement.

Le déménagement du centre de vaccination permettra de répondre à la demande. Ainsi, cette semaine, avec plus de 1 300 rendez-vous programmés, les capacités du centre de vaccination du centre hospitalier de Cayenne auraient été saturées. Depuis le 19 mars, les prises de rendez-vous ont augmenté de plus de 50 %. Pas assez encore pour que tous les créneaux du nouveau centre de vaccination soient occupés, mais largement de quoi justifier son ouverture.

Ces capacités de vaccination plus élevées s'accompagnent d'une hausse des livraisons du vaccin Comirnaty (Pfizer/BioNTech) dans le territoire. Alors que nous recevions 1 170 doses en début de mois, 8 190 seront acheminées en Guyane cette semaine. Au total, 19 000 doses sont attendues en avril, 42 000 en mai et 52 000 en juin.

Cette accélération des livraisons va permettre d'élargir encore la cible vaccinale. La Guyane est déjà le seul territoire à permettre à toutes les personnes de plus de 50 ans, sans critère de santé, de prendre rendez-vous. Demain, un abaissement de l'âge pour se faire vacciner, a révélé le préfet Thierry Queffelec, vendredi à l'issue de [la cellule interministérielle de crise](#). Les personnes de plus de 50 ans peuvent encore profiter de la journée pour être prioritaire dans la prise de rendez-vous.

A l'instar de ce qui se passe dans d'autres régions françaises, la Guyane se dote donc d'un « vaccinodrome ». Chaque Guyanais répondant au critère d'âge et tous ceux présentant des risques de développer une forme grave de Covid-19 sera donc en mesure de lutter contre l'installation des variants sur le territoire, contre la survenue d'une troisième vague qui entraînerait de nouveaux décès.

Infos chiffres



Vaccinations

◆ **1 973** vaccinations en 7 jours, du 21 au 27 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination
(*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 8 avril à [Cayenne](#)
- 19 avril à [Kourou](#)

- 5 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le mercredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 85 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 89, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



- ◆ **95 649** cas cumulés (+3 639 en une semaine) et **1 268** décès (+46) dans l'Amapá au 28 mars.
- ◆ **4 848** cas positifs (+121 en une semaine) et **32** décès (+2) à Oiapoque



- ◆ **9 095** cas cumulés (+29 en une semaine) au 28 mars.
- ◆ **13** patients (-4) hospitalisés
- ◆ **5** patients (+1) en soins intensifs
- ◆ **177** décès (+1)

EN BREF

◆ Venez vous faire tester aujourd'hui à l'ARS



Le Covid Truck s'installe aujourd'hui sur le parking de l'Agence Régionale de Santé, avenue des Flamboyants, à Cayenne. Le véhicule de dépistage antigénique proposera à toutes les personnes qui le souhaitent de se faire dépister entre 10 heures et 13 heures. Un moyen simple de connaître son statut vis-à-vis du virus en quinze à trente minutes.

◆ Le centre de vaccination de Kourou ouvert le lundi et le samedi



Il est désormais possible de se faire vacciner le lundi à Kourou. Grâce à son déménagement à la médiathèque municipale et avec l'arrivée de renfort en secrétariat médical, le centre de vaccination peut élargir ses horaires de fonctionnement. Des créneaux de rendez-vous seront notamment été ajoutés les lundi, vendredi après-midi et samedi matin. Cette semaine servira à la mise en place de cette nouvelle organisation, avant une application totale à compter de la semaine prochaine. Il accueillera alors les personnes souhaitant se faire vacciner, sur rendez-vous :

- Du lundi au vendredi, de 7h15 à 16h45 ;
- Le samedi de 7h15 à 11h45.

Le centre de vaccination sera ouvert le lundi de Pâques.

◆ Opération de vaccination demain à Régina



Demain, ce sera au tour du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) de Régina, de proposer la vaccination à la population de la commune. Trente rendez-vous sont programmés. Des doses ont d'ores et déjà été administrées dans les CDPS de Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi, Cacao, Saint-Georges, Camopi et Trois-Sauts.

◆ En Guadeloupe, les capacités de réanimation arrivent à saturation



Jeudi en Guadeloupe, [l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture ont annoncé](#) que « les capacités du service de réanimation des secteurs COVID et non COVID arrivent à saturation. Nous avons dû activer le palier 4 du plan ORSAN pour atteindre 44 lits de réanimation au total (CHU et centre hospitalier de Basse-Terre). La clinique des Eaux Claires est aussi en appui. » L'incidence hebdomadaire était de 101 cas pour 100 000 habitants pendant la semaine du 15 au 21 mars ; le taux de positivité de 8 %. Le variant anglais représentait

alors 90 % des échantillons criblés.

Points de situation officiels

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane** s'est exprimée vendredi à l'issue de la cellule interministérielle de crise, sur le risque de troisième vague en Guyane. Retrouvez son intervention [ici](#).

► **Thierry Breton, commissaire européen aux vaccins**, a présenté le certificat sanitaire, hier dans Le Grand Jury RTL – Le Figaro – LCI, attendu pour la mi-juin. Un document qui permettra aux Guyanais vaccinés de prendre l'avion sans avoir à subir de test RT-PCR. Retrouvez son interview [ici](#).

Infos

Pour vos patients

► **Dormir, un bon moyen pour les soignants de se protéger contre le Covid-19.** L'an dernier, la John Hopkins University a soumis un questionnaire d'une centaine de questions à 2 884 soignants de première ligne en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Elle a publié les [résultats dans BMJ Nutrition, Prevention & Health](#). Parmi ses conclusions, on relève qu'une heure de sommeil supplémentaire la nuit est associée à une diminution de 12 % de contracter le Covid-19. La sieste en journée réduisait, pour sa part, le risque de 6 %. Le cumul de trois problèmes de sommeil (difficultés à s'endormir, réveil sans réussir à se rendormir, utilisation de somnifères) doublait quasiment le risque de tomber malade avec une augmentation de 88 %. L'épuisement professionnel et sa fréquence étaient également corrélés au risque de contracter le Covid-19.

Infos

Pour vos patients

► **Pourquoi comparer l'efficacité des vaccins n'est pas le plus important ?** Vos patients s'interrogent sur l'efficacité respective des différents vaccins ? En Guyane, seul le Comirnaty (Pfizer/BioNTech) est utilisé, mais ce n'est pas en ces termes qu'il faut se poser la question. [Une vidéo du site internet Vox l'explique, en anglais](#). « La bonne question est de se demander :

« Que demande-t-on aux vaccins ? » Avec le vaccin Pfizer, le risque de contracter le Covid-19 après avoir été vacciné est 95 % moins élevé que sans.

Mais chaque test peut être réalisé dans des circonstances très différentes. Tester un vaccin alors que le territoire est en pleine vague donnera des résultats différents de s'il est testé en période interépidémique. Pour comparer l'efficacité des vaccins, il faudrait les essayer au même endroit, au même moment, sur les mêmes personnes. Le niveau d'efficacité dit seulement ce qu'il s'est passé pendant l'essai. L'objectif du vaccin est de vous protéger suffisamment pour éviter des symptômes sévères, une hospitalisation voire la mort. » « Or, tous ces vaccins le font bien. Aucun patient n'est mort ou n'a été hospitalisé dans les essais avec Pfizer/BioNTech, Moderna, Johnson & Johnson, Sputnik V, NovaVax et Oxford/AstraZeneca.

« Le meilleur vaccin, pour vous, est celui que l'on vous offre », insiste Deborah Fuller, de l'Université de Washington. « A chaque fois que l'on vaccine quelqu'un, on se rapproche de la fin de l'épidémie », résume Amesh Adalja, de la Johns Hopkins University. Evidemment, bénéficier en Guyane du vaccin ayant obtenu le meilleur résultat d'efficacité ne peut qu'être un avantage.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Plus de 300 personnes se font vacciner au premier jour d'ouverture du « vaccinodrome » de l'Encre



Le centre de vaccination de Cayenne s'est installé hier dans ses nouveaux locaux, route de Montabo. Dès hier, le rythme des injections s'est accéléré, avec 317 doses administrées contre un peu plus de 200 dans l'ancien centre de vaccination de l'hôpital. Une trentaine d'agents du CHC, des sapeurs-pompiers et des volontaires de la Croix-Blanche accueillent les personnes ayant pris rendez-vous. Leur objectif est de réaliser 500 vaccinations par jour à partir de la semaine prochaine.

Il n'est pas encore 7h30 et une trentaine de personnes patientent déjà devant l'entrée de l'Ensemble culturel régional (Encre), à Cayenne. C'est là que, depuis hier, est installé le centre de vaccination du centre hospitalier de Cayenne. Un déménagement qui permet d'accélérer le



rythme de la campagne de vaccination. Pour augmenter le nombre de personnes protégées et se prémunir contre une possible troisième vague due aux variants, la vaccination est désormais ouverte à toutes les personnes de plus de 30 ans.

« La campagne de vaccination va prendre de l'ampleur au fil du temps. Il sera important d'avoir un rythme très élevé, pour répondre à une demande qu'on espère en hausse, parce que la vaccination est le meilleur moyen de se protéger », a insisté Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, à l'ouverture du centre.

Outre l'espace, qui permet d'installer 7 boxes d'infirmier et 5 de médecins, tout un circuit a été mis en place pour faciliter le parcours des personnes souhaitant se faire vacciner. A l'entrée, la Croix-Blanche et les sapeurs-pompiers accueillent les personnes et vérifient qu'elles ont bien rendez-vous. Les secrétaires médicaux enregistrent les dossiers et fixent la date de seconde injection. Les aides-soignants guident le public vers l'un des 7 boxes de vaccination. Les infirmiers préparent et administrent les doses. Et la partie la plus longue, finalement, est le quart d'heure et la demi-heure de surveillance pour parer à tout effet secondaire indésirable. « C'est très fluide », se réjouit une professionnelle de santé venue pour sa seconde injection.

Avec 317 doses administrées le premier jour, l'objectif d'accélérer le rythme de la vaccination est déjà atteint. Jusqu'à présent, le centre de vaccination installé à l'hôpital culminait à 240 injections quotidiennes. L'objectif est désormais d'en réaliser 500 par jour, dès la semaine prochaine. « Chaque jour on dépassera le quota, prédit Achille Gaudinot, cadre de santé du « vaccinodrome ». Notre stratégie était d'ouvrir tous les boxes, pour vérifier notre organisation. Pour ce premier jour, nous avons fini aux alentours de 17 heures, sans avoir pris trop de retard. »

♦ La vaccination ouverte aux plus de 30 ans



Depuis hier matin, la vaccination est ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 30 ans, sans critère de santé. L'annonce en a été faite par le préfet Thierry Queffelec et Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, à l'ouverture du « vaccinodrome » de l'Encre, à Cayenne. Hasard du calendrier, l'Etat de New York a choisi le même âge au même moment. « Le fait d'avoir des doses en quantité suffisante et des équipes opérationnelles permet

l'élargissement de la cible, a souligné le préfet Thierry Queffelec. Dès lors que vous avez plus de 30 ans, vous pouvez vous faire vacciner. Les variants sont autour de nous. Nous craignons qu'une troisième vague soit très agressive. Plus de gens seront vaccinés, moins de personnes seront touchées. » Dix-neuf mille doses sont attendues en Guyane au mois d'avril, 42 000 en mai et 52 000 en juin.



Dès hier, des trentenaires et des quadragénaires patientaient dans la file des personnes venues se faire vacciner. Ce fut le cas de Clara de Bort, directrice générale de l'Agence régionale de santé, qui a reçu sa première dose hier matin. Mickaël, venu en début de matinée, avait envoyé un mail au centre de vaccination de l'hôpital de Cayenne, la semaine dernière. « J'ai été rappelé pour me dire que l'âge était abaissé et que je pouvais avoir un rendez-vous. » Frédéric, quadragénaire ayant rendez-vous en début d'après-midi, a tenté sa chance la semaine dernière et a aussi obtenu un rendez-vous. « Je souhaitais le faire assez rapidement. »

♦ « Joindre l'utile à l'agréable »



Depuis plusieurs années, Raymonde Triveillot, ancienne infirmière au centre hospitalier de Cayenne, profite de sa retraite. Une retraite qu'elle a interrompue, hier, pour travailler au « vaccinodrome » de Cayenne. « J'ai travaillé en réanimation, aux urgences, au Samu, en salle de réveil. J'ai toujours aimé l'action. L'hôpital avait encore mes coordonnées. Ils m'ont appelée. Alors je joins l'utile à l'agréable. Infirmière, c'était ma vocation depuis toute petite. Là, on m'a demandé si j'étais disponible jusqu'en septembre. » Dès son arrivée hier matin, elle a préparé ses doses. A 7h30, une première personne entrait dans son box pour se faire vacciner.

CHIFFRES

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

◆ **2 219** vaccinations en 7 jours, du 23 au 29 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 16 avril à [Cayenne](#)
- 29 avril à [Kourou](#)
- 12 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



Les chiffres Covid infos pour la Guyane sont désormais communiqués le mercredi. Vous pouvez les retrouver à tout moment sur le tableau de bord du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees> (Les données publiques indiquent 89 décès en milieu hospitalier en Guyane et non 93, les décès de patients transférés aux Antilles n'étant pas comptabilisés sur notre territoire).

A nos frontières :



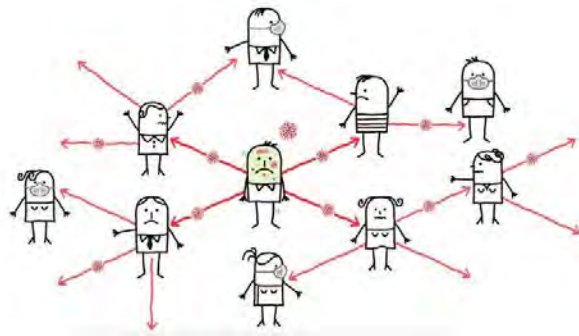
◆ **96 910** cas cumulés (+3 895 en 1 semaine) et **1 292** décès (+49) dans l'Amapá au 30 mars.
◆ **4 886** cas positifs (+134), **32** décès (+2) à Oiapoque



◆ **9 109** cas cumulés (+ 35 en une semaine) au 30 mars
◆ **13** patients (+2) hospitalisés
◆ **3** patients (+1) en soins intensifs
◆ **177** décès

EN BREF

◆ De nombreux clusters identifiés ces derniers jours en Guyane



Les contaminations de Covid-19 en Guyane, quoiqu'à un niveau bas, augmentent régulièrement. Le seuil d'alerte (50 cas hebdomadaires pour 100 000 habitants) devrait être franchi cette semaine. Les clusters, eux, sont en forte hausse. Quatre professionnels d'un établissement de santé, sans contact avéré avec des patients ; deux services d'une mairie dont l'un a été mis en quatorzaine ; une entreprise du BTP dont 8 des 14 participants à

une fête ont été testés positifs ; une entreprise dont plusieurs salariés ont célébré un événement sans mesures barrière ; une entreprise privée dont sept salariés ont été testés positifs ; 9 cas parmi les fidèles d'une Eglise ayant organisé un repas avec plus de 40 personnes... Les exemples sont nombreux ces dix derniers jours. Les équipes chargées du contact tracing ont malheureusement parfois constaté une réticence des personnes concernées à décrire les événements et à fournir la liste des participants, ce qui rend plus difficile l'alerte, l'isolement et la protection de leurs contacts à risque. Ces clusters peuvent être le signe annonciateur d'un début de vague.

« Comme démontré lors des précédentes vagues du virus en Guyane et ailleurs, cela peut traduire une augmentation de la transmission du virus désormais bien installé en Guyane et de ses différents variants, explique le Dr Cyril Rousseau, responsable de la cellule régionale de Santé publique France. Les modes de contamination n'ont pas changé mais les virus sont possiblement plus contagieux et arrivent à déjouer les mesures barrières dans tous les contextes favorables : les repas pris ensemble nombreux (dans un cadre privé ou de travail) et toutes les occasions où on enlève le masque sans maintenir la distance nécessaire, éventuellement dans des groupes assez nombreux. A l'heure qu'il est, ces clusters semblent rassembler plus de cas que précédemment et surtout le nombre de ces clusters semble augmenter plus rapidement. En début de hausse, la part des clusters représente une proportion non négligeable de cas et peut atteindre la moitié de l'incidence observée. Après les cas sporadiques de ces dernières semaines, nous sommes bien dans cette deuxième phase épidémiologique qui est annonciatrice d'un début de changement d'échelle. Selon la transmissibilité, la dégradation peut être rapide et l'épidémie passer au stade de la circulation communautaire soutenue. »

Outre identifier les contacts à risque avec les cas confirmés du cluster, les dépister et les protéger, l'un des enjeux est aussi d'identifier d'éventuels variants. La Guyane pourrait en effet se retrouver avec une accélération pour les deux variants VOC 1 (britannique) et VOC 3 (amazonien). « Cette double circulation nous oblige à imaginer deux vagues en même temps, l'incidence de l'un ne faisant pas augmenter celle de l'autre, poursuit le Dr Rousseau. Ces deux vagues peuvent être désynchronisées (dans le temps ou l'espace) ou concomitantes. Un peu comme la dengue où, les années de grande épidémie, l'on peut voir circuler deux, trois voire quatre sérotypes en même temps, mais avec des incidences différentes. Avec ces variants, c'est plus que jamais le moment d'aller se faire vacciner. Si des personnes étaient sceptiques jusqu'à maintenant, elles ne doivent plus hésiter. »

◆ Soixante-dix huit personnes se font vacciner à Régina



A l'heure où Cayenne ouvrait son grand centre de vaccination à l'Encre et attendait plus de 300 personnes, l'équipe mobile de santé publique et l'équipe de coordination Covid du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) et les soignants du Centre Délocalisé de Prévention et de Soins (CDPS) de Régina recevaient les premiers habitants de la commune désireux de se faire vacciner. Soixante-dix-

huit d'entre eux, en majorité âgés de plus de 50 ans, ont reçu leur première injection. Un chiffre

qui peut paraître modeste mais qui représente 8 % de la population du bourg (la centaine d'habitants de Kaw a son propre CDPS) et... près du quart des personnes de plus de 30 ans.

◆ Trente et une personnes dépistées lors du passage du Covid Truck à l'ARS



Lundi, le Covid Truck a fait étape sur le parking de l'Agence régionale de santé, à Cayenne. Trente et une personnes se sont présentées pour un test antigénique : 21 agents et 10 visiteurs. Tous ont été testés négatifs.

◆ Le groupe Rainbow Guyane pose la première pierre de sa clinique Canopée



Fin 2023 doit ouvrir la clinique Canopée, sur la ZAC Hibiscus, à Cayenne. La première pierre du chantier a été posée vendredi, en présence notamment du Dr France Gay, président-directeur général du groupe Rainbow Santé, et de Clara de Bort, directrice générale de l'ARS. L'établissement comprendra :

- 20 lits de soins de suite et rééducation pour enfants ;
- 20 lits de SSR pour adolescents ;
- 15 lits de SSR pour enfants en hôpital de jour
- 20 lits de SSR polyvalents adultes, dont 6 lits pour patients en état végétatif chronique (EVC) - État pauci-relationnel (EPR) ;
- 14 lits de médecine gériatrique ;
- 6 lits de soins palliatifs adultes ;
- 20 lits de médecine pédiatrique dont 4 de soins palliatifs ;
- 10 places en HDJ adultes soins de support et lutte contre la douleur ;
- Un centre de médecine intégrative.

Le projet prévoit aussi une officine pharmaceutique, un laboratoire d'analyses médicales, un opticien, un centre de radiologie médicale, un centre dentaire polyvalent intégré, un cabinet de médecine spécialisée et généraliste, un cabinet pluridisciplinaire sage-femme, infirmière libérale, kinésithérapeute... et un centre d'accompagnement et de ressources en santé : neuropsychologue, art-thérapeute, activités physiques douces, massages... L'objectif est une ouverture fin 2023.

◆ La Lettre pro au rythme de Pâques

En ce week-end de Pâques, certains d'entre vous vont en profiter pour souffler. Ils ont bien raison puisque, comme le rappelle [cette étude](#), une heure de sommeil en plus chez les professionnels de santé est associée à une baisse de 12 % de contracter le Covid-19. Les centres de vaccination seront ouverts lundi. Il sera également possible de se faire tester tout au long du week-end pascal (hormis dimanche). Quant à la Lettre pro, vous la retrouverez vendredi, puis mercredi prochain. Si vous en éprouvez le besoin, vous pouvez vous replonger dans [les anciennes Lettres pros](#). Et vous pouvez aussi en profiter pour nous écrire ! Nous lisons vos remarques, questions et témoignages très attentivement.



► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane** s'est exprimée hier lors de l'ouverture du « vaccinodrome » de l'Encre, à Cayenne, notamment sur [Radio Peyi](#) et sur [Guyane la 1ère](#).

Pour votre exercice

► L'Inserm fait le point sur Covid-19 et groupe sanguin O

Dès les débuts de la pandémie de Covid-19, les scientifiques se sont intéressés au lien entre le groupe sanguin des individus et le risque de développer la maladie. En un an, une quarantaine d'études ont été publiées sur le sujet, s'appuyant sur des méthodes diverses et s'intéressant à des populations variées dans plusieurs pays. Le Canal Detox de l'Inserm fait [le point sur la protection supposée des personnes appartenant au groupe O](#). « Trente-quatre études comparant des patients à des « contrôles » ont ainsi rapporté une association entre le risque d'infection à la Covid-19 et le groupe sanguin, constatait l'Inserm en début de mois. Ces études ont notamment pointé du doigt [un risque diminué pour les personnes de groupe sanguin O](#), même si cette diminution reste relative. Ces premières données ont en outre déjà été confirmées [par plusieurs méta-analyses](#) (...) Lorsqu'une personne transmet le virus à une autre personne qui possède des anticorps anti-A ou anti-B, ces particules virales ABO incompatibles pourraient être neutralisées et éliminées. Cela pourrait expliquer pourquoi les personnes de groupe sanguin O, qui possèdent à la fois des anticorps anti-A et anti-B seraient plus en mesure de lutter contre le virus (...) La plupart de ces travaux concordent pour dire que ce risque est diminué pour les personnes de groupe sanguin O, même si à ce stade avancé de la maladie, la différence n'est pas très marquée (...) L'appartenance à un groupe sanguin particulier et le risque de thrombose et de dysfonction endothéliale associée peut avoir un impact sur l'évolution de la maladie. » L'Inserm conclut en rappelant que « le fait d'appartenir au groupe sanguin O ne dispense en aucun cas des gestes barrières et des mesures habituelles de distanciation sociale, qui restent avec la vaccination les principales mesures de protection contre la COVID-19. Les individus de groupe O peuvent être infectés et également transmettre le virus. »

Pour vos patients

► Une vidéo pour (ré)apprendre à bien mettre son masque

Cette période d'accalmie est le bon moment pour vos patients de vérifier qu'ils utilisent bien leur masque. Se tromper quand le virus circule peut être moins grave que quand les cas se multiplient autour de soi. Dans une [vidéo du média en ligne Brut](#), le Pr Lila Bouadma, membre du conseil scientifique, rappelle les bons gestes pour installer son masque, pour le retirer, pour boire ou manger, et quels sont les risques de contamination. C'est le moment de s'entraîner !



**Vous avez plus de 30 ans ?
Venez vous faire vacciner !**

En Guyane, la vaccination est ouverte aux plus de 30 ans




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

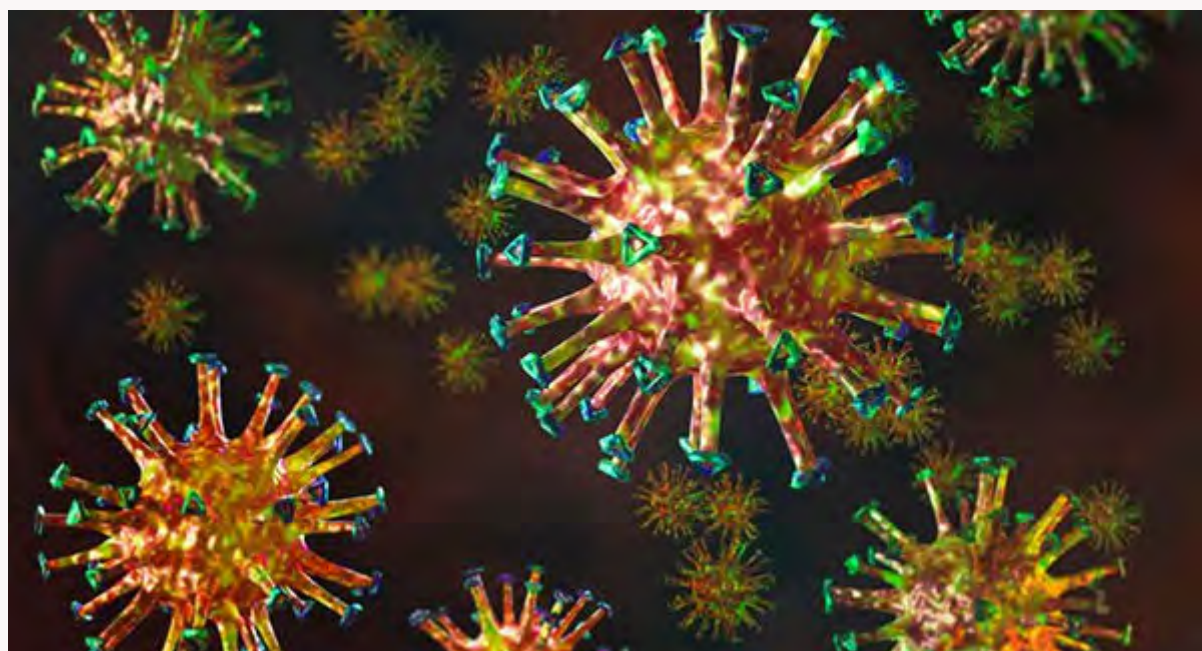
[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

En Guyane, une troisième vague se profile sous l'effet des variants



L'incidence hebdomadaire augmente rapidement sur le territoire et dépasse le seuil d'alerte (100 infections pour 100 000 habitants en une semaine) à Cayenne, Rémire-Montjoly et Kourou. Les variants amazoniens (56 % des infections) et britanniques (15 à 20 %) représentent environ les trois quarts des nouvelles contaminations.

Alors que se profilent un week-end de Pâques où les rassemblements familiaux et festifs seront nombreux, puis les vacances scolaires, la Guyane est à la veille d'une nouvelle vague de contaminations au Covid-19. L'incidence hebdomadaire s'élevait à 68 cas pour 100 000 habitants en début de semaine et dépassera vraisemblablement les 100 pour 100 000 dans le courant de la

semaine prochaine : la vitesse de doublement est désormais de 8 à 9 jours, comme au plus fort de l'épidémie l'an dernier.

La situation est la plus critique dans l'Île-de-Cayenne, en particulier dans le chef-lieu (160 cas pour 100 000 habitants) et à Rémire-Montjoly (140 pour 100 000), ainsi qu'à Kourou (supérieure à 100 cas pour 100 000), selon les dernières données de Santé publique France (SpF). Ailleurs en revanche, l'incidence hebdomadaire est souvent inférieure à 15 cas pour 100 000 habitants. Cette différence correspond aussi à ce qui a été constaté au niveau des clusters, qui se concentrent dans les communes les plus touchées.

Désormais, il ne fait plus aucun doute que les variants en sont pour bonne partie responsables. La hausse des cas de variants amazonien (P.1) est parallèle à la hausse de l'incidence. Il représente désormais 56 % des contaminations en Guyane, tandis que le britannique est identifié dans 15 à 20 % des échantillons positifs au Covid-19. Or, à l'heure actuelle, on sait très peu de choses sur la concurrence que se livrent les variants. « La forte présence du V3 (amazonien) ne signifie pas que le V1 (britannique) sera expulsé », souligne le Dr Cyril Rousseau, responsable de la cellule régionale de SpF. [Un article du Monde](#) sur la bataille des variants cite d'ailleurs deux villes où le variant brésilien, d'abord majoritaire, a ensuite été supplanté par le variant britannique : Ostende (Belgique) et Brescia (Italie). Il est tout à fait possible, dans un contexte de circulation autochtone des deux variants, de connaître deux vagues concomitantes ou successives dues à deux variants différents. Il est donc primordial, malgré le doux fumet du bouillon d'awara, de respecter les gestes barrières et les mesures de freinage de l'épidémie.

Avec les variants, des patients admis plus tôt et souvent plus jeunes en réanimation

Si les études sont encore peu nombreuses sur le sujet, de nombreux soignants témoignent d'admission en réanimation de patients plus jeunes et dans des états plus graves, sous l'effet des variants. Le Pr Xavier Capdevila, responsable du service d'anesthésie-réanimation du CHU de Montpellier (Hérault), cité par APMNews, souligne la « décorrélation » des deux pentes d'hospitalisation pour Covid-19 et d'admission en réanimation : lors de la première vague, à la hausse des hospitalisations correspondait, quelques jours après, une hausse similaire des admissions en réanimation.

Aujourd'hui, dans les différentes régions qu'il a étudiées, il constate une hausse « beaucoup plus importante » des entrées en réanimation. Il note aussi qu'il y a actuellement « beaucoup d'intubation, de ventilation, de dialyse, de décubitus ventral, voire de circulation extracorporelle » chez les patients Covid en réanimation, et qu'ils « sont beaucoup plus jeunes qu'à la première et à la deuxième vague. C'est très clair dans nos réanimations. » Dans son service, l'âge moyen des patients admis en réanimation pour Covid-19 est passé de 72-73 ans en première vague à 64 ans en deuxième vague et 61 ans actuellement. La proportion des patients ventilés, qui avait baissé en deuxième vague, repart à la hausse à la faveur de l'arrivée des mutations du virus. Les patients ont aussi un peu moins de comorbidités que précédemment.

Le Brésil, durement touché par le variant amazonien (P.1) a enregistré 3 780 décès liés au Covid-19, mardi. Au moins 60 000 personnes sont mortes du P.1 en mars, s'inquiète le [British Medical Journal](#). « Les experts ont alerté sur le fait que le Covid-19 touche désormais les jeunes Brésiliens bien plus durement qu'avant. Les médecins engagés contre le Covid-19 rapportent que davantage de jeunes gens sont admis dans leurs hôpitaux actuellement. Leurs observations sont corroborées par une série d'études sur les taux d'infection et de mortalité au Brésil. » Ainsi, les cas de Covid ont augmenté de

- 565 % chez les trentenaires ;
- 626 % chez les quadragénaires ;
- 525 % chez les quinquagénaires

depuis début janvier, selon [l'Observatoire Covid-19 au Brésil](#). C'est davantage que la hausse dans la population générale, ce qui « suggère un déplacement de l'infection vers les groupes d'âge plus jeunes ».

L'Association brésilienne de médecine intensive a calculé que le nombre de personnes de 18-45 ans nécessitant des soins intensifs entre février et mars a été trois fois plus élevé qu'entre septembre et novembre, et que le nombre de décès liés au Covid-19 dans ce groupe d'âge avait presque doublé. Enfin, les régions les plus touchées par le variant P.1 sont aussi celles où les indicateurs ont augmenté le plus. **A Manaus, le taux de létalité chez les 20-39 ans a été 2,7 fois plus élevé au cours de la deuxième vague (P.1) qu'au cours de la première (souche historique).**

Une autre étude publiée dans le [British Medical Journal](#) conclut à un taux de létalité à 28 jours plus élevé avec le variant britannique qu'avec les variants ayant circulé précédemment. « La probabilité que ce résultat soit lié au variant est élevée »

Plusieurs études constatent l'efficacité du vaccin Comirnaty contre les variants



[Une étude des Centers for disease control and prevention américains \(CDC\)](#) confirme que les vaccins à ARN messager, dont le Comirnaty utilisé en Guyane, réduisent à la fois le risque d'infection et les symptômes. Quinze jours après la seconde dose, le risque d'infection avait diminué de 90 % dans une cohorte de 3 950 soignants. « L'étude démontre que les deux vaccins à ARN messager réduisent le risque d'infection symptomatique mais aussi asymptomatique. »

Un rapport publié dans le [New England Journal of Medicine](#) suggère que les patients ayant reçu le vaccin Pfizer/BioNTech montrent toujours une forte protection par anticorps contre les variants. Les chercheurs ont constaté que la réponse aux variants britanniques et amazonien (P.1), les deux circulant en Guyane, était similaire à celle de la souche historique. Elle était « robuste mais plus faible » face au variant sud-africain.

Une étude publiée dans Nature par [l'Institut Pasteur](#) montre, pour sa part, « que le variant anglais est neutralisé de façon presque identique au virus de référence (par les anticorps des personnes précédemment infectées ou vaccinées). Le variant sud-africain est, quant à lui, moins sensible aux anticorps neutralisants. Des concentrations six fois plus élevées d'anticorps sont nécessaires pour neutraliser le variant sud-africain par rapport à la souche de référence D614G. Cette différence de sensibilité est aussi observée chez les personnes vaccinées, les anticorps présents dans leurs sérums sont efficaces sur le variant anglais mais moins efficaces face au variant sud-africain. »

Hier, Pfizer et BioNTech ont toutefois publié des résultats d'une étude à large échelle, menée en Afrique du Sud : « Aucun cas de Covid-19 n'a été observé en Afrique du Sud sur les personnes vaccinées au cours de l'essai de phase III qui a permis de suivre les participants jusqu'à six mois après leur deuxième injection. »

De nouveaux résultats dans l'essai de phase III du vaccin Comirnaty

Pfizer et BioNTech ont annoncé deux résultats dans le cadre de l'essai de phase III de leur vaccin Comirnaty :

- [L'efficacité du vaccin est maintenue jusqu'à six mois après la seconde dose ;](#)
- [Le vaccin est aussi efficace chez les 12-15 ans.](#)

Le premier résultat s'appuie sur l'analyse de résultat chez 46 307 personnes participant à l'essai. Sur 927 cas de Covid-19 recensés, 850 appartenaient au groupe placebo et 77 avaient été vaccinés. L'efficacité vaccinale est calculée à 91,3 %. Les cas de Covid-19 sévères varient entre

21 et 32 dans le groupe placebo et entre 0 et 1 dans le groupe des personnes vaccinées, selon la définition de la sévérité retenue. Le vaccin confirme donc sa très haute efficacité contre le risque de développer une forme grave de Covid-19. L'essai confirme aussi l'efficacité du vaccin Comirnaty contre le variant sud-africain, qui compte plusieurs mutations communes avec le variant amazonien P1, qui circule en Guyane.

Une étude randomisée auprès de 2 260 adolescents, menée aux États-Unis, conclut à une efficacité élevée (100 % dans le cas présent avec 18 infections dans le bras placebo et aucune dans le bras des personnes vaccinées) de la vaccination chez des enfants de 12 à 15 ans. Les effets secondaires étaient attendus et proches de ceux rencontrés chez les 16-25 ans. La réponse en anticorps un mois après la deuxième injection était au moins égale à celle des 16-25 ans.

Point epidemio hebdomadaire



◆ Le variant brésilien supplante les souches non préoccupantes du virus

Dans son [point épidémiologique](#) à paraître aujourd'hui, Santé publique France constate qu'au cours de la semaine du 22 au 28 mars, « la circulation (du Covid-19) s'est intensifiée sur le territoire, en particulier dans l'Île-de-Cayenne et Kourou, dans un contexte d'accroissement des variants V1 et V3. Ceux-ci représentent aujourd'hui plus de 70 % des prélèvements criblés ou séquencés en Guyane. » Dans ce numéro du point

épidémiologique, SpF montre la baisse continue de la part des souches non préoccupantes : elles représentaient encore presque 100 % des cas mi-février contre moins de 30 % aujourd'hui. La part du variant amazonien (P.1) suit, pour sa part, une trajectoire inverse.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **2 357** vaccinations en 7 jours, du 25 au 31 mars

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 22 avril à [Cayenne](#)
- 7 mai à [Kourou](#)
- 13 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 132** cas cumulés (**+210** en une semaine) le 30 mars
- ◆ **12** patients (**+2**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **5** patients (**-2**) en réanimation
- ◆ **93** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :

- ◆ **98 044** cas cumulés (**+3 759** en 1 semaine) et **1 311** décès (**+53**) dans l'Amapá au 1er avril.
- ◆ **4 899** cas positifs (**+118**), **32** décès à Oiapoque



- ◆ **9 130** cas cumulés (+56 en 1 semaine) au 1er avril.
- ◆ **13 (+2)** patients hospitalisés
- ◆ **3 (+1)** patients en soins intensifs
- ◆ **177** décès

EN BREF

◆ Prise de rendez-vous : inutile d'appeler à l'Encre

Le personnel de l'Ensemble culturel régional (Encre), qui accueille le nouveau centre de vaccination de Cayenne, reçoit de nombreux appels de personnes souhaitant se faire vacciner. Cela ne sert à rien, à part à les gêner dans leur travail : le personnel de l'Encre n'a rien à voir avec le centre de vaccination.

Pour rappel à vos patients, les différents moyens de prendre rendez-vous sont :

- La connexion sur le site sante.fr
- La connexion sur le site maiaa.com
- L'appel au **05 94 39 73 33**

Certaines personnes ont également obtenu rendez-vous directement sur place, mais cette démarche n'est pas à privilégier.

◆ Où se faire tester ce week-end ?



Il sera possible de se faire tester, ce week-end. Aujourd'hui et samedi, les différents centres de dépistage accueilleront le public aux horaires habituels. **Lundi**, il sera possible de se faire tester :

- A Eurofins (Rémire-Montjoly) le matin ;
- Chez Carage (Kourou) de 9 heures à 11 heures.

► Du fait de l'impossibilité de se faire tester lundi à Saint-Laurent du Maroni, le centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog) invite les personnes prenant l'avion le mardi à se présenter dès 8 heures au laboratoire, avec la promesse de recevoir leur résultat avant leur embarquement l'après-midi.

◆ La vaccination des soignants est « un enjeu éthique et déontologique fondamental »



Dans [une opinion publiée cette semaine](#), le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et la Conférence nationale des espaces de réflexion ethnique régionaux (CNERER) estiment qu'il est « impératif de se donner pour objectif que tous les professionnels de santé et tout intervenant médico-social exerçant en établissement et à domicile soient rapidement vaccinés. Ils rappellent qu'il s'agit d'un enjeu éthique et déontologique fondamental, et que si la

liberté individuelle doit absolument être respectée, elle s'arrête à la mise en danger d'autrui : un principe éthique essentiel est de ne pas nuire à autrui. »

Ils déplorent la faible proportion de professionnels de santé s'étant fait vacciner contre le Covid-19, notamment dans les hôpitaux et les Ehpad. Dans le contexte de propagation des variants, plus contagieux et aux conséquences plus graves sur la santé, ils soulignent le fait que « le risque est double : celui de la contamination et celui de la contamination des patients et des personnes prises en charge par des professionnels de santé infectés (...) De ce fait, tout risque, ici de transmettre le virus dans un contexte professionnel notamment, qui peut être induit par un comportement individuel, nous amène à affirmer que la vaccination, au-delà de son impact personnel et collectif, relève de la déontologie professionnelle et répond à une exigence éthique. »

Dans ce même document le CCNE et la CNERER livrent leur avis sur l'éventualité d'un certificat sanitaire pour les personnes ayant été vaccinées.

◆ Des critères pour repérer le variant breton

Une surveillance renforcée est mise en place pour repérer d'éventuels cas du variant breton ou 20C/H655Y. Les professionnels de santé doivent signaler les cas cumulant les trois critères suivants :

- Critère clinique : toute personne présentant des symptômes d'infection respiratoire aiguë avec des signes visibles en tomo-densitométrie thoracique évocateurs de Covid-19 ou toute personne présentant une anosmie et/ou une agueusie d'apparition brutale, sans rhinite associée ;
- Critère biologique : RT-PCR négative sur des prélèvements naso-pharyngés (quels que soient les résultats d'une RT-PCR sur prélèvements profonds), en l'absence de diagnostic alternatif plus probable ;
- Critère épidémiologique : un lien épidémiologique avec la zone géographique concernée par l'émergence du variant 20C/H655Y. Ce lien peut être direct (séjour dans la zone) ou indirect (contact à risque hors de la zone avec une personne résidant habituellement ou qui a séjourné récemment dans la zone qui inclut une partie des départements de Côtes-d'Armor et du Finistère , ou un contact à risque avec un cas probable ou confirmé d'infection par le variant 20C/H655Y.

Ce signalement se fera auprès de l'ARS à travers un questionnaire produit par Santé publique France.

◆ De nouveaux professionnels autorisés à vacciner contre le Covid-19

Un décret publié samedi ouvre la possibilité de vacciner contre le Covid-19 aux chirurgiens-dentistes, manipulateurs radio, étudiants en santé, techniciens de laboratoire et vétérinaires. Ils peuvent le faire en centre de vaccination, après formation spécifique et « sous la responsabilité d'un médecin pouvant intervenir à tout moment ». Un second décret fixe leur rémunération. Le premier décret autorise par ailleurs les infirmiers à prescrire, sauf aux femmes enceintes, aux personnes présentant un trouble de l'hémostase et aux personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à l'un des composants du vaccin ou ayant éprouvé une réaction anaphylactique lors de la première injection.

◆ Le Conseil d'État cite la Guyane en exemple



CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'État a rejeté, cette semaine, la demande de deux associations qui souhaitaient que les catholiques puissent se rendre dans les églises au-delà de 19 heures, pendant la semaine sainte, alors qu'un couvre-feu est en vigueur de 19 heures à 6 heures dans l'Hexagone. Dans son ordonnance, la plus haute juridiction administrative estime que « dans le contexte sanitaire actuel, (la liberté de culte) doit être conciliée avec l'enjeu de protection de la

santé de la population ».

Le juge des référés observe tout d'abord que la circulation du virus sur le territoire métropolitain s'est amplifiée ces dernières semaines avec une nette aggravation de la crise sanitaire

(augmentation continue du nombre de nouveaux cas, occupation de 90 % des lits de réanimation). La mesure de couvre-feu adoptée en mars en Guyane puis sur tout le territoire national en novembre 2020 semble avoir montré son efficacité pour freiner la transmission du virus. C'est pourquoi, au regard de la dégradation actuelle de la situation, le maintien d'une mesure d'interdiction des déplacements, entre 19 heures et 6 heures du matin, est justifié. » Le Conseil d'État rappelle en outre que de nombreuses paroisses ont adapté leurs horaires, puisque les lieux de culte peuvent ouvrir en dehors des horaires de couvre-feu.

◆ Le rapport d'inspection sur l'amélioration de l'offre de soins et le futur CHU de Guyane accessible en ligne



Mardi dernier, les ministres Olivier Véran, Frédérique Vidal et Sébastien Lecornu ont annoncé la création, en 2025, d'un centre hospitalier universitaire réunissant les trois hôpitaux de Guyane. Cette décision faisait suite au rapport d'inspection sur l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire. Le document est désormais disponible [en ligne](#).

Le rapport

- détaille les 39 recommandations des inspecteurs, à traduire sous la forme d'un « plan opération santé Guyane » à cinq ans ;
- fait le point sur les déterminants de la santé (« Un état de santé global qui s'améliore, des retards qui persistent) ;
- propose de renforcer les centres délocalisés de prévention et de soins de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges pour qu'ils deviennent des hôpitaux de proximité ;
- veut faire la périnatalité un axe d'excellence pour le territoire ;
- présente différents leviers pour renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé ;
- demande de développer une offre de formation complète, adaptée et structurée ;
- constate que la recherche est « déjà féconde mais à conforter » ;
- présente les vingt parcours prioritaires du projet médico-soignant partagé.

Le rapport présente un calendrier de mise en œuvre des projets médicaux :

- à court terme (2020-2021) : améliorer la prévention de la prématurité, mettre en place une unité d'hospitalisation complète d'oncologie et d'hématologie au CHC, poursuivre le déploiement du dossier patient informatisé... ;
- à moyen terme (2022-2023) : développer les plateaux techniques sur les CDPS de Maripasoula, Saint-Georges et Grand-Santi, développer l'offre de soins psychiatriques sans consentement au Chog, faire émerger le pôle universitaire en santé... ;
- à long terme (2024-2025) : développer une offre de rééducation spécialisée pour l'ensemble du territoire.

« Le renforcement de l'offre de soins en Guyane constitue une exigence pour la collectivité nationale au regard de la demande légitime d'égalité de traitement, exprimée par les habitants et leurs représentants élus, concluent les inspecteurs. Le projet proposé à cette fin par la mission repose sur l'idée de se situer désormais dans une logique d'anticipation, compte tenu notamment de l'évolution démographique du territoire, et non de proposer de simples mesures de rattrapage, basées sur les écarts avec la métropole. »



► **Le président de la République Emmanuel Macron** s'est exprimé mercredi soir au sujet de la situation épidémiologique et des nouvelles mesures applicables dans l'Hexagone. Retrouvez son intervention [ici](#).

► **Le Premier ministre Jean Castex** a pour sa part détaillé la stratégie de lutte contre le virus, devant les députés, hier. Revivez l'intégralité des débats [ici](#).

Infos

Pour vos patients

► **Davantage de ré-hospitalisations et de décès chez les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19**

Des chercheurs britanniques viennent d'étudier le devenir de 47 780 patients hospitalisés pour Covid-19 pendant les 140 jours suivant leur retour à la maison. Ils les ont comparés à 50 millions de britanniques. Les résultats sont publiés dans le [British Medical Journal](#). Ils constatent qu'un tiers de ces patients a été réhospitalisé durant cette période, une proportion quatre fois supérieure au reste de la population étudiée. Et un sur dix est décédé au cours des 140 jours suivant le retour à domicile, soit huit fois plus que dans l'échantillon témoin.

Les taux de maladie respiratoire nouvellement diagnostiqué (537 pour 1 000), de diabète nouvellement diagnostiqué (29 pour 1 000) et de maladie cardiovasculaire (66 pour 1 000) était respectivement 27 fois, 1,5 fois et 3 fois supérieurs aux taux dans l'échantillon témoin. Ces taux étaient plus élevés chez les personnes de moins de 70 ans. Ils concluent à risque plus élevé de dysfonction d'organes chez les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et plaident pour des travaux de recherche sur les facteurs de risque.

Infos



Pour vos patients

► **Pourquoi les personnes vaccinées doivent continuer de respecter les gestes barrières**

Vos patients vaccinés contre le Covid-19 ont peut-être envie de s'affranchir des gestes barrières et des mesures de freinage de l'épidémie. Le Conseil d'Etat vient d'expliquer pourquoi c'est une mauvaise idée. Un octogénaire d'Île-de-France, vacciné, l'a vu

rejeter sa demande d'être dispensé des mesures de freinage en vigueur dans l'Hexagone.

Pour justifier sa décision, la haute juridiction administrative note que « pour efficace que soit la vaccination (...), elle n'élimine pas complètement la possibilité que les personnes vaccinées demeurent porteuses du virus. » Outre qu'elles pourraient demeurer contagieuses, les personnes vacciner peuvent également transmettre le virus par le contact, ce qu'on appelle la transmission manu portée : la personne vaccinée porte le virus sur ses mains, son visage... et contamine la personne non protégée en lui serrant la main, en lui faisant la bise ou par tout autre contact.

Plusieurs arguments justifient qu'il soit trop tôt pour différencier les mesures entre les personnes vaccinées et celles qui ne le sont pas :

- L'efficacité partielle des vaccins ;
- L'efficacité des vaccins est devenue particulièrement contingente du fait de l'apparition des nouveaux variants ;
- Les personnes vaccinées, du fait de leur âge ou de leurs comorbidités, sont aussi les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité initiale du vaccin ou de réinfection post-vaccinale ou de la virulence d'un variant ;
- Le vaccin n'empêche pas de transmettre le virus aux tiers.

Il est donc primordial que les personnes vaccinées continuent de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Le message du jour

The poster features the logos of the République Française, ARS (Agence Régionale de Santé) Guyane, and accin COVID-19. The central text reads: "Vous avez plus de 30 ans ? VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19". Below this, it states "UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS" and "GRATUIT". A graphic shows a healthcare worker vaccinating a patient, with a "3 centres de vaccination" icon and a "JE ME PROTÈGE JE ME VACCINE" slogan. A box indicates "INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR". At the bottom, three contact points are listed: CHC Cayenne (0594 39 73 33), CHK Kourou (0594 32 72 53), and CHOG St Laurent (0594 34 74 88).

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Des vidéos en langues locales pour parler de la vaccination



L'équipe mobile de santé publique (Emspec), rattachée aux CDPS de l'hôpital de Cayenne, a conçu, avec les associations et institutions partenaires (Daac, Ader, !Dsanté, la Croix-Rouge française, GPS et l'ARS), cinq vidéos pour expliquer la campagne en cours aux différentes communautés de Guyane. Elles doivent permettre de lutter contre les fake news et d'aider la population à décider de manière éclairée de se faire vacciner ou non. Créée en 2019, l'équipe mobile a vite été plongée dans le quotidien de la lutte contre le Covid-19.

Comment fonctionne le vaccin contre le Covid-19 ? Comment a-t-il été créé et fabriqué ? Peut-il transformer mon corps ? Comment mon corps peut-il réagir au vaccin ? Qui peut se faire vacciner ? C'est à ces questions que répondent cinq vidéos, réalisées par l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec) et ses partenaires. Adaptées à la Guyane et en

particuliers aux populations des territoires de l'intérieur guyanais, elles sont produites en cinq versions : français, portugais, djuka et aluku, et wayana, en attendant le créole guyanais d'ici à la fin de la semaine et un maximum de langues parlées localement prochainement (le teko, le wayampi, l'espagnol). Les premières versions sont disponibles à compter d'aujourd'hui sur [la chaîne Youtube de l'Agence régionale de santé](#) et sur les réseaux sociaux. Elles sont également déclinées sous forme de flyers et d'affiches. Les versions audio circulent également sur les réseaux WhatAsapp.



Il y a un an, l'Emspec et ses partenaires avaient diffusé des messages sur le Covid-19, le port du masque et les gestes barrières dans 17 langues locales. Tout au long de l'épidémie, leur travail s'est poursuivi auprès des populations. Il y a quelques semaines, les infirmiers, médiateurs, agents de terrain en santé publique de la Croix-Rouge française, maraudeurs et autres soignants qui la composent ont réalisé « un diagnostic terrain, auprès de la population, pour connaître et comprendre les ressentis des populations vis à vis de la vaccination », relate le Dr Mélanie Gaillet, responsable de la structure. Questionnaires,

groupes de parole, discussions avec la population ont permis de comprendre la manière dont est appréhendée la gestion de la crise sanitaire. « On a constaté un fort besoin d'échanger sur les questions de vaccination », souligne le Dr Gaillet. Ces vidéos sont une réponse.

L'Emspec s'est entourée des associations Ader (Maroni), de Daac et !Dsanté (Oyapock), de la Croix-Rouge française et de ses médiateurs pour concevoir les messages et les adapter aux différentes cultures locale. Très visuelles, très courtes (une minute), ces vidéos doivent aider à lutter contre les fake news et permettre à la population de décider de manière éclairée de se faire vacciner ou non.

◆ Tout juste créée, l'Emspec plongée dans l'épidémie de Covid-19



Quand le premier cas de Covid-19 a été découvert en Guyane, cela faisait à peine dix mois que l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec) de l'hôpital de Cayenne était créée. Les recrutements – un binôme IDE-médecin infectiologue de coordination basée à Cayenne et de binômes infirmier-médiateur à Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges – étaient terminés, les équipes avaient bien entamés différents projets. Et le travail s'articule, autour de cinq axes :

- La promotion de la santé (60 % de l'activité) ;
- La réponse aux phénomènes épidémiques ;
- La description de l'état de santé de la population ;
- La mise en place des parcours de soins ;
- La coopération transfrontalière.

Tous ces chantiers ont connu un coup d'arrêt avec l'épidémie, l'équipe ayant alors brutalement réorienté ses activités vers la gestion de la crise Covid : coordination, "aller-vers", dépistage, etc

Dès octobre 2019, par exemple, l'Emspec intervenait sur les conséquences sanitaires des fumées qui s'échappaient de la décharge de Maripasoula. Il y a eu ensuite le suivi de cas de fièvre jaune sur le Haut



Maroni, la gestion d'une épidémie à salmonelles à Grand Santi. « Ces derniers temps, nous avons été sollicités autour des cas diphtérie qui se répètent sur le territoire », précise le Dr Gaillet. Les équipes accompagnent des projets de thèse ou ont appuyé, le déploiement de projets de recherche du centre d'investigations cliniques, de l'institut Pasteur, etc. Si la coopération transfrontalière est freinée par la fermeture des frontières, des travaux sont en cours pour améliorer le dépistage du cancer colorectal et le suivi du diabète auprès de ces populations.

La création de l'Emspec a été portée par le Dr Paul Brousse, ancien médecin coordinateur des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) et le Dr Mélanie Gaillet, responsable de l'équipe mobile. Financée à 80 % par l'Agence régionale de santé (ARS) et à 20 % par le centre hospitalier de Cayenne, elle s'entoure de nombreux partenaires au gré des missions : les associations Guyane promo santé (GPS), Daac, IDsanté, Ader, la Croix-Rouge française, le rectorat, le Parc amazonien de Guyane (PAG) et « tous ceux qui nous sollicitent ou que nous sollicitons », liste le Dr Gaillet.

Depuis sa création, l'équipe mobile s'est renforcée. Trois agents de terrain de santé publique ont été recrutés et mis à disposition par la Croix-Rouge française dans le cadre du projet "WASH". Ainsi la Croix-Rouge française et l'Emspec travaillent de manière rapprochée sur les thématiques de lutte antivectorielle, les questions liées à l'eau et à l'assainissement, et aussi la lutte contre le Covid-19 dans le cadre de ce projet. Trois infirmiers supplémentaires ont rejoint les trois CDPS dans le cadre des renforts pour la lutte contre la COVID afin d'assurer la sensibilisation des populations vis à vis des gestes barrières, de l'intérêt du dépistage et de la vaccination pour compléter les équipes de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges. Des maraudeurs ont été embauchés pour renforcer les dispositifs d'aller-vers. Ils ont été formés, et sont accompagnés dans leur démarches de "aller-vers". A Maripasoula, par exemple, ils ont commencé à intervenir dès juin-juillet et la survenue des premiers cas de Covid-19 pour aider à l'isolement, faire de la médiation dans les quartiers ou expliquer les gestes barrières. Avec le lancement de la campagne de vaccination, le centre hospitalier de Cayenne a créé une équipe de coordination Covid, composée par les Dr Nicolas Vignier et Loïc Epelboin, d'Estelle Jacoud, infirmière coordinatrice, Sébastien Teissier, logisticien, et Stéphanie Farias, secrétaire. Des soignants avec lesquels l'Emspec travaille de manière étroite dans cette nouvelle étape de la lutte contre le Covid-19.



CHIFFRES

Vaccinations

◆ 2 395 vaccinations en 7 jours, du 30 mars au 5 avril



Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 28 avril à **Cayenne**
- 14 avril à **Kourou**
- 19 avril à **Saint-Laurent du Maroni**



- ♦ **17 318** cas cumulés (**+186** en six jours) le 6 avril
- ♦ **16** patients (**+4**) en hospitalisation conventionnelle
- ♦ **8** patients (**+3**) en réanimation
- ♦ **94** décès (**+1**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ♦ **99 708** cas cumulés (**+2 798** en 1 semaine) et **1 346** décès (**+54**) dans l'Amapá au 6 avril
- ♦ **4 910** cas positifs (**+24**), **32** décès à Oiapoque



- ♦ **9 184** cas cumulés (**+ 75** en une semaine) au 6 avril
- ♦ **17** patients (**+4**) hospitalisés
- ♦ **5** patients (**+2**) en soins intensifs
- ♦ **178** décès (**+1**)

EN BREF

♦ Le couvre-feu avancé à 19 heures



En raison de la reprise de l'épidémie dans l'Île-de-Cayenne (Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury), à Kourou et à Macouria, le couvre-feu est avancé à 19 heures dans ces cinq communes. Partout ailleurs, il est en vigueur de 23 heures à 5 heures. Dans l'Île-de-Cayenne, l'incidence hebdomadaire atteint 147 cas pour 100 000 habitants, tandis qu'elle est de 107 pour 100 000 à Kourou et Macouria. Partout ailleurs, elle s'établit à moins de 15.

Les restaurants, bars, commerces ambulants, activités sportives comprenant les salles de sport privées, salles de cinéma et lieu d'enseignement artistique peuvent rester ouvert jusqu'à 21h30 dans les communes où le couvre-feu débute à 19 heures et à 22h30 dans les autres. Les mesures barrières doivent y être respectées. Les clients de ces établissements peuvent présenter un justificatif de déplacement pour rentrer chez eux (facture, ticket de caisse, attestation de l'établissement concerné...)

La vente d'alcool à emporter est interdite de 18h30 à 6 heures dans les cinq communes les plus touchées et de 20 heures à 6 heures ailleurs.

Le passage aux points de contrôle routier d'Iracoubo et Régina est soumis à la présentation d'un motif impérieux, quel que soit le sens de circulation.

◆ Une troisième ligne de vaccination la semaine prochaine à Kourou

Pour satisfaire la demande croissante de vaccination dans la ville spatiale, le centre de vaccination de Kourou ouvrira une troisième ligne de vaccination, à compter de lundi prochain. Une quatrième est également envisagée pour la fin du mois, si besoin. Depuis la mi-mars, le centre de vaccination est installé à la médiathèque municipale. De 400 doses hebdomadaires environ, les injections pourront passer à 550 voire 750 en cas de quatrième ligne.

◆ Le Covid Info redevient quotidien



Le Covid Info, diffusé par l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de Guyane, redevient quotidien. En cette période de reprise de l'épidémie, il permet à l'ensemble de la population de connaître les chiffres essentiels sur le Covid-19 : nombre de nouvelles infections, nombre de personnes hospitalisées et/ou admises en réanimation, nombre de nouveaux décès liés au Covid-19.

Le document intègre également les données de la vaccination : nombre de doses injectées depuis le début de la campagne et nombre de personnes ayant reçu leurs deux doses (le nombre de personnes n'en ayant reçu qu'une étant la différence entre le nombre de doses administrées et le nombre de personnes vaccinées multiplié par 2). Vous y retrouverez également le taux de positivité.

◆ 90 % d'efficacité pour le vaccin Pfizer dans une étude en vie réelle



Une étude publiée vendredi par les Centers for disease control and prevention américains concluent à une efficacité à 90 % des vaccins à ARNm contre le Sars-CoV-2. Les auteurs de l'étude ont suivi 3 950 soignants et personnels de première ligne, entre le 14 décembre et le 13 mars. Pendant cette période, 2 479 ont reçu deux doses de vaccins (Pfizer ou Moderna), 477 une dose et les autres

aucune. Les participants ont réalisé un test RT-PCR chaque semaine. Le taux d'infection a été de

- 1,38 pour 1 000 personnes-jours chez les personnes non vaccinées ;
- 0,19 pour 1 000 personnes-jours chez les personnes ayant reçu une dose, ce qui correspond à une réduction du risque de 80 % ;
- 0,04 pour 1 000 personnes-jours chez les personnes ayant reçu les deux doses, soit une baisse du risque d'infection de 90 %.

◆ Le jour de carence prolongé jusqu'au 1^{er} juin dans la fonction publique pour les agents positifs au Covid-19 ; l'indemnisation des jours de congés non pris également

Un décret publié samedi au *Journal officiel* prolonge la suppression d'un jour de carence aux congés de maladie directement en lien avec le Covid-19 accordés aux agents publics et à certains salariés. Cette disposition, prévue jusqu'au 31 mars, restera en vigueur jusqu'au 1^{er} juin au moins. Pour ce faire, l'agent doit avoir effectué un test positif, qu'il soit RT-PCR ou antigénique, et avoir transmis son arrêt de travail via le téléservice de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam).

Par ailleurs, un décret et un projet d'arrêté reconduit l'indemnisation des congés non pris pour les agents de la fonction publique hospitalière. Cette disposition, en vigueur du 1^{er} février au 1^{er} juin, permet aux agents mobilisés, dont les congés sont refusés pour nécessités de service liées à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, de se les faire payer dans la limite de 10. Le montant forfaitaire brut par jour est de

- 200 euros pour les agents de catégorie A ou assimilés ;
- 130 euros pour les agents de catégorie B ou assimilés ;
- 110 euros pour les agents de catégorie C ou assimilés.

Points de situation officiels

► **Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**, était l'invité du 13 heures de TF1, lundi. Troisième vague, vaccination, situation des soignants, retrouvez son interview [ici](#).

Infos

Pour votre exercice



► L'Irdes publie les résumés de plusieurs centaines d'études sur le Covid-19

Après avoir publié un premier volet en septembre, l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes) a mis en ligne de nouveaux [éléments de littérature scientifique sur le Covid-19](#). Sur 155 pages, l'Irdes propose des résumés d'études françaises et internationales sur le Covid-19 abordant des sujets aussi divers que les addictions, les aspects économiques, les comportements en santé, l'impact de l'épidémie sur les conditions de vie, les aspects épidémiologiques, les innovations technologiques, les facteurs de risque, les mesures de politique publique, la santé mentale, les réponses à la crise sanitaire, la thérapeutique, le travail et la santé.

Infos



Pour vos patients

► La santé mentale en temps de Covid-19 : en parler, c'est déjà se soigner

Depuis plus d'un an, pour faire face à l'épidémie de COVID-19 des mesures de confinement et de couvre-feu ont été imposées aux Français. [Les conditions de vie sont bouleversées et ont des conséquences importantes sur la santé mentale des Français](#). Le stress, la lassitude ou encore la peur sont autant de facteurs favorisant l'apparition de symptômes anxieux et dépressifs. Les détecter afin de permettre une prise en charge adaptée est primordial. C'est la raison pour laquelle Santé publique France et le ministère des Solidarités et de la Santé ont lancé hier une campagne de sensibilisation à destination du grand public, avec une attention particulière portée aux 18-24 ans. L'objectif est d'encourager la parole auprès de son entourage, d'un professionnel de santé et de recourir aux dispositifs d'information, d'écoute et de soutien psychologique existants.

Cette campagne s'appuie notamment sur de nombreuses vidéos, disponibles sur [la chaîne Youtube de Santé publique France](#). Le mot d'ordre de cette campagne : La santé mentale en temps de Covid-19 : en parler, c'est déjà se soigner.

Voici quelques-unes des vidéos à partager :

- [Pour les adultes](#)
- [Pour les séniors](#)
- [Pour les jeunes](#)

Le message du jour



**Vous avez plus de 30 ans ?
Venez vous faire vacciner !**

En Guyane, la vaccination est ouverte aux plus de 30 ans



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Les URPS à pied d'œuvre pour les cinq prochaines années



Les professionnels de santé libéraux conventionnés ont désigné leurs représentants dans un scrutin qui s'est terminé mercredi matin. Les projets sont nombreux pour améliorer l'organisation des professions et avancer sur l'offre de soins aux côtés de l'ARS, de la CGSS et des collectivités. Quelques-uns des élus présentent leurs projets pour la mandature de cinq ans qui s'ouvre.

Dr Jacques Breton, médecin généraliste, CSMF. « Déployer la CPTS et une conciergerie médicale »

« Nous travaillons à mettre en place deux structures :

- Une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) sur l'ensemble de la Guyane, visant au-delà des missions socles obligatoires, à développer l'utilisation accompagnée et



dirigée de tous les outils numériques en Guyane. Cette digitalisation très appuyée est un objectif partagé avec l'ARS et la CGSS Guyane.

- Une « conciergerie médicale » qui offrira tous les services facilitant l'implantation des « nouveaux » et aidera tous les médecins « surchargés » à résoudre leurs problèmes quotidiens : inscriptions scolaires, CGSS, fiscaux, conflits de différentes natures, leur propre santé, leur formation... Enfin, nous souhaitons favoriser l'utilisation de l'intelligence artificielle par tous les services. Dans les cinq ans, 50 % des médecins de ville seront en

âge de prendre leur retraite. Il faut donc trouver la relève et essayer de maintenir les plus âgés, sans les griller. C'est jouable : la bonne entente entre le privé, le public, l'ARS et la CGSS permet d'envisager des solutions intelligentes. »

Mylène Mathieu, infirmière, Sniil. « Améliorer le bien-être et la santé au travail des infirmiers libéraux »



« Au cours de ce mandat, l'accent sera mis sur le bien-être et la santé au travail pour les infirmiers libéraux. Nous avons commencé un travail sur la prévention du burn out, mais la crise Covid est arrivée. Le rush de l'an dernier, personne n'était prêt. Les infirmiers libéraux l'ont pris en plein figure mais ont fait face. En tant que libéraux, nous avons tendance à travailler chacun avec sa clientèle, la tête dans le guidon. La crise Covid nous a appris à travailler ensemble. Mais on constate aussi que c'est à nous de penser à nous-mêmes. Pour améliorer le bien-être des infirmiers libéraux, nous souhaitons proposer

des césures rupture-nature, de quelques jours, pour se ressourcer. Nous souhaitons aussi apporter notre pierre au projet de santé local. Nous avons un ancien projet sur la découverte d'autres systèmes de santé tels le Canada, Cuba, le Botswana, essayer de faire un tour du monde des systèmes de santé, pour enrichir notre pratique et faire des propositions à nos syndicats. »

José Marantsana, pharmacien, FSPF. « Travailler avec les autres professionnels de santé »



« L'important, c'est l'accès aux soins, le maillage territorial, la prévention, l'éducation pour la santé. Beaucoup de confrères ont des problématiques liées au fait de ne pas avoir de médecin à proximité. Nous allons travailler avec l'URPS médecins pour favoriser l'accès aux soins. Nous avons aussi commencé la téléconsultation. Beaucoup de pharmaciens sont demandeurs pour que l'on favorise l'accès à ce service. En matière de prévention des maladies cardiovasculaires, nous avons un projet avec les cardiologues. Nous souhaitons également favoriser le dépistage du diabète avec les

professionnels de santé concernés. Sur le sida, à Saint-Laurent, en tant que pharmacien, je me suis engagé avec Entraide. »

Geoffrey Chapelain, masseur-kinésithérapeute, FFMKR. « Lutter contre la désertification et favoriser l'accueil de stagiaires »



« Nous allons poursuivre les projets existants : promouvoir la profession sur le territoire, lutter contre la désertification des kinésithérapeutes sur la Guyane : nous ne sommes que 31 kinésithérapeutes pour 100 000 habitants contre 95 dans l'Hexagone et 115 aux Antilles. Cela passe par des projets de promotion sur tous les réseaux sociaux, par de la représentation au niveau national aussi bien au syndicat qu'au conseil national de l'ordre. Le but est aussi de travailler en collaboration avec l'ARS sur l'école de kiné. Je ne lâche pas l'affaire. Le temps qu'elle voie le jour, on a lancé des partenariats avec différentes écoles,

à Bruxelles et à Brest (Finistère) pour créer une structure d'accueil des kinés stagiaires en Guyane. Actuellement, nous essayons de trouver des fonds pour permettre le logement des stagiaires. Ils ne viennent pas car ils ne trouvent pas à se loger pendant leur stage. Nous poursuivons aussi l'évaluation des terrains de stage sur les différentes structures en Guyane.

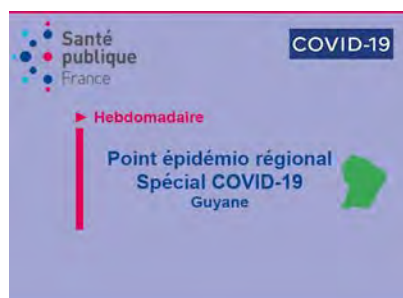
Nous souhaitons aussi continuer de proposer le plus de formations possibles pour les kinés du territoire. Et continuer de travailler avec l'ARS sur la gestion de la crise sanitaire. La nouveauté, c'est que pour la première fois, un autre syndicat, Alizé, s'est présenté aux élections. Nous allons devoir travailler en collaboration, ce qui devrait être possible puisque nous sommes sur la même longueur d'onde et défendons les mêmes projets. »

◆ Quels sont les résultats ? Qui sont les élus ?

Retrouvez dans le tableau ci-dessous le nombre de voix obtenus par chaque liste et le nom des professionnels de santé élus dans chaque URPS. Vous pouvez également consulter les résultats de chaque région sur le [site du ministère des Solidarités et de la Santé](#).

Médecins généralistes	Inscrits	111	
	Suffrages exprimés	61	
	CSMF	52	Jacques Breton, Christian Rohrbacher, Serge Piénat, Milyam Goldzak, Emmanuel Larsabal
	FFMG	9	
Médecins spécialistes	Inscrits	69	
	Suffrages exprimés	22	
	CSMF	22	Max Gérard, Emile Sambourg, Jawad Bensalah, Abib Tassadit, Franck Boteko
Chirurgiens-dentistes	Inscrit	67	
	Suffrages exprimés	17	
	FSDF	17	Johann Pariza, Boris Pierre-Marie, Vassili Stylios
Infirmiers	Inscrits	257	
	Suffrages exprimés	98	
	Snii	68	Myliène Mathieu, Marie-Line Kromwell, Joëlle Jean-Baptiste, Paul Villeroy
	FNI	30	Awatef Argoubi, Ulysse Magny
Pharmaciens	Inscrits	53	
	Suffrages exprimés	23	
	FSPF	23	José Manantsara, Liliâne Pognon, Louis Arel
Orthophonistes	Inscrits	13	
	Suffrages exprimés	5	
	FNO	5	Maximilien Jean-Baptiste Clouet, Veronica Garcia, Anne Gauquillin
Masseurs-kinésithérapeutes	Inscrits	90	
	Suffrages exprimés	40	
	PFMKR	25	Geoffrey Chapelain, Annicette Sulbert
	Alize	15	Vael Grandour

Point épidémiologique hebdomadaire



◆ Quelles sont les caractéristiques des patients admis en réanimation sous l'effet des variants ?

Y a-t-il une différence entre les patients admis en réanimation à cause de la souche historique du Covid-19 et ceux admis récemment, à la faveur de la propagation des variants ? Dans son [point épidémiologique](#), Santé publique France continue de présenter les caractéristiques des personnes admises en réanimation. Mais SpF distingue désormais celles admises entre le 5 octobre et le 28 février de celles admises depuis le

1er mars. Pour l'heure, on ne constate guère de différence en termes d'âge (en moyenne 59 ans) et de comorbidité, l'obésité, l'hypertension artérielle et le diabète étant les plus présentes. Les comparaisons sont toutefois à manier avec prudence pour cette première semaine, en raison des faibles effectifs (11 admissions en réanimation depuis le 1er mars).

CHIFFRES

Vaccinations



◆ **3 496** vaccinations en 7 jours, du 1er au 7 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 29 avril à [Cayenne](#)
- 19 avril à [Kourou](#)
- 19 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 441** cas cumulés (+309 en une semaine) le 8 avril
- ◆ **20** patients (+8) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **9** patients (+4) en réanimation
- ◆ **94** décès (+1) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **100 672** cas cumulés (+2 628 en 1 semaine) et **1 371** décès (+60) dans l'Amapá au 8 avril.
- ◆ **4 930** cas positifs (+31), **32** décès à Oiapoque



- ◆ **9 525** cas cumulés (+124 en 1 semaine) au 8 avril.
- ◆ **22** (+9) patients hospitalisés
- ◆ **5** (+2) patients en soins intensifs
- ◆ **178**(+1) décès

EN BREF

◆ Le CDPS de Saint-Georges augmente le rythme des vaccinations



La vaccination contre le Covid-19 va encore prendre de l'ampleur, à Saint-Georges. Les soignants du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) ont démarré au rythme de deux fois douze par semaine. La campagne a changé d'échelle, les 20 et 21 mars, avec l'opération exceptionnelle qui a permis de réaliser 307 premières injections. Les secondes injections se dérouleront les 17 et 18 avril. La campagne se poursuit désormais au rythme de 48 injections par jour, cinq jours par semaine. A compter du 19 avril, un centre de vaccination ouvrira dans un bâtiment distinct du CDPS, avec un objectif de 72 injections par jour. Le recrutement de l'équipe est en cours.

Depuis le 20 mars, la vaccination est ouverte à tous les habitants de Saint-Georges âgés de plus de 18 ans, sans critère médical. Compte tenu des sollicitations par des habitants d'Oiapoque (Brésil), où la cible vaccinale est extrêmement restreinte, la vaccination à Saint-Georges fait l'objet d'un protocole entre la préfecture et l'ARS. Seuls les habitants de la rive brésilienne autorisés à franchir la frontière (par exemple pour le suivi de leur maladie chronique) peuvent également prendre rendez-vous pour être vacciné au CDPS de Saint-Georges. La question de l'autorisation à franchir la frontière est posée lors de la prise de rendez-vous. Par exception, compte-tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre de ce protocole, le franchissement de la frontière sera

accordé aux personnes ayant eu une 1re injection avant le 22 mars 2021, quelle que soit la date à laquelle ils se présenteront au passage du pont.

◆ Plusieurs opérations de vaccination hors les murs pour le Chog



Le 1er avril, les soignants du centre de vaccination de Saint-Laurent du Maroni se sont rendus au village de Javouhey, à Mana. Ils y ont vacciné 60 habitants. Deux opérations du même genre sont prévues la semaine prochaine. La première se déroulera jeudi à Saut-Sabbat, où les professionnels du centre espèrent vacciner environ 80 personnes. La seconde aura lieu le lendemain au bourg de Mana (centre Makanda), où une centaine d'habitants pourraient être vaccinés. C'est ce soir qu'ils sauront précisément combien de personnes ont pris rendez-vous.

Des soignants se sont aussi rendu à Apatou, cette fin de semaine, pour informer la population sur la vaccination.

◆ A Grand-Santi, le maire soutient les équipes de vaccination



Dur dur de convaincre les habitants de Grand-Santi de se faire vacciner ! La semaine dernière, le Dr Loïc Epelboin et l'infirmière Estelle Jacoud, de l'équipe de coordination Covid du centre hospitalier de Cayenne, se sont rendus dans la commune. Personne ne s'est présenté aux réunions publiques qu'ils ont proposées. Mais ils n'ont pas fait le voyage pour rien. Les deux professionnels de santé ont refait le point avec l'équipe du CDPS sur la vaccination. Le Dr Epelboin a investigué un cluster dû au variant brésilien, qui s'est éteint depuis. Puis tous deux sont intervenus sur la radio locale, en compagnie du Dr Florence Niemetzky, médecin au CDPS, et de Michlin Jesiena, agent de terrain de santé publique pour l'Emspec.

Quelques habitants ont appelé pour leur poser des questions sur l'intérêt du vaccin, sur sa dangerosité, sur les décès de personnes vaccinées. Surtout, le maire Félix Dada leur a apporté son soutien en direct.



« Comme il y a beaucoup de fake news, beaucoup ne veulent pas se faire vacciner, explique le maire. Je voulais faire quelque chose à la radio. J'ai donc profité de leur passage à la radio pour appeler comme un habitant ordinaire et poser des questions. L'OMS n'aurait pas autorisé un vaccin qui n'aurait pas été contrôlé. J'explique aux habitants que le vaccin, c'est comme la paracétamol. Certaines personnes ne le supportent pas mais cela ne veut pas dire que le paracétamol est en cause. Je leur explique qu'avant de vacciner quelqu'un, on regarde s'il pourrait ne pas supporter le vaccin. » Et à la

question de savoir ce qui pourrait convaincre la population de se faire vacciner, Félix Dada envisage de se faire vacciner publiquement.

◆ 230 injections, mercredi à Cacao

Début mars, plus de 150 habitants du village de Cacao, à Roura, ont reçu leur première injection de vaccin. L'équipe de coordination Covid du centre hospitalier de Cayenne y est retournée mercredi, pour aider l'équipe du CDPS a réalisé les secondes injections, mais également environ 80 premières injections pour de nouveaux habitants souhaitant être vaccinés

◆ L'ouverture de la vaccination à tous les plus de 30 ans s'affiche en grand

Depuis hier, les automobilistes peuvent voir une nouvelle campagne pour la vaccination s'afficher en 4x3, sur environ 80 panneaux situés le long des routes du territoire. Le message a été adapté



par rapport aux précédentes campagnes, pour signaler l'ouverture de la vaccination à toutes les personnes de plus de 30 ans, sans critère de santé.

◆ Un webinaire de la HAS sur le Covid long, dédié aux médecins généralistes



Le 15 avril, la Haute Autorité de santé (HAS) anime un webinaire sur les symptômes prolongés du Covid-19 chez l'adulte, dédié aux médecins généralistes. De 19 heures à 20h30 (14 heures à 15h30, heures de Guyane), seront abordées des questions aussi diverses que :

- Quels sont les symptômes les plus fréquents ?
- Comment poser un diagnostic ?
- Quelle prise en charge de premier recours ?
- Quelle information partager avec le patient ?
- Quand demander un avis spécialisé ?

Le webinaire débutera par la présentation générale des Réponses rapides de la HAS, se poursuivra avec des focus sur la fatigue, les troubles neurologiques, les douleurs thoraciques et la dyspnée, et se conclura par un temps d'échanges avec les intervenants.

Pour vous inscrire, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : <https://app.livestorm.co/has-1/symptomes-prolonges-de-la-covid-19?type=detailed>

◆ Le CHU de Martinique déprogramme des opérations



Le CHU de Martinique a annoncé mardi avoir fermé la moitié de ses salles de bloc opératoire et avoir déprogrammé de nombreuses interventions, pour faire face à la hausse des hospitalisations de patients atteints de Covid-19.

« L'hôpital n'a jamais accueilli autant de patients Covid. Cette troisième vague dépasse déjà les deux premières, et on est encore en phase de pleine croissance, a alerté son directeur général Benjamin Garel, cité par APMNews. On a ouvert 113 lits de médecine Covid. » Plusieurs fois, les capacités ont été saturées ces dernières semaines, sous l'effet principalement du variant

anglais. Des accords sont mis en œuvre avec les cliniques privées pour accueillir certains patients. Neuf médecins du CHUM ont signé un « message de la communauté médicale du CHU de Martinique aux Martiniquaises et Martiniquais ». Ils préviennent que « la déferlante actuelle va malheureusement être beaucoup plus forte. Le variant est agressif avec des patients plus graves. Il est beaucoup plus contagieux (...) Très brutalement, le CHU est arrivé aux limites de ses capacités. » Face au risque de ne pas pouvoir accueillir tous les patients nécessitant une réanimation, ils encouragent les Martiniquais à se faire vacciner. « Ici, nous pouvons encore éviter le pire. » [Les mesures de freinage de l'épidémie ont également été renforcées.](#)

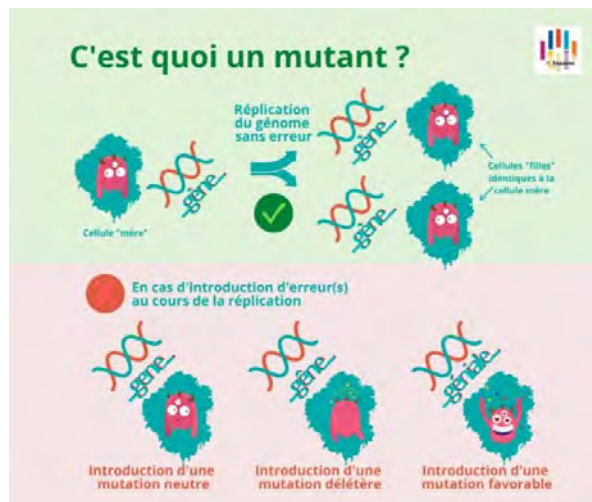


► **Le Premier ministre Jean Castex** s'est exprimé hier depuis un centre de vaccination, pour annoncer qu'a été franchie la barre des 10 millions de Français ayant reçu au moins leur première injection. Revivez son intervention [ici](#).

Pour vos patients

► La HAS met à jour ses Réponses rapides sur la prise en charge de premier recours des patients suspectées de Covid-19

La Haute Autorité de santé a mis à jour sa [fiche Réponse rapide sur la prise en charge de premier recours des patients suspectés de Covid-19](#). Cette fiche et ses infographies permettent de conforter vos connaissances en matière d'organisation de la consultation, d'orientation vers le test, d'organisation de l'isolement, de prise en charge ambulatoire.



Pour vos patients

► Mais au juste, c'est quoi un mutant ?

Dans sa rubrique « C'est quoi », [l'Inserm ose une comparaison très imagée pour expliquer ce qu'est une mutation du virus](#). Un moyen d'aider vos patients à y voir plus clair avec les variants du Covid-19. « Dans le monde des super-héros, un mutant est doté de super-pouvoirs, bons ou mauvais. Eh bien dans le monde des biologistes c'est pareil ! Les mutants sont des cellules (ou des virus !) dotées de traits inédits qui peuvent être neutres, délétères ou favorables... mais tout dépend pour qui !! » Les auteurs expliquent ainsi comment se reproduisent les cellules, pourquoi il

leur arrive de muter. « La plupart de ces mutations sont "neutres" : elles ne changent rien, ou rien de bien crucial pour les cellules qui en ont hérité. D'autres mutations s'avèrent délétères : elles nuisent au fonctionnement des héritières, qui auront de ce fait moins de chance de survivre et de se multiplier à leur tour pour transmettre ces modifications génétiques aux générations suivantes. Enfin, certaines mutations dotent les cellules qui les reçoivent de nouveaux avantages ! Des atouts qui pourront notamment leur permettre de se multiplier plus que les autres, tout en transmettant leurs caractéristiques avantageuses. » C'est le cas avec les variants anglais, sud-africain et amazonien.



Lorsque nous rencontrons un virus et tombons malade, notre système immunitaire se défend en fabricant des anticorps, destinés à neutraliser et éliminer ce virus.

La vaccination fonctionne de la même manière, **tout en évitant les formes graves liées à la maladie.**

Le vaccin permet de fabriquer des anticorps pour reconnaître le virus ainsi lorsque nous croisons le virus, notre système immunitaire le reconnaîtra tout de suite et l'éliminera avant qu'il ne puisse nous rendre gravement malade.

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Les hôpitaux se préparent à une troisième vague



Les trois centres hospitaliers ont établi des scénarios un plan de montée en charge pour faire face à un éventuel afflux de patients atteints de Covid-19. De nombreuses options sont possibles pour renforcer les équipes soignantes, alors qu'il sera difficile de faire appel à des professionnels extérieurs à la Guyane. En fin de semaine, le gouvernement a annoncé des mesures financières en faveur des professionnels volontaires pour rejoindre les hôpitaux.

« Il faut se préparer à être surpris ! » Le 2 avril, les établissements de santé – publics et privés – se sont réunis autour de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de Santé publique France (SpF) pour préparer une troisième vague de Covid-19. Cette phrase, lâchée pendant l'entrevue, décrit bien le problème devant lequel se trouvent les professionnels de santé : les deux premières



vagues, l'expérience des autres territoires, la recherche scientifique nous ont déjà beaucoup appris sur le Covid-19. Mais avec les variants, notamment le P.1 brésilien majoritaire en Guyane, certaines certitudes pourraient être balayées.

Il est probable que le territoire connaisse des entrées directement en réanimation. Lors des deux premières vagues, la chronologie était souvent la même pour les cas les plus graves : infection, dégradation de l'état de santé, hospitalisation et, après quelques jours à une semaine, admission en réanimation. Avec les variants, se dessinent des situations plus fréquentes où l'étape d'hospitalisation conventionnelle n'existe pas. Pour y faire face, il faudra armer des lits plus rapidement. Comme en début d'année, il sera difficile de faire venir des renforts de l'Hexagone.



« Effectivement, la difficulté à laquelle nous serons confrontés sera de mobiliser des ressources extérieures à la Guyane », confirme Pauline Richoux. Depuis fin janvier, la directrice des ressources humaines du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog) s'est vu confier par l'ARS une mission de pilotage des opérations exceptionnelles de gestion des ressources humaines liées à l'épidémie de Covid-19 sur l'ensemble du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). « Il nous faut donc optimiser notre gestion en mobilisant les professionnels disponibles sur le territoire. Être prêts à redéployer nos ressources humaines vers les unités Covid, les former à la prise en charge des patients Covid, notamment en réanimation. »

Plusieurs scénarios ont été établis, en fonction de l'ampleur de cette éventuelle vague, lors des réunions de la cellule de crise du GHT, à laquelle participent les établissements de santé publics et privés, SpF et l'ARS. « Nous avons défini un plan de montée en charge, avec ouverture de lits de réanimation en fonction des besoins, poursuit Pauline Richoux. Il y a des scénarios pour lesquels nous sommes confiants dans nos moyens. » Pour les suivants, il faudra faire appel à des renforts. Les besoins sont alors estimés à 70 infirmiers supplémentaires. Ce qui correspond à une promotion de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi).

« Avec l'Ifsi, nous réfléchissons à la meilleure façon de mobiliser les étudiants dans la prise en charge des patients, sans les pénaliser trop fortement dans leur parcours universitaire, précise Pauline Richoux. Nous allons identifier un schéma de déploiement de chaque étudiant. Les établissements se préparent à les accueillir, notamment au niveau de l'hébergement. Ce schéma est encore en discussion. »

Les établissements pourront également solliciter des professionnels de santé extérieurs, qu'ils soient libéraux, retraités ou inactifs. Lors de la première vague, certains volontaires avaient regretté de ne pas avoir été contactés. « Nous avons appris des deux premières vagues. Lors de la première, tout était nouveau. Aujourd'hui, les libéraux sont davantage sollicités, sont mieux repérés par les établissements. Ils nous aident beaucoup pour la vaccination. » Pour encourager ceux qui le souhaitent à renforcer les hôpitaux, le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé, en fin de semaine, des mesures financières en leur faveur : indemnité exceptionnelle de stage pour les étudiants, augmentation de la rémunération des réservistes, déplafonnement du cumul pour les professionnels de santé retraités, indemnités pour les libéraux qui subiraient une perte d'activité. « Cela s'appliquera en Guyane comme partout ailleurs, confirme Pauline Richoux. Cela a été le cas des mesures prises en première et en deuxième vagues. »

D'autres mesures sont envisagées. Le transfert de patients des établissements les plus impactés à ceux qui sont épargnés. Par exemple de Cayenne, où le virus circule davantage, vers Kourou ou Saint-Laurent du Maroni. Et dans l'autre sens si la tendance s'inverse. Les transferts de personnels sont plus difficiles, en revanche, à opérer, puisqu'il en faut plusieurs pour armer un lit 24h/24. Le transfert de patients dont l'état est stabilisé vers des lits d'aval.

Les déprogrammations d'opérations non urgentes seront enclenchées, si nécessaire. Et en cas de besoin, ce sera le plan blanc. Chaque établissement s'est doté d'indicateurs. Le sujet est abordé par la cellule de crise du GHT, qui se réunit une fois par semaine actuellement, davantage si la situation se dégrade. Une certitude, s'il doit être déclenché, ce sera dans les trois établissements en même temps. « Pour l'instant, nous sommes dans une situation de précrise. Cela monte à Cayenne. Mais il ne sert à rien de déclencher trop tôt, au risque d'épuiser les personnels soignants de nos établissements. »

Cette montée en charge dans les hôpitaux devra impacter le moins possible la campagne de vaccination, qui est une priorité. A Cayenne, les sapeurs-pompiers y participent. Dans l'ouest, le Chog a recruté spécifiquement pour son centre de vaccination. « On profite de cette situation pour vacciner au maximum, conclut Pauline Richoux, car le vaccin est la seule solution pour vaincre l'épidémie. »

Infos chiffres



Vaccinations

◆ **2 306** vaccinations en 7 jours, du 3 au 10 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination
(cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous)

- 3 mai à [Cayenne](#)
- 22 avril à [Kourou](#)
- 19 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 549** cas cumulés (+108 en une journée) le 9 avril
- ◆ **24** patients (+4) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **8** patients (-1) en réanimation
- ◆ **94** décès en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **101 378** cas cumulés (+2 480 en une semaine) et **1 390** décès (+67) dans l'Amapá au 11 avril.
- ◆ **4 936** cas positifs (+30 en une semaine) et **32** décès à Oiapoque



- ◆ **9 302** cas cumulés (+118 en 5 jours) au 11 avril.
- ◆ **34** patients (+17) hospitalisés
- ◆ **10** patients (+5) en soins intensifs
- ◆ **182** décès (+4)

EN BREF

◆ Le centre de vaccination de Kourou ouvre sa troisième ligne aujourd'hui

A compter d'aujourd'hui, le centre de vaccination de Kourou, situé à la médiathèque municipale, passe à trois lignes. Pour ce faire, le personnel du centre hospitalier a procédé à une



réorganisation des locaux et a recruté des personnels supplémentaires. Une quatrième ligne est envisagée à compter du 26 avril. Les professionnels de santé seront ainsi en mesure de répondre à l'augmentation de la demande de premières injections. Des créneaux sont réservés pour garantir que les secondes doses soient administrées dans les délais prévus.

Cette hausse de la demande de la demande fait suite, notamment, à l'élargissement de la cible vaccinale à toutes les personnes de plus de 30 ans, quel que soit leur état de santé, comme le rappelle [ce reportage de Guyane la 1^{ère}](#). A Cayenne, le centre de vaccination se prépare à ouvrir en soirée ainsi que les week-ends.

◆ Le confinement a pesé sur l'état psychologique des étudiants en santé... et davantage sur ceux qui n'étaient pas mobilisés en première ligne



Quel est l'impact du Covid-19 sur les étudiants en santé ? Le Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA) et l'Inserm publient [les premiers résultats son étude sur le sujet](#). Ils portent sur la période du confinement et du déconfinement de mars-mai 2020.

« Pendant la période du confinement généralisé de la population, 65,3 % des étudiants étaient mobilisés auprès des patients, constatent les auteurs. Plus de la moitié d'entre eux ont présenté un score significatif à l'échelle de détresse psychologique (de Kessler), indiquant la présence de signes évocateurs de détresse, en particulier lorsqu'ils n'avaient plus d'activité clinique. Les scores à l'échelle de détresse psychologique sont supérieurs chez les étudiants confinés sans activité clinique ou en « seconde ligne » (téléconsultation, régulation téléphonique...) par rapport aux scores de cette échelle chez les étudiants en « première ligne » face au Covid-19 (réanimation, urgences, unité Covid...). »

Le troisième volet de cette enquête a démarré. Pour y participer, les étudiants en santé peuvent cliquer sur [le lien suivant](#).

◆ Un focus sur l'Outre-mer dans l'enquête santé européenne



Jugement sur son état de santé, maladies chroniques, cigarette, symptômes dépressifs, satisfaction quant à sa qualité de vie, consommation de fruits et légumes, activité physique... [Les premiers résultats de l'enquête santé européenne](#) ont été publiés la semaine dernière. Pour la première fois, les cinq départements et régions d'Outre-mer français y ont participé. En Guyane comme dans les autres, 2 000 personnes ont été interrogées. Un redressement par âge a été opéré afin de pouvoir comparer les résultats des Outre-mer avec ceux de l'Hexagone.

Parmi les résultats :

- 1 Guyanais sur 7 juge sa santé globalement mauvaise. Un résultat similaire aux autres Drom (hors Mayotte, 1 sur 5) mais deux fois plus élevé que dans l'Hexagone ;
- 36 % des Guyanais déclarent une maladie chronique, 12 % du diabète et 26 % de l'hypertension artérielle. Si la proportion de maladies chroniques est similaire à l'Hexagone (éventuellement à cause d'un retard de dépistage), elle est plus élevée s'agissant du diabète et de l'hypertension artérielle ;
- 11 % de la population a d'importantes difficultés visuelles, 7 % à entendre et 11 % à croquer des aliments durs ;
- 21 % de la population a du mal à marcher 500 m et à grimper une douzaine de marches. Dans les 4 Drom historiques, ce résultat est deux fois supérieur à l'Hexagone ; à Mayotte, c'est quatre fois plus ;

- Avec 8 % de fumeuses et 13 % de fumeurs, la Guyane est, avec les Antilles, le territoire où la cigarette est la moins populaire ; les fumeurs sont très majoritairement des hommes de 30 à 54 ans des catégories socioprofessionnelles les plus élevées ;
- La Guyane est, derrière Mayotte, le territoire où l'on consomme le moins de fruits et légumes ; c'est ici que l'on consomme le plus de boissons sucrées ; un habitant sur deux (56 %) déclare ne consommer aucun fruit ou légume par jour ;
- Si l'obésité est légèrement plus fréquente chez les hommes que dans l'Hexagone, c'est chez les femmes de plus de 25 ans que la différence est la plus marquée ;
- Enfin, et c'est à noter, c'est en Guyane que les habitants sont les plus satisfaits de leur vie ; 12 % lui donnent même la note de 10/10 (8 % dans l'Hexagone et aux Antilles) et 62 % au moins 7/10. La satisfaction est la plus élevée chez nous que l'on présente (6,5/10) ou pas (7,1/10) des symptômes dépressifs.

[Un document présente l'ensemble des résultats et des analyses pour chaque item étudié.](#)

◆ L'Amapá allège certaines mesures ; le nombre de décès au plus haut au Brésil



Certains commerces peuvent rouvrir, à compter d'aujourd'hui, dans l'État d'Amapá, au Brésil. Le couvre-feu est maintenu de 21 heures à 5 heures, tout comme la majorité des mesures de freinage de l'épidémie. Ce léger allègement des mesures fait suite à un ralentissement de l'épidémie, le taux de transmission du virus étant redescendu à 1,03. En Guyane, il est actuellement de 1,45. En revanche, le rythme des décès est au plus haut, chez nos voisins.

Mardi dernier, 4 195 personnes sont décédées alors qu'elles avaient le Covid-19. Le Brésil est le troisième pays, après les Etats-Unis et le Pérou, à déplorer plus de 4 000 morts liées au Covid en une journée. Miguel Nicolelis, médecin brésilien et professeur à l'Université Duke (Etats-Unis), a parlé de « Fukushima biologique » au sujet de la situation au Brésil. Il a rappelé que le variant P.1 amazonien, actuellement majoritaire en Guyane, est susceptible d'être deux fois plus contagieux que la souche historique du Covid-19.

Points de situation officiels

► **Tiphanie Succo, épidémiologiste à la cellule régionale de Santé publique France**, a répondu aux questions de France-Guyane. Retrouvez son intervention [ici](#).

Infos

Pour vos patients



► **L'Académie de médecine rappelle les bonnes pratiques en matière de prélèvement nasopharyngé.** Dans [un communiqué diffusé jeudi](#), l'Académie de médecine rappelle les bonnes pratiques à respecter lors d'un prélèvement nasopharyngé :

- S'enquérir, avant tout prélèvement, d'éventuels antécédents accidentels ou chirurgicaux de la sphère ORL pouvant modifier l'anatomie des cavités nasales et sinusales, notamment les interventions concernant la cloison, le cornet nasal inférieur et les sinus de la face ;
- Ne pas placer la tête du patient en hyperextension lors du prélèvement, mais la maintenir en position naturelle, le menton parallèle au sol ;
- Introduire l'écouvillon en suivant horizontalement le plancher de la cavité nasale et ne le dévier en aucun cas vers le haut, en direction de la base du crâne.



Pour vos patients

► **Une vidéo en français facile sur la vidéo.** SantéBD, ce sont des affiches et des bandes dessinées. Mais pas que... Dans la suite de tous les documents réalisés depuis le début de l'épidémie de Covid-19, les auteurs ont, cette fois-ci, conçu **une vidéo, en français facile, sur la vaccination.**

Le message du jour

accin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

POURQUOI SE FAIRE VACCINER CONTRE LE COVID19 ?

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

Le vaccin contre le Covid-19 permet de prévenir, lors d'une contamination, le développement d'une forme grave de la maladie, et donc de protéger celles et ceux qui sont les plus à risque d'être hospitalisés ou de décéder.

La vaccination permet de réduire massivement les formes graves et la mortalité. Et donc de sauver des vies.

Protégeons-nous !

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Pourquoi une troisième vague est plus à craindre que la deuxième ?

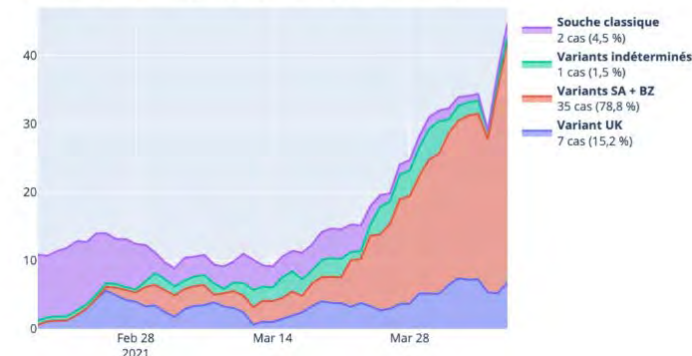


La deuxième vague de contaminations au Covid-19, en janvier, a été deux fois moins forte que la première, en juin-juillet 2020. Mais elle était provoquée par la souche historique du virus, contre lequel un début d'immunité collective était apparu en Guyane. Aujourd'hui, la très grande majorité des contaminations sont dues au variant brésilien, qui a jusqu'alors peu circulé en Guyane.

Le débat ne sera sans doute jamais clos de savoir si, entre fin décembre et début février, la Guyane a connu un deuxième vague de Covid-19. [Santé publique France l'a très finement analysée et comparée à la première vague de juin-juillet 2020.](#) Cette deuxième vague a été deux fois moins longue, a enregistré deux fois moins de cas de Covid-19, a entraîné près de quatre fois moins d'hospitalisations et d'admissions en réanimation, et beaucoup moins de décès. D'où la

Nombre de variants dans les cas détectés - Guyane

Date : 08/03/21. Données : Santé publique France. Auteur : @guillaumerozier - covidtracker.fr.



tentation pour certains de dire que ce n'était pas une vague. Mais au sens épidémiologique, son existence ne fait aucun doute : une vague correspond à une hausse des cas, qui a été bien réelle.

En Guyane, cette deuxième vague a peut-être été atténuée par un début d'immunité collective vis-à-vis de la souche historique du Covid-19. Selon l'Institut Pasteur, environ le quart des Guyanais avait déjà contracté le Covid-

19 début octobre. Il est donc raisonnable de penser que mi-décembre, environ un Guyanais sur trois avait été en contact avec le virus et avait donc produit des anticorps. Avec le variant brésilien, les compteurs sont pour ainsi dire remis à zéro. Or, comme le montre le graphique ci-contre, le variant brésilien est le principal responsable de l'accélération des infections enregistrées depuis quelques jours. Hier, l'incidence hebdomadaire a franchi la barre des 200 cas pour 100 000 habitants dans l'Île-de-Cayenne.

En effet, « l'immunité développée par la première et la deuxième vagues ne va pas empêcher une nouvelle infection avec un variant », explique le Dr Loïc Epelboin, infectiologue au centre hospitalier de Cayenne (CHC). Actuellement, des investigations sont en cours autour des cas de deux soignants de Guyane. Infectés ces derniers jours – très vraisemblablement par le variant brésilien qui a été identifié chez au moins un autre patient du cluster – ils avaient déjà contracté le Covid-19 en début d'année. Or, à cette époque, le virus historique représentait la quasi-totalité des cas en Guyane.

« Le variant semble en outre avoir une contagiosité plus élevée : une personne infectée va en contaminer davantage, ce qui renforce le risque de développer de plus gros clusters, poursuit le Dr Epelboin. L'expérience du Brésil et de Manaus nous montre que le risque de forme grave est plus important. Et que la cible a un peu changé : au lieu que les cas sévères concernent principalement les personnes âgées et les personnes fragiles, on a l'impression d'avoir des formes graves chez des patients plus jeunes et sans facteur de risque. Si l'on en croit ce qui se passe en France avec le variant anglais, il n'y a pas de raison qu'il y ait une exception guyanaise, quand bien même nous avons le bouillon d'awara. »

« Notre chance, c'est que les études semblent montrer que le vaccin Pfizer, que nous utilisons en Guyane, est efficace contre le variant sud-africain. Or, le variant brésilien comporte les mêmes mutations. Nous avons la chance d'avoir le bon vaccin en Guyane. »

Pourquoi la souche historique ne protège-t-elle pas du variant alors que le vaccin protège contre les deux ?

La question de la réponse immunitaire entraînée par les différents variants est loin d'avoir trouvé toutes ses réponses. Les variants préoccupants font peser un risque d'échappement immunitaire, c'est-à-dire de ne pas être contrôlés par les anticorps développés avec une précédente infection avec la souche historique. Il semble qu'une infection au variant britannique protège assez peu des autres variants. En revanche, les anticorps développés après avoir contracté le variant sud-africain semblent efficaces contre davantage de mutations du virus. Les premiers vaccins ont été développés contre la souche historique, découverte dans le Wuhan. Le vaccin, en fonction des antigènes qu'il cible, peut provoquer une réponse immunitaire sur différents variants ou pas du tout si la cible n'est plus la bonne. S'agissant du variant brésilien, il semble donc que les anticorps développés lorsque l'on a contracté la souche historique du Covid-19 ne sont pas toujours efficaces mais que le vaccin, en revanche, protège contre les deux.



Vaccinations

◆ **2 975** vaccinations en 7 jours, du 5 au 11 avril (3 206 du 4 au 10 avril et non 2 306 comme indiqué hier par erreur)

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination
(cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous)

- 22 avril à [Cayenne](#)
- 26 avril à [Kourou](#)
- 20 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 706** cas cumulés (+157 en quarante-huit heures) le 12 avril
- ◆ **27** patients (+3) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **9** patients (+1) en réanimation
- ◆ **94** décès en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **101 647** cas cumulés (+2 410 en une semaine) et **1 402** décès (+68) dans l'Amapá au 12 avril.
- ◆ **4 939** cas positifs (+31 en une semaine) et **32** décès à Oiapoque



- ◆ **9 316** cas cumulés (+132 en 6 jours) au 12 avril.
- ◆ **32** patients (+15) hospitalisés
- ◆ **10** patients (+5) en soins intensifs
- ◆ **182** décès (+4)

EN BREF

◆ En Guyane aussi, le délai entre deux injections peut passer à six semaines



A compter de demain, les nouveaux rendez-vous de vaccination devront respecter un espacement maximal de six semaines (42 jours) entre les deux doses, contre quatre semaines (28 jours). Ce délai correspond au maximum autorisé par [l'Agence nationale de sécurité du médicament \(ANSM\), en janvier.](#)

Ce nouveau délai ne concerne pas les personnes ayant reçu leur première dose avant cette date. L'annonce en a été faite dimanche par Olivier Véran, ministre des

Solidarités et de la Santé. S'agissant des personnes sévèrement immunodéprimées, il appartient au médecin supervisant la vaccination de déterminer si un délai de 28 jours doit être maintenu. Les systèmes de prise de rendez-vous en ligne (Maiia en Guyane) seront paramétrés pour que l'écart entre les deux rendez-vous respecte cet espacement maximal.

Cet allongement du délai entre les deux injections est rendu possible par la baisse de l'âge moyen des personnes vaccinées.

◆ Lancement de l'enquête Baromètre santé en Guyane



Santé publique France a lancé, la semaine dernière, une nouvelle vague de son Baromètre santé. Le précédent remonte à 2014 et incluait pour la première fois les DOM. Les Baromètres santé sont des enquêtes périodiques, menées depuis 1992 dans l'Hexagone, qui visent à mieux connaître les connaissances, les attitudes, les croyances et les comportements des Français en matière de santé.

[L'ensemble des résultats de 2014 peut être consulté en ligne.](#) Vous y trouverez les résultats spécifiques à la Guyane, mais aussi des rapports thématiques sur les hépatites, la capacité à nager, la santé mentale, le dépistage du cancer colorectal...

Pendant trois mois, SpF et son partenaire Ipsos vont conduire des entretiens téléphoniques auprès de 2 000 personnes âgées de 18 à 85 ans et vivant en Guyane. L'objectif est de mesurer l'état de santé de la population vis-à-vis de plusieurs thématiques : addiction, nutrition, maladies chroniques. Des problématiques spécifiques à l'Outre-mer ont été incluses : diabète, santé environnement, vaccinations spécifiques telle la fièvre jaune... Le Covid-19 a également été intégré.

Ce Baromètre santé est une référence en matière de données de santé : prévalence de certaines pathologies, déterminants de santé, comportement en santé. Si d'autres études en population générale existent, de nombreuses données du Baromètre santé n'existent nulle part ailleurs. Il fait partie des grandes enquêtes qui permettent de comparer la Guyane aux autres Outre-mer ainsi qu'à l'Hexagone, et qui permettent de mettre en évidence des problématiques spécifiques au territoire. Il sert très largement de base au projet régional de santé. Sept ans après, les données de 2014 méritaient d'être actualisées. Les premiers résultats devraient être connus avant la fin de l'année et mettront en évidence des évolutions quant à la santé des Guyanais.

◆ Guillaume Rozier lève le voile sur son site CovidTracker



Ces graphiques et les données qu'ils fournissent sont parmi les plus consultés en France, avec plusieurs millions de visiteurs par mois. Guillaume Rozier, fondateur du site CovidTracker (sur lequel il est possible de consulter [les données de la Guyane](#)), était [l'invité de France Culture](#), hier matin. Pendant quarante-cinq minutes, il explique comment l'idée de ce site lui est venue, comment il travaille, pourquoi selon lui les données donnent raison à la vaccination...

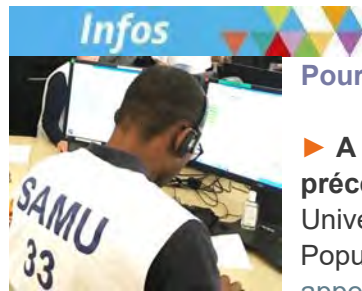
◆ En Amapá, la vaccination ouverte aux personnes souffrant de comorbidités



Depuis hier dans l'Amapá, les personnes souffrant d'une ou plusieurs comorbidités peuvent se faire vacciner, comme prévu par le programme national de vaccination contre le Covid-19. Sont concernés le diabète, les pneumopathies chroniques graves, l'hypertension artérielle (sous certaines conditions), l'insuffisance cardiaque, les syndromes coronariens, l'obésité morbide (IMC > 40 %), la trisomie 21...

Avant eux, la vaccination avait été ouverte à toute la population amérindienne de plus de 18 ans, aux personnes de plus de 65 ans, aux professionnels de santé, aux personnels des services de

sécurité ou de secours, et aux aux résidents des établissements pour personnes âgées ou personnes handicapées. Ces groupes prioritaires représentent environ 85 000 personnes sur les 750 000 habitants de l'Amapá. Le gouvernement de l'Etat d'Amapá estime que près de 7 % de sa population a reçu sa première dose de vaccin, et près de 2,5 % les deux. Les données précises d'utilisation des doses par commune et par cible sont disponibles sur [ce site](#).



Pour votre exercice

► **A Bordeaux, les appels au Samu pour symptômes grippaux ont précédé de 14 jours les entrées aux urgences.** Le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux et le centre de recherche Inserm Bordeaux Population Health à Bordeaux publient [les résultats de leur étude sur les appels au SAMU centre 15 de la Gironde sur l'année 2020](#). Les appels pour symptômes grippaux ont précédé de deux semaines les admissions aux urgences. Les appels pour des douleurs thoraciques, du stress et de l'anxiété, ont atteint un pic 12 jours plus tard. On note par contre une chute importante des accidents et des malaises, des violences et des intoxications aiguës à l'alcool. Ces travaux sont parus le 31 mars 2021 dans la revue [Scandinavian Journal of Trauma, Resuscitation and Emergency Medicine](#).

Les appels pour symptômes grippaux ont augmenté à partir du 14 février 2020, ont battu les précédents records le 21 février et ont enregistré un pic le 14 mars, trois jours avant le confinement. « Cette évolution est fortement corrélée aux admissions aux urgences, avec un délai de 14 jours », constatent les auteurs de l'étude.



Pour vos patients

► **Doudou, gel hydro-alcoolique, distance entre adultes : les mesures sanitaires mises à jour pour l'accueil des jeunes enfants.** Les jeunes enfants (0-3 ans) de vos patients sont accueillis en crèche ? En maison d'assistants maternelles ? Chez des assistants maternels ? Le ministère des Solidarités et de la Santé a mis à jour [ses recommandations sanitaires](#). Toutes les questions sont abordées, du doudou qu'il est conseillé de laver tous les deux jours à l'utilisation du gel hydro-alcoolique par les enfants (à éviter au profit du lavage des mains avec de l'eau et du savon) en passant par la distance à respecter entre adultes (2 mètres, du fait de la circulation des variants).





**Vous avez plus de 30 ans ?
Venez vous faire vacciner !**

En Guyane, la vaccination est ouverte aux plus de 30 ans



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



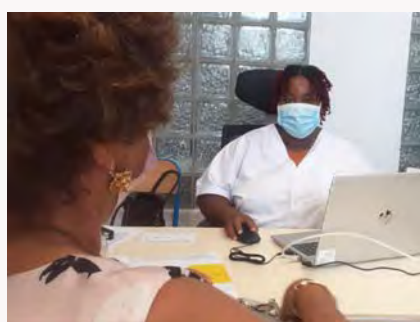
S'inscrire à la newsletter

ZOOM

A Cayenne, on peut se faire vacciner même le dimanche (et bientôt en soirée)



Le centre de vaccination de l'Encre sera ouvert le week-end à partir de cette semaine. Les rendez-vous seront proposés de 7 heures à 17 heures, comme les autres jours. Une réflexion est en cours pour ouvrir ensuite jusqu'à 21 heures.



Une dizaine d'injections par jour mi-janvier ; une trentaine quinze jours plus tard ; moins d'une centaine mi-février ; deux cents début mars ; 307 le 30, jour du déménagement à l'Encre et près de 500 aujourd'hui. Le rythme de la vaccination est allé crescendo, au centre de vaccination de Cayenne. A mesure que la cible vaccinale s'élargissait et que la demande augmentait, les professionnels de santé se sont adaptés. Ce week-end, ils commenceront à vacciner le samedi et le dimanche toute la journée, de 7 heures à 17 heures. Et d'ici

peu, des rendez-vous seront proposés quatorze heures par jour, sans doute de 7 heures à 21 heures. Hier soir, les personnes qui se rendaient sur le site sante.fr pouvaient obtenir un rendez-vous dès dimanche.

« C'est toute une organisation, témoigne Marie-France Meffre-Pierre, jeune retraitée réembauchée comme cadre de santé du centre de vaccination. Tout le monde est à son poste. Tout le monde joue le jeu : personnel médical, personnel paramédical, administratif. Et nous avons une bonne coordination avec l'instance décisionnelle, ce qui est important car nous ne sommes pas sur le site de l'hôpital. »



En deux semaines, plusieurs aménagements ont été opérés pour fluidifier davantage encore le parcours des personnes venues se faire vacciner. Un volontaire de la Croix-Blanche régule la file d'attente, dans laquelle certaines personnes s'installent deux heures avant leur rendez-vous, dans l'espoir un peu vain de passer plus tôt. Au guichet tenu par trois sapeurs-pompiers, chacun prend sa fiche de renseignement. Pile de droite, première

injection ; pile de gauche, seconde injection. Un sixième poste d'admissionniste a été aménagé, pour accélérer encore les procédures administratives. Tous les box de vaccination sont ouverts : cinq tenus par les infirmiers du centre hospitalier de Cayenne, deux par les sapeurs-pompiers. Trois aides-soignants et un cadre de santé s'assure que tous se passe bien. Cinq médecins surveillent les risques de complication. Quinze minutes de surveillance post-vaccinale (30 minutes pour les personnes à risque) et la très grande majorité, moins d'une demi-heure après être entré, peut repartir. « Quand on voit qu'au Stade de France, avec leurs moyens, ils font 10 000 injections par semaine et qu'ici, nous en ferons bientôt 4 000, nous n'avons pas à rougir », souligne le Dr Gérard Leveaux, anesthésiste qui, après une mission à l'hôpital, enchaîne avec le centre de vaccination.

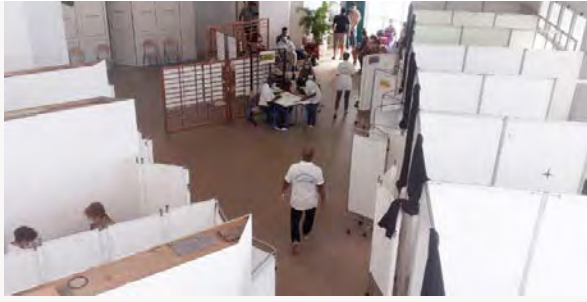
« Nous avons réajusté les choses au fil de l'eau. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité car les locaux (une salle d'exposition) devaient respecter une certaine confidentialité, poursuit Marie-France Meffre-Pierre. A la fin de la semaine, on sera bon. » Pour faire fonctionner le centre, l'hôpital de Cayenne a donc mobilisé ses effectifs mais aussi recruté d'anciens personnels fraîchement retraités, ou sollicité des médecins habitués des missions au CHC ou dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS).

Dans les prochains jours, cette organisation sera encore modifiée. Le centre ouvrira quatorze heures par jour, vraisemblablement de 7 heures à 21 heures. Au lieu d'enchaîner dix heures de travail tout juste entrecoupées d'une pause repas, les personnels s'organiseront en deux rotations de sept heures. « Ce sera beaucoup mieux. Dix heures, ce peut être long », se réjouit le Dr Gérard Leveaux.

Ces aménagements raccourciront les délais de rendez-vous. Ces derniers jours, il était difficile d'obtenir un créneau avant début mai. Sauf pour ce couple de Rémire-Montjoly, qui a reçu sa première dose hier matin. « Nous avons rendez-vous à la fin du mois. Lundi, une amie qui se faisait vacciner nous a appelés depuis le centre pour nous dire que des créneaux se libéraient aujourd'hui. Notre rendez-vous a été avancé de dix jours. Et celui de seconde injection aussi ! »

♦ « Une dame est venue pour voir, elle est repartie vaccinée »

Dès le premier jour, tout a été fait à l'Encre pour rassurer les personnes qui viennent se faire vacciner. « Certains rentrent avec des mines très fermées, sont stressés, constate Marie-France Meffre-Pierre, cadre de santé du centre de vaccination. Il est important que ceux qui entrent voient que ceux qui sortent sont contents et satisfaits de leur décision de se faire vacciner. »



A l'entrée, la file des arrivants et celle des partants se croisent. En arrivant vers les box, on voit les personnes qui restent pour la surveillance post-vaccinale. Rassurer passe aussi par des détails. Le gardien de l'Encre, qui passe une demi-heure avant l'ouverture pour allumer la climatisation et disposer proprement les chaises. Le Dr Gérald Egman, médecin-chef chez les

sapeurs-pompiers, qui vient aussi chaque matin s'assurer que tout se passe bien. Le fait que la plupart des personnels, qu'ils soient en activité ou à la retraite, se connaissent pour avoir travaillé ensemble à un moment ou à un autre. « Ça facilite l'organisation. »

Le centre hospitalier de Cayenne a fait réaliser des polos pour le personnel de vaccination. « La blouse, ça crée de la distance, reconnaît Marie-France Meffre-Pierre Les polos sont rassurants, nous rapprochent des usagers, facilitent la discussion. Je n'avais pas imaginé qu'ils auraient un tel effet. »

Pas plus tard qu'hier matin, un monsieur qui s'était déjà fait vacciner est revenu au centre de vaccination. « Il nous a gentiment exposé son problème. Sa maman, ancienne soignante, était perplexe vis-à-vis de la vaccination. Ni lui ni ses deux sœurs, également vaccinées, ne parvenaient à vaincre sa réticence. Il voulait qu'on lui explique quoi faire. Je lui ai dit : Amenez-la. Ce sera un premier pas. Elle verra l'atmosphère. » Et la dame est venue. « Elle a regardé. Elle nous a posé des questions. Elle s'est détendue et on a organisé le rendez-vous tout de suite. Ce sont des cas particuliers. Elle est repartie vaccinée. Pour nous, professionnels de santé, c'est une satisfaction. »

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **3 099** vaccinations en 7 jours, du 6 au 12 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 18 avril à [Cayenne](#)
- 27 avril à [Kourou](#)
- 22 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 806** cas cumulés (+488 en une semaine) le 13 avril
- ◆ **29** patients (+13) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **11** patients (+3) en réanimation
- ◆ **95** décès (+1) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **101 956** cas cumulés (+2 248 en 1 semaine) et **1 419** décès (+73) dans l'Amapá au 13 avril
- ◆ **4 945** cas positifs (+35), **32** décès à Oiapoque



- ◆ **9 363** cas cumulés (+ **179** en une semaine) au 13 avril
- ◆ **35** patients (+**18**) hospitalisés
- ◆ **9** patients (+**4**) en soins intensifs
- ◆ **184** décès (+**6**)

EN BREF

◆ Les CDPS vont pouvoir vacciner davantage



Un vent de fraîcheur a soufflé, hier, sur les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) de Cacao, Iracoubo, Javouhey et Awala-Yalimapo. Tous ont reçu un nouveau frigo, commandé par le centre hospitalier et livré par le Régiment du service militaire adapté (RSMA). Ils permettront d'améliorer la logistique dans le cadre de la vaccination. « Ce sont des frigos vaccins, avec suivi de la température et température régulé. Ils avaient été commandés par le centre hospitalier de Cayenne depuis quelque temps. Leur livraison a été accélérée dans le cadre de la campagne de vaccination car le vaccin utilisé est très

sensible à la température », explique Sylvain Teissier, logisticien de l'équipe coordination Covid du CHC.

Les CDPS de Papaïchton, Taluen et Antecume Pata recevront le leur dans les prochains jours. Ils seront acheminés par les Forces armées en Guyane, par Casa jusqu'à Maripasoula, puis par Puma vers Taluen et Antecume Pata et par la piste jusqu'à Papaïchton. Les trois futurs hôpitaux de proximité de Maripasoula, Saint-Georges et Grand-Santi, déjà équipés, recevront de plus gros modèles quant à eux.

◆ Nouvelle revalorisation des personnels paramédicaux à compter du 1er octobre

REVALORISATION DES CARRIÈRES DES

INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX

153 000 infirmiers de la fonction publique hospitalière seront concernés par ces revalorisations.



Une amélioration de la rémunération de la carrière qui concernera de la même manière les manipulateurs radio, les ergothérapeutes, les orthoptistes, les psychomotriciens ou encore les pédicure-podologues.



Lundi, Olivier Véran a annoncé de nouvelles revalorisation des grilles des personnels paramédicaux de la fonction publique territoriale. Le ministre des Solidarités et de la Santé s'exprimait lors du comité de suivi du Ségur de la santé. Grâce au Ségur de la santé, les salaires nets mensuels auront évolué comme suit :

- De 1 736 à 2 026 euros pour un infirmier après un an de carrière ;
- De 2 030 à 2 297 euros pour un infirmier spécialisé après cinq ans de carrière ;
- De 1 999 à 2 334 euros pour un aide-soignant après vingt ans de carrière ;
- De 3 547 à 3 941 euros pour un cadre de santé en fin de carrière.

[Ce document](#) fournit de nombreux exemples de revalorisations en fonction de la profession et de l'ancienneté.

◆ Les élections territoriales reportées d'une semaine ; les vols directs entre le Brésil et la France suspendus

Hier après-midi, devant les députés, le Premier ministre Jean Castex a annoncé [le report d'une semaine des élections régionales, départementales et donc territoriales en Guyane](#). (à compter de 2h25'30). « Certes, ce n'est qu'une semaine, mais une semaine de campagne supplémentaire, une semaine de vaccination en plus, soit au moins 2 millions de personnes vaccinées », a souligné le Premier ministre.



Peu avant, lors des Questions au gouvernement, Jean Castex a fait savoir que [les vols directs entre le Brésil et la France seront suspendus \(à compter de 53'\)](#). Cette décision est la conséquence de la menace que fait peser le variant brésilien et de la situation sanitaire dans le pays, où sa propagation est incontrôlée.

Infos

Pour votre exercice

► Des recommandations de la HAS sur la prise en charge ambulatoire des personnes testées positifs au Covid-19.

Même lorsque les symptômes sont légers au début, le Covid-19 peut entraîner une détérioration rapide de l'état de santé dans les 6 à 12 jours après son apparition. Afin de la prévenir et d'éviter des hospitalisations en urgence, la Haute Autorité de santé a publié hier des [Réponses rapides](#) décrivant les premiers signes évocateurs d'une forme grave sur le plan respiratoire à surveiller ainsi que le suivi à apporter aux patients, même asymptomatiques. La HAS recommande ainsi une information de toute personne diagnostiquée positive au Covid-19 sur les signes devant alerter, une consultation systématique d'un médecin généraliste et si besoin une prescription d'un oxymètre de pouls.

Le patient doit être informé que, même s'il a peu de symptômes, son état peut s'aggraver, en particulier entre le 6^e et le 12^e jour suivant l'apparition des symptômes, et qu'il doit contacter le Samu s'il a une douleur thoracique, les lèvres bleues ou encore une perte de connaissance. La HAS recommande que cette information soit délivrée systématiquement par le professionnel qui rend le résultat positif, quel que soit le lieu de prélèvement et la nature du test utilisé.

La HAS recommande que tout patient positif au Covid-19 soit redirigé vers un médecin généraliste afin d'effectuer une consultation en présentiel ou, à défaut, via une téléconsultation. Cette consultation est l'occasion de faire le bilan sur l'état de santé du patient, de repérer d'éventuels facteurs de risque de faire une forme sévère de la maladie, d'initier la prise en charge et de mettre en place une surveillance adaptée à son profil.

L'évaluation initiale du patient comprend une mesure de la saturation pulsée en oxygène au doigt (dit "SpO2") au repos. Si celle-ci est normale (c'est-à-dire supérieure à 96%), la mesure est également effectuée à l'effort, après 40 pas dans la pièce par exemple.

Infos

Pour vos patients

► L'Assemblée nationale lance une consultation citoyenne sur les réserves



Bien que désignant initialement un vivier « d'hommes gardés disponibles pour être envoyés au combat », le concept de réserve a fortement évolué depuis le début des années 2000 pour désigner les renforts auxquels les pouvoirs publics (armées mais aussi sécurité civile, forces de l'ordre, hôpitaux, prisons, tribunaux et communes), peuvent avoir recours pour mieux assurer la continuité des services publics, notamment – mais pas seulement – en cas de crise. Ce renfort est

organisé soit grâce à des anciens ou des professionnels en activité, en mettant à profit leur expérience et leurs compétences, soit grâce à des citoyens volontaires sans formation préalable qu'il s'agit justement d'intégrer. La crise sanitaire actuelle a mis par exemple en lumière la Réserve sanitaire.

Le statut de réserviste est aussi devenu une facilité de gestion pour des administrations en profonde restructuration, un moyen de contourner des contraintes statutaires ou budgétaires ou une modalité de prérecrutement ou de formation pour certains. Il existe ainsi plus de vingt-huit dispositifs qui s'apparentent à des réserves aujourd'hui, la plupart encore largement méconnus du grand public.

La France fera face, de manière croissante, à des crises plus complexes, articulant, par exemple, les dimensions diplomatiques, économiques, militaires ou cyber ; associant des catastrophes climatiques et sanitaires ; requérant de lutter contre la propagation de fausses nouvelles et de maintenir un haut niveau de confiance entre les citoyens et leurs services publics. Les réserves peuvent contribuer de manière déterminante à rendre notre nation plus résiliente à l'avenir. Elles offrent une opportunité de s'engager au service des autres, de découvrir d'autres mondes professionnels, de connaître le fonctionnement des pouvoirs publics de l'intérieur, d'être acteur et non pas uniquement observateur ou consommateur d'un service public, de jouer un rôle en cas de crise et ne pas seulement subir.

L'Assemblée nationale lance [une consultation citoyenne sur le sujet sous forme de questionnaire en ligne](#). Son objectif est triple :

- Attirer l'attention du grand public sur l'importance des réserves et mesurer la perception que les non-réservistes ont des réserves ;
- Mieux connaître le ressenti des réservistes à l'égard de leur vécu de réserviste et mieux comprendre les facteurs qui contribuent ou, au contraire, qui nuisent à l'engagement ;
- Tester des idées de propositions pour renforcer l'utilité des réserves à horizon 2030, favoriser l'engagement des citoyens mais aussi donner une plus grande reconnaissance à ceux qui s'engagent.

Le message du jour

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

Le centre de vaccination du

Ouvert 7 jours / 7
de 7h à 17h
A l'ENCRE à Cayenne

Inscriptions sur sante.fr

CHC Cayenne
0594 39 73 33

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Le plan blanc déclenché au Centre Hospitalier de Cayenne ; le dispositif « hôpital en tension » à Kourou et Saint-Laurent du Maroni



Une partie de l'équipe de réa du CHC

Hier midi, les trois hôpitaux ont déclenché les dispositifs leur permettant d'adapter leur organisation à la situation épidémique et la montée en charge des capacités d'accueil pour les patients atteints de Covid-19. Ils accroissent aussi les possibilités de mobiliser et redéployer les personnels. Les capacités de réanimation actuelle approcheront en effet la saturation d'ici une dizaine de jours, selon des projections de l'Institut Pasteur de Paris.

Hier, 23 patients se trouvaient en réanimation en Guyane :

- 11 atteints de Covid-19 (10 à Cayenne, 1 à Saint-Laurent du Maroni) ;
- 12 non-Covid (7 au CHC, 2 au CHK et 3 au Chog).

Il restait onze places en réanimation. Selon une projection de l'Institut Pasteur de Paris, au vu de la dynamique actuelle de l'épidémie, les capacités de réanimation seront proches de la saturation en fin de semaine prochaine ou au début de la suivante. Actuellement en phase deux de leur plan de montée en charge, les hôpitaux doivent se réorganiser et obtenir des renforts pour passer en phase 3. Christophe Robert, directeur du centre hospitalier de Cayenne (CHC) a donc déclenché le plan blanc hier midi, « afin de maintenir la capacité du système de santé à faire face à

l'épidémie tout en garantissant la continuité des soins pour les autres patients ». Pour être en mesure d'appuyer Cayenne, les directeurs des centres hospitaliers de Kourou (CHK) et de l'ouest guyanais (Chog) ont activé le dispositif « Hôpital en tension » au même moment.

Le Chog se prépare, par exemple, à accueillir des patients du service de réanimation de Cayenne, d'ici à la fin de la semaine. « Un principe de solidarité entre les trois centres hospitaliers a été acté pour cette troisième vague, comme cela l'avait été pour les deux premières. Les transferts se font en fonction de là où se trouve la tension », explique Pauline Richoux, directrice des ressources humaines du Chog et chargée du pilotage des opérations exceptionnelles de gestion des ressources humaines liées à l'épidémie de Covid-19 sur l'ensemble du groupement hospitalier de territoire (GHT).

Dans un communiqué, les trois hôpitaux soulignent que « plusieurs mesures sont d'ores et déjà engagées :

- L'adaptation des organisations spécifiques liées à la Covid-19 en situation épidémique et la montée en charge des capacités d'accueil dédiées de patients Covid-19 en réanimation, médecine, maternité, pédiatrie, psychiatrie, chirurgie et EHPAD ;
- La poursuite des réorganisations et la reprogrammation de certaines activités programmées (consultations, interventions, hospitalisations non urgentes). Les patients concernés seront contactés directement par les services concernés ;
- Des possibilités de mobilisation et de redéploiement accrues des personnels, accompagnés par la mobilisation de renforts externes.

Le déclenchement du plan blanc permet l'activation et la graduation des mesures destinées à faire face aux situations sanitaires exceptionnelles : modification des horaires de travail et possibilité de faire appel au personnel sur ses jours de congés. Les mesures du plan blanc pourront être activées à tout moment en fonction de l'évolution de la situation faisant l'objet d'un suivi permanent par les cellules de crise. »

◆ Les autotests déployés prochainement en Guyane



Si la réflexion est toujours en cours quant à leur déploiement dans les pharmacies de Guyane, les autotests seront bien intégrés à la panoplie des outils de dépistage du Covid-19 sur le territoire. Un premier lot de 10 000 sera réceptionné la semaine prochaine par l'Agence régionale de santé (ARS).

Les discussions sont en cours pour définir leur place précise dans la stratégie de dépistage. Ces tests, qui sont moins sensibles que d'autres techniques, présentent l'avantage de pouvoir être réalisés par toute personne de plus de 15 ans, sans l'assistance d'un professionnel de santé, et fournir un résultat très rapide.

Ces tests ne doivent pas se substituer à des tests plus sensibles, mais doivent permettre d'ajouter des occasions de dépistage, à résultat immédiat, pour les personnes asymptomatiques et non sujet contact.

Parmi les pistes actuellement à l'étude, l'utilisation est envisagée en Guyane dans plusieurs circonstances :

- Lors du franchissement des points de contrôle routier de Régina et Iracoubo, en plus du motif impérieux de déplacement ;
- A l'embarquement des vols Air Guyane de l'aéroport Félix-Eboué vers les communes de l'intérieur, en plus du motif impérieux de déplacement ;
- A l'embarquement des vols Air France et Air Caraïbe de l'aéroport Félix-Eboué vers l'extérieur de la Guyane (Orly et Antilles), en plus du motif impérieux et du test RT-PCR négatif de moins

de soixante-douze heures.

[Cette courte vidéo explique comment utiliser un autotest.](#)

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **4 000** vaccinations en 7 jours, du 7 au 13 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 24 avril à [Cayenne](#)
- 3 mai à [Kourou](#)
- 23 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 883** cas cumulés (+77 en vingt-quatre heures) le 14 avril
- ◆ **28** patients (-1) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **11** patients en réanimation
- ◆ **95** décès en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **102 258** cas cumulés (+1 966 en 1 semaine) et **1 432** décès (+76) dans l'Amapá au 14 avril
- ◆ **4 947** cas positifs (+20), **33** (+1) décès à Oiapoque



- ◆ **9 417** cas cumulés (+ 163 en 6 jours) au 14 avril
- ◆ **40** patients (+18) hospitalisés
- ◆ **11** patients (+6) en soins intensifs
- ◆ **184** décès (+6)

EN BREF

◆ Record de vaccination mais une demande qui mollit



757 personnes se sont fait vacciner, mardi en Guyane : 559 ont reçu leur première dose et 198 leur seconde. C'est un record pour le territoire. Et quatre mille personnes ont été vaccinées en une semaine. Mais dans le même temps, la demande recommence à faiblir : le centre de vaccination de Cayenne enregistrait hier un nombre de futurs rendez-vous 8 % inférieur à ce qu'il était une semaine plus tôt. Les rendez-vous pour

première injection sont désormais moins nombreux que ceux programmés pour seconde injection.

L'ouverture de l'Encre les week-ends, en raccourcissant les délais, pourrait réactiver la demande. Hier matin, vingt-quatre heures après l'ouverture des créneaux du week-end à la réservation, tous étaient pris. A Saint-Laurent du Maroni, la demande est en baisse de 10 % sur une semaine, mais cette baisse, enclenchée depuis plusieurs semaines, se ralentit. L'équipe du Chog compte la compenser avec des opérations hors les murs. Aujourd'hui, elle se déplace à Saut-Sabbat ; demain, au bourg de Mana. A Kourou, où le centre de vaccination a ouvert une troisième ligne lundi et s'apprête à en ouvrir une quatrième d'ici à la fin du mois, la demande est en hausse de 9 %.

Professionnels de santé, continuez d'encourager vos patients à la vaccination !

♦ 28 agents des services hospitaliers (ASH) se forment pour renforcer les Ehpad



Avec l'épidémie de Covid-19, les besoins en aides-soignants dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) se sont amplifiés. Dans ce contexte, il a souvent été fait appel aux agents des services hospitaliers (ASH). Début janvier, le ministère des Solidarités et de la Santé a invité les directeurs des ressources humaines de ces établissements à permettre le départ en

formation des ASH. Trois mois plus tard, l'Institut de formation des aides-soignants (Ifas) de Guyane a créé un module de formation de soixante-dix heures. Hier, 22 ASH ont suivi leur premier cours, sur le campus Saint-Denis, à Cayenne. La semaine dernière, six de leurs collègues ont débuté une formation similaire à Saint-Laurent du Maroni.

« Les ASH n'ont pas de formation particulière. L'objectif est de sécuriser les activités qu'ils peuvent être amenés à réaliser auprès des personnes âgées, explique Eddy Constantin, directeur de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) de Guyane. Cette formation est organisée autour de quatre modules : prendre soin de la personne âgée, répondre aux besoins de la personne âgée, protéger la personne âgée et aider à la réalisation des soins. Ce sont des ASH qui ont le projet de devenir aide-soignant et qui se sont portés volontaires. Ils vont permettre de contribuer à l'effort de tous pour prendre en charge les personnes qui en ont le plus besoin, en particulier les personnes âgées et les plus fragiles. »



La formation est organisée sur dix journées de sept heures, d'ici au 8 juin. « Nous avons envisagé de la réaliser sur deux semaines, mais cela aurait trop désorganisé les établissements. La formation est donc organisée par séquence de deux jours consécutifs. C'est aussi un effort des établissements, qu'ils soient publics ou privés. »

En ouverture de leur premier cours, Corinne Chong-Sit, conseillère technique et pédagogique à l'ARS Guyane, et Richard Talbot, directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage à la Collectivité territoriale de Guyane, ont souligné combien la Guyane avait besoin de professionnels qui se forment. « Les besoins de soins s'accroissent. Nous avons peu de personnes âgées, mais leur part augmente. Nous avons la chance d'avoir des personnes comme vous qui souhaitent se former. Merci à vous ! », les a félicités Clara de Bort, directrice générale de l'Agence régionale de santé.

♦ Les médias nationaux se penchent sur la Guyane



La situation au Brésil, la propagation du variant P.1 et, par ricochet, la Guyane sont au cœur des préoccupations des médias nationaux, depuis deux jours.

LCI, comme d'autres, se demande s'il faut bloquer les vols de la Guyane vers Paris. Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement et déjà venu chez nous, rappelle que "La Guyane, c'est la France, ce n'est pas le Brésil. La continuité territoriale, c'est un principe fondamental du service public qui consiste à dire qu'un Français va pouvoir se déplacer sur le territoire national." TF1 a consacré un reportage au sujet dans son journal de 20 heures.

BFMTV consacre un article détaillé sur la situation épidémique du territoire et la prépondérance du variant brésilien. Le Figaro, citant l'ARS et Santé publique France, rappelle que 84 % des contaminations sont actuellement dues au variant P.1.

Europe 1, pour sa part, évoquait dimanche la stratégie vaccinale de la Guyane, où toutes les personnes âgées de 30 ans ou plus peuvent prendre rendez-vous en centre de vaccination. En raison de la faible demande des personnes les plus âgées, il était "nécessaire de vacciner un peu plus les jeunes qui les entourent pour les protéger de façon indirecte", y explique Clara de Bort, directrice générale de l'ARS.

◆ La proposition de loi Ségur de la santé définitivement adopté



Hier, les députés ont approuvé définitivement la proposition de loi visant à "améliorer le système de santé par la confiance et la simplification". Le texte comporte des mesures relatives aux pratiques avancées, à la mission des sages-femmes et auxiliaires médicaux, aux services d'accès aux soins... Il autorise la fusion de la commission des soins infirmiers et médico-techniques (Csirmt) et de la commission médicale d'établissement (CME). Le service devient "l'échelon de référence en matière d'organisation, de pertinence, de qualité et de sécurité des soins, d'encadrement de proximité des équipes médicales et paramédicales, d'encadrement des internes et des étudiants en santé ainsi qu'en matière de qualité de vie au travail". Il interdit le paiement des surfacturations de l'intérim médical et introduit un projet de management dans les établissements publics de santé.



Pour votre exercice

► Le HCSP adapte ses recommandations d'éviction pour les professionnels en établissements de santé ou en établissements médico-sociaux.

Dans un contexte de progression de la couverture vaccinale chez les professionnels exerçant en établissements de santé (ES) et en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), et compte tenu des très fortes tensions observées sur l'offre de soin, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) actualise ses recommandations d'éviction.

Après une revue des données épidémiologiques sur la maladie et sur la couverture vaccinale Covid-19, et une analyse de la littérature et des recommandations internationales, le HCSP préconise une attitude de prudence et émet les recommandations suivantes :

- Que la campagne de vaccination contre le Covid-19 des professionnels des ES et ESMS s'intensifie, les taux de couverture vaccinale demeurant insuffisants à ce jour.
- Que des données de suivi clinique et microbiologique des professionnels en ES et ESMS vaccinés selon un schéma vaccinal complet soient analysées pour évaluer la protection de la vaccination vis-à-vis du risque de transmission.

- Que soit maintenue l'application des recommandations concernant les professionnels contacts (vaccinés ou non) d'un cas de Covid-19, figurant dans [l'avis du 23 mai 2020](#) (évacuation des cas contacts).
- Que les professionnels des ES et ESMS, vaccinés ou non, continuent de respecter l'application stricte des mesures barrières telles que détaillées dans [l'avis du 3 février 2021](#) en limitant au maximum leurs interactions sociales lors des moments de pause et des repas sans masque.

Par ailleurs, le HCSP recommande que pour les professionnels travaillant en ES et ESMS chez qui on diagnostique une infection actuelle à SARS-COV-2 :

- S'ils sont non ou incomplètement vaccinés, ils fassent l'objet d'une mesure d'évacuation professionnelle pour une durée de 10 jours.
- S'ils sont asymptomatiques venant d'être diagnostiqués positifs à SARS-CoV-2, et ayant reçu un schéma vaccinal complet ou n'ayant pas reçu un schéma vaccinal complet mais ayant un antécédent de Covid-19 (avec une forme symptomatique) survenu plus de 15 jours et moins de 6 mois avant la réalisation du test diagnostique positif de l'épisode actuel d'infection par SARS CoV-2, et non immunodéprimés, ils puissent être maintenus en exercice uniquement en cas de tension hospitalière et de risque de rupture de l'offre et de la sécurité des soins. Le strict respect des mesures barrières est essentiel.
- S'ils sont pauci-symptomatiques ou symptomatiques venant d'être diagnostiqués positifs à SARS-CoV-2, et ayant reçu un schéma vaccinal complet, ou n'ayant pas reçu un schéma vaccinal complet mais ayant un antécédent de Covid-19 (quelle que soit la forme clinique) survenu plus de 15 jours et moins de 6 mois avant la réalisation du test diagnostique positif de l'épisode actuel d'infection par SARS CoV-2, ils fassent l'objet d'une mesure d'évacuation professionnelle pour une durée de 10 jours.

Infos



Pour vos patients

► Attention aux gels hydro-alcooliques non conformes !

Comment reconnaître un gel hydro-alcoolique non conforme ? En l'absence de point d'eau, l'utilisation du gel hydro-alcoolique est recommandé. Des produits non conformes sont apparus sur le marché et présentent un risque pour la santé. Pour aider leurs utilisateurs à les identifier, la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes propose [cette courte vidéo](#).

Le message du jour

Un proche avec qui j'ai eu un contact à risque vient de me prévenir qu'il est positif : quoi faire ?



Je m'isole immédiatement



Je fais un test tout de suite si j'ai des symptômes ou si je vis avec cette personne



Je programme ce test 7 jours après la date du dernier contact si c'est un collègue, un ami, un proche...



[Plus d'informations sur ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Deux semaines pour casser la vague !



L'heure est à la remobilisation de tous, face à la propagation du virus. Hier, au terme de deux heures et demie de discussions en cellule interministérielle de crise (CIC), le préfet Thierry Queffelec a annoncé de nouvelles mesures de freinage de l'épidémie. La plus importante est le rétablissement du confinement du dimanche sur une large zone allant de Roura à Sinnamary. Les autotests seront largement déployés. Les établissements recevant du public (magasins, restaurants, salle de sport...) restent ouverts mais avec une jauge réduite. La rentrée des classes est maintenue lundi.

L'épidémie continue de s'accélérer. Le taux de doublement est en moyenne de 5 à 6 jours. C'est-à-dire que le nombre de nouveaux cas de Covid-19 aujourd'hui est, en moyenne, le double d'il y a cinq à six jours et donc le quadruple d'il y a dix à douze jours. Rarement le virus ne s'est propagé aussi vite depuis son apparition en Guyane, il y a un peu plus d'un an. Le taux de reproduction du virus est calculé à 1,6. Dans l'Île-de-Cayenne, l'incidence va franchir aujourd'hui la barre des 300 cas pour 100 000 habitants. Dans l'ouest, peu touché ces dernières semaines, un début de reprise se fait ressentir. Les cas à Saint-Georges, où la demande de vaccination est élevée, sont très rares. Il est donc nécessaire de protéger ces territoires des contaminations venant de Cayenne et des Savanes.

Hier, à l'issue de 2h1/2 de réunion de la Cellule Interministérielle de Crise, **de nouvelles mesures de freinage de l'épidémie ont été annoncées**. En semaine, les horaires de couvre-feu ne changent pas : de 19 heures à 5 heures ou de 23 heures à 5 heures en fonction de la situation épidémique de chaque commune. En revanche, de Roura à Sinnamary, en passant par l'Île-de-Cayenne et Kourou, le confinement est rétabli du samedi 19 heures au lundi 5 heures. Les déplacements non justifiés seront donc interdits le dimanche pour les deux prochains week-ends.

Les établissements recevant du public (magasins, restaurants, salles de sport, espaces culturels, équipements touristiques...), tout comme les commerces ambulants, resteront ouverts. Mais leur jauge sera divisée par deux, d'une personne pour 4 m² à une pour 8 m². Il s'agit de maintenir des activités formelles, au cours desquelles les protocoles sanitaires négociés sont appliqués et peuvent être contrôlés, et ne pas générer un déport vers des rassemblements informels dans la sphère privée, où les gestes barrières sont souvent moins bien respectés. Ces dernières semaines, les bonnes pratiques – telles la distribution de gel hydro-alcoolique à l'entrée ou le comptage des clients par les agents de sécurité – ont parfois disparu à la faveur du ralentissement épidémique. Il s'agit de les mettre en œuvre à nouveau.

La rentrée scolaire s'effectuera également lundi, comme prévue. Parce qu'en Guyane plus qu'ailleurs, le risque vis-à-vis du virus est plus élevé en laissant les enfants chez eux qu'en les accueillant à l'école. « L'école est importante pour les enfants, elle est importante pour les apports pédagogiques mais aussi pour leur santé, rappelle Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane. Quand les enfants vont à l'école, ils vont dans un endroit où les adultes sont masqués. C'est une situation souvent plus sécurisée qu'à la maison, lieu de contamination privilégié en Guyane. »

Si de telles mesures ne suffisent pas à ralentir l'épidémie dans les deux semaines à venir, le confinement pourra être rétabli, prévient le préfet. « La vague va être haute, brutale et mortelle. On ne peut pas se permettre de perdre des gens parce qu'on n'aurait pas pris des décisions (...) On sera obligé de passer à un confinement lourd, sur toute la semaine. Fermeture des écoles, fin des activités normales, fin des dérogations sur la restauration, des activités sportives. C'est une bataille qui n'est pas celle de la puissance publique, ni celle du préfet. C'est une bataille commune. On organise une réponse sanitaire sociale. Si les gens y adhèrent, on peut passer ce pic. »

♦ **Masques, milieu professionnel, contact tracing : il faut reprendre les bonnes habitudes**

Le faible nombre de contaminations de ces deux derniers mois a entraîné un certain relâchement dans l'application des mesures barrières. Une étude portant sur 114 régions européennes, dont les **résultats sont publiés dans Medrxiv**, montre combien, parmi les mesures non pharmaceutiques, les mesures individuelles (port du masque, distanciation sociale, évitement des contacts, lavage des mains) ont un effet majeur sur le ralentissement de l'épidémie.

L'étude des clusters récents par Santé publique France montre qu'ils ont émergé, très majoritairement, dans la sphère professionnelle, en raison d'un faible respect des gestes barrières et du port du masque. Entreprise de BTP, entreprise minière, administration d'Etat, établissements de santé, services municipaux, établissements d'accueil de jeunes enfants... Aucun secteur n'a

été épargné. Le préfet et la directrice générale de l'ARS adresseront, dans les prochains jours, un courrier aux fonctionnaires sur la nécessité de télétravailler au maximum, de ne pas prendre de repas ensemble, de se faire vacciner. Il est également indispensable, en milieu professionnel, de favoriser l'aération naturelle. Même si les locaux sont climatisés, il faut ouvrir les fenêtres plusieurs fois par jour.

Lors des enquêtes de contact tracing, on remarque une tendance à la distorsion dans l'appréciation des prises de risque. Bien souvent les personnes positives déclarent qu'elles portent rigoureusement le masque et soulignent que ce sont leurs collègues qui ne le portent pas correctement.

Cette distorsion gêne parfois les enquêtes de contact tracing, car des situations à risque ne sont pas décrites par les personnes, et leurs sujets contacts ne peuvent pas être prévenus. Plus que jamais, il est indispensable que chacun autoévalue mieux ses propres prises de risque, sans chercher à « masquer » (au sens figuré !) tel ou tel contact. Les équipes de tracing ne sont là ni pour juger, ni pour dénoncer, mais pour tenter de rattraper le virus et stopper la chaîne de contamination. Ne pas donner le nom (et les coordonnées) d'un cas contact, c'est empêcher son isolement (et sa prise en charge) et risquer qu'il ne prolonge à son tour la chaîne de contaminations alors qu'elle aurait pu être stoppée. Et qu'in fine, le virus n'atteigne une personne fragile qui partira en réanimation, voire décèdera.

Port du masque, aération, suppression des repas/café entre collègues et amis, lavage des mains, test régulier et au moindre doute, respect des gestes barrières sur le lieu de travail et à la maison, participation au contact tracing : il est important que vous, professionnels de santé, sensibilisiez à nouveau vos patients.

◆ Tests : les nouvelles procédures

Les liaisons aériennes entre la Guyane et Orly sont maintenues. Face à « l'emballement médiatique » dans l'Hexagone, « nous avons su rassurer », a souligné le préfet Thierry Queffelec, hier à l'issue de la cellule interministérielle de crise. De nouvelles procédures sont en vigueur. Elles sont notamment permises par l'arrivée prochaine des autotests en Guyane.

Pour les vols vers Paris : motif impérieux obligatoire, test RT-PCR négatif réalisé dans les soixante-douze heures précédant le voyage, autotest à l'aéroport Félix-Eboué (fourni gratuitement), test antigénique à l'arrivée à Orly.

Pour les vols vers les Antilles : motif impérieux obligatoire, test RT-PCR négatif réalisé dans les soixante-douze heures précédant le voyage, autotest à l'aéroport Félix-Eboué.

Pour les vols vers les communes de l'intérieur : motif impérieux obligatoire, autotest à l'aéroport (fourni gratuitement) Félix-Eboué.

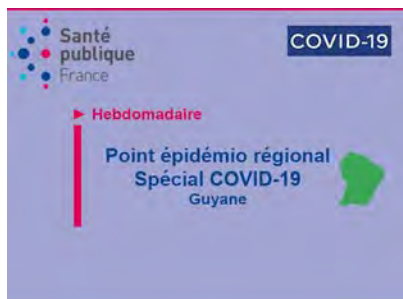
Passage des postes de contrôle routier d'Iracoubo et Régina : motif impérieux obligatoire, autotest (fourni gratuitement) au PCR.

A l'aéroport et aux points de contrôle routiers, les autotests seront fournis par les services de l'Etat, sans doute à partir du courant de la semaine prochaine. En revanche, en pharmacie (payants sauf pour certaines professions), ils ne seront pas disponibles dans l'immédiat.



◆ Santé publique France enquête auprès des personnes déclarées positives au Covid-19

Dans son [point épidémiologique du jour](#), Santé publique France confirme l'intensification de l'épidémie de Covid-19 dans l'Île-de-Cayenne et jusqu'à Kourou au cours de la semaine du 5 au



11 avril. SpF note également un début de reprise dans l'ouest, au même moment. "La survenue de cette troisième vague est à relier à la hausse de circulation du variant V3 (Brésil), qui est devenu largement majoritaire" en Guyane.

SpF publie aussi les premiers résultats de son enquête ContaCovid. Réalisée depuis début mars auprès des personnes testées positives en laboratoire, elle a pour objectif de décrire les contaminations afin d'adapter les mesures de

gestion. Ces premiers résultats portent sur la période du 5 au 29 mars, au cours de laquelle le nombre des contaminations est resté faibles. 54 patients ont accepté de participer à l'enquête.

Les contaminations ont eu lieu majoritairement en Guyane, à domicile (35 %) ou au travail (23 %). Une large majorité des répondants déclare porter très souvent le masque, principalement dans les magasins et au travail. Les mesures restrictives sont plus tôt bien vécues et les opinions favorables quant à leur nécessité sont majoritaires. En revanche, une majorité des personnes enquêtées est défavorable au vaccin (69 %), principalement en raison d'un manque de confiance en celui-ci.

Cette enquête sera reconduite très rapidement, afin de mesurer l'évolution entre une période de faible circulation du virus et une période de forte circulation comme actuellement.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **4 095** vaccinations en 7 jours, du 8 au 14 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 17 avril à [Cayenne](#)
- 26 avril à [Kourou](#)
- 23 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **17 965** cas cumulés (+524 en une semaine) le 15 avril
- ◆ **28** patients (+8) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **12** patients (+3) en réanimation
- ◆ **95** décès (+1) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **102 531** cas cumulés (+1 859 en 1 semaine) et **1 446** décès (+75) dans l'Amapá au 15 avril.
- ◆ **4 948** cas positifs (+18), **34** (+2) décès à Oiapoque



- ◆ **9 458** cas cumulés (+204 en 1 semaine) au 15 avril.
- ◆ **39** (+17) patients hospitalisés
- ◆ **12** (+7) patients en soins intensifs
- ◆ **184** (+6) décès

◆ Une stratégie se met en place pour réduire les risques liés aux métaux lourds



En matière de métaux lourds, les deux ennemis sont connus : le mercure et le plomb. Ingérés à travers l'alimentation, ils sont responsables de lésions cérébrales, d'altération de la fonction visuelle, de troubles du spectre autistique. Les femmes enceintes et les enfants sont les plus à risque. En Guyane, l'imprégnation au plomb ou au mercure se retrouve sur tout le territoire. Les deux fleuves frontières sont les plus touchés.

Hier matin a été lancée la Stratégie métaux lourds, Stramélo pour les intimes. Les travaux, portés par l'Agence régionale de santé (ARS) et la préfecture de Guyane, font suite à un état des lieux et doivent s'étendre jusqu'en 2025. La Stramélo est la succession du pôle mercure, lancé en 2003 et ayant abouti, l'année suivante, à l'interdiction de son utilisation sur le territoire. L'intégration du plomb a eu lieu plus tard, à la découverte, en 2011, d'un taux de plombémie faramineux à Mana de 1 724 µg/L chez une fillette de Mana, quand seul un taux inférieur à 12 µg/L est jugé sans risque.

Coordonnée par Marine Barizien, chargée de projet métaux lourds à l'ARS, la Stramélo s'articulera autour de 8 groupes de travail :

- Plomb de chasse : substitution et évaluation de l'impact sanitaire de cette mesure ;
- Offre alimentaire : caractérisation des denrées et des techniques de préparation des aliments protectrices face aux intoxications ;
- Exposition environnementale : présence de métaux lourds dans les sols et pratique limitant la diffusion dans les denrées consommées ;
- Agriculture et diversification : accessibilité d'alternatives aux denrées contaminées et promotion des bonnes pratiques ;
- Surveillance et gestion environnementale : surveillance épidémiologique et enquêtes environnementales pour identifier les sources de plomb ;
- Repérage des intoxications : définition et élargissement des modalités de repérage des intoxications ;
- Prise en charge des intoxications : accompagnement des populations surexposées et densification du parcours de soin ;
- Sensibilisation des professionnels : formation des personnels de santé et implication des populations dans des projets santé-environnement.

Les résultats des travaux seront présentés chaque année aux populations les plus exposées.

◆ La Martinique et la Guadeloupe renforcent également leurs mesures



L'épidémie continue d'accélérer en Martinique et en Guadeloupe, sous l'effet du variant anglais.

► L'incidence hebdomadaire est de 134,3 cas pour 100 000 habitants en Guadeloupe, avec un pic à 256,8 dans le Sud Basse-Terre. Le taux de positivité est de 11,52 %. A compter de demain, le couvre-feu est établi de 19 heures à 5 heures et de nombreux établissements sont fermés. La rentrée des classes s'effectuera par demi-jauge en collège et lycée.

Retrouvez l'ensemble des mesures [ici](#).

► En Martinique, le confinement est rétabli dès demain. Les déplacements sont interdits au-delà de 10 km, sauf motif impérieux, et le couvre-feu s'applique de 19 heures à 5 heures. Les commerces non essentiels sont fermés. La situation sanitaire continue de se dégrader fortement. L'incidence hebdomadaire est de 240 et le taux de positivité de 11,4 %. Les nouvelles mesures [ici](#).

♦ Comment des clusters sont réapparus dans des Ehpad après la vaccination

[Dans des témoignages à APMNews – Gérontonews](#), deux directeurs d'Ehpad de l'Hexagone relatent comment des clusters sont apparus dans leurs établissements après que la très grande majorité de leurs résidents ont été vaccinés. Dans les deux cas, le variant britannique était en cause.

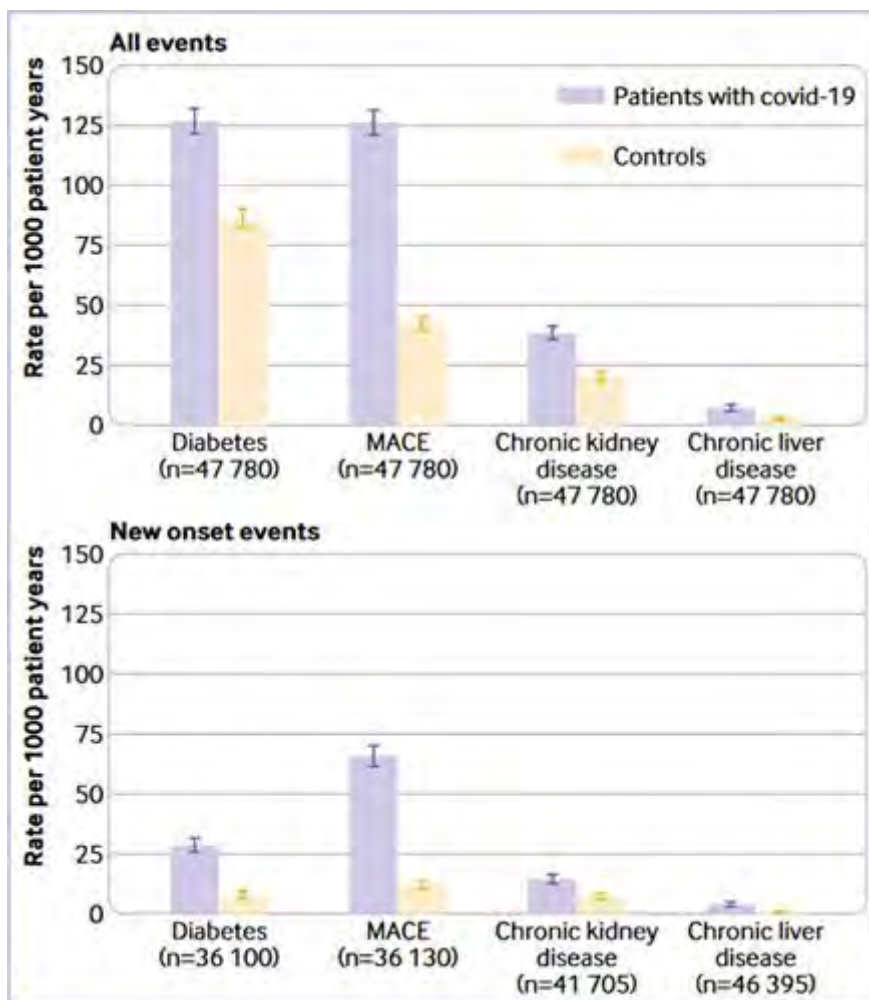
Dans le premier, la contamination s'est faite lors de la visite en chambre d'une fille à sa mère, non vaccinée. 13 autres résidents et 10 professionnels ont ensuite été contaminés, la dame étant en mesure de se déplacer. Deux résidents ont été hospitalisés par précaution. Aucun décès n'est survenu. Trois dépistages hebdomadaires ont été organisés pour surveiller la diffusion du virus et décider, in fine, d'un desserrement des mesures.

Le virus a été introduit dans le second établissement par un résident après une sortie familiale. Seize résidents et 14 professionnels ont été infectés. Le seul des 77 résidents non vaccinés a contracté le virus et est décédé. Deux autres, fragiles et sous oxygénothérapie, ont été hospitalisés. Depuis, des dépistages hebdomadaires sont également organisés.

En un coup d'oeil



[Covid long](#) : une surveillance pendant 140 jours après leur sortie d'hôpital met en évidence une surmorbidity et des défaillances d'organe plus fréquentes chez les patients Covid par rapport aux autres (BMJ)



Points de situation officiels

► **Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement**, s'est longuement exprimé sur le Covid-19 et la Guyane, mercredi à l'issue du conseil des ministres. Retrouvez son intervention [ici](#).

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, s'est exprimée hier sur les journaux de France Télévisions. Retrouvez leur reportage [ici](#).

Infos

Pour votre exercice

► **La pandémie favorise les syndromes de dépression et d'anxiété**

[Une étude des Centers for Disease Control and Prevention \(CDC\) américains](#) montre une forte hausse des syndromes de dépression et d'anxiété entre août 2020 et février 2021. Basée sur près de 800 000 entretiens téléphoniques, elle note une hausse de 36,4 à 41,5 % de ces syndromes au sein des personnes interrogées. La consommation de psychotropes passe de 22,4 à 25 %. La part des personnes qui disent avoir eu besoin, au cours des quatre semaines précédentes, de conseils ou de soins en santé mentale sans les avoir reçus passe de 9,2 à 11,7 %. Ces hausses concernent principalement les 18-29 ans.

Pour vos patients

► **Infovac met à jour sa foire aux questions sur les vaccins anti-Covid-19**

Peut-on vacciner une femme qui allaite (oui) ? Les patients greffés ou insuffisants rénaux ont-ils une réponse immunitaire suffisante (non, d'où l'importance de ne pas espacer les injections au-delà de 28 jours pour ces personnes) ? Les vaccins contre le Covid-19 confèrent-ils une protection collective (oui) ? Le site Infovac a mis à jour, lundi, sa [foire aux questions sur les vaccins contre le Covid-19](#). Une mine d'informations pour vos patients, qui y trouveront certainement les réponses à leurs interrogations.

Le message du jour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

20 000 injections du vaccin contre le Covid19 en Guyane

Merci aux personnels de santé et administratifs mobilisés dans les centres de vaccination pour protéger la population.

Inscriptions sur sante.fr

CHC Cayenne
0594 39 73 33

CHK Kourou
0594 32 72 53

CHOG St Laurent
0594 34 74 88

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89

www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N°178 | 19 avril 2021



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Pendant la crise du Covid-19, les outils numériques en santé en plein boom



Avec la nécessité de limiter les déplacements et le risque d'exposition avec les personnes contagieuses, les outils numériques sont plébiscités depuis le début de la pandémie. La

santé n'est pas à l'écart, comme le montre les expériences de la téléconsultation, des messageries ou des dossiers patients informatisés. Alors que démarre la troisième vague, la téléconsultation est une solution qu'il ne faut pas hésiter à proposer à ses patients.



Il y a un an, quand l'épidémie de Covid-19 a démarré en Guyane, le Dr Jérémie Bouche, médecin généraliste à Rémire-Montjoly, n'était « pas favorable » à la téléconsultation. « J'avais peur qu'on perde beaucoup d'informations. » Un an plus tard, il fait partie des médecins convaincus par cet outil et qui continue de l'utiliser. « Beaucoup moins que pendant la première vague. Entre 0 et 5 par semaine », témoignait-il mi-mars 2021, au moment où les contaminations étaient au plus bas.

En Guyane, la téléconsultation a connu un coup d'accélérateur pendant la première vague. Pour éviter les déplacements de patients, potentiellement contagieux, dans les cabinets, la Garde médicale de Cayenne (GMC) et le GCS Guyasis ont mis sur pied, à titre expérimental, une permanence de téléconsultation, avec la solution Médaviz financée par l'ARS. Confidentielle à son lancement début avril, son utilisation a suivi l'évolution de l'épidémie en Guyane :

- le premier mois, 240 téléconsultations ont été réalisées ;
- 153 le deuxième mois ;
- Puis au minimum 147 par semaine lors de la première vague, avec un record à 264 téléconsultations entre les 22 et 29 juin, qui correspondent au pic de l'épidémie ;
- Sa fréquentation a ensuite baissé au rythme du reflux épidémique. Décision a été prise de l'arrêter le 31 août, les appels étant devenus très rares.

L'équipe de téléconsultation, composée de 14 médecins à son lancement, s'est étoffée pour en compter jusqu'à 21. La plupart continuent de l'utiliser. « La plateforme a été créée en quinze jours et a donc essuyé les dysfonctionnements inévitables. La télémédecine peut offrir une solution à l'isolement et au vieillissement de la population, au suivi des malades dans les zones isolées et de ceux présentant des pathologies lourdes ou chroniques, souligne le Dr Jean-Charles Gardrat, désormais ancien président de la GMC et à l'origine de la plateforme. Elle a su remplir son rôle au moment du pic épidémique. Cette plateforme peut initier de nombreux autres projets adaptés aux particularités de la Guyane : communes isolées et faible couverture médicale. Il est tout à fait envisageable d'ouvrir des salles de consultation bien équipées et sécurisées dans des centres de santé, des pharmacies ou dans des cabinets d'infirmiers libéraux. »

Aujourd'hui, le Dr Bouche privilégie la téléconsultation pour deux types de patients principalement :

- « Pour des personnes qui ont de la fièvre ou qui ont fait un test et ont des symptômes. Par précaution, ils préfèrent ne pas venir au cabinet. C'est très bien ;
- Pour le suivi de certains patients. Que les personnes diabétiques, que l'on voit quatre fois par an, réalise une fois une téléconsultation pour regarder les résultats d'analyse, c'est adapté. »

L'expérimentation de la plateforme de téléconsultation s'est achevée mais de nombreux médecins ont désormais intégré un outil de téléconsultation. Nombre d'entre eux continuent d'utiliser [Médaviz](#), mais d'autres solutions peuvent être proposées. « J'ai mon planning de rendez-vous et, au milieu, je peux avoir une téléconsultation. » Plus rarement, certains utilisent Qare ou Maïia.

Aujourd'hui en Guyane, environ 70 professionnels de santé - médecins généralistes, spécialistes ou sage-femmes - proposent de la téléconsultation

En cette période de reprise épidémique, les médecins sont invités à faire connaître largement à leurs patients le ou les outils de téléconsultation qu'ils ont choisis.

♦ Le CHK a lancé le dossier patient informatisé en pleine épidémie



Au centre hospitalier de Kourou (CHK), le dossier patient informatisé est un chantier lancé en 2014-2015 qui a abouti... pendant l'épidémie. Le DPI a été lancé dans le service de médecine à la mi-mars 2021, « avec seulement deux semaines de retard sur le planning initial », qui avait été élaboré avant le début de l'épidémie de Covid-19, souligne Florence Michel, responsable des services d'information au CHK. « Avec la crise Covid, nous avons dû organiser la formation des référents à distance. S'il avait fallu faire toutes les formations à

Cayenne ou à Saint-Laurent, ça aurait été plus compliqué. Finalement, passer par la téléformation a facilité le déploiement. » L'outil facilite les échanges avec le laboratoire et la biomédecine. Il sera étendu cette année aux consultations de jour, à la réanimation éphémère, à la pédiatrie, à la chirurgie, à la maternité et au service des urgences, déjà informatisé. Et aux deux autres hôpitaux publics. Nous y reviendrons en détail dans une prochaine Lettre pro.

◆ Le dossier médical partagé



Le dossier médical partagé (DMP), conçu comme un carnet de santé numérique, est un service structurant pour permettre aux professionnels de partager des informations sur un patient : comptes-rendus d'examens de radiologie, de biologie, d'hospitalisation, connaissance des traitements suivis, allergies... le patient peut accéder à toutes ses données de santé et les partager avec son médecin traitant et les professionnels qui le suivent, y compris à l'hôpital. Avec la possibilité de créer lui-même son DMP, le patient prend la main sur son suivi de santé. L'Assurance maladie, qui coordonne le DMP, consacre [un site internet au sujet](#).

◆ Globule, la messagerie qui réunit les soignants autour du patient

Le Dr Jérémie Bouche utilise aussi Globule. Ce service de messagerie partagée réunit tous les professionnels de santé intervenant autour d'un patient. L'application fonctionne comme si, sur Whatsapp, vous partagiez un groupe « Obésité patient X » ou « Diabète patient Y » avec tous les soignants qui s'occupe du patient. Il l'utilise pour ceux souffrant de diabète ou d'obésité. « C'est très bien. Le matin, l'infirmier envoie les résultats de glycémie dans le dossier de coordination. Ça fluidifie la transmission de l'information et ça fait gagner du temps à tout le monde. » Au-delà de la messagerie, l'outil fournit aussi le planning de rendez-vous du patient, un dossier pour déposer des documents... Le développement du e-parcours est un des axes de l'ARS Guyane. [Le GCS Guyasis présente le projet sur cette page](#).

◆ Le télé-suivi réduit les risques d'hospitalisation pour les patients atteints de Covid-19

Une étude, publiée en début de mois dans [l'European Respiratory Journal](#), montre que le télé-suivi des patients réduit les risques d'hospitalisation pour les patients atteints de Covid-19 qui en bénéficient. En Guyane, le télé-suivi est proposé aux patients, soit avec leur médecin, soit via le dispositif Vélyé mo santé. Dans l'étude du centre médical universitaire de Leyde (Pays-Bas), 55 patients étant venus à l'hôpital ont été renvoyés chez eux avec une "Covid-Box", leur permettant de mesurer leurs paramètres vitaux, et ont bénéficié de téléconsultations ; 110 autres sont repartis sans. Dans les vingt-huit jours suivants, 5 patients du premier groupe ont dû être hospitalisés contre 30 dans le second groupe. Cette solution, disponible en Guyane, doit donc être proposée aux personnes positives, à un moment où la tension sur les lits hospitaliers se renforce.





Vaccinations

◆ **4 388** vaccinations en 7 jours, du 12 au 17 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 20 avril à [Cayenne](#)
- 19 mai à [Kourou](#)
- 26 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **18 081** cas cumulés (+532 en une semaine) le 16 avril
- ◆ **21** patients (-3) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **13** patients (+5) en réanimation
- ◆ **95** décès (+1) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **103 116** cas cumulés (+1 738 en 1 semaine) et **1 467** décès (+77) dans l'Amapá au 18 avril.
- ◆ **4 950** cas positifs (+14), **35** (+3) décès à Oiapoque



- ◆ **9 581** cas cumulés (+279 en 1 semaine) au 18 avril.
- ◆ **62** (+28) patients hospitalisés
- ◆ **14** (+4) patients en soins intensifs
- ◆ **187** (+5) décès

EN BREF

◆ Le rectorat adapte le protocole sanitaire pour la rentrée



Ce matin, c'est la rentrée pour les 83 000 élèves de Guyane. Une reprise dans un contexte sanitaire bien différent de ce qu'il était il y a quinze jours, au moment de partir en vacances. Le rectorat a donc adapté le protocole sanitaire nationale à la nouvelle situation du territoire.

Mesures faisant l'objet d'une évolution

- Les personnels de retour de l'Hexagone, des Antilles ou de l'étranger sont tenues au respect d'une septaine, puis à la réalisation d'un test RT-PCR à l'issue. Il appartient aux personnels de prendre en considération la durée d'isolement de 7 jours dans l'organisation de leur retour sur le territoire. Le cas échéant, l'agent public peut exercer son activité en télétravail durant la période d'isolement, si ses fonctions le permettent. Si le recours au télétravail est impossible, l'agent peut être placé en autorisation spéciale d'absence (ASA) pour la durée de la période d'isolement et sur demande adressée, par la voie hiérarchique, à l'adresse drh@ac-guyane.fr ;
- Il est désormais fortement recommandé de favoriser le télétravail a minima deux jours par semaine pour toutes les fonctions dont leur nature permet une poursuite satisfaisante à

distance ;

- Il est indispensable de strictement respecter les durées d'isolement, aussi bien pour les personnes atteintes de Covid-19 que pour les sujets contacts. De même, il est impératif de favoriser le contact-tracing permettant de briser les chaînes de contamination en signalant tous les contacts en cas de positivité.

Maintien des mesures en vigueur

- Quoique non obligatoire, le port du masque par les élèves est recommandé dès l'école primaire. Il reste déconseillé à la maternelle ;
- Respect strict des gestes barrière, du port du masque obligatoire par les collégiens, lycéens et tous les personnes ;
- Utilisation de masques chirurgicaux lavables de catégorie 1 (tels ceux fournis par le rectorat ou autres masques catégorie 1 norme Afnor). Les masques artisanaux ne sont plus utilisés ;
- Aération systématique des classes toutes les heures, y compris les salles climatisées et même en cas de pluie ;
- Pas de brassage des classes, y compris à la cantine (les élèves doivent garder la même table tous les jours) ;
- Nettoyage des tables de cantine après chaque service.

◆ Le centre hospitalier de Cayenne détaille son plan blanc



Dans [un reportage de Guyane la 1^{ère}](#), Amandine Papin, directrice adjointe du Centre Hospitalier de Cayenne, détaille l'organisation de l'établissement avec le plan blanc. Il compte 23 lits de réanimation et de soins continus. "Nous aurons, pour cette vague, moins de renforts qu'au cours de la première vague. C'est pour cela que nous nous réorganisons d'ores et déjà. Dans l'entre-deux-vagues, nous avons formé 55 professionnels aux gestes de réanimation. Ils sont

immédiatement mobilisables. Nous sommes en train de réorganiser les services pour pouvoir libérer ces professionnels."

◆ Tous les détenus majeurs qui le souhaitent seront vaccinés



Les détenus sont une population particulièrement vulnérable, en cas de propagation du virus au centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly. L'Agence régionale de santé a donc proposé que tous les majeurs qui le souhaitent puissent être vaccinés. L'opération débutera le 3 mai.

Sur les 660 détenus, 270 (41 %) ont déjà exprimé le souhait de se faire vacciner. Des volontaires supplémentaires pourront se faire connaître d'ici le début de la campagne.

Celle-ci se déroulera au centre pénitentiaire lui-même. Cent à cent vingt détenus devraient recevoir leur dose chaque jour. Les infirmiers de l'Ucsa, plus d'éventuels renforts extérieurs, et les quatre médecins intervenant à la prison participeront à l'opération, en lien avec le centre hospitalier de Cayenne, dont dépend l'unité.

◆ 114 personnes vaccinées à Saut-Sabbat et au bourg de Mana

Les opérations de vaccination hors les murs se poursuivent, dans l'Ouest. Jeudi des soignants du centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog) se sont rendus dans le secteur de Saut-Sabbat, sur la RN1. Le lendemain, ils se sont installés au centre culturel Makandra, au bourg de Mana. Ils y retourneront dans trois semaines, pour les secondes doses. Jeudi prochain, ils seront à Javouhey, où de premières injections avaient été réalisées en début de mois.



A Saut-Sabbat, ils ont créé un centre de vaccination de fortune, sous un carbet qui permettait à la fois l'attente, la prise des renseignements administratifs, la discrétion au moment de l'injection et la surveillance post-vaccinale. 42 habitants du secteur s'y sont présentés.



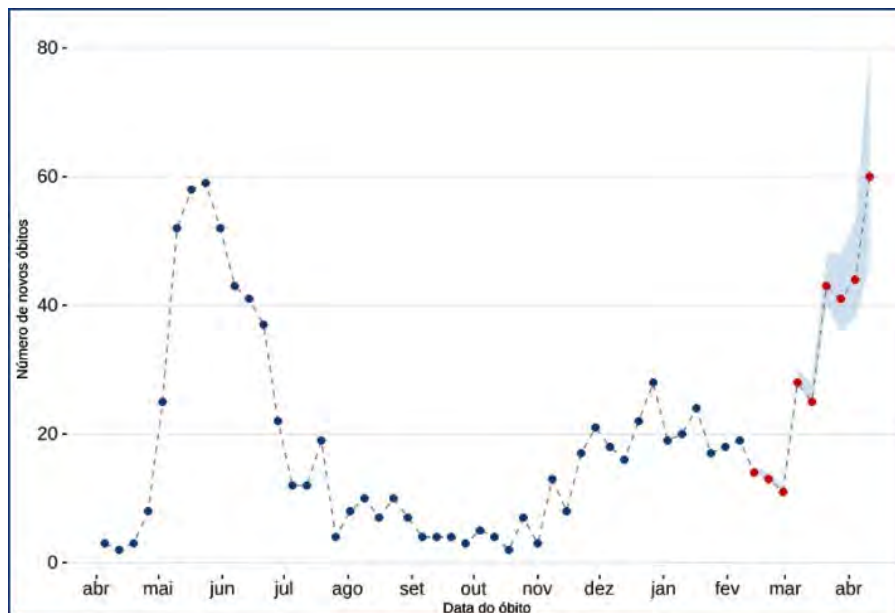
Le lendemain, ils sont 72 à s'être fait vacciner au bourg de Mana. Le maire de la commune, Albéric Benth, a profité de cette occasion pour recevoir sa seconde dose. « Primo, c'est pour protéger ma santé. J'ai 55 ans. J'ai des pathologies comme la drépanocytose. Quand j'en ai discuté avec l'ensemble des médecins que je côtoie, ils m'ont dit que la vaccination ne pourra pas me faire plus de tort que si je ne me faisais pas vacciner. En me vaccinant, j'irai mieux que si je ne le faisais pas. Je fais confiance en la médecine. Je le médiatise, en espérant qu'une partie de la population de la Guyane et de Mana me suive. »

Lors de l'opération de vendredi, des personnes hésitantes – soient à cause de la distance avec Saint-Laurent du Maroni, soit par méfiance vis-à-vis du vaccin – sont venues se renseigner. « Dès lundi, on va continuer la campagne de communication pour mobiliser d'autres habitants », promet le maire.



En un coup d'oeil

En Amapá, où le nombre de nouvelles contaminations décroît depuis la dernière semaine de mars, le nombre hebdomadaire de décès liés au Covid-19 va dépasser le record de la première vague, sous l'effet du variant P.1



Infos

Pour votre exercice

► Visionnez le webinaire de la HAS sur le Covid long *en replay* !

Jeudi, la Haute Autorité de santé (HAS) a proposé un webinaire, dédié aux médecins généralistes, sur les symptômes prolongés du Covid-19 chez l'adulte. Si vous n'avez pas pu le suivre en direct, il peut être visionné [en ligne](#). D'une durée d'une heure trente, il présente les réponses rapides de la HAS sur ce sujet, s'arrête sur la fatigue, les troubles neurologiques, les troubles fonctionnels et la dyspnée, et se termine par une séance de questions-réponses entre les participants. La HAS l'accompagne d'[un powerpoint sur le diagnostic et la prise en charge](#).

Infos



Pour vos patients

► En entreprise, c'est le moment de reprendre les bonnes habitudes

Ces dernières semaines, vos patients ont peut-être constaté un relâchement des mesures barrières sur leur lieu de travail. En ce jour de reprise pour nombre de salarié et alors que la troisième vague est amorcée, il est temps de reprendre les bonnes habitudes. Le ministère du Travail a actualisé [le protocole sanitaire applicable en entreprise](#). Télétravail, mesures d'hygiène, aménagement des accueils et open space, port du masque : employeurs et salariés y trouveront de nombreuses recommandations. Une fiche rappelle les règles dans les bureaux individuels, dans les ateliers, en extérieurs, dans les véhicules, dans les établissements recevant du public... Une autre fournit une liste d'astuces et de bonnes pratiques dans des situations aussi diverses que les tourniquets, les zones d'attentes, les restaurants collectifs... Ils peuvent aussi se référer à la page générale du ministère du Travail sur le sujet, où ils trouveront notamment [les attestations dérogatoires de déplacement, nécessaires aux heures de couvre-feu et le dimanche](#).

Le message du jour



Professionnels de santé Prenez aussi soin de vous



Tous les professionnels de santé
et les personnes de plus de 30 ans
peuvent se faire vacciner contre la Covid-19

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

A Saint-Laurent du Maroni, le chef d'entreprise Jan Du se mobilise pour la vaccination



Depuis hier, l'enseigne Super U offre 2 000 bons d'achats de 5 euros aux 2 000 premières personnes qui se font vacciner. Son gérant, Jan Du, espère ainsi convaincre les Saint-Laurentais de se faire vacciner. « Il n'y a plus de temps à perdre, si l'on veut protéger les plus fragiles et éviter un nouveau confinement. »

A Saint-Laurent du Maroni, la campagne de vaccination n'a pas enregistré l'accélération de l'Île-de-Cayenne et de Kourou. Avec 337 rendez-vous en attente à la date du 12 avril, la demande est en baisse de 10 % par rapport à une semaine plus tôt. Depuis trois semaines, le centre de vaccination du centre hospitalier de l'ouest guyanais réalise en moyenne 120 injections par jour. Mais le nombre de rendez-vous pour première injection est deux fois inférieur à celui pour les secondes, ce qui peut faire craindre un ralentissement à venir.



Pour convaincre davantage de personnes de se faire vacciner, les personnels du centre de vaccination se déplacent. La semaine dernière au bourg de Mana et à Saut-Sabbat ; en début de mois, à Javouhey. C'est ce constat qui a amené Jan Du, gérant des magasins U en Guyane et dont le premier magasin a été construit à Saint-Laurent du Maroni, à proposer une opération originale depuis hier : la distribution, au centre de vaccination, de bons d'achat de 5 euros valables dans son magasin. 2 000 seront distribués aux 2 000 premières personnes qui viendront se faire vacciner à partir de cette semaine.

« Nous faisons ça parce que très peu de personnes se font vacciner à Saint-Laurent. Y compris parmi mes salariés. Si on se fait vacciner, on s'en sortira plus vite. » L'an dernier, son supermarché, le seul de l'Ouest guyanais, avait eu un cluster parmi ses employés. « Nous avons dû fermer pendant une semaine. C'était catastrophique », se souvient-il.

Lui-même s'est fait vacciner. « Les cadres de l'entreprise aussi. Nous incitons tout le monde à le faire. » Comme tout le monde, il constate la réticence de nombreux Saint-Laurentais vis-à-vis du vaccin. Depuis hier, des affiches, des flyers, de la publicité à la radio, des messages sur les réseaux sociaux annoncent l'opération. « Cela relance le débat sur la vaccination parmi mes salariés. Je pense qu'il faut le faire. Si on veut protéger les plus fragiles et éviter un nouveau confinement, il n'y a plus de temps à perdre ! »

♦ « Avec cette opération, nous espérons faire un bond en avant »



Cette semaine, le centre de vaccination prévoit de réaliser 612 injections, soit un peu plus de 120 par jour en moyenne. "Pour nous, un frémissement a été ressenti il y a trois semaines. Nous sommes alors passés de 400 injections par semaine à 600", se souvient Didier Guidoni, directeur du centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog). "Ce que l'on veut voir, avec l'opération Super U, c'est si nous parvenons à réaliser un autre bond en avant, pour atteindre 700 voir 750 injections par semaine."

Le centre installé à l'hôpital fonctionne avec deux lignes de vaccination. "Avec ces deux lignes, nous parvenons à satisfaire la demande, puisque nous prenons également des personnes sans rendez-vous. La population la plus réticente reste la communauté bushinenge, mais on progresse. Les maraudes dans les quartiers, les visites à Mana ou à Apatou commencent à payer. Certaines personnes viennent se faire vacciner puis en amènent d'autres. Six cents vaccinations, je ne pensais pas que nous y arriverions. Maintenant que nous y sommes, avec l'opération Super U, il faut que l'on ressente le besoin d'ouvrir une troisième ligne."

CHIFFRES



CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

♦ **5 114** vaccinations en 7 jours, du 12 au 18 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 22 avril à [Cayenne](#)
- 20 mai à [Kourou](#)
- 28 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **18 261** cas cumulés (**+555** en une semaine) le 19 avril
- ◆ **30** patients (**+3**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **13** patients (**+4**) en réanimation
- ◆ **96** décès (**+2**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **103 374** cas cumulés (**+1 727** en 1 semaine) et **1 477** décès (**+75**) dans l'Amapá au 19 avril.
- ◆ **4 950** cas positifs (**+11**), **35** (**+3**) décès à Oiapoque



- ◆ **9 617** cas cumulés (**+301** en 1 semaine) au 19 avril.
- ◆ **66** (**+34**) patients hospitalisés
- ◆ **15** (**+5**) patients en soins intensifs
- ◆ **187** (**+5**) décès

EN BREF

◆ Réginaldo Grâce-Etienne encourage les professionnels du médico-social à se faire vacciner



Le taux de couverture vaccinale chez les professionnels des établissements et services médico-sociaux est encore trop faible. Parce que vous êtes au contact des plus fragiles - personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes à difficultés spécifiques - en vous vaccinant, vous permettez doublement de lutter contre l'épidémie de Covid-19 : vous vous protégez et vous protégez ceux dont vous prenez soin chaque jour. Tous les

professionnels du médico-social peuvent se faire vacciner, sans critère médical et quel que soit leur âge. Y compris les aides à domicile intervenant auprès de personnes fragiles.

Ce message, Réginaldo Grâce-Etienne, directeur de l'autonomie à l'Agence Régionale de Santé, a souhaité vous le rappeler. Hier, à son tour, il a reçu sa première dose de vaccin Comirnaty. A 13 heures, il s'est rendu au centre de vaccination de Cayenne. Après les démarches administratives à l'entrée, il a reçu son vaccin des mains d'un des sapeurs-pompiers intervenant dans le centre. **"C'est le meilleur moyen de se protéger, rappelle-t-il. J'espère que mon exemple incitera d'autres personnels du secteur médico-social à se faire vacciner. Nous vous disons de le faire et nous le faisons nous-mêmes."**

◆ Les autotests attendus aujourd'hui

La première livraison d'autotests en Guyane doit être acheminée aujourd'hui, par avion. Cela permettra leur déploiement rapide pour les circonstances dans lesquelles ils seront demandés :

- Aux points de contrôle routiers d'Iracoubo et Régina ;
- A l'aéroport Félix-Eboué pour les départs vers Paris et les Antilles ;
- A l'aéroport Félix-Eboué pour les départs des vols Air Guyane.



◆ A Cayenne, 456 injections pour le premier dimanche du centre de vaccination

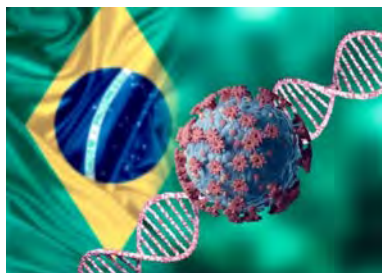


Le centre de vaccination de Cayenne a ouvert pour la première le dimanche, avant-hier. Ce jour-là, il a réalisé 456 injections. Ce jour-là, les soignants du centre hospitalier de Cayenne, les sapeurs-

pompier et les volontaires de la Croix-Blanche, qui travaillent sur le site, ont reçu la visite de Clara de Bort, directrice générale de l'ARS.

La semaine dernière, il a établi son record quotidien avec 530 doses administrées mercredi. Cela permet à la Guyane de franchir la barre des 5 000 injections réalisées en une semaine. La prochaine étape pour le centre de vaccination de Cayenne sera l'ouverture en soirée, d'ici à quelques semaines. Fin mai, un second centre de vaccination doit ouvrir dans l'Île-de-Cayenne.

◆ Le comité scientifique du gouvernement se penche sur le variant P.1



Le comité scientifique du gouvernement a rendu, dimanche, un avis sur le variant P.1, actuellement majoritaire en Guyane. Il vise à prévenir sa propagation incontrôlée dans l'Hexagone. Les auteurs font quelques rappels :

- « Le variant BR-P1 n'est qu'incomplètement inhibé par des anticorps de sujets infectés par le virus historique ;
- L'efficacité des vaccins sur le variant BR-P1 paraît conservée mais diminuée.

Après un point sur la situation au Brésil et au Chili, le conseil scientifique se penche sur la situation en Guyane :

- Il rappelle que le variant brésilien est la principale source de la hausse des cas ;
- Il note que « la pression de dépistage ne monte pas, illustrant le peu de prise de conscience de la population du début de cette troisième vague, probablement car la seconde vague a été faible ;
- Il regrette que la couverture vaccinale soit « très faible » tout en soulignant que « la vaccination avance assez bien avec quelques difficultés dans l'Ouest ».

S'agissant de l'Hexagone,

- Il constate que le variant P.1 est « présent en toute petite quantité, autour de 0,3 % des nouvelles infections au 30 mars.

Le risque estimé par le conseil scientifique est que le variant P.1 ne s'installe dans l'Hexagone durant les grandes vacances, en cas de baisse du variant britannique et d'une couverture vaccinale avec les vaccins à ARN messager (Pfizer ou Moderna) encore insuffisante.

Parmi ses recommandations, le conseil scientifique suggère d'avancer le couvre-feu à 17 heures. Jeudi dernier, à l'issue de la cellule interministérielle de crise, le préfet Thierry Queffelec a indiqué vouloir voir l'évolution épidémique des dix jours à venir avant de prendre toute décision de durcissement, d'allègement ou de maintien des mesures de freinage.

◆ Un premier cas de variant sud-africain identifié en Guyane

Un premier cas du variant préoccupant B.1.351 a été repéré par séquençage en Guyane. Il s'agit d'un prélèvement effectué par le laboratoire Carage de Kourou. L'échantillon a été transmis à l'Institut Pasteur, qui a constaté qu'il s'agissait de ce variant.

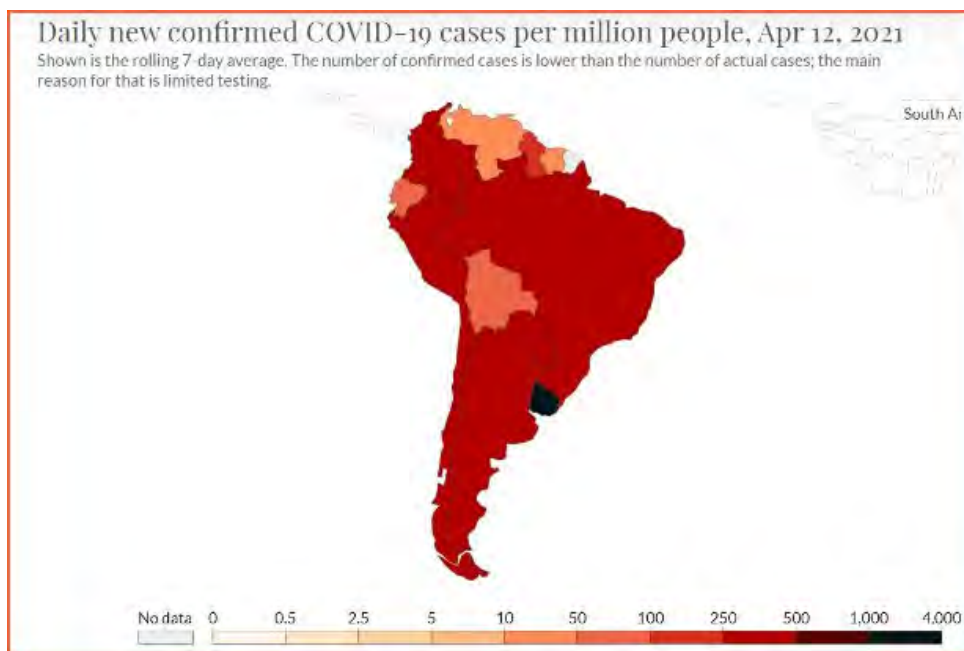
◆ Les agents de l'État sensibilisés à la situation épidémique



Comme annoncé après la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) de jeudi, Clara de Bort et Thierry Queffelec ont adressé, hier, un courrier commun aux agents de l'État. La directrice générale de l'ARS et le préfet leur demande « de respecter avec la plus grande rigueur les mesures de prévention renforcées », eu égard à la situation sanitaire : port du masque obligatoire, aération régulière des locaux, télétravail, précautions lors des pauses déjeuner. Ils encouragent les agents à se faire tester après toute activité à risque (repas familial, repas entre collègues...), à installer [l'application TousAntiCovid](#) et à se faire vacciner dès lors qu'ils entrent dans la cible de vaccination.

En un coup d'oeil

Nombre de nouveaux cas quotidiens dans les pays d'Amérique-du-Sud ; le dépistage est très faible, l'Uruguay et le Chili dépistant, comme la Guyane, 3 à 20 fois plus que dans les autres pays.



Infos

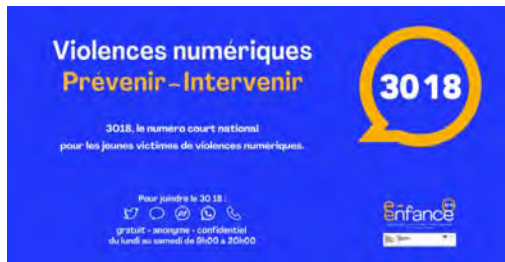
Pour votre exercice

► SDRA lié au Covid-19 : des patients plus à risques de décès que d'autres.

Parmi les patients hospitalisés pour un syndrome de détresse respiratoire aiguë lié au Covid-19, des chercheurs de Boston ont essayé d'identifier si certains avaient plus de risque de décéder. Ils ont identifié des caractéristiques biologiques pour lesquelles le risque de décès est doubler. Ils publient leurs résultats dans [EClinical Medicine](#). Chez ses patients avaient une élévation des marqueurs de coagulopathie et des marqueurs de dysfonctions terminales d'organes. Ils ont

également constaté une élévation des marqueurs d'inflammation. Chez ces patients, 40 % sont morts dans les 28 jours contre 23,3 % chez les autres.

Infos



Pour vos patients

► **3018, le nouveau numéro contre les violences numériques, pour répondre à la hausse des cyberviolences enregistrées depuis le début de la pandémie.**

Cyber-harcèlement, *revenge porn*, chantage à la webcam, surexposition aux écrans, jeux vidéo, exposition à des contenus violents et pornographiques, usurpation d'identité... Les violences numériques sont en forte hausse, depuis le début de la pandémie. Si, parmi vos patients, des parents ou des enfants cherchent de l'aide, la plateforme nationale d'assistance Net Ecoute change de numéro et devient [le 3018](https://www.netecoute.fr).

Ce numéro est accessible depuis les Outre-mer. Il est accessible du lundi au samedi, de 9 heures à 20 heures (heure de Paris et donc de 4 heures à 15 heures en Guyane), par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp. Son équipe, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques, est formée à la protection des mineurs sur Internet et à l'accompagnement des parents dans leur rôle d'éducation. A la demande des jeunes victimes ou de leur responsable, le 3018 peut intervenir comme tiers de confiance auprès des réseaux sociaux pour obtenir la suppression d'un compte ou d'un contenu illégal qui leur porterait préjudice.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

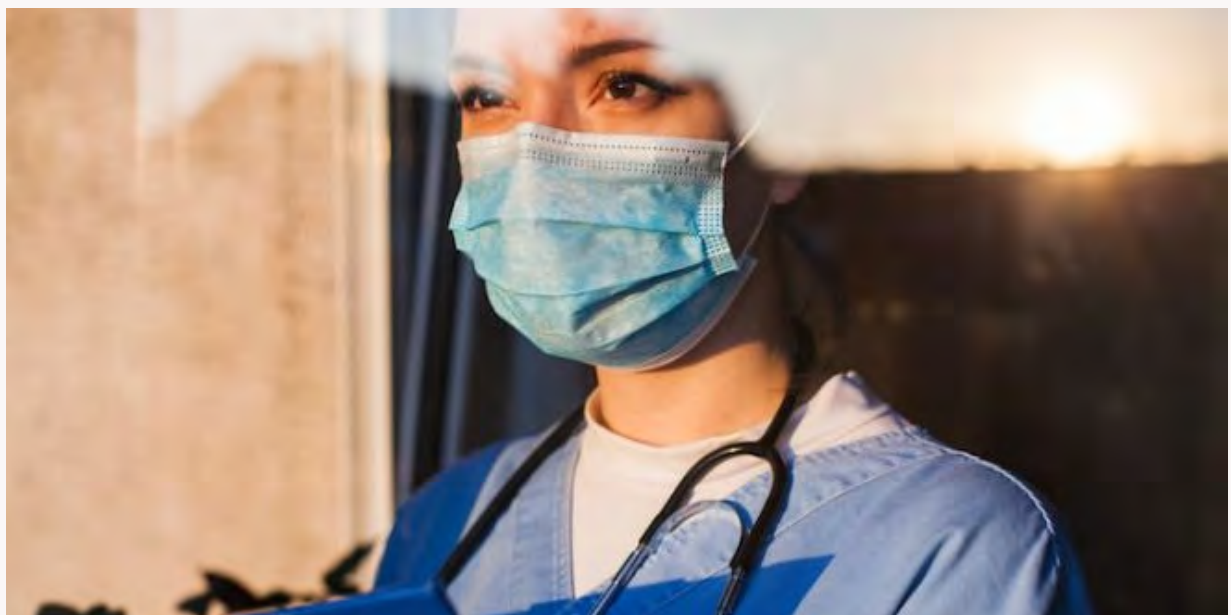
Standard : 05 94 25 49 89



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Éviction et septaine : quelles règles pour les soignants ?



Les personnels des établissements de santé peuvent bénéficier d'une dérogation à la septaine, à leur retour sur le territoire, afin de pouvoir participer à la prise en charge des patients atteints de Covid-19. Elle ne permet pas de faire n'importe quoi, en revanche. De même, avec la circulation des variants, les règles d'éviction des personnels ont changé. Le point sur les règles en vigueur.

Une septaine à l'arrivée en Guyane ou dans l'Hexagone

Face au risque de propagation des différents variants de Covid-19, un isolement est imposé aux voyageurs arrivant en Guyane ou se rendant dans l'Hexagone. Cette mesure s'applique depuis le 18 janvier. Cet isolement ouvre le droit à des indemnités journalières, sans délai de carence, pour

les personnes ne pouvant télétravailler. Pour en bénéficier, le voyageur doit remplir [l'attestation sur l'honneur pour indemnisation de la période d'isolement](#) et la transmettre à sa caisse primaire d'assurance maladie. Concernant l'isolement en métropole, la durée est fixée à 7 jours par le décret du 18 janvier, mais devrait être portée à 10 jours.

Une dérogation possible pour les soignants à leur arrivée en Guyane

Face à l'arrivée de davantage de patients atteints de Covid-19, les établissements de santé guyanais ont besoin de davantage de personnels. L'Agence régionale de santé peut alors établir des dérogations de septaine. Attention, l'isolement n'est assoupli que dans le seul cadre de l'exercice de l'activité professionnelle, et si celle-ci est indispensable. Cette dérogation n'autorise pas à partager un repas avec amis ou collègues, aller au restaurant, participer à des activités sportives ou festives. Dans le cadre de son activité professionnelle, le soignant en dérogation de septaine doit veiller à limiter ses déplacements et ses contacts au strict minimum, et à respecter scrupuleusement les gestes barrières. La prise des repas, café doit se faire seul. A la fin de la septaine, qu'il ait bénéficié ou non d'une dérogation, le professionnel de santé doit réaliser un nouveau test RT-PCR. La septaine ne sera levée qu'en cas de résultat négatif. Attention, cet assouplissement ne sera en aucun cas admis pour les personnes se rendant de Guyane dans l'Hexagone.

Le cas des soignants participant aux évacuations sanitaires

Pour les personnels de santé participant à des évacuations sanitaires, une dérogation à la septaine est possible. Pour ceux effectuant régulièrement des évacuations sanitaires, outre les mesures applicables aux autres dérogations de septaine, les recommandations sont les suivantes :

- Surveillance médicale de ces personnes mise en œuvres par les médecins du travail reposant sur la réalisation d'une RT-PCR à minima à fréquence hebdomadaire et dont le résultat devra être rendu dans les vingt-quatre heures au plus ;
- Auto-surveillance quotidienne accrue : surveillance de l'apparition de tout symptôme évocateur et prise de température deux fois par jour ;
- Respect scrupuleux des mesures barrières et du port du masque, et limitation des contacts.

Une éviction de 10 jours pour les professionnels positifs au Covid-19 et non ou incomplètement vaccinés

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a mis à jour [ses recommandations d'éviction des professionnels de santé](#). Le début de la campagne vaccinale et la circulation des variants ont amené le Haut Conseil de la santé publique à mettre à jour ses recommandations d'éviction des professionnels de santé confirmés positifs au Covid-19 ou cas contact d'un cas confirmé. La situation la plus simple est celle du professionnel travaillant en établissement de santé ou en établissement médico-social, non ou incomplètement vacciné, chez qui est diagnostiquée une infection actuelle au Covid-19. Ce professionnel doit faire l'objet d'une mesure d'éviction de dix jours.

L'éviction de 10 jours s'applique aussi aux professionnels positifs au Covid-19 et symptomatiques ou pauci-symptomatiques et qui auraient été complètement vaccinés

Un schéma vaccinal complet est défini par :

- Deux injections à 3-6 semaines d'intervalle pour le vaccin Comirnaty utilisé en Guyane et un délai de 14 jours après la deuxième injection ;
- Une seule injection après une infection Covid-19 documentée de plus de 15 jours et de moins de 6 mois.

Les soignants se trouvant dans l'une de ces situations et testés positifs au Sars-CoV-2 avec un Covid-19 pauci-symptomatique ou symptomatique doivent faire l'objet d'une éviction de 10 jours.

L'éviction possible mais non obligatoire en cas de tension de l'offre de soins chez les cas asymptomatiques et vaccinés

Parmi les personnels testés positifs au Covid-19, ceux qui sont asymptomatiques et complètement vaccinés peuvent être maintenus en exercice. « Cette recommandation ne doit s'appliquer qu'en cas de tension hospitalière et de risque de rupture de l'offre et de la sécurité

des soins. Le strict respect des mesures barrières, en particulier la limitation des interactions sociales lors des pauses et des repas est essentielle », insiste le HCSP.

Le cas du professionnel positif asymptomatique après un premier Covid symptomatique

Le maintien en exercice est possible dans un second cas, pour un professionnel testé positif au Covid-19, asymptomatique et non complètement vacciné. Il s'agit du cas où le professionnel a déjà été positif au Sars-CoV-2 entre 15 jours et 6 mois avant la nouvelle infection, à condition d'avoir été symptomatique lors de la première infection. En effet, on considère que le professionnel ayant fait une forme asymptomatique aura un taux d'anticorps neutralisant trop faible pour pouvoir être maintenu en exercice professionnel. Pour celui ayant fait un premier Covid symptomatique puis un second asymptomatique entre 15 jours et 6 mois après, le maintien sur le lieu de travail ne pourra se faire qu'en cas d'absolue nécessité et dans le respect strict des gestes barrières.

Le maintien en exercice est possible pour les professionnels cas contacts

S'agissant des professionnels des établissements de santé et établissements médico-sociaux contacts à risque d'un porteur du Sars-CoV-2, ce sont [les recommandations du 23 mai 2020](#) qui s'appliquent. L'éviction ne doit pas être systématique, sauf pour les situations suivantes :

- Si le professionnel devient symptomatique ;
- En cas de doute sur la possibilité du soignant à respecter les mesures barrières permettant d'éviter la contamination des patients ou des autres professionnels de l'établissement.

Le professionnel maintenu en poste doit alerter son service de médecine du travail en cas d'apparition de symptômes évocateurs.

- Il est mis en éviction dans l'attente du résultat de son test RT-PCR ;
- Il bénéficie d'un test RT-PCR entre J5 et J7 après le dernier contact à risque, même s'il est asymptomatique ;
- Il doit appliquer strictement les mesures d'hygiène et de distanciation physique, en particulier lors des pauses ou de l'utilisation du vestiaire.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 869** vaccinations en 7 jours, du 13 au 19 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 22 avril à [Cayenne](#)
- 21 mai à [Kourou](#)
- 29 avril à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **18 358** cas cumulés (**+552** en une semaine) le 20 avril
- ◆ **35** patients (**+6**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **12** patients (**+1**) en réanimation
- ◆ **96** décès (**+1**) en milieu hospitalier

A nos frontières :

- ◆ **103 620** cas cumulés (**+1 664** en 1 semaine) et **1 483** décès (**+64**) dans l'Amapá au 20 avril.
- ◆ **4 950** cas positifs (**+5**), **35** (**+3**) décès à Ioupoque



- ◆ **9 687** cas cumulés (+324 en 1 semaine) au 20 avril.
- ◆ **72 (+37)** patients hospitalisés
- ◆ **19 (+10)** patients en soins intensifs
- ◆ **188(+4)** décès

EN BREF

◆ Ils se mobilisent pour la vaccination, en vidéo



Le chanteur et musicien Jean Marceline, Dorothy Ribal, ancienne responsable du service des seniors à la mairie de Cayenne, Carine Sinaï, présidente de la chambre de commerce et d'industrie, l'infirmière Awatef Argoubi, le Dr Bankolé, Mirdad Kazanji, directeur de l'Institut Pasteur de Guyane, le restaurateur Alain Eoche ont réalisé une vidéo dans laquelle ils invitent toute la population à se faire vacciner. Le clip peut être visionné sur [les réseaux sociaux](#) et sera diffusé prochainement sur Guyane la 1^{ère}.

◆ La seconde injection reste à 28 jours en Guyane



Afin d'assurer la meilleure protection des personnes vaccinées et compte tenu du nombre suffisant de doses pour répondre à la demande l' Guyane a décidé de maintenir le délai de 28 jours entre les deux injections Pfizer (et non 42 jours comme ailleurs en France). Les secondes injections continueront donc d'être planifiées par le site Maiia 28 jours après la première.

◆ Aéroport : pas de dérogation au test avant décollage pour les tests RT-PCR de moins de 36 heures

Pour les passagers atterrissant dans l'Hexagone depuis certains pays où la circulation des variants est intense, une distinction est faite selon que le passager a réalisé son test RT-PCR depuis moins de soixante-douze heures ou moins de trente-six heures. Elle ne s'applique pas pour les personnes voyageant depuis la Guyane. Pour les voyageurs au départ de la Guyane, la procédure est la suivante :

- Test RT-PCR négatif de moins de soixante-douze heures ;
- Autotest au départ ;
- Test antigénique à l'arrivée ;
- Motif impérieux obligatoire.

◆ Une enquête sur l'impact psychologique de la pandémie sur les soignants



Evaluer la santé mentale des PS qui ont travaillé avec des patients infectés ou potentiellement infectés par le Covid-19 et améliorer leur résilience. Tels sont les objectifs de l'enquête Psycover, que viennent de lancer l'Inserm, la Sorbonne et l'Institut Pierre-Louis. Le Dr Nicolas Vignier, de la cellule Covid du centre hospitalier de Cayenne, fait partie de l'équipe de recherche qui porte le projet.

Cette enquête, à laquelle toutes les professionnels de santé peuvent participer, consiste en [un questionnaire en ligne](#) et en un accompagnement pour les professionnels chez qui sont identifiés des facteurs de stress au travail.

La première partie de l'enquête vise à améliorer la connaissance de la fréquence des symptômes de certains troubles de la santé mentale dans ce contexte de la crise sanitaire, et à savoir si certains facteurs sociaux influencent la présence de ces symptômes. Elle consiste en un autoquestionnaire en ligne (situation professionnelle, conditions de travail, état de santé général et mental) d'une vingtaine de minutes.

La deuxième partie de l'enquête vous propose de participer à une intervention dans l'objectif d'identifier vos facteurs de stress au travail et d'augmenter votre capacité de résilience individuelle. Ce dispositif a été conçu spécifiquement pour les professionnels de santé et prend quelques minutes, une fois par semaine.

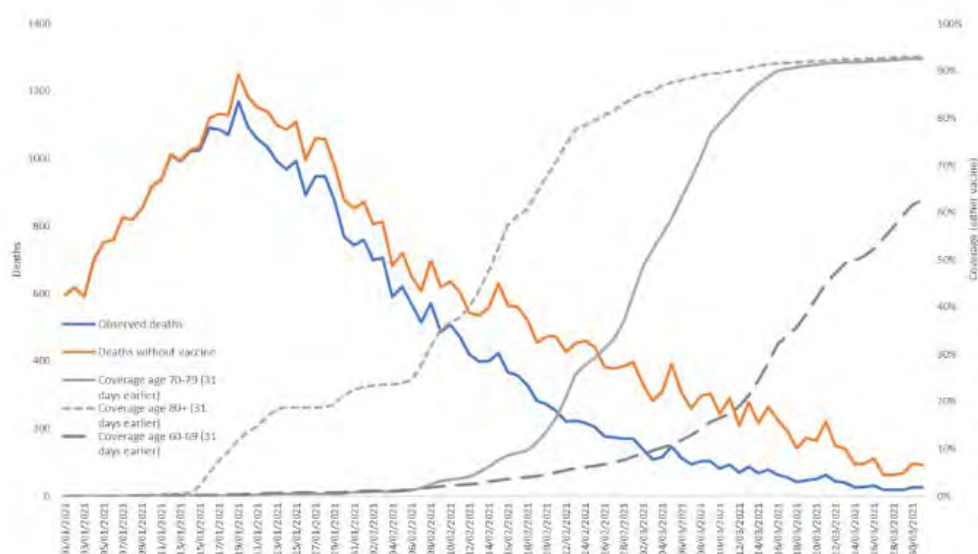
La dernière partie sera une réévaluation de la présence de symptômes quelques semaines après l'intervention. Tout le processus est anonyme. Ce travail est financé par [l'Agence nationale de la recherche](#). Vous pouvez aussi consulter cette [vidéo](#) en ligne qui présente l'enquête en détails.

En un coup d'oeil

[Public Health England](#) calcule que la vaccination contre le Covid-19 et le confinement du début d'année ont évité 10 400 décès chez les plus de 60 ans entre décembre et mars en Angleterre, en comparant les décès effectifs (ligne bleue) et ce qu'ils auraient été sans cette campagne (ligne rouge).

Impact of COVID-19 vaccines on mortality in England: December 2020 to March 2021

Figure 1: Daily Observed COVID-19 deaths aged 60+ and expected numbers in the absence of vaccination using the back calculation method



Infos

Pour votre exercice

► Le Coreb met à jour ses fiches sur la prise en charge des patients en ville, à l'hôpital et en Ehpad

Les Coordination opérationnelle risque épidémique et biologique vient de mettre à jour ses trois fiches de prises en charge des patients en ville, à l'hôpital et en Ehpad, en période de Covid-19.

- [En médecine de ville](#) autour des axes diagnostiquer (quel test utiliser), protéger (dès l'entrée dans le cabinet), guérison et levée d'isolement (durée), repérer et évaluer (tableau clinique évocateur, signes de gravité), prendre en charge un cas confirmé (traitement, oxygénothérapie...);
- [A l'hôpital](#) avec des éléments sur le diagnostic, l'anamnèse, les examens, les consignes au famille, le suivi du patient, les traitements, la sortie et le suivi post-hospitalisation ;
- [En établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes](#) où il s'agit de prévenir et protéger avec un ensemble de mesures générales (EPI, mesures de protection et d'hygiène, dépister), de repérer et diagnostiquer les patients positifs (signes cliniques inhabituels, actions à mener en cas de suspicion de Covid chez un résident).

Infos

Pour vos patients

► Carnet, la nouvelle fonction de l'application TousAntiCovid

Vos patients et vous-mêmes pouvez désormais renseigner le résultat d'un test diagnostique du Covid-19 (RT-PCR ou antigénique) dans l'application [TousAntiCovid, grâce à sa fonction Carnet](#). Elle est développée pour favoriser les déplacements nécessitant un contrôle sanitaire en stockant les documents sanitaires demandés, notamment lors des passages aux frontières. En effet, la plupart des pays demandent actuellement de fournir à l'entrée de leur territoire des documents faisant état d'un test négatif récent (souvent RT-PCR), d'une preuve de rétablissement (pour les positivités longues) ou, pour certains déjà ou d'autres pays à l'avenir, d'un certificat de vaccination.

Quand une personne est testée positive, elle reçoit un code à usage unique avec son résultat de test. Elle peut alors utiliser ce code pour signaler dans l'application qu'elle a été testée positive. [Cette vidéo explique simplement comment effectuer la démarche](#). Ce code permet aussi de certifier l'authenticité du test.

Une expérimentation est menée, cette semaine, en Corse où le test négatif est également demandé. Dans les prochaines semaines, elle sera étendue aux Outre-mer, dont la Guyane. A partir du 29 avril, il sera possible d'intégrer dans la fonction Carnet sa preuve de vaccination.

Le message du jour



[*Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro*](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Se protéger, protéger ses proches, en finir avec les mesures de restriction : pourquoi plusieurs milliers de Guyanais ont déjà décidé de se faire vacciner



En Guyane, plus de 17 000 personnes ont déjà reçu leur première dose de vaccin. La campagne se poursuit, et chaque jour, plus de 500 nouvelles personnes franchissent la porte de l'un des centres de vaccination, pour se protéger et protéger leurs proches. Quelques-uns d'entre eux nous expliquent ce qui les a décidés.

Junior Moreira Trindade, de Saint-Georges : « Quelqu'un est décédé du Covid dans ma famille »

« Il se passe beaucoup de choses. Quelqu'un est décédé du Covid dans ma famille. Je n'habite pas seul à la maison. Il y a aussi mon père et ma mère, qui sont âgés. Il y a quelques jours, la



voiture est passée dans mon quartier, pour nous annoncer que l'on pouvait se faire vacciner. Les médiateurs des associations sont également venus chez moi, pour nous expliquer. Nous avons posé beaucoup de questions ; nous leur avons demandé comment cela se passait et ils nous ont rassurés. J'ai alors décidé de faire le vaccin. »



Laurence Coufourier : "Pour voyager et à cause du variant"

"Je me suis fait vacciner pour le passeport, pour pouvoir voyager. J'ai de la famille en Métropole. S'il y a un soucis, je veux pouvoir prendre l'avion. Je pensais que me faire vacciner m'éviterait le test RT-PCR, mais ce n'est pas pour tout de suite, mon expliquer les soignants du centre. De toute façon, on est quand même à la frontière brésilienne et le variant est déjà installé en Guyane. Ce sont deux motivations qui, pour moi, sont primordiales."

Frédéric Perion, de Saint-Georges : « Je rencontre beaucoup de monde dans mon travail »

« Je suis policier. Je suis en contact régulier avec les personnes, notamment lors des contrôles. Donc je souhaite d'abord me protéger et protéger les personnes que je rencontre dans le cadre de mon travail. Je le fais aussi pour des raisons personnelles. Il faut le faire maintenant, à mon sens. Dans six mois ou dans un an, ce sera sans doute obligatoire pour voyager. »



Michel Guimaraes, de Cayenne : « Cela fait un an que l'on ne voit plus nos enfants »

« C'est surtout pour me protéger moi, que j'ai souhaité me faire vacciner. Cela fait un an que l'on ne voit plus nos enfants qui vivent en Métropole, à cause de toutes les restrictions. Même ceux qui vivent en Guyane hésitent à venir, de crainte d'attraper cette merde. J'espère aussi que ça nous permettra de voyager à nouveau. »

Everton Machado da Silva, de Cayenne : « Des gens sont morts autour de moi »

« Je pense que la vaccination va faire du bien. Dans mon entourage, des gens ont attrapé le Covid, au Brésil et en Guyane. Je connais plusieurs personnes qui en sont mortes, y compris des jeunes. Chacun a sa façon de penser. Il y a des vaccins qui ont sauvé des gens, alors c'est important de le faire. »



Boris Viera, de Saint-Georges : « Plusieurs habitants ont dû être hospitalisés à Cayenne »

« Je souhaite me protéger moi, et protéger ma famille. Ma maman a eu le Covid. Pour elle, ça n'a pas été grave, elle n'a pas eu de symptôme, mais on se dit que n'importe qui peut l'attraper. Et ça peut se compliquer. On connaît tous des personnes qui l'ont eu, quand il y a eu la première vague à Saint-Georges. Plusieurs habitants ont dû être hospitalisés à Cayenne. Je ne le souhaite pas. »

Du Liping, de Cayenne : « Le SMS m'a décidée »

« Je travaille tous les jours dans un restaurant. Je rencontre beaucoup de monde. Le Covid, c'est une maladie qui touche n'importe qui. En se vaccinant, on se protège soi et on protège les autres aussi. Au centre de vaccination de Cayenne, c'est pratique, ça va vite. J'ai pris rendez-vous en

début de mois et quinze jours après, je suis là. Ce qui m'a décidée, c'est le SMS qui annonçait que les personnes de plus de 30 ans pouvaient se faire vacciner. »

CHIFFRES

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

◆ **5 200** vaccinations en 7 jours, du 14 au 20 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 28 avril à [Cayenne](#)
- 24 avril à [Kourou](#)
- 3 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **18 545** cas cumulés (**+662** en une semaine) le 21 avril
- ◆ **36** patients (**+8**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **12** patients (**+1**) en réanimation
- ◆ **96** décès (**+1**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **103 733** cas cumulés (**+1 475** en 1 semaine) et **1 488** décès (**+56**) dans l'Amapá au 21 avril.
- ◆ **4 957** cas positifs (**+10**), **35** (**+2**) décès à Oiapoque



- ◆ **9 791** cas cumulés (**+374** en 1 semaine) au 21 avril.
- ◆ **89** (**+49**) patients hospitalisés
- ◆ **14** (**+4**) patients en soins intensifs
- ◆ **188** (**+4**) décès

EN BREF

◆ Comment l'hôpital de Cayenne se réorganise pour accueillir davantage de patients atteints de Covid-19 ? •



La hausse des hospitalisations et des admissions en réanimation de patients atteints de Covid-19 a conduit l'hôpital de Cayenne à déclencher son plan blanc. Plusieurs réorganisations ont eu lieu hier, sur les plateaux techniques, pour armer davantage de lits.

Trente-neuf lits sont dédiés à la prise en charge des patients de médecine Covid-19 : 28 dans l'Unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) et 11 sur le plateau de médecine A. Les patients d'infectiologie non Covid sont transférés à l'UCA.

Pour les patients réanimatoires, la capacité actuelle est de 15 lits de réanimation et de 8 de soins continus. La nouvelle SSPI a été libérée pour accueillir jusqu'à 12 patients supplémentaires. Huit lits ont été identifiés au pôle femme enfant pour accueillir des patients infectés ; quatre sont dédiés en psychiatrie et six à l'Ehpad Edmard-Lama.

L'activité de chirurgie programmée est suspendue. Seules se poursuivent les interventions urgentes, semi-urgentes et la cancérologie. L'hospitalisation de jour et les consultations sont maintenues.

◆ Le centre de vaccination du CHK ouvre les week-ends, à midi et en fin d'après-midi



Avant-hier encore, il était impossible de décrocher un rendez-vous pour la vaccination à Kourou. Ces derniers jours, la demande continuait d'augmenter, dans la ville spatiale. Pour y remédier, le centre de vaccination se réorganise. Il est désormais ouvert sept jours sur sept, et sur des créneaux plus large. Des créneaux sont disponibles dès ce week-end.

En semaine, il sera possible de se faire vacciner à l'heure du déjeuner et en fin d'après-midi, dès lundi. Les horaires de rendez-vous sont désormais de 8h30 à 19h20, sans interruption. Le week-end, le centre est ouvert de 8h30 à 13h20. Se faire vacciner est naturellement un motif de déplacement dérogatoire aux heures de couvre-feu et le dimanche.

◆ La vaccination des personnels du CHC maintenues sur place jusqu'au 30 avril

Suite à l'ouverture du centre de vaccination de l'Encre, à Cayenne, l'activité a été maintenue dans l'ancien centre de vaccination de l'hôpital de Cayenne, pour éviter aux personnels de se déplacer. Ce dispositif est prolongé jusqu'au 30 avril. Ils peuvent recevoir leur injection tous les après-midi, de 13 heures à 16h15. Les professionnels intéressés sont invités à prendre rendez-vous entre 9 heures et 16 heures, sur la ligne qui leur est dédiée : le 54 83. La vaccination est réalisée par l'équipe mobile de vaccination du CHC.

◆ D'où viennent les chiffres sur l'épidémie disponibles en ligne ?



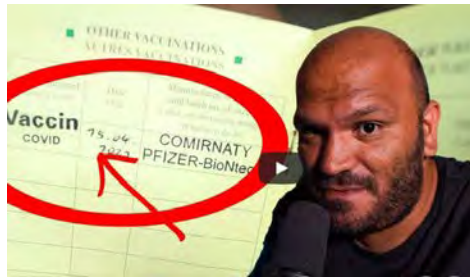
Ces derniers jours, des commentaires ont mis en doute les chiffres de Santé publique France prétendument inférieurs à ceux publiés sur les sites internet tels que [CovidTracker](#). Sans doute ignoraient-ils que, comme tous les sites présentant des chiffres de l'épidémie en France, ce site internet se base sur les données de... Santé publique France.

Les résultats du dépistage sont renseignés par les laboratoires dans la base de données SI-DEP. Le nombre des hospitalisations, réanimations et décès en milieu hospitalier est intégré dans la base SI-VIC. Les données de vaccination sont saisies par les équipes vaccinales dans VAC-SI. Tous ces éléments sont collectés par Santé publique France, qui met ensuite toutes ces données anonymisées en accès libre. Des citoyens s'en emparent pour produire des graphiques, des comparaisons, des courbes... qu'ils mettent en ligne.

Localement la cellule guyanaise de Santé publique France produit tous les vendredis une analyse complète et commentée des données consolidées de la semaine précédente (et non de la semaine en cours) il s'agit du fameux « [Point épidémiologique régional](#) ». En phase de forte variation épidémique (à la hausse ou à la baisse) ces données, arrêtées le dimanche de la semaine N-1 peuvent donc être très différentes des données publiques du vendredi de N (jour de publication du point épidémio) et encore davantage de celles consultées le lundi de N+1.

La période analysée est rappelée par SpF à chaque numéro. Si l'on s'amuse, par exemple à comparer les chiffres d'aujourd'hui, jeudi 22 avril, avec ceux du dernier point épidémiologique (16 avril), on comparerait des données ayant onze jours d'écart (données du 5 au 11 avril).

◆ Un Youtubeur au centre de vaccination de l'Encre



Journaliste de télévision Jonathan Lario a lancé hier sa [chaîne Youtube](#), sous le nom d'El Jo. Et pour sa première émission, mise en ligne hier, il a choisi de se filmer en train de se faire vacciner. Son but : guider pas à pas les personnes hésitant à se faire vacciner.

"Il me faut une seule raison, simple et efficace : le vaccin me permet d'éviter les formes graves de Covid-19. Rien que ce petit détail-là est très important pour moi.

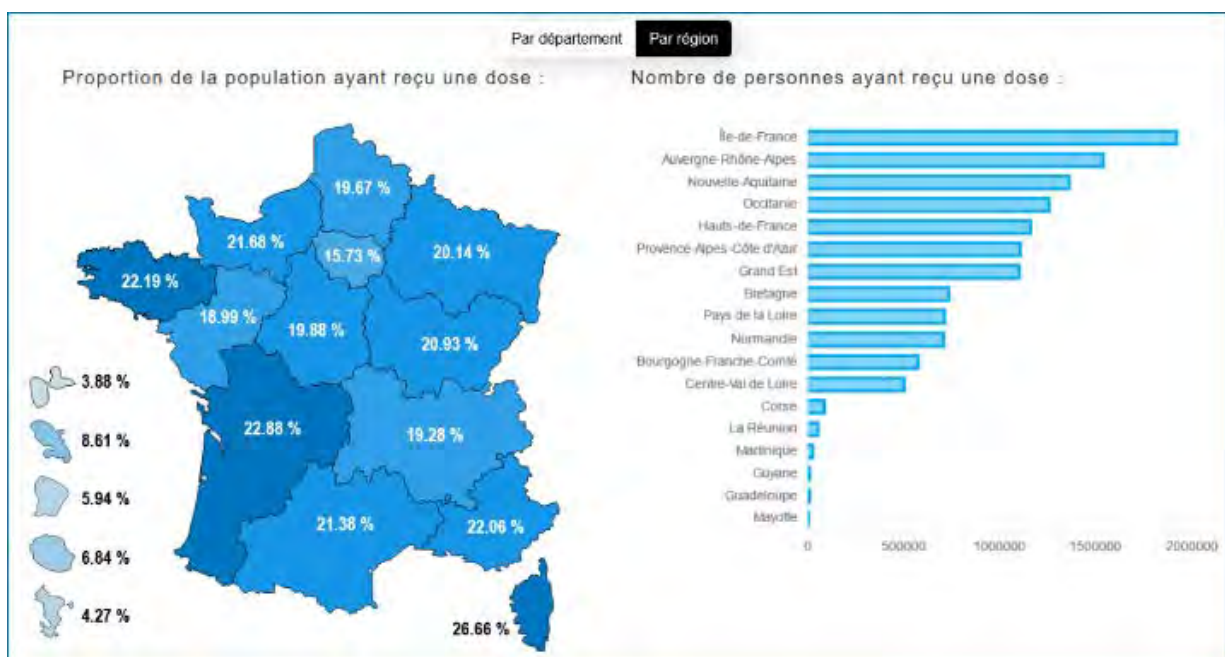
L'avantage qu'on a en Guyane, concrètement, c'est qu'on peut se faire vacciner à partir de 30 ans. Moi, je vais avoir 31 ans cette année. Premier truc à faire : je vais me faire vacciner. Je n'ai pas envie de me retrouver en réanimation demain, crever à cause de ça ou remplir des lits de réanimation alors que j'aurais pu éviter ça tout simplement, en me faisant vacciner rapidement. Je sais que c'est un choix personnel. Je ne l'ai fait que pour une raison. J'ai un IMC un peu élevé. Ça m'évite de faire des formes graves de la maladie. Rien que ça, c'est l'argument majoritaire."

"Vous qui hésitez encore à vous faire vacciner, je vous encourage à le faire. Pensez à votre santé, pensez aux personnes qui vous entoure. Certes, ça ne vous empêche pas d'attraper le Covid mais ça vous empêche d'entrer en réanimation, d'avoir une forme grave, de passer au bord de la mort. C'est au moins ça de gagné !"

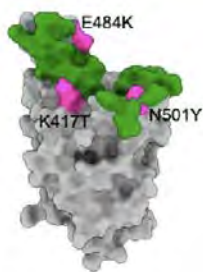
Il donne rendez-vous aux internautes le 17 mai, pour la seconde injection.

En un coup d'oeil

En Guyane, 6 % de la population a reçu au moins une dose vaccinale contre 20 % dans l'Hexagone ([VaccinTracker](#))



* Les données de la Guadeloupe ne sont pas exhaustives.



Pour votre exercice

► Ce que l'on sait... et ce que l'on ne sait pas sur le variant P.1

Contagiosité plus élevée, risque de réinfection avéré, interrogations sur sa dangerosité, autres variants circulant au Brésil... [Le blog Réalités biomédicales du Monde](#) fait le point sur le variant brésilien. Le médecin et journaliste Marc Gozlan compile les résultats de nombreuses études pour préciser ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas sur le variant qui cause la majorité des infections actuellement en Guyane.

- A la date du 15 avril, le variant P.1 avait été isolé dans 36 pays : le Japon et le Brésil d'abord, puis l'essentiel de l'Amérique du Sud, l'ouest de l'Europe et, plus inattendu, aux îles Féroé et à Aruba.
- Il aurait une contagiosité 1,4 à 2,2 fois plus élevée que la souche historique du Sars-CoV-2 ;
- La réinfection est possible pour une personne ayant déjà contracté la souche historique du virus ;
- Sa létalité est plus importante, dans toutes les tranches d'âge, sans que l'on sache si cela vient d'une virulence accrue ou d'une plus forte exposition ;
- De nombreux autres variants circulent au Brésil, dont le N.10, qui fait l'objet d'une attention accrue ;
- La mutation E484K « s'accompagne d'une diminution de la capacité des anticorps neutralisants à se fixer sur leur cible » ;
- Enfin, les études se poursuivent sur l'efficacité des vaccins vis-à-vis des différents variants.

Infos



Pour vos patients

► Le hackaton Covid, c'est vendredi et samedi

Vos patients ont des idées pour lutter contre la pandémie et ses conséquences ? Ils ont rendez-vous vendredi et samedi, pour le hackaton Covid-19. [L'inscription se fait en](#)

[ligne](#). Un hackathon est un événement où les participants (hackers) se mettent en équipe pour trouver des solutions et des concepts en peu de temps, en s'attaquant aux problèmes énoncés. L'objectif est de donner à chacun la possibilité d'utiliser ses capacités pour le bien commun et de renforcer l'engagement de la communauté.

Toute personne ayant une idée ou même déjà un projet déjà en construction lié à l'un des quatre domaines d'action est la bienvenue ! Aucune expérience préalable dans un hackathon ou une connaissance de la programmation n'est requise. Seulement du bon sens, de la créativité et de la motivation ! Les quatre challenges sont :

- Aider nos professionnels de santé (comment maintenir un niveau de soins élevés ; comment mieux utiliser les ressources médicales ; comment assurer la sécurité des personnes et surtout des médecins...) ;
- Aider nos gouvernements (comment aider les gouvernements à mieux communiquer avec leurs populations ; quelles solutions développer pour qu'ils aient une meilleure visibilité sur la situation ; quels outils pouvons-nous créer pour qu'ils puissent construire des scénarios précis en temps réels...) ;
- Aider nos entreprises (comment aider les employeurs à protéger leurs employés ; quels nouveaux outils organisationnels peuvent-elles mettre en place ; qu'en est-il des solutions pour garantir que la sortie de crise se passe bien...) ;
- Aider nos communautés (comment pouvons-nous aider les familles à gérer les pratiques de confinement ; comment pouvons-nous avoir à la fois une conscience sérieuse des enjeux actuels tout en gardant une énergie positive ; comment s'assurer que chacun soit protégé, peu importe sa situation...).



accin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Des vaccins existent
Protégez vous**



ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La vaccination ouverte à tous les majeurs

INSCRIPTIONS SUR SANTE.FR

accin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Vous avez plus de 18 ans ?
Venez vous faire vacciner !**

**To déja gen 18 lannen ...
To pé vini pran to vaksen**

CHC Cayenne
0594 39 73 33

CHK Kourou
0594 32 72 53

CHOG St Laurent
0594 34 74 88

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

Depuis hier après-midi, toutes les personnes de plus de 18 ans peuvent prendre rendez-vous dans l'un des centres de vaccination. Aujourd'hui, à peine 6 % de l'ensemble de la population a reçu au moins une injection. Si cela confère une protection individuelle à la personne vaccinée, c'est beaucoup trop peu pour protéger la population guyanaise. « Tous les moyens sont bons pour augmenter ce chiffre », souligne le Dr Jacques Breton

A l'heure actuelle, à peine 8 000 Guyanais ont reçu leurs deux doses de vaccin contre le Covid-19 ; 17 000 ont reçu au moins leur première injection. Cela représente tout juste 10 % de la

population majeure du territoire ; seulement 4,4 % pour les deux injections ; et au total à peine 6 % de l'ensemble de la population a reçu au moins une dose.

Si pour les personnes qui ont décidé de se faire vacciner, cela représente une protection majeure contre le virus, en particulier une forme grave de COVID, c'est beaucoup trop peu pour empêcher la propagation du virus à l'échelle de toute la population. C'est pourquoi hier après-midi, à l'issue de la cellule interministérielle de crise, Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, et Thierry Queffelec, préfet de Guyane, ont annoncé l'ouverture de la vaccination à toutes les personnes majeures, sans critère de santé. Dès la fin d'après-midi, les personnes se rendant sur le site santé.fr pouvait prendre rendez-vous en précisant qu'elles avaient plus de 18 ans.

Aujourd'hui,

- 11 400 personnes de plus de 50 ans ont reçu au moins une dose, soit à peu près 20 % de cette classe d'âge ;
- 5 000 personnes de 30 à 50 ans, soit 6 % de cette tranche d'âge ;
- Et 600 de plus de 18 ans, soit en raison de comorbidités ou parce qu'elles sont professionnelles de santé. Cela représente 1 % de cette classe d'âge.

En outre, la demande de première injection est en baisse, à l'échelle du territoire. C'est-à-dire qu'il y a désormais davantage de personnes en attente de leur seconde dose qu'en attente de la première.

En termes de couverture vaccinale, « nous sommes les avant-avant-derniers de France, regrettait le Dr Jacques Breton, hier midi à l'antenne de Radio Peyi. J'espère que, dans les quatre semaines, nous allons rattraper le taux moyen français (20 %). Tout ce qui peut favoriser la vaccination est à prendre. Si les gens vont se faire vacciner, c'est gagnant. Si une personne sur dix est vaccinée, ça ne suffira pas. Nous sommes obligés d'avoir une immunisation collective. On ne peut pas dire qu'on laisse se vacciner les autres et que, pendant ce temps-là, le virus prospère. »

D'autres pistes sont prévues ou envisagées dans les prochains jours pour continuer de favoriser l'adhésion à la vaccination :

- La poursuite des opérations d'aller-vers pour les secteurs les plus isolés ;
- Des opérations de vaccination dans les quartiers informels avec les associations, à partir de mai ;
- L'ouverture d'un second centre de vaccination, dans l'Île-de-Cayenne, plus accessible pour les habitants de Matoury Macouria et Roura ;
- La diffusion de vidéos de sensibilisation dans la plupart des langues de Guyane et la poursuite de la campagne de communication ;
- La mobilisation de médiateurs numériques pour aider ceux qui en ont besoin à la prise de rendez-vous ;
- Des interventions dans les lieux fortement fréquentés pour informer sur la vaccination ;
- L'utilisation du Covid Truck pour sensibiliser la population, aider à la prise de rendez-vous, voire vacciner dans un second temps ;
- Les appels de l'assurance maladie auprès de personnes ayant des facteurs de risque, pour les informer et les aider à la prise de rendez-vous ;
- La vaccination des détenus volontaires, début mai.

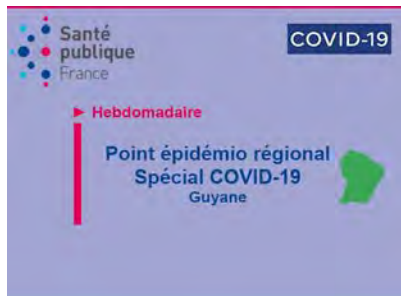
Lundi, l'Institut Pasteur lance le deuxième volet de son étude d'intention vaccinale Cap Covid.

En mars, moins d'un Guyanais sur deux (45,5 %) avait l'intention de se faire vacciner. Surtout, 30 % disaient être sûrs qu'ils ne le feraient pas. Chez les 18-35, peu ou prou la nouvelle cible, 28,5 % souhaitent se faire vacciner. Ce pourcentage augmente avec l'âge, avant de fléchir au-delà de 75 ans. Cela prouve notamment que de nombreuses personnes envisageant de se faire vacciner n'ont pas encore franchi le pas.

« Nous avons eu de grosses livraisons ces dernières semaines, a rappelé Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, hier sur Radio Peyi. Nous recevrons 21 000 doses la première

semaine de mai. On a des retours très positifs de gens qui nous disent qu'ils avaient peur de se faire vacciner, qu'ils sont allés au centre de vaccination et que tout s'est très bien passé, qu'ils ont été très bien pris en charge. On se vaccine individuellement parce qu'on est convaincu que c'est une chance d'éviter d'aller en réanimation. A titre collectif, quand beaucoup de personnes auront été vaccinées, la situation pourra redevenir plus normale. »

Point épidémiologique hebdomadaire



◆ La troisième vague touche désormais tout le territoire

Santé publique France constate une hausse des contaminations dans toutes les zones du territoire guyanais, dans son [point épidémiologique hebdomadaire](#), qui paraît aujourd'hui. « La troisième vague a débuté sur l'ensemble du territoire, alors que seulement 2,5 % de la population est complètement vaccinée avec deux doses. » L'Île-de-Cayenne est la plus touchée, puis le secteur de Kourou et Macouria.

Mais dans l'ouest, l'incidence hebdomadaire approche les 100 nouveaux cas pour 100 000 habitants. Dans l'est aussi, les contaminations sont en hausse. SpF constate que la part des patients asymptomatiques est en baisse : alors qu'ils représentaient la moitié des cas en début d'année, leur part a régulièrement décru pour atteindre 30 % aujourd'hui. Enfin, une première différence apparaît entre les patients admis en réanimation entre octobre et février et ceux admis depuis mars. Alors que durant la première période, la moitié de ces patients souffrait d'au moins trois comorbidités, depuis mars, sous l'effet du variant brésilien, la moitié des patients n'en comptait qu'une voire aucune. Ces premiers éléments semblent confirmer que, chez nous aussi, le variant brésilien toucherait davantage les personnes jeunes et/ou en bonne santé que le virus « historique ».

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 114** vaccinations en 7 jours, du 15 au 21 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 28 avril à [Cayenne](#)
- 30 avril à [Kourou](#)
- 3 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **18 693** cas cumulés (+728 en une semaine) le 22 avril
- ◆ **36** patients (+8) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **14** patients (+2) en réanimation
- ◆ **97** décès (+2) en milieu hospitalier

A nos frontières :

- ◆ **103 960** cas cumulés (+1 429 en 1 semaine) et **1 497** décès (+51) dans l'Amapá au 22 avril.
- ◆ **4 957** cas positifs (+9), **35** (+1) décès à Oiapoque



- ◆ **9 865** cas cumulés (+**407** en 1 semaine) au 22 avril.
- ◆ **97 (+58)** patients hospitalisés
- ◆ **14 (+2)** patients en soins intensifs
- ◆ **191(+7)** décès

EN BREF

◆ Les autotests désormais à l'aéroport



Les premiers autotests ont été acheminés hier, à l'aéroport Félix Eboué. Les passagers en ont utilisé 200. Tous étaient négatifs. Ceux-ci sont en effet obligatoires pour se rendre dans les communes de l'intérieur ou pour se rendre hors du territoire. 4 900 autres ont été livrés aux points de contrôle routiers de Régina et Iracoubo.

◆ Avec la prééminence du variant P.1, le séquençage n'a plus besoin d'être systématique

Le variant brésilien représente 80 % des échantillons séquencés, depuis trois semaines. Le variant anglais, 15 %. Autant le criblage et le séquençage exhaustifs étaient importants, en mars, pour repérer l'apparition des premières mutations préoccupantes du virus, autant ils le sont moins maintenant qu'elles sont installées en Guyane. Aujourd'hui, pour l'isolement et le contact tracing, les mesures mises en place pour les variants sont systématiquement appliquées. Pour le patient, en cas d'hospitalisation, savoir si l'on a affaire à un variant ou non ne modifie pas le traitement. Séquencer tous les échantillons n'a pas d'intérêt clinique. En outre, cela accaparerait du temps-machine qui ne pourrait être utilisé pour d'autres diagnostics tels le HIV ou le papillomavirus.

Désormais, Santé publique France réalise une « surveillance génomique » : un échantillon représentatif des nouveaux cas positifs est séquencé chaque semaine, pour vérifier si le poids de chaque variant est le même et repérer l'apparition éventuelle d'une nouvelle mutation préoccupante. Les laboratoires hospitaliers, l'Institut Pasteur de Guyane et les centres délocalisés de prévention et de soins participent à cet échantillonnage. Les laboratoires privés Eurofins et Biosoleil continuent, pour leur part, de cribler tous leurs positifs. C'est grâce à cette surveillance qu'a été repérée la présence du variant sud-africain dans un échantillon du laboratoire Carage, à Kourou.

◆ Le Chog réalise une vidéo sur la vaccination en nenge tongo



Le Covid, ses symptômes, l'importance du dépistage et la chance de pouvoir se faire vacciner. Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais vient de mettre en ligne une vidéo en nenge tongo, sur la vaccination. [A retrouver sur Youtube.](#)

◆ Livraison de doses par l'hélicoptère de la Sécurité civile Dragon 973



La vaccination se poursuit dans les communes de l'intérieur. Dragon 973, l'hélicoptère de la Sécurité civile, a ainsi réalisé des rotations pour livrer des doses dans les centres délocalisés de prévention et de soins. Plus de 2 000 injections ont d'ores et déjà été réalisées dans les CDPS, depuis le début de la campagne de vaccination. La moitié l'ont été à celui de Saint-Georges. Celui de de Papaïchton en a administrées 40 ; celui de Trois-Sauts, 80.

◆ Appel à candidatures pour la commission des usagers des établissements de santé

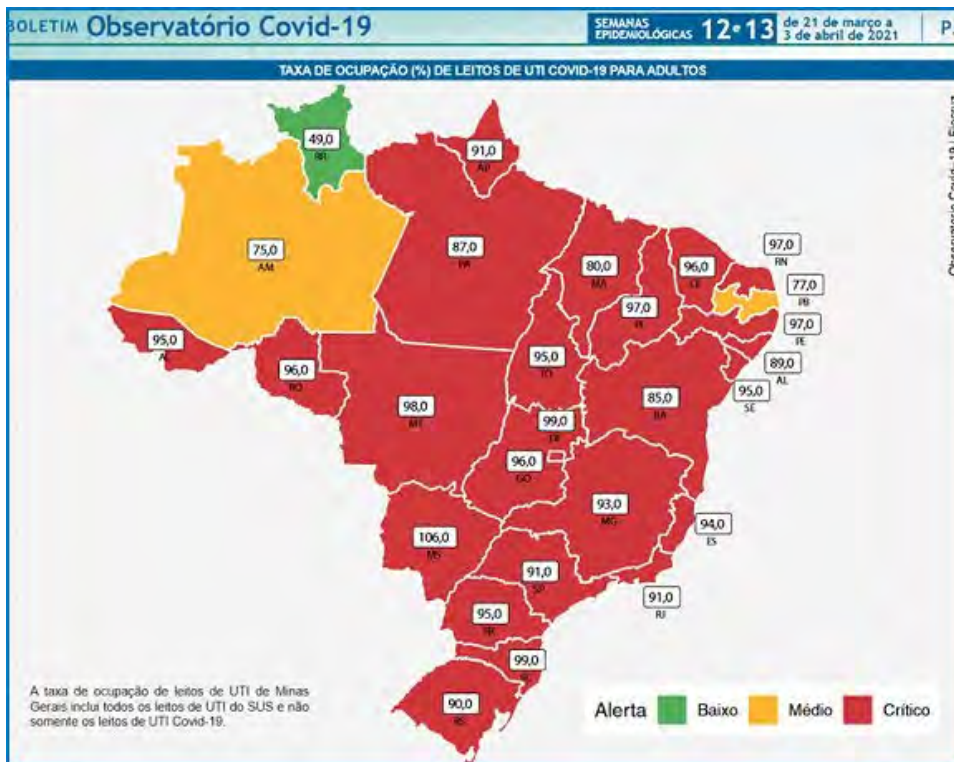


L'Agence Régionale de Santé lance un appel à candidatures régional pour la désignation des représentants des usagers en commission des usagers des établissements de santé. Sur les 32 sièges à pourvoir en décembre 2019, 30 ont été pourvus. Avec la démission d'un représentant, trois sièges sont à pourvoir : un poste de suppléant au centre hospitalier de Kourou et deux postes de suppléant à

l'Association pour le traitement de l'insuffisance rénale en Guyane (Atirg). Les associations agréées ont jusqu'au 30 avril pour adresser leurs candidatures à ars-guyane-democratie-sanitaire@ars.sante.fr. Les résultats seront notifiés aux associations le 4 mai. Retrouvez toutes les modalités d'inscription et le rôle des commissions des usagers sur [le site de l'ARS Guyane](#).

En un coup d'oeil

Taux d'occupation des lits d'unités Covid dans chaque Etat du Brésil ; il était de 91 % dans l'Amapa la première semaine d'avril, date du [dernier bulletin épidémiologique du Fiocruz](#)



► **Le Premier ministre Jean Castex et Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, ont fait le point hier sur la situation épidémique. Retrouvez leur intervention [ici](#).

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, et le **Dr Jacques Breton, président de l'URPS médecins**, étaient les invités du Grand Forum de Radio Peyi, hier. Réécoutez l'émission [ici](#).

Infos

Pour votre exercice

► Une immunité anti-Covid plus longue chez les femmes

Des chercheurs strasbourgeois ont constitué trois cohortes de patients de la région Grand Est, il y a un an, pour étudier la réponse humorale au virus. Elle s'est penché sur l'une d'elles (308 patients) pour étudier la protection immunitaire sur six mois. « Les chercheurs ont globalement observé que les femmes avaient une protection immunitaire plus performante que celle des hommes », note [l'Inserm](#). En pratique, la réponse augmente plus vite chez les hommes dans les premières semaines, mais décroît ensuite plus rapidement que chez les femmes. Leurs résultats sont publiés dans [The Journal of Infectious Diseases](#). Plusieurs points ont été confirmés :

- Le taux d'anticorps augmente rapidement dans les deux ou trois premières semaines ;
- Les anticorps sont persistants pendant trois à six mois chez une large majorité de personnes infectées (98 % dans cette étude).

En cherchant à identifier les facteurs démographiques ou cliniques associés aux différences de taux d'anticorps, ils ont remarqué ces différences liées au sexe : « Immédiatement après l'infection, le taux d'anticorps anti-Covid-19 est en moyenne inférieur chez les femmes, soulignent les auteurs de l'étude. Mais avec le temps, il suit un déclin qui est généralement moins prononcé chez elles que chez les hommes, quel que soit leur âge ou leur poids (...) On sait par exemple que les femmes ont d'une façon générale une réponse humorale et cellulaire plus robuste que les hommes, que ce soit face à d'autres maladies infectieuses ou en réponse à une vaccination. Le versant délétère de cette plus large réactivité est que les femmes sont plus souvent sujettes aux maladies auto-immunes (...) Une grande partie des gènes de l'immunité se situe sur le chromosome sexuel X, présent en deux exemplaires chez les femmes, contre un seul chez les hommes. L'expression des gènes présents sur ce second chromosome est majoritairement réprimée, mais entre 15 et 30 % de ces gènes peuvent échapper à cette inactivation. »

Infos



Pour vos patients

► Faut-il prendre de la vitamine D contre le Covid ?

Certains de vos patients ont sans doute entendu dire que la vitamine D aurait des effets bénéfiques contre la vitamine D. Ils pourraient donc être tentés par une supplémentation en vitamine D. Le Canal Détox souligne combien les données manquent sur [le sujet](#). « Malgré de nombreuses publications en ligne et sur les réseaux sociaux concernant la vitamine D, l'efficacité de la supplémentation face à la maladie demeure à ce jour incertaine », souligne

l'Institut. [La société française de pharmacologie et de thérapeutique \(SFPT\)](#) confirme que « les données scientifiques actuellement disponibles sont insuffisantes pour statuer sur l'efficacité préventive ou curative d'une supplémentation en vitamine D face à la Covid-19. »
« Comme toute supplémentation, celle en vitamine D n'est pas anodine et doit toujours s'effectuer dans le cadre d'une prescription médicale. La posologie doit être adaptée au profil du patient et au degré de sa carence. En effet, même si le risque d'intoxication aiguë est faible, des effets indésirables peuvent néanmoins apparaître dans le cadre de prises de supplémentation excessives ou inadaptées. Par ailleurs, l'Anses recommande un apport journalier en vitamine D autour des [15 microgrammes soit 600 UI pour un adulte](#). »

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Deux décès au cours d'une infection à Covid-19 chez des personnes ayant fait l'objet d'une vaccination complète



Deux personnes sont récemment décédées au centre hospitalier de Cayenne d'une forme grave du Covid-19 alors qu'elles avaient été vaccinées quelques semaines auparavant avec deux doses de Pfizer (deuxième injection le 24 février pour le premier patient, 25 février pour le second). Ces deux personnes présentaient des antécédents de lourdes comorbidités et un état de très grande fragilité. L'une d'entre elles présentait un trouble du système immunitaire, susceptible d'occasionner une moindre réponse à la vaccination. Les prélèvements sont en cours de séquençage, pour connaître la souche exacte du virus en cause.

Ces deux décès font actuellement l'objet de signalements aux autorités sanitaires nationales, signalements qui participent à la surveillance de la sécurité sanitaire dans le contexte de circulation active du variant dit brésilien.

Conformément aux recommandations de la Direction générale de la santé du 14 avril, l'Agence régionale de santé de Guyane rappelle que **l'injection d'une troisième dose de vaccin à ARNm est désormais nécessaire pour les personnes sévèrement immunodéprimées** (transplantés d'organes solides, transplantés récents de moelle osseuse, patients dialysés, patients atteints de maladies auto-immunes sous traitement immunosuppresseur fort de type anti-CD20 ou anti-métabolites). Cette troisième injection doit intervenir quatre semaines au moins après la deuxième dose, ou dès que possible pour les personnes qui auraient déjà dépassé ce délai.

L'Agence régionale de santé rappelle que **la vaccination est actuellement le moyen le plus sûr d'éviter une infection au Covid-19, notamment dans ses formes graves**. Elle rappelle l'importance, y compris pour les personnes vaccinées, de respecter scrupuleusement les mesures barrière au regard de la circulation très active du virus sur notre territoire. Elle encourage la vaccination du plus grand nombre, afin notamment de protéger les personnes les plus fragiles et rappelle que celle-ci est désormais accessible à toutes les personnes de plus de 18 ans en Guyane.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 010** vaccinations en 7 jours, du 18 au 24 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 2 mai à [Cayenne](#)
- 3 mai à [Kourou](#)
- 3 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **18 826** cas cumulés (**+745** en une semaine) le 23 avril
- ◆ **33** patients (**+12**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **17** patients (**+4**) en réanimation
- ◆ **98** décès (**+3**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **104 308** cas cumulés (**+1 192** en 1 semaine) et **1 507** décès (**+40**) dans l'Amapá au 25 avril.
- ◆ **4 965** cas positifs (**+15**), **35** décès à Oiapoque



- ◆ **10 045** cas cumulés (**+464** en 1 semaine) au 25 avril.
- ◆ **95** (**+33**) patients hospitalisés
- ◆ **18** (**+4**) patients en soins intensifs
- ◆ **198** (**+11**) décès

EN BREF

♦ A Saint-Laurent du Maroni, l'hôpital déclenche le plan blanc à son tour



Huit jours après Cayenne, le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais a déclenché son plan blanc vendredi. « Cette décision a été prise compte tenu de l'accélération de l'épidémie de Covid-19 à l'échelle de la Guyane et de l'augmentation importante des hospitalisations Covid-19 au Chog et au CHK », explique le Groupement Hospitalier de Territoire. Samedi, 16 patients se trouvaient en réanimation : 10 à Cayenne, 2 à Kourou et 4 à Saint-Laurent du Maroni. « Le déclenchement du plan blanc au Chog et au CHC vise à maintenir la capacité du système de santé à faire face à l'épidémie tout en garantissant la continuité des soins pour les autres patients. Le CHK maintient son plan « Hôpital en tension » afin d'appuyer le CHC et le Chog et se tient prêt à accueillir les patients. »

♦ Dans quelles circonstances l'Éducation nationale procède-t-elle à des fermetures, en Guyane ?



Le collège Justin-Catayée, à Cayenne, est fermé jusqu'à demain au moins, suite au diagnostic d'un cas de Covid-19 chez un surveillant. Une décision strictement administrative : ses collègues étant cas contact à risque et donc placés à l'isolement, et faute de remplaçants en nombre suffisant, il n'était plus possible d'accueillir les élèves.

La semaine dernière, au retour des vacances de Pâques et alors que la troisième vague est amorcée sous l'effet du variant P.1, le rectorat a adapté son protocole sanitaire. « Nous fermons la classe lorsqu'un élève est positif. Cela n'est pas nécessairement le cas s'il s'agit d'un enseignant. S'il a porté le masque tout le temps, ce ne sera pas le cas, explique le Dr Claire Grenier, médecin conseillère technique du recteur. Si un élève est positif, nous isolons tous les enfants pendant 7 jours. A partir de 6 ans, nous demandons un test à l'issue de cette période. S'il est négatif, il retourne en classe. Si le test n'est pas réalisé, l'isolement se prolonge 7 jours de plus. En maternelle, nous ne demandons pas de test. Si l'enfant n'a aucun symptôme au bout de 7 jours, il revient en classe. L'enseignant n'est pas isolé. »

En primaire, le rectorat recommande désormais le port du masque aux élèves. Le principe des classes en demi-jauge n'est pas appliqué chez nous. Les différences d'équipement informatique entre les familles créeraient de trop grandes disparités. Les rassemblements qui génèrent du brassage d'élèves (épreuves sportives notamment) ne sont plus autorisés. Enfin, le rectorat renforce sa cellule Covid (un médecin et une infirmière) avec l'arrivée de deux infirmiers supplémentaires. Chargée de traiter toutes les situations liées à la maladie, elle répond également à toutes les questions sur le sujet à l'adresse cellule.covid@ac-guyane.fr.

♦ Début de la deuxième vague de Cap-Covid







En mars, 45 % des Guyanais seulement envisageaient de se faire vacciner contre le Covid-19. Un mois et demi plus tard, leur position a-t-elle évolué ? Pour le savoir, l'Institut Pasteur démarre aujourd'hui le deuxième volet de son enquête d'intention vaccinale, Cap-Covid.

Du 26 avril au 9 mai, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent répondre à [un questionnaire en ligne](#). D'une durée de cinq minutes, le questionnaire porte sur les éléments de personnalité (âge, lieu de naissance, de résidence, catégorie socio-professionnelle...), sur l'intention ou non de se faire vacciner, sur les opinions vis-à-vis des vaccins et de celui contre le Covid-19 en particulier... Il est un peu plus court que le questionnaire de la première vague, les questions sur la pertinence de certaines mesures ayant été retirées.

« Il permettra de suivre s'il y a une évolution dans les intentions vaccinales de la population. En première vague, 30 % des personnes étaient sûres de ne pas se faire vacciner, explique le Dr Claude Flamand, épidémiologiste à l'Institut Pasteur de Guyane. Il permettra de voir si les réticences se sont atténuées ou accentuées en raison de nouvelles informations. Est-ce que les résultats d'AstraZeneca auront une influence, ou bien la baisse des contaminations dans les pays qui ont le plus vacciné ? »

♦ Avion : pas d'autotest en cas de test RT-PCR de moins de trente-six heures

Sens départ	Tests nécessaires à l'embarquement	Documents administratifs à présenter à l'embarquement
	<p>Oui (pour les 11 ans et plus)</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisé moins de 36 h avant le vol. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisé dans les 72 h avant le vol + auto-test réalisé à l'aéroport le jour du vol. 	<p>Justification d'un motif impérieux. Déclaration sur l'honneur</p> <p>déclarant l'absence de symptômes et ne pas avoir été en contact avec un cas confirmé de covid19 dans les 14 jours précédant le vol, les engageant à s'isoler pendant 10 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p>
	<p>Oui (pour les 11 ans et plus)</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisé moins de 36 h avant le vol. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisé dans les 72 h avant le vol + auto-test réalisé à l'aéroport le jour du vol. <p>À partir du lundi 28/04/2021</p>	<p>Justification d'un motif impérieux. Déclaration sur l'honneur</p> <p>déclarant l'absence de symptômes et ne pas avoir été en contact avec un cas confirmé de covid19 dans les 14 jours précédant le vol, les engageant à s'isoler pendant 10 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p> <p>Une attestation spécifique est à télécharger : gouadeloupe.gouv.fr / guyane.gouv.fr</p>
	<p>Oui (pour les 11 ans et plus)</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisé moins de 36 h avant le vol. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisé dans les 72 h avant le vol + auto-test réalisé à l'aéroport le jour du vol. <p>À partir du lundi 28/04/2021</p>	<p>Justification d'un motif impérieux. Déclaration sur l'honneur</p> <p>déclarant l'absence de symptômes et ne pas avoir été en contact avec un cas confirmé de covid19 dans les 14 jours précédant le vol, les engageant à s'isoler pendant 10 jours après l'arrivée et à effectuer un test PCR à l'issue.</p>
	Non	Sans restriction

Les modalités sanitaires pour les voyageurs au départ de la Guyane sont modifiées. L'autotest est désormais demandé pour se rendre aux Antilles, dans certaines circonstances. Les personnes présentant un test RT-PCR de moins de trente-six heures et devant se rendre dans l'Hexagone ou aux Antilles sont dispensées de l'autotest au départ. Pour les autres, il est maintenu, que ce soit pour l'Hexagone ou les Antilles. [Ce document](#) rappelle les mesures applicables selon votre voyage. Guyane la 1ère présente leur utilisation en détail, dans [ce reportage](#).

♦ A Kourou, 64 injections pour le premier week-end d'ouverture du centre de vaccination



Le centre de vaccination de Kourou a vécu son premier week-end d'ouverture. Soixante-quatre personnes ont reçu leur dose : 31 samedi, 33 dimanche. Aujourd'hui, le centre, installé à la médiathèque allonge ses horaires avec un fonctionnement en continu, de 8h30 à 19h20 en semaine et de 8h30 à 13h20 le week-end. Vendredi, les personnels du centre ont reçu la visite de Clara de Bort, directrice générale de l'ARS. Ils ont pu lui

confirmer le maintien d'une forte demande dans la ville spatiale. Tous les nouveaux créneaux ouverts ont été remplis en quelques heures.

♦ Sensibilisation à la vaccination chez Carrefour



Samedi, une infirmière et des médiateurs du dispositif YanaCov se sont installés dans la galerie commerciale de Carrefour, à Matoury. Pendant plusieurs heures, ils ont échangé avec les clients, ont répondu à leurs questions et ont aidé ceux qui le souhaitent à prendre rendez-vous en centre de vaccination. Les opérations de ce type seront renouvelées ces prochaines semaines.

◆ Départ de feu maîtrisé au centre hospitalier de Cayenne : une nouvelle organisation des services en place

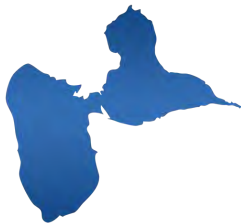
Un feu s'est déclaré au centre hospitalier de Cayenne, dimanche à midi, dans un local technique du bloc obstétrical gynécologique. Alerté par le service de sécurité incendie, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) est intervenu rapidement. Le feu a été éteint et les lieux sécurisés. Aucune victime n'est à déplorer. Les personnels et les patients de maternité et de pédiatrie ont été mis en sécurité dans d'autres unités.

Les parcours patients ont été réorganisés pour assurer la continuité et la sécurité des prises en charge :

- Les urgences de gynécologie et d'obstétrique, les consultations ainsi que les accouchements continuent à être assurés par le centre hospitalier de Cayenne ;
- L'hôpital de jour de pédiatrie est temporairement fermé afin d'accueillir les patients de pédiatrie.

Une signalétique est mise en place sur site. Le dispositif de sécurité du pôle femme-enfant est renforcé. La direction du centre hospitalier de Cayenne remercie l'ensemble des professionnels pour leur réactivité et les usagers pour leur compréhension.

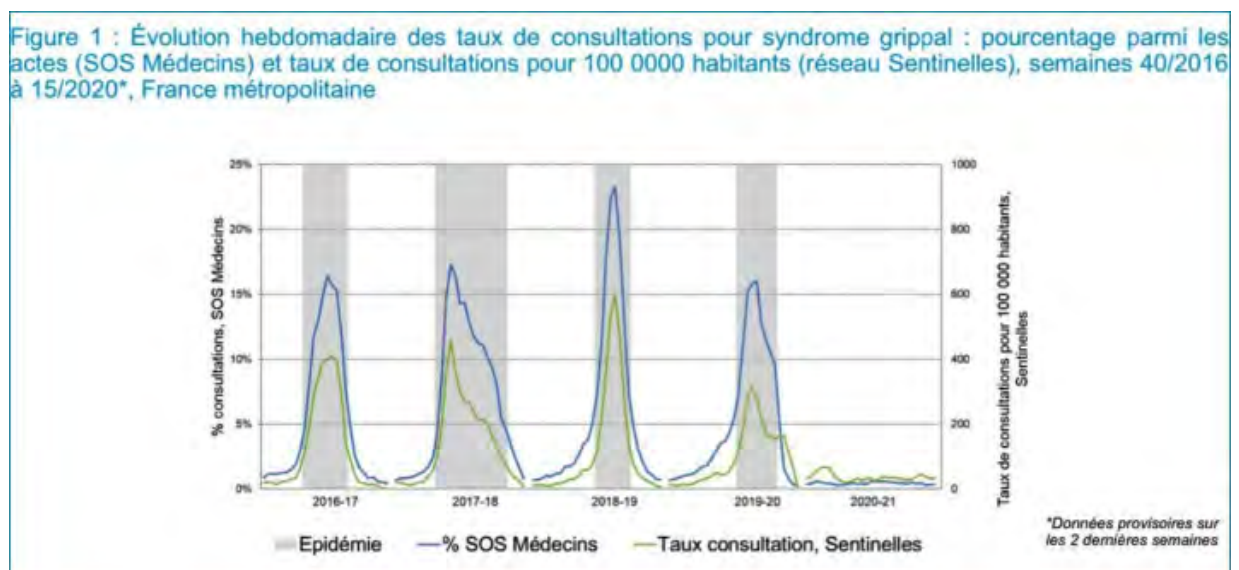
◆ Les déplacements limités à 10 km en Guadeloupe



En Guadeloupe, l'incidence hebdomadaire est en hausse de 28 %, au cours de la semaine du 12 au 18 avril (224 cas pour 100 000 habitants, contre 175 la semaine précédente), sous l'effet exclusif du variant anglais. [De nouvelles mesures entrent en vigueur demain](#). Les déplacements seront désormais limités à un rayon de 10 km autour de chez soi, sauf motif impérieux. Le couvre-feu est maintenu de 19 heures à 5 heures.

En un coup d'oeil

L'épidémie de Covid-19 et les mesures barrières mises en place ont quasiment bloqué la diffusion du virus de la grippe, cette année. [En Outre-mer, Santé publique France n'a détecté aucun virus grippe](#).





Pour vos patients

► Une vidéo sur les risques psychologiques liés à la pandémie

Stress, irritabilité, angoisses... Début avril, Santé publique France a lancé [une campagne de prévention des risques psychologiques](#)³⁰⁷ liés à la pandémie. [Cette petite vidéo](#) vient rappeler qu' « en parler, c'est déjà se soigner ».

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« On ne perd rien à se faire vacciner, au contraire, on a tout à y gagner »



Hier, les professeurs Khallel et Djossou, responsables du service de réanimation et de l'unité des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de Cayenne, ont apporté des précisions, suite aux décès de deux patients réinfectés par le Sars-CoV-2 après leur vaccination.

Le centre hospitalier déplore le décès de deux patients au cours d'une infection à Covid-19 après avoir fait l'objet d'une vaccination complète. C'est-à-dire qu'ils ont été infectés au moins 14 jours après avoir reçu leur deuxième dose. « Cette situation, au moment où l'on demande à la population de se vacciner le plus possible, entraîne quelques questions et nous amène à apporter

des réponses », ont expliqué les Pr Félix Djossou et Hatem Khallel, hier lors d'[une conférence de presse](#).

Aujourd'hui, 20 000 Guyanais ont reçu au moins une dose de vaccin, 8 000 ont reçu les deux. « Ce sont les deux seules personnes que nous ayons eues en réanimation après qu'elles aient reçu les deux doses, relate le Pr Khallel, responsable du service de réanimation de Cayenne. C'est nous qui avons assuré les soins de ces deux personnes. Nous confirmons qu'elles avaient été vaccinées. On sait que la vaccination confère une protection à 95 % (contre le risque de développer une forme symptomatique de Covid-19). Il y a donc 5 % où elle ne va pas conférer la protection nécessaire au patient, parce que son système immunitaire ne répond pas de manière efficace ou parce qu'il est bloqué par des médicaments contre d'autres maladies. Les deux patients étaient probablement dans ces 5 %. »

L'un d'eux était immunodéprimé. Désormais, il est recommandé pour ces personnes de réaliser trois injections de vaccin à ARNm. Ce n'était pas le cas en février, lorsqu'il a été vacciné.

« Être vacciné et contracter le Covid-19, c'est possible, poursuit le Pr Djossou, responsable de l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit) au CHC. Le vaccin protège quand même beaucoup de personnes. Il faut continuer de l'encourager. » « Le vaccin réduit drastiquement les risques de développer la maladie sans pour autant générer d'autre risque, renchérit le Pr Khallel. Dit autrement, on ne perd rien à se faire vacciner et au contraire, on a tout à y gagner. »

Hier, les deux soignants ont évoqué l'efficacité du vaccin contre le variant brésilien, qui demeure très bonne. « On sait qu'il est moins efficace que contre le virus historique. Mais le vaccin contre la grippe est efficace à 70 % et personne ne dit qu'il n'est pas bon », insiste le Pr Djossou. Et son confrère d'enchaîner : « On sait que l'efficacité contre le variant brésilien est moins importante mais quand on vaccine, on ne vaccine pas seulement contre le variant brésilien. On vaccine contre le Sars-CoV-2 dans sa forme historique et dans sa forme la plus répandue ».

Hier, les deux soignants ont évoqué l'efficacité du vaccin contre le variant brésilien, qui demeure très bonne. « On sait qu'il est moins efficace que contre le virus historique. Mais le vaccin contre la grippe est efficace à 70 % et personne ne dit qu'il n'est pas bon », insiste le Pr Djossou. Et son confrère d'enchaîner : « On sait que l'efficacité contre le variant brésilien est moins importante mais quand on vaccine, on ne vaccine pas seulement contre le variant brésilien. On vaccine contre le Sars-CoV-2 dans sa forme historique et dans sa forme la plus répandue. ».

Les deux professeurs insistent également sur la protection collective du vaccin, car se vacciner protège aussi les personnes dont l'organisme ne réagit pas suffisamment au vaccin. Ils ajoutent : « Nous ne sommes pas dans une situation d'un effet indésirable du vaccin. Nous sommes dans une situation où le vaccin n'a peut-être pas apporté la protection suffisante mais il n'a pas entraîné de dégâts en lui-même. La vaccination, c'est du gagnant, sans aucune perte à côté (...) Ce que l'on recherche, c'est de vacciner le maximum de personnes. Le fait de traîner sur la vaccination laisse la possibilité au virus de faire plus de mutations et donc de générer davantage de variants. Si la population se vaccine en masse, cela réduira la vitesse de production de variants. » Et tous deux de conclure : « Avec une seule comorbidité ou avec rien du tout, on peut tomber malade du Covid. Les seules solutions que l'on a, c'est le port du masque, la distanciation sociale, l'hygiène des mains et la vaccination (...) La vaccination, c'est ce que nous avons de mieux à proposer. Il faut y aller sans défiance ! »



Vaccinations

◆ **5 023** vaccinations en 7 jours, du 19 au 25 avril



Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 2 mai à [Cayenne](#)
- 27 avril à [Kourou](#)
- 4 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ♦ **19 004** cas cumulés (**+743** en une semaine) le 26 avril
- ♦ **57** patients (**+27**) en hospitalisation conventionnelle
- ♦ **17** patients (**+4**) en réanimation
- ♦ **100** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ♦ **104 518** cas cumulés (**+1 144** en 1 semaine) et **1 517** décès (**+40**) dans l'Amapá au 26 avril.
- ♦ **4 965** cas positifs (**+15**), **35** décès à Oiapoque



- ♦ **10 081** cas cumulés (**+464** en 1 semaine) au 26 avril.
- ♦ **98** (**+32**) patients hospitalisés
- ♦ **20** (**+5**) patients en soins intensifs
- ♦ **201** (**+14**) décès

EN BREF

♦ Les légionnaires se vaccinent aujourd'hui



Ce matin, 108 légionnaires recevront leur première dose de vaccin, sous le préau du pôle culturel de Kourou. Tous appartiennent à la Troisième Compagnie de combat du Troisième Régiment étranger d'infanterie (3e REI). L'opération sera réalisée par deux médecins militaires et un médecin de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, trois infirmiers militaires et trois secrétaires auxiliaires sanitaires.

« Avant que la vaccination ne soit ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans sur toute la Guyane, elle l'était déjà dans l'Est guyanais. C'est l'aire sous la responsabilité du 3e REI dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin. Nous vaccinons donc les militaires du quartier Forget de Kourou qui vont partir en mission là-bas à partir de la fin mai. Cela participera de la protection du territoire », explique le médecin-chef Romain.

Les secondes injections, pour ceux qui en ont besoin, auront lieu le 18 mai. Les légionnaires de la 3e Compagnie de combat partiront alors dans l'est pour six semaines, où ils remplaceront leurs collègues de la 2e Compagnie de combat. Ceux-ci, à leur retour à Kourou, se verront alors proposer à leur tour la vaccination, avant de repartir dans l'Est six semaines plus tard. « Le but n'est pas de vacciner le régiment entier (environ 650 personnes), précise le médecin-chef Romain, mais ceux qui, dans les prochains mois, sont susceptibles de partir dans l'est, soit deux

compagnies de 130 militaires. Les autres volontaires du régiment sont invités à prendre rendez-vous sur Maïia et à se rendre au centre de vaccination de Kourou. »

Après une formation théorique et une formation pratique au sein du quartier Forget, les professionnels de santé de la Légion étrangère ont été formés par l'équipe du centre de vaccination de Kourou, vendredi. Ils ont notamment aidé à la reconstitution des flacons utilisés ce jour-là. Tous ont l'habitude de vacciner puisque l'antenne médicale de Kourou est centre de vaccination fièvre jaune pour les militaires.

Depuis plusieurs mois, le médecin-chef Romain informe les militaires sur la vaccination. « Ils reçoivent les mêmes informations que dans le civil, les mêmes présentations. Nous ne vaccinons pas en notre nom mais pour le centre de vaccination de Kourou. La vaccination est volontaire, comme pour les civils, mais avec 108 volontaires sur 130, nous aurons une bonne couverture vaccinale. »

Pour les soignants de l'antenne médicale du 3e REI, les opérations de vaccination ne s'arrêteront pas à la protection des deux compagnies de combat. Dans les prochaines semaines, ils appuieront le nouveau centre de vaccination qu'ouvriront les sapeurs-pompiers sur l'île de Cayenne..

◆ Plus de cent injections prévues aujourd'hui à Régina

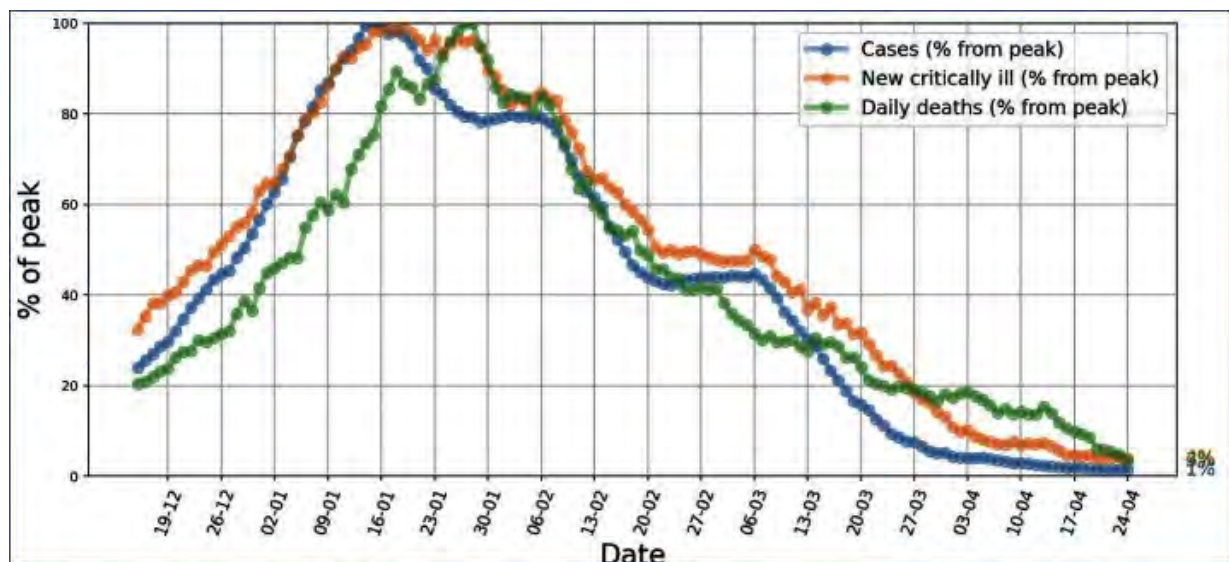
Il y a quatre semaines après leur première injection, 76 habitants de Régina ont reçu leur première injection. Aujourd'hui, c'est le moment de la seconde. Trente-quatre autres volontaires de la commune se joindront à eux pour leur première dose. L'opération est réalisée par l'équipe mobile de santé publique et l'équipe de coordination Covid du centre hospitalier de Cayenne (CHC) et les soignants du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS).

◆ Opération de vaccination vendredi à Saint-Jean du Maroni

Vendredi, une équipe du centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog) se rendra à Saint-Jean du Maroni, pour une opération de vaccination. Soixante militaires du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) doivent recevoir leur première dose, ce jour-là.



Israël, le pays qui a vacciné le premier et le plus au monde (62,2 % de sa population a reçu au moins une dose) voit le nombre de ses cas s'effondrer. Les 22 et 23 avril, aucun mort du Covid-19 n'a été enregistré, une première depuis dix mois. Le port du masque n'est plus obligatoire (Twitter Eran Segal [Twitter Eran Segal](#))



Infos



Pour votre exercice

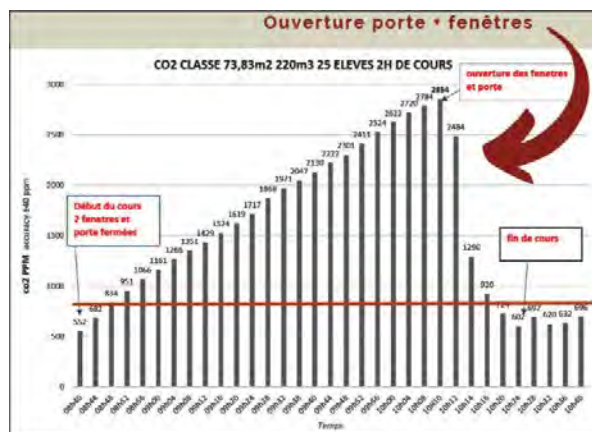
► **Davantage de professionnels de santé peuvent être mobilisés dans les centres de vaccination**

Un arrêté publié samedi au [Journal officiel](#) élargit la liste des professionnels de santé pouvant renforcer les centres de vaccination. Sont en particulier concernés divers professionnels salariés des établissements de santé, y compris ceux cumulant

emploi et retraite. Il fixe aussi les modalités de leur rémunération. [Un premier arrêté](#) publié le 6 février permettait déjà la participation des professionnels de santé libéraux.

Pour proposer son soutien à l'un ou l'autre des trois centres de vaccination du territoire, vous pouvez vous rapprocher des trois centres hospitaliers.

Infos



Pour vos patients

► **Pourquoi il est indispensable de bien aérer les pièces**

Le collectif de scientifiques [Du côté de la science](#) explique en des termes compréhensibles par tous pourquoi il est essentiel d'aérer les pièces, y compris les pièces climatisées, pour limiter la propagation du Covid-19. Un rappel utile en cette période d'intense circulation du virus. En Guyane, les récents clusters sont souvent apparus en milieu professionnel. Dans une salle de classe de 73 m² avec 25 élèves

sans aération, la concentration de CO₂ est de 800 ppm au bout de 8 minutes sans aération, soit le double de ce qu'il est en extérieur. 1 % de l'air que l'on respire a déjà été respiré par quelqu'un d'autre. Au bout d'une heure et demie, ce taux dépasse 2 800 ppm.

Les chercheurs ont rédigé une checklist ventilation :

- Aérer toutes les 20 minutes, pendant 5 minutes (y compris dans les bâtiments à ventilation mécanique) ;
- Aérer par les fenêtres est positif, et ne perturbe pas les systèmes de ventilation ;

- S'assurer que les systèmes de ventilation ne sont pas obstrués par des rideaux ou du mobilier ;
- Mettre en place des capteurs de CO2 et adapter aération et ventilation pour maintenir le taux de CO2 < 700 ppm ;
- Garder en tête que parler fort, chanter ou faire du sport génère plus d'aérosols ;
- Utiliser chauffage ou climatisation comme d'habitude, tout en s'assurant d'un apport d'air extérieur constant.

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Quel test utiliser ? Combien de temps s'isoler ? Quelle procédure pour les arrêts de travail ? L'Assurance Maladie répond à vos questions



Avec une deuxième vague deux fois moins forte que la première, la troisième vague que nous vivons actuellement convoque de lointains souvenirs s'agissant de la stratégie Tester, Alerter, Protéger. Celle-ci a en outre été adaptée à la circulation de variants plus contagieux que le virus historique. La mise en œuvre de cette stratégie est essentielle pour casser les chaînes de contaminations et éviter, in fine, des hospitalisations et des décès. Le Dr Laurence Cauchard, médecin chef de la Direction Régionale du Service Médical, fait le point pour les professionnels de santé et leurs patients.

Tester

- Patient positif : Il n'y a pas de second test à réaliser à l'issue de la période d'isolement, y compris si l'employeur le demande pour reprise du travail. Cette exigence n'est pas fondée. Le patient peut rester positif plusieurs semaines voire mois sans que cela ne signe une

persistance de la contagiosité. Dès lors que la durée d'isolement a été respectée, et si elle n'a plus de symptômes (fatigue, difficultés respiratoires mais pas la perte de goût), la personne peut reprendre son travail.

- Tout test antigénique (TAG) positif doit être complété par une PCR. Les contacts à risque doivent être testés par PCR (Le TAG n'est possible qu'en l'absence d'alternative PCR). Seule la PCR permet d'identifier la souche du virus.

Alerter

- Il est important de rappeler à vos patients qu'ils doivent bien signaler l'ensemble de leurs contacts à risque aux conseillers de la plateforme contact tracing de l'Assurance Maladie. C'est la condition pour qu'ils soient appelés et puissent être au plus tôt isolés, testés et qu'ils bénéficient de la mise à disposition de masques chirurgicaux en pharmacie afin de casser les chaînes de contamination.
- Avec les variants plus contagieux et en particulier le P.1 brésilien très présent en Guyane, il est demandé aux contacts à risque d'informer les personnes avec qui ils ont eu à leur tour des contacts à risques (contacts de 2e génération). Cela permet aux contacts de 2e génération de limiter d'ores et déjà leurs contacts sociaux, de renforcer les gestes barrière et de télétravailler lorsque cela est possible. Un test PCR devra être réalisé au moindre doute devant des symptômes. Les contacts de 2e génération ne peuvent bénéficier d'un arrêt pour isolement.
- L'utilisation de l'application TousAntiCovid est fortement conseillée.

Protéger

- **Appliquer un isolement strict en respectant les durées d'isolement et de réalisation des tests :**
 1. Patient positif : test PCR à J0, isolement 10 jours à partir de la date des symptômes ou du test si asymptomatique (sous réserve de 2 jours sans fièvre).
 2. Sujet contact partageant le foyer du patient positif : test PCR à J0, isolement 17 jours à partir de la date du test du patient positif ou de ses symptômes (= 7 jours d'isolement à partir du 10e jour d'isolement du patient positif, sous réserve de 2 jours sans fièvre), test au moindre symptôme, nouveau test PCR à J17 pour la sortie d'isolement.
 3. Sujet contact ne partageant pas le foyer du patient positif : test PCR à J0, isolement 7 jours à partir de la date du dernier contact, test au moindre symptôme, nouveau test PCR à J7 pour la sortie d'isolement.
- Les cas confirmés de Covid-19 se verront proposer, par la plateforme de contact tracing, la visite à domicile d'une infirmière libérale prise en charge par l'Assurance Maladie. Il est important qu'ils l'acceptent. Cela permettra de les accompagner dans leur isolement à domicile et de réaliser les tests des contacts du foyer immédiatement à domicile.
- **Arrêt de travail :**
 1. Patient positif : c'est la plateforme contact tracing qui réalise l'arrêt de travail si la personne ne peut télétravailler ou que son état de santé est incompatible avec du télétravail.
 2. La prolongation de l'arrêt de travail, en cas de fatigue persistante ou de difficultés respiratoires par exemple, est une prescription du médecin traitant.
 3. Contacts à risques signalés par le patient positif : s'ils ne peuvent télétravailler, ils peuvent bénéficier d'un arrêt dérogatoire via declare.ameli.fr sous réserve d'avoir été identifiés comme contact à risque par un patient positif lors de l'appel par la plateforme contact tracing.
 4. Les personnes symptomatiques peuvent bénéficier d'un arrêt pour isolement via declare.ameli.fr si elles ne peuvent télétravailler le temps de réaliser un test.
 5. Il est important que les arrêts passent bien par ces deux circuits sinon les assurés se verront appliquer un délai de carence lors du calcul des indemnités journalières.

- Téléconsulter son médecin traitant, surveiller sa température, être vigilant devant toute aggravation des symptômes, en particulier respiratoires, qui peuvent justifier un appel au 15.

◆ Le Dr Stanley Carroll lance un appel aux infirmiers libéraux pour les visites à domicile de patients Covid +



Depuis le 21 janvier, [la visite à domicile d'un infirmier libéral \(IDEL\) est proposée à tous les patients testés positifs au Covid-19.](#) Cette visite vise plusieurs objectifs :

- Relayer les messages de santé publique, de bonne appropriation de la démarche, de l'importance de respecter l'isolement, des gestes barrière et des signes cliniques qui doivent alerter. Ceci afin d'aider

les personnes à « réussir leur isolement » en leur prodiguant des conseils sanitaires et d'organisation de la vie quotidienne en particulier ;

- Tester les personnes du foyer non testées ;
- Identifier les personnes nécessitant un appui social à leur isolement pour réaliser le lien avec Yanacov lorsqu'un besoin est identifié ;
- S'assurer qu'il n'y a pas de risque de gravité ;
- Vérifier que le patient a bien récupéré ses masques ;
- Informer systématiquement le médecin traitant de la réalisation de la visite

Avec la hausse des contaminations, la demande augmente. Les 33 infirmiers volontaires ne sont plus assez nombreux pour répondre à toutes les sollicitations.

Actuellement, 33 infirmiers sur les plus de 250 du territoire participent au dispositif. Chacun en fonction de ses disponibilités. La semaine dernière, ils étaient par exemple 18 pour se partager 107 visites. « Les infirmiers et infirmières ont déjà beaucoup de travail. Jusque-là, le dispositif a tenu parce que ce n'était pas la grosse cohue. Mais le nombre de cas positifs augmentant, nous avons besoin de plus de monde », explique le Dr Stanley Carroll, qui pilote la plateforme Vényé mo santé.

La semaine dernière, il a organisé un webinar avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) et l'Agence Régionale de Santé. L'appel a été relayé par l'URPS. Plusieurs IDEL ont répondu positivement à sa sollicitation. « Il s'agit d'une visite forfaitaire qui a pour but de vérifier les conditions d'isolement, éventuellement de tester les autres membres du foyer, de vérifier l'état de santé du patient. Nous la proposons partout où il y a des infirmiers libéraux. »

La semaine dernière, un peu plus d'un patient positif sur quatre a accepté la visite proposée par la plateforme de contact tracing. « Les autres ne sont pas perdus dans la nature. A la différence de l'Hexagone, nous avons réussi, en Guyane, à assurer les appels des patients à J2 du résultat de leur test avec la plateforme Vényé mo santé. Ce sont deux dispositifs qui se complètent, voire qui peuvent se substituer l'un à l'autre si besoin. »

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 453** vaccinations en 7 jours, du 20 au 26 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination ([cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous](#))



- 3 mai à Cayenne
- 28 avril à Kourou
- 5 mai à Saint-Laurent du Maroni



- ♦ **19 099** cas cumulés (**+741** en une semaine) le 27 avril
- ♦ **51** patients (**+16**) en hospitalisation conventionnelle
- ♦ **21** patients (**+9**) en réanimation
- ♦ **100** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ♦ **104 771** cas cumulés (**+1 151** en 1 semaine) et **1 524** décès (**+41**) dans l'Amapá au 27 avril.
- ♦ **4 965** cas positifs (**+15**), **36** décès (**+1**) à Oiapoque



- ♦ **10 081** cas cumulés (**+464** en 1 semaine) au 26 avril.
- ♦ **98** (**+32**) patients hospitalisés
- ♦ **20** (**+5**) patients en soins intensifs
- ♦ **201** (**+14**) décès

EN BREF

♦ Des améliorations dans le criblage en Guyane



Depuis deux semaines, les kits de criblage ont changé pour les laboratoires Biosoleil (Cayenne), Carage (Kourou) et Eurofins (Rémire-Montjoly). Le nouveau kit détecte trois au lieu de deux des mutations-clefs des variants préoccupants. Il permet donc la distinction des variants sud-africain et brésilien en Guyane par PCR criblage.

♦ Pas de nouveau variant sud-africain détecté depuis dix jours

Début avril, un cas de variant sud-africain (V2) a été identifié dans un échantillon du laboratoire Carage, de Kourou. Un second cas a été repéré au cours de la semaine du 12 au 18 avril, dans un même cluster en entreprise. Les investigations épidémiologiques suggèrent une chaîne de transmission à partir d'un cas index importé, qui n'a pas été retrouvé. Depuis cette date, aucun autre V2 n'a été détecté en Guyane, suggérant que les mesures d'isolement de ces sujets ont été efficaces.

♦ 104 Réginalais vaccinés hier



Les équipes du Centre Hospitalier de Cayenne étaient à Régina, hier. Ils ont procédé à 104 vaccinations : 71 secondes doses suite à leur visite dans la commune il y a quatre semaines, et 33 nouvelles premières injections.

◆ 108 légionnaires ont reçu leur première dose

Les 108 légionnaires de la 3e Compagnie de combat volontaires pour la vaccination ont reçu leur première dose, hier matin, à Kourou. Cette opération spéciale a été mise sur pied par le service médical du Troisième Régiment étranger d'infanterie (3e REI) pour leur permettre de partir en mission de lutte contre l'orpaillage clandestin dans l'Est guyanais, fin mai. Ils remplaceront leurs collègues de la 2e Compagnie de combat, à qui la vaccination sera proposée à leur retour à Kourou. Les autres personnels du quartier Forget de Kourou suivent, pour leur part, le même parcours que n'importe qui, en prenant rendez-vous sur Maiia et en se rendant au centre de vaccination à la médiathèque.



◆ Où se faire tester les samedis 1er et 8 mai

Voici les laboratoires où il sera possible d'effectuer un test RT-PCR les samedis 1er et 8 mai :

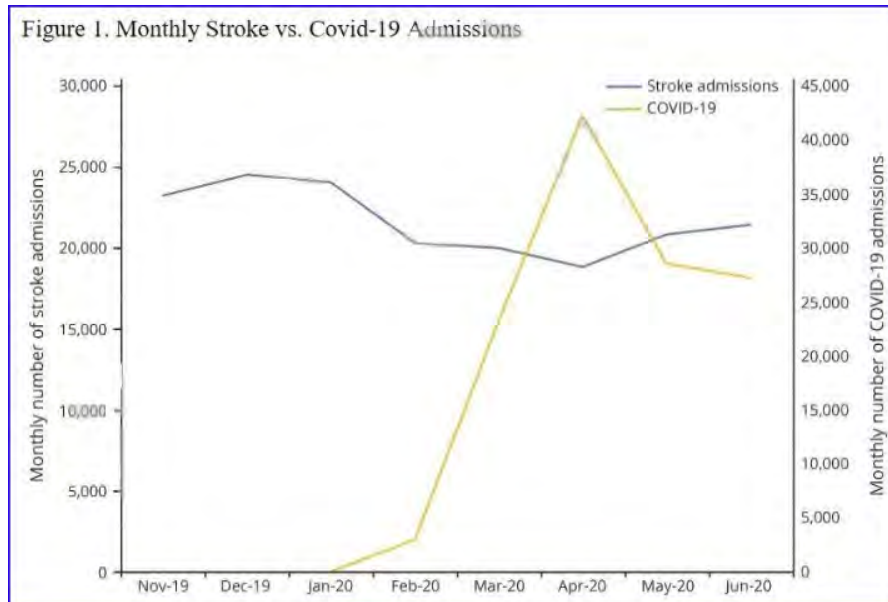
- Île-de-Cayenne : Eurofins (Rémire-Montjoly) de 7h30 à 9h30 ;
- Kourou : Carage de 7 heures à 12h30 ;
- Saint-Laurent du Maroni : les voyageurs souhaitant obtenir leur résultat le jour-même avant de prendre l'avion doivent se rendre au laboratoire du Chog à l'ouverture, à 8 heures.

On rappelle qu'il est toujours possible, pour embarquer, de présenter un test PCR de moins de 72h. Dans ce cas le passager devra réaliser un autotest à l'aéroport. Le délai de 36h n'est donc pas impératif, il permet seulement de ne pas avoir à réaliser l'autotest.

◆ La loi Ségur publiée au *Journal officiel*

Hier au *Journal officiel* a été publiée la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, dite [loi Ségur](#). Cette loi et les accords du même nom étaient un engagement du gouvernement envers les professionnels de santé mobilisés contre la pandémie de Covid-19. Ces quarante-cinq articles traitent de sujets aussi divers que la coopération entre professionnels de la santé scolaire, les prescriptions faites par les sages-femmes, les prescriptions faites ou modifiées par diverses professions de santé (masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes), la vaccination en pharmacie à usage intérieur et en laboratoire de biologie médicale, la simplification du recrutement des praticiens hospitaliers, le rôle des chefs de pôles et services hospitaliers, la création de la commission médico-soignante, le service d'accès aux soins, la lutte contre l'intérim médical abusif, la simplification des démarches des personnes en situation de handicap...

Dans le monde, la baisse des hospitalisations pour AVC est inversement corrélée à la hausse des hospitalisations pour Covid-19, sous les effets sans doute associée d'une crainte de se rendre à l'hôpital pour les patients avec de faibles symptômes et d'une moindre exposition aux virus susceptibles de déclencher un événement vasculaire du fait des mesures barrière. L'étude porte sur 457 unités neurovasculaires dans 70 pays, sur 6 continents et constate une baisse globale de 11,5 % des hospitalisations pour AVC entre les quatre premiers mois de l'épidémie de Covid-19 et les quatre mois précédents ([International Journal of Stroke](#))



Infos

Pour votre exercice

► L'ANSM publie son 13^e rapport de pharmacovigilance sur le vaccin Comirnaty

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) poursuit son recensement des effets indésirables des vaccins contre le Covid-19. Vendredi, elle a publié [son 13^e rapport sur le vaccin Comirnaty](#), celui utilisé en Guyane. Il porte sur la période du 9 au 15 avril. « Il n'y a pas eu de nouveau signal confirmé durant cette période avec le vaccin Comirnaty. »

Ce rapport est donc antérieur aux deux décès survenus en Guyane chez des patients infectés au Sars-CoV-2 après une vaccination complète. Lundi, [les Pr Hatem Kallel et Félix Djossou](#), du Centre Hospitalier de Cayenne, ont expliqué que, s'agissant de ces deux personnes, « nous ne sommes pas dans une situation d'un effet indésirable du vaccin. Nous sommes dans une situation où le vaccin n'a peut-être pas apporté la protection suffisante mais il n'a pas entraîné de dégâts en lui-même. » Ils l'ont également souligné au micro de [Guyane la 1^{ère}](#).

Infos

Pour vos patients

► Vaccination : les femmes enceintes peuvent être rassurées !

Vos patientes enceintes s'interrogent sur l'opportunité de se faire vacciner ? Vous pouvez les rassurer. Sur 3 958 parturientes américaines vaccinées avec un vaccin à ARNm, la technique utilisée en Guyane, les effets secondaires étaient moins fréquents qu'en population générale, note

Items chez les participantes	Incidence	Incidence
	Population générale	Registre
	%	no./total no. (%)
Perte de la grossesse		
Avortements spontanés	10-26	104/827 (12.6)
Morts in-utero	<1	1/725 (0.1)
Caractéristiques des enfants nés vivants		
Prématurés	8-15	60/636 (9.4)
Petit poids à la naissance	3.5	23/724 (3.2)
Anomalies congénitales	3	16/724 (2.2)
Décès néonatal	<1	0/724

Schéma : comparaison de la morbidité des grossesses de la population générale et du groupe de parturientes vaccinées avec un vaccin à ARNm contre la COVID-19. Il n'y a pas de différence.

de fausses couches et un mort-né. Ce nombre n'est pas différent de la population générale, tout comme le nombre de naissances prématurées (9 %), le nombre de petits poids à la naissance (3 %) et le nombre d'anomalies congénitales (2 %). Le Pr Frédéric Adnet, qui a résumé l'étude dans sa newsletter hebdomadaire, conclut que « la vaccination par vaccin à ARNm paraît sûre chez les parturientes et ceci devrait lever les derniers doutes qui subsistaient. »

le [New England Journal of Medicine](#). La deuxième dose a en général été administrée au troisième trimestre pour les femmes ayant accouché.

827 d'entre elles ont été suivi pendant toute la grossesse : il y a eu 712 naissances (86 %), 13 %

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

L'enquête d'intention vaccinale des soignants de Guyane livre ses premiers résultats



579 soignants de Guyane ont répondu à l'enquête d'intention vaccinale du centre d'investigations cliniques. Les deux tiers souhaitent être vaccinés contre le Covid-19 ou l'étaient déjà. Une moyenne qui masque de grandes disparités entre professions, genres ou encore lieux de naissance. Une constante néanmoins : les personnes à risque de forme

sévère ou ayant été confrontées à des patients/proches avec ces formes sévères ne sont pas plus enclines à se faire vacciner. .

Le Centre d'investigation clinique Antilles-Guyane Inserm 1424 du CHC a réalisé une enquête auprès des professionnels de santé de Guyane en partenariat avec l'ARS, le CHOG, le CHK, les URPS et ordres médecins, infirmiers et pharmaciens. Ont été invités à participer via un questionnaire en ligne anonyme ou papier tous les soignants qui le souhaitent, libéraux, hospitaliers ou d'autres structures de santé.

De février à mars 2021, 579 personnes ont répondu au questionnaire, d'origine et profession diverses. La moitié d'entre elles avaient entre 35 et 64 ans, 68% étaient des femmes ; 60% étaient nées en métropole, 20% en Guyane. La majorité des répondants étaient médecins (38%) ou infirmier(ère)s (35%). Les autres professions étaient très variées : sages-femmes, pharmaciens, administratifs hospitaliers, médiateurs... Les lieux d'exercice étaient l'hôpital (53%), l'exercice libéral (22%), les CDPS (14%) ou d'autres structures ou associations de santé (11%). La plupart (91%) se déclaraient favorables aux vaccins en général, avec toutefois une plus grande méfiance pour certains vaccins en particulier (30%) comme les vaccins contre l'hépatite B, le papillomavirus ou la grippe. Seuls 24% des enquêtés avaient été vaccinés contre la grippe lors de la saison 2020-2021 et 31% en 2019-2020.

Parmi les enquêtés, 61% se déclaraient inquiets vis-à-vis du Covid-19 : 59% avaient été confrontés à une personne affectée par une forme grave, soit en tant que soignant, soit parmi leurs proches, et 14% présentaient des facteurs de risque personnels de forme grave (en dehors de l'âge).

Dans l'ensemble, 66% des répondants souhaitaient être vaccinés contre la Covid-19 ou l'étaient déjà ; 24% ne voulaient pas recevoir le vaccin et 11% étaient indécis. Les hommes étaient plus enclins que les femmes à être vaccinés (81% contre 57%), de même que les médecins et sages-femmes (87%) étaient plus favorables que les infirmier(ère)s (49%) ou que les autres professions de santé (46%). Les personnes nées en métropole souhaitaient plus souvent être vaccinées (75%) que celles nées en Guyane ou aux Antilles (28%). Dans cette enquête, les personnes ayant des facteurs de risque de forme grave de Covid-19 ou ayant été confrontées à des patients/proches avec ces formes sévères, n'étaient pas plus enclines à se faire vacciner. Par contre, l'intention vaccinale était directement corrélée à la confiance dans les autorités sanitaires, dans l'industrie pharmaceutique, à une moindre utilisation des réseaux sociaux, à la confiance en l'efficacité du vaccin contre la Covid-19 et l'absence de sur-risque d'effets indésirables comparés aux autres vaccins, et au fait d'être favorable aux vaccins en général. Les freins à la vaccination notifiés sont essentiellement le manque de recul (16% des répondants), l'absence de certitude quant à l'efficacité (11%), de potentiels effets secondaires mal connus (7%). Toutefois, 11% des professionnels opposés à la vaccination seraient prêts à recommander la vaccination à leurs patients ou à leurs proches.

Les personnes ayant répondu à l'enquête considèrent que la vaccination de la population en Guyane se confronte à des enjeux spécifiques, comme la multiculturalité, les frontières fluviales avec les pays voisins, les difficultés logistiques liées à la géographie du territoire, une prévalence élevée des personnes ayant des facteurs de risque de Covid-19 sévère, la précarité, une efficacité incertaine sur le variant brésilien, et enfin, pour certains, l'inadéquation du système de soins.

Au total, la défiance des professionnels de santé envers le vaccin contre la Covid-19 est plus importante qu'envers les vaccins en général, en relation avec une confiance moindre sur la gestion de la crise sanitaire par les autorités et envers l'industrie pharmaceutique. Une information claire et adaptée, reposant sur les connaissances scientifiques accumulées sur l'efficacité, la tolérance et l'impact attendu d'un point de vue de la santé publique du vaccin contre le Covid, mais aussi les incertitudes existantes, devrait être diffusée à l'ensemble des professionnels de santé du territoire ainsi que la mise en place d'espaces de dialogues ouverts et non jugeants avec ceux qui y sont réticents.

◆ L'enquête d'intention vaccinale en population générale se poursuit jusqu'à dimanche prochain



En mars, 45 % des Guyanais seulement envisageaient de se faire vacciner contre le Covid-19 ? Un mois et demi plus tard, leur position a-t-elle évolué ? Pour le savoir, l'Institut Pasteur a démarré lundi le deuxième volet de son enquête d'intention vaccinale, Cap-Covid. Jusqu'au 9 mai, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent répondre à un questionnaire en ligne.

D'une durée de cinq minutes, le questionnaire porte sur les éléments de personnalité (âge, lieu de naissance, de résidence, catégorie socio-professionnelle...), sur l'intention ou non de se faire vacciner, sur les opinions vis-à-vis des vaccins et de celui contre le Covid-19 en particulier... Il est un peu plus court que le questionnaire de la première vague, les questions sur la pertinence de certaines mesures ayant été retirées.

« Il permettra de suivre s'il y a une évolution dans les intentions vaccinales de la population. En première vague, 30 % des personnes étaient sûres de ne pas se faire vacciner, explique le Dr Claude Flamand, épidémiologiste à l'Institut Pasteur de Guyane. Il permettra de voir si les réticences se sont atténuées ou accentuées en raison de nouvelles informations. Est-ce que les résultats d'AstraZeneca auront une influence, ou bien la baisse des contaminations dans les pays qui ont le plus vacciné ? »

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 685** vaccinations en 7 jours, du 21 au 27 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 4 mai à Cayenne
- 2 mai à Kourou
- 6 mai à Saint-Laurent du Maroni



- ◆ **19 264** cas cumulés (**+719** en une semaine) le 28 avril
- ◆ **50** patients (**+14**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **20** patients (**+8**) en réanimation
- ◆ **100** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **104 964** cas cumulés (**+1 231** en 1 semaine) et **1 529** décès (**+41**) dans l'Amapá au 28 avril.
- ◆ **4 961** cas positifs (**+4**), **36** décès (**+1**) à Oiapoque

◆ **10 218** cas cumulés (**+427** en 1 semaine) au 28 avril.



- ♦ **110 (+21)** patients hospitalisés
- ♦ **21 (+7)** patients en soins intensifs
- ♦ **201(+13)** décès

EN BREF

♦ L'âge de la cible vaccinale abaissé ailleurs en Outre-mer

	Couverture vaccinale (en % de la population)	
	1 dose	2 doses
Guyane	2,7	5,9
Guadeloupe	1,7	3,9
La Réunion	3,6	6,8
Martinique	2,4	8,6
Mayotte	2,1	4,3
Saint-Barthélemy	4	17
Saint-Martin	0	5,8
France entière	7,2	19,4

Les chiffres de la Guadeloupe ne sont pas à jour

Les départements et régions d'Outre-mer suivent l'exemple de la Guyane et abaissent à leur tour l'âge de leur cible vaccinale. Il est possible de recevoir ses injections à partir de :

- 18 ans aux Antilles comme en Guyane ;
- 16 ans à Saint-Pierre et Miquelon et à Mayotte ;
- 50 ans sans comorbidité et 45 ans avec comorbidité à La Réunion.

♦ Le plan blanc au Chog

Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais a compté jusqu'à 7 patients en réanimation, pour 8 lits. La hausse des admissions depuis plusieurs jours à Saint-Laurent du Maroni avait amené l'établissement à déclencher son plan blanc, le week-end dernier. [Guyane la 1^{ère}](#) s'y est rendu pour présenter la nouvelle organisation mise en place.

♦ Le Suriname s'apprête à vacciner sur sa rive du Maroni



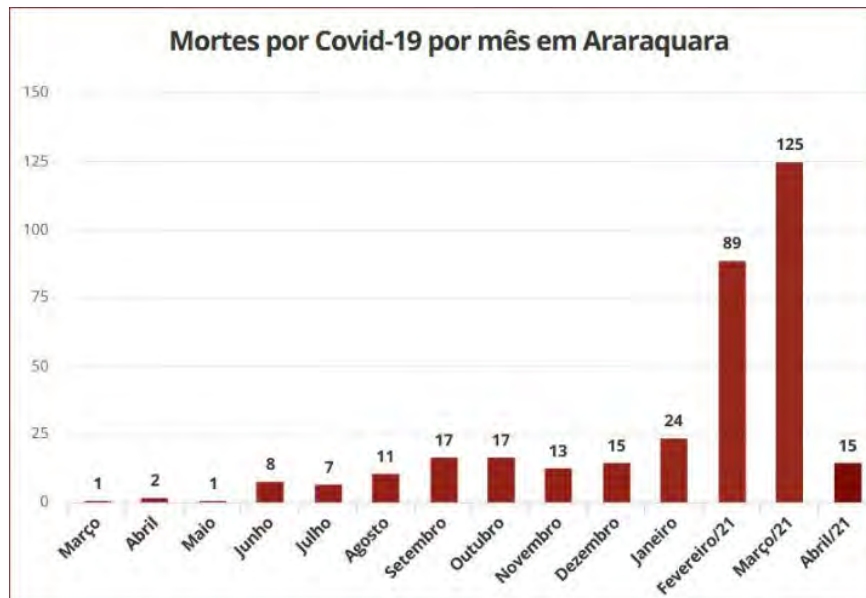
Une équipe de l'Agence Régionale de Santé et de Santé Publique France s'est entretenue avec les autorités sanitaires du Suriname en début de semaine. Ces échanges réguliers permettent de faire le point sur la situation épidémiologique des deux côtés de la frontière et de discuter des campagnes de vaccination sur les deux territoires.

Le Suriname vit actuellement sa troisième vague, avec une incidence inférieure au pic de la première vague et proche du pic de la seconde. Une baisse semblait s'amorcer ces derniers jours. La pression de dépistage y est toutefois nettement moindre qu'en Guyane : 4 000 tests ont été réalisés en février puis en mars, sans doute près de 5 000 ce mois. En Guyane, nous en réalisons entre 3 000 et 9 000... par semaine depuis fin décembre, pour une population près de deux fois moindre. Le pays a également enregistré deux fois plus de décès de patients atteints de Covid-19 pour deux fois moins de personnes ayant déclaré un COVID biologiquement confirmé.

Le variant P.1 brésilien y est majoritaire, mais la part du variant britannique est plus importante qu'en Guyane.

Des discussions sont programmées avec les chefs coutumiers surinamais sur la vaccination. Une réunion d'information se tiendra la semaine prochaine à Mango. L'objectif des autorités de Paramaribo est de débiter la campagne sur le Maroni et le Haut-Maroni en mai. Celle-ci sera menée en concertation avec l'Agence régionale de santé, de nombreuses familles se partageant entre les deux côtés de la frontière.

Araraquara (270 000 habitants) est l'une des rares villes du Brésil à avoir rétabli un confinement strict, fin février, pour faire face à l'accélération de l'épidémie, s'attirant les foudres du gouvernement fédéral. Cinq semaines plus tard, le résultat est net avec un effondrement du nombre de décès et notamment plusieurs jours sans aucun mort lié au Covid-19 ([Libération](#) et [Globo](#))



Pour votre exercice

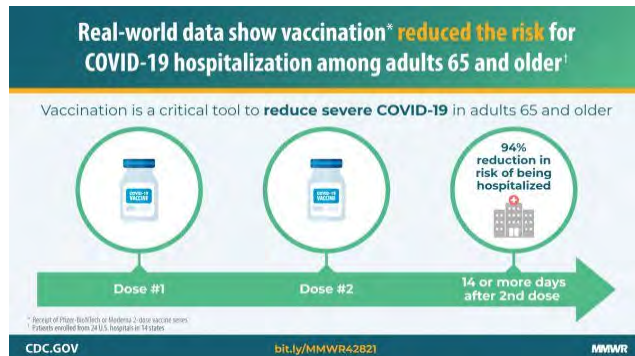
► Quelle place pour l'oxymètre de pouls dans le suivi en ambulatoire des patients positifs

Le ministère des Solidarités et de la Santé souhaite informer tous les professionnels prenant en charge les patients positifs au Covid-19 de la nécessaire vigilance vis-à-vis de l'atteinte respiratoire que requiert la prise en charge initiale ambulatoire de ces patients. « L'état de santé de certains est en effet susceptible de se dégrader rapidement du fait d'une atteinte parfois silencieuse de leur

fonction respiratoire. Pour la surveillance de ceux-ci, la prescription d'un oxymètre de pouls peut être utile pour prévenir une aggravation ou éviter une hospitalisation en urgence », est-il écrit dans [un message DGS-Urgent](#).

L'objectif de la prescription médicale en premier recours d'une surveillance de la SpO2 est de prévenir l'aggravation éventuelle des patients présentant des signes respiratoires et/ou ayant des facteurs de risque de forme grave de Covid-19 et/ou ayant plus de 65 ans. L'auto-surveillance s'adresse à des patients autonomes informés préalablement des critères nécessitant un nouveau contact avec le prescripteur ou un appel du SAMU centre 15. A défaut d'autonomie du patient ou d'un entourage pouvant assurer cette surveillance, elle peut être assurée par une IDE. La prescription précise la fréquence quotidienne de surveillance (au moins 3 fois par 24 h), la durée de la surveillance (jusqu'à J14 après le début des symptômes ou après la date du test positif si le patient est asymptomatique) et les caractéristiques de l'appareil (dispositif médical marqué CE conforme à la norme ISO 80601-2-61).

La Haute Autorité de santé a publié [des Réponses rapides](#) sur le suivi des patients en ambulatoire et la place de l'oxymètre de pouls.



Pour vos patients

► Pourquoi les États-Unis lèvent certaines restrictions pour les personnes vaccinées

Les décès récents de deux patients réinfectés après leur vaccination contre le Covid-19 ne doivent pas faire oublier les résultats en matière d'efficacité des vaccins à ARNm, tel le Pfizer que l'on utilise en Guyane. En particulier pour les plus âgés

d'entre eux, qui sont les plus à risque de développer une forme grave de Covid-19 et ont été vaccinés dès janvier aux États-Unis. Les Centers for Disease Control (CDC) américains viennent de publier [de premiers résultats](#) de l'efficacité des vaccins Pfizer et Moderna en vie réelle.

En comparant 187 patients vaccinés et 230 non vaccinés, tous âgés de plus de 65 ans hospitalisés dans 14 États américains différents pour des symptômes évocateurs de Covid-19, ils ont constaté une efficacité de 94 % des vaccins 14 jours après la deuxième injection et de 64 % après la première. Ces résultats confortent les résultats des laboratoires pendant leurs essais. Surtout, ils ont amené les CDC américains à revoir leurs recommandations pour les personnes complètement vaccinées (ayant reçu leur deuxième dose depuis au moins 14 jours).

Aux **États-Unis**, pour les personnes complètement vaccinées :

- Il est possible de se réunir en intérieur sans masque et sans distanciation sociale avec les autres personnes complètement vaccinées ;
- Le masque n'est plus obligatoire en extérieur sauf sous certaines conditions ;
- Les tests ne sont plus obligatoires pour voyager à l'intérieur des États-Unis ;
- Les mesures sont également allégées pour les voyages hors des États-Unis ;
- L'isolement et le test ne sont plus obligatoires si elles sont cas contact d'un cas confirmé, sauf en cas de symptômes.
- Le masque reste obligatoire sous certaines conditions, les rassemblements importants ne sont pas recommandés.



Se protéger les uns les autres en adoptant les bons gestes



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« A côté de moi, il y avait des gens dans le coma à cause du Covid ; quand j'ai quitté la réanimation, ils y étaient encore »



Maureen Augustin, Cayennaise de 63 ans présentée comme une force de la nature par sa famille, a été infectée début mars. Elle a passé vingt jours en réanimation, puis dix à l'Umit et vit désormais chez elle équipée d'un concentrateur d'oxygène. Elle exhorte tout le monde à consulter son médecin quand quelque chose ne va pas, à respecter les gestes barrières et à se faire vacciner.

Ce dimanche matin, Maureen Augustin est au téléphone avec des proches vivant dans l'Hexagone. Depuis quinze jours, les journées de la sexagénaire sont rythmées par les appels de parents et d'amis venus prendre des nouvelles de sa santé. Elle explique, d'une voix calme qui roule les r, seulement entrecoupée de quelques quintes de toux. Rien à voir avec la voix qui, au

même téléphone, a réveillé sa petite-fille Christina, endormie à ses côtés, le 10 mars dernier. « En parlant, elle faisait comme un bruit de tracteur, se souvient la jeune femme. Elle a reçu un deuxième appel et là, elle n'arrivait plus à placer un mot. »

Elle s'inquiète, demande à sa grand-mère si elle arrive à respirer. Celle-ci lui répond qu'elle n'a « rien ». « Je lui demande alors si elle veut se moucher et là, elle me répond qu'elle n'y arrive pas. » Quelques heures plus tard, Maureen Augustin, 63 ans, est évacuée aux urgences par les sapeurs-pompiers et le Samu. Dans la soirée, elle est admise en réanimation. Elle n'en ressortira que vingt jours plus tard, pour encore un séjour de dix jours en unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit).

Rentrée chez elle il y a quinze jours, elle vit branchée à un concentrateur d'oxygène 23h30/24. Alors elle veut témoigner, raconter combien ce qu'elle a enduré est « horrible », la petite voix qui lui annonce qu'elle va mourir, la fatigue et tout le reste. Et répéter qu'il « ne faut pas rigoler avec cette maladie. Si on ne respecte pas les règles, c'est fini. Si on ne fait rien pour éradiquer le virus, on finira tous un jour en réanimation. A côté de moi, il y avait des gens qui étaient dans le coma, à cause du Covid. » Alors elle implore de « respecter les gestes barrières ». Et quand le Pr Félix Djossou, responsable de l'Umit, lui a demandé si elle comptait, dès que son état de santé le lui permettra, se faire vacciner, sa réponse a fusé : « Bien sûr ! »

Petit-déjeuner, taxi et gel hydro-alcoolique

Mais avant ce 10 mars, Maureen Augustin était comme beaucoup de monde. « Le vaccin, j'en avais entendu parler. » Elle suivait ce qui se disait aux informations télévisées mais sans jamais se poser la question pour elle. Le Covid, elle luttait contre en se montrant scrupuleuse sur les gestes barrières, assure-t-elle. Dans son appartement proche du mont Saint-Martin, à Cayenne, c'est gel hydro-alcoolique à l'entrée. « J'ai un autre flacon dans mon sac à main et un dans la voiture. Mais quand je vois comme les gens sont collés dans les magasins... »

Ses journées sont actives. Lever avant le soleil, préparation du petit-déjeuner pour ses petits-enfants qui viennent le prendre chez elle car ensuite, c'est elle qui les emmène à l'école, sur leur terrain de stage ou au travail. Dans le quartier, elle fait aussi le taxi pour tous ceux qui n'ont pas de voiture. Prépare encore le repas du midi, va chercher tout le monde, ramène tout le monde, retourne les chercher en fin d'après-midi ou en début de soirée. « Elle est forte », admire Christina.

Jusqu'à ce 5 mars où Maureen Augustin tousse un peu. Elle se rend à la pharmacie du Larivot, fait un test antigénique – son troisième test depuis le début de l'épidémie. Le résultat tombe en quelques minutes. Positive ! « Moi qui faisais tout pour respecter les mesures, ça m'a touchée, même si je n'en ai rien montré. »

« Mamie, tu respirez mal »

Cette femme très pieuse s'isole, le week-end se passe. « Le mardi soir, j'ai commencé à avoir du mal à respirer. » Christina s'inquiète : « Mamie, tu respirez mal. » « Je lui ai répondu Mais non, c'est normal. » La petite-fille n'est guère rassurée. Elle voit bien que sa grand-mère tousse, qu'elle a des courbatures depuis deux ou trois jours, des maux de tête et un peu de fièvre depuis peu. Elle veille sa grand-mère une bonne partie de la nuit. Jusqu'à ce « bruit de tracteur » au petit matin qui la sort du lit.

Christina alerte la famille, demande conseil. Un oncle lui dit d'appeler le Samu – Centre 15. Les sapeurs-pompiers arrivent, la place sous oxygène, lui annonce qu'ils vont la conduire aux urgences. Maureen Augustin refuse le brancard. Il n'y a qu'un étage à descendre. Elle rejoint l'ambulance à grand peine. « J'entends un pompier dire à sa collègue : Ça ne va pas ! Ils me répétaient : La mère, ne dors pas, ne ferme pas les yeux. » A Petit-Lucas, ils croisent le Samu venu à sa rencontre. Son état empire. Et là, « J'ai vraiment vu la mort. J'ai entendu une petite voix me dire : Je viens te tuer. J'ai levé la main et j'ai dit : Non, je vais te tailler en pièces. Et là, j'ai eu

comme un flash. Et j'ai entendu le médecin dire : Son cœur a eu un choc. C'est horrible de vivre ça. »

Aux urgences, sa famille l'attend déjà

A son arrivée aux urgences, son fils et sa belle-fille l'attendent déjà. « Je vois toute ma famille. » Elle passe une IRM. « Le médecin m'explique : Vous avez attrapé le Covid et le Covid a touché vos poumons, mais vous êtes courageuse. C'est là que je me rends compte que quelque chose ne va pas. Il y avait plein de monde et, par moments, je partais dans les vapes. » Les soignants lui annoncent qu'elle va partir en réanimation. « En arrivant dans le service, j'ai eu un grand accueil du personnel. Ils me disaient de rester calme. Mon fils a été autorisé à venir me voir et m'a dit : Tu as fait beaucoup pour nous. Aujourd'hui, tu vas t'occuper de toi et te battre pour revenir de là où tu es. Ça m'a touchée. »

Du séjour en réanimation, elle garde le souvenir des soignants qui « venaient tout le temps me voir, me parler. L'équipe du soir est très courageuse. Eux aussi me disaient que j'étais courageuse. « Ils venaient me voir à 20 heures, puis à minuit et encore à 4 heures. » Une infirmière m'a dit : Le bon Dieu sait ce qu'il fait ; vous êtes un soldat. » La première semaine est difficile. « Certains jours, ça empirait, d'autres, ça allait mieux. On la voyait souvent installée sur le ventre. » Le décubitus ventral s'est très largement répandu dans la prise en charge des patients atteints de Covid-19.

Un gros bouquet de fleurs pour les infirmières

« Au début, je n'étais pas très à l'aise. J'avais aussi des cathéters partout. Dans les bras, dans la jambe droite. Des piqûres dans le ventre contre la phlébite. J'avais des bleus partout. » Son asthme, qui la laissait tranquille depuis son enfance, ressurgit. « Je n'avais jamais refait de crise d'asthme et là, à 63 ans, le médecin m'annonce : Vous êtes asthmatique. » Dans sa famille, beaucoup le découvre. « A côté de moi, il y avait des gens dans le coma. Quand j'ai quitté la réanimation, ils y étaient toujours. Quand tu vois des situations comme celles-ci, tu ne peux plus vivre normalement. » Elle est transférée à l'Umit. Au moment de partir, elle demande à sa petite-fille de commander un gros bouquet de fleurs pour le personnel de réanimation. Dans son nouveau service, elle discute avec les soignants, dont elle a conservé le souvenir des noms. Avec le Pr Djossou notamment. Au bout de dix jours, il lui annonce qu'elle va pouvoir rentrer chez elle. C'est lui aussi qui l'encourage à témoigner de son expérience. Parce que la parole de ceux qui ont subi le Covid-19 porte parfois plus fort que celles des experts.



« Je ne comprends pas les gens qui ne veulent pas se faire vacciner ; ce qu'on vit avec cette maladie, c'est horrible ! »

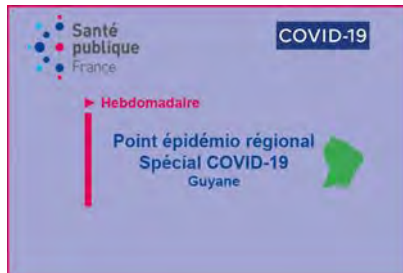
Depuis quinze jours, Maureen Augustin vit donc avec son concentrateur d'oxygène. Dort avec. Va aux toilettes avec. Elle ne le débranche que pour la douche, où une bouteille prend le relais. Et désormais une demi-heure par jour, comme le lui a suggéré l'infirmière qui la suit. « Mais ma saturation baisse alors à 85-87. » Elle sait qu'elle le gardera au moins trois mois. Elle suit un traitement en sortant les boîtes de médicaments d'un petit meuble en bois. « Les infirmières de l'Umit m'ont prévenue que certains jours ça irait, et d'autres moins. » Et lui ont fait promettre de ne pas retoucher la voiture tant qu'elle ne serait pas totalement rétablie.

« Ce sont des situations inoubliables. C'est horrible, ce que l'on vit avec cette maladie. » Elle qui est arrivée très tard aux urgences, après plusieurs jours d'aggravation, insiste auprès de ceux qui ne s'inquièteraient pas d'une détérioration de leur état de santé : « Quand il y a des choses qui ne sont pas normales, il faut voir un médecin. » Elle implore de respecter les mesures sanitaires : « Si on ne respecte pas les gestes barrières, si on ne se lave pas les mains, les microbes, les virus vont en profiter et on va tous y passer. » Et plaide pour la vaccination : « Bien sûr que je prendrai le vaccin. Pourquoi ne le prendrai-je pas après ce qui s'est passé ? Je ne comprends pas

les gens qui ne veulent pas le prendre. Quand on a un bébé, le premier vaccin est à deux mois. On nous dit d'aller à la PMI et on y va tous. Si on ne respecte pas, on n'y arrivera pas, on finira tous par aller en réanimation. »

Sa petite-fille, plutôt réticente sur la vaccination contre le Covid, avoue se poser des questions désormais. « Même quand elle était malade, on n'imaginait pas qu'elle partirait à l'hôpital, tant elle est forte. Le travail qu'elle abat toute seule, le reste de la famille n'a pas tenu une semaine quand il a fallu la remplacer ! »

Point épidémiologique hebdomadaire



Le ralentissement est enclenché

Au cours de la semaine du 19 au 25 avril, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 a augmenté de 26 % par rapport à la semaine précédente, indique Santé publique France, dans son [point épidémiologique hebdomadaire](#), qui paraît aujourd'hui.

La hausse est donc moins marquée que les semaines précédentes. Durant la première quinzaine d'avril, la hausse approchait les 70 % d'une semaine sur l'autre. Cette tendance se vérifie dans le calcul du taux de reproduction du virus : le R effectif s'établit à 1,14 contre 1,35 la semaine précédente et 1,66 en début de mois. Ce taux reste supérieur à 1, ce qui signifie que si le nombre de nouveaux cas augmente moins vite, il augmente quand même. Cette semaine devrait confirmer cette stabilisation. L'incidence hebdomadaire devrait se maintenir autour de 240 cas pour 100 000, comme la semaine dernière. Cette stabilisation se constate principalement dans l'Île-de-Cayenne et les Savanes et semble s'amorcer dans l'Ouest guyanais. Cette stabilisation intervient quinze jours après le renforcement des mesures de freinage, avec notamment le couvre-feu le dimanche et le renforcement des mesures aux points de contrôle routiers. Dans un contexte de faible couverture vaccinale, cette tendance est trop récente pour être tenue pour acquise : un redémarrage à la hausse peut intervenir en cas de relâchement des gestes barrière ; un plateau long est également possible si un échappement immunitaire du variant P.1 entraînait de nouvelles infections. La tension sur le système de santé ne diminuera pas tant que le pic de cette troisième vague n'aura pas été dépassé. Continuer de respecter les gestes barrière et se faire vacciner sont les deux meilleurs moyens d'éviter ce redémarrage à la hausse.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 802** vaccinations en 7 jours, du 22 au 28 avril

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 1^{er} mai à [Cayenne](#)
- 4 mai à [Kourou](#)
- 7 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)

-
- ◆ **19 404** cas cumulés (+711 en une semaine) le 29 avril
 - ◆ **50** patients (+14) en hospitalisation conventionnelle



- ◆ **20** patients (+6) en réanimation
- ◆ **100** décès (+3) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **105 133** cas cumulés (+1 173 en 1 semaine) et **1 536** décès (+39) dans l'Amapá au 29 avril.
- ◆ **4 966** cas positifs (+9), **36** décès (+1) à Oiapoque



- ◆ **10 286** cas cumulés (+421 en 1 semaine) au 29 avril.
- ◆ **116** (+19) patients hospitalisés
- ◆ **22** (+8) patients en soins intensifs
- ◆ **201** (+10) décès

EN BREF

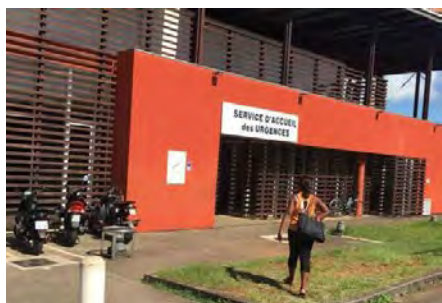
◆ Dans les Ehpad, l'importance (et la difficulté) de faire respecter les gestes barrière



Si la vaccination réduit très fortement le risque de développer une forme grave de Covid-19, y compris avec le variant brésilien, les contaminations ne sont pas impossibles. A ce titre, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont été invités par l'ARS à se montrer stricts sur les gestes barrières et les protocoles sanitaires. « Il est vraiment important, dans les établissements, de remobiliser le personnel, de leur dire que la situation n'est pas anodine. La vague risque d'être importante. Quand on voit ce qui se passe dans les pays voisins, il faut être vigilant », leur a rappelé le Dr Joao Simoes, médecin de santé publique à la direction de l'autonomie, lors d'un échange téléphonique il y a une dizaine de jours. « Le masque est obligatoire +++, le lavage des mains, reprendre les bonnes habitudes lors des pauses, lors des repas, lorsqu'on partage un même véhicule. Les repas doivent être pris dans des sites très aérés, en respectant la distanciation. Dans les véhicules, il faut aérer et le masque est obligatoire dès lors que plusieurs personnes sont à bord. »

« Depuis que l'on a débuté la vaccination, nous n'avons pas beaucoup changé nos mesures », explique Christine Desportes, infirmière cadre de l'Ehpad Ebène, à Cayenne. Les animations du matin ont été maintenues, tout comme le déjeuner au réfectoire. En revanche, l'après-midi, chacun est dans sa chambre. « Il y a quelques sorties individuelles, mais aucune en groupe, poursuit Christine Desportes. Pour quelques résidents, des visites en chambres sont programmées. Les proches doivent alors porter la surblouse et le masque. Mais ce que l'on constate, en chambre ou dans les espaces de visites avec plexiglas, c'est que le port du masque est abandonné si on n'est pas là pour surveiller. On se pose la question d'interdire de nouveau les visites en chambre. » Il est recommandé de maintenir les visites programmées, y compris en chambre, mais à la condition que les gestes barrière soient respectés.

◆ Les patients avec des symptômes évocateurs de Covid-19 ne doivent pas systématiquement être orientés vers les urgences



Ces dernières semaines, Santé publique France (SpF) et l'Agence régionale de santé (ARS) ont alerté les urgences de Cayenne d'une tendance qui les interpellait : les passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 augmentaient beaucoup plus fortement que les hospitalisations pour Covid. Les urgentistes ont cherché à comprendre ce phénomène. « Soit des patients qui n'ont pas de critères d'hospitalisation viennent consulter directement aux urgences, soit ils sont orientés vers les urgences par leur médecin traitant sans

qu'ils ne présentent de critère d'hospitalisation. Certains patients nous expliquent que leur médecin exige un test avant de les recevoir, ce qui serait à vérifier. Ce sont des personnes qui ne désaturent pas, qui ont simplement des symptômes pseudo-Covid », note le Dr Jean Pujot, chef du service urgences-Samu à l'hôpital de Cayenne.

Pour éviter que ces personnes ne viennent s'accumuler au milieu des patients des urgences, il est recommandé :

- Pour les patients, de solliciter une téléconsultation auprès de son médecin traitant, de s'isoler et de réaliser un test en cas de symptômes, d'appeler le 15 en cas de doute ou d'inquiétude ;
- Pour les médecins de ville, de proposer une téléconsultation, d'orienter le patient vers un centre de test, de le recevoir sans qu'il ait à patienter en salle d'attente.

♦ Le rectorat met à jour son protocole sanitaire



Dans [la Lettre pro de lundi](#), le Dr Claire Grenier, médecin conseillère technique du recteur de Guyane, a présenté les conditions dans lesquelles le rectorat peut être amené à fermer une classe, suite à l'apparition d'un cas de Covid-19. Ce n'est pas le seul aspect ayant fait l'objet d'une adaptation du protocole sanitaire du rectorat, au regard de la situation épidémique et de la circulation du variant P.1. [Le nouveau protocole sanitaire](#), mis à jour mercredi, précise les mesures en vigueur en matière de transport scolaire, dans les internats et les cantines, en cas de coupure d'eau...

♦ Le couvre-feu renforcé dans l'Ouest



[De nouvelles mesures de freinage](#) ont été annoncées, hier après-midi à l'issue de la cellule interministérielle de crise. Le couvre-feu est renforcé dans l'Ouest guyanais. Il est désormais en vigueur de 19 heures à 5 heures et le dimanche toute la journée. Dans l'agglomération cayennaise et les Savanes, ces horaires sont maintenus. Dans l'Est guyanais, le couvre-feu s'applique de 23 heures à 5 heures, sept jours sur sept.

Ces mesures différenciées permettent d'adapter la gestion de la crise à la circulation du virus dans chaque bassin de vie du territoire. Ainsi que le rappelle le point épidémiologique de Santé publique France, l'incidence hebdomadaire se stabilise à un niveau élevé mais maîtrisé dans l'agglomération cayennaise et les Savanes, continue de monter progressivement dans l'Ouest et se maintient à un niveau plus bas dans l'Est.

♦ La Lettre de l'infectiologue se penche sur la Guyane



Dix-huit professionnels de santé du centre hospitalier de Cayenne (Umit, coordination des CDPS, CIC Inserm 1424, CDPS de Saint-Georges et Maripasoula, Emspec), du centre hospitalier de l'ouest guyanais (service de médecine et maladies infectieuses) et de la Croix-Rouge française publie une tribune dans *La Lettre de l'infectiologue*, intitulée : [Épidémie de Covid-19 dans les communes isolées de l'Amazonie française : une autre réalité](#). Ils y témoignent, avec de belles photos à l'appui, de la situation épidémique dans les communes de

l'intérieur depuis un an, de la mobilisation des professionnels de santé, de la mobilisation des médiateurs et maraudeurs auprès des différentes communautés et de la méfiance vis-à-vis de la vaccination.

En un coup d'oeil

En Guyane, la vaccination est en forte hausse chez les 18-30 suite à l'abaissement de l'âge de la cible vaccinale. La ligne bleue représente les premières injections quotidiennes dans cette tranche d'âge ; la courbe bleue claire retrace le cumul des 18-30 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin.



Infos

Pour votre exercice

► Un impact de la masse corporelle y compris pour les IMC inférieurs à 30

Une étude sur 6,9 millions de Britanniques se penche sur le lien entre l'indice de masse corporelle (IMC) et le risque d'hospitalisation, d'admission en réanimation et de décès lié au Covid-19.

Publiée dans le [Lancet Diabetes and Endocrinology](#), elle conclut à un lien y compris pour les IMC inférieurs à 30, c'est-à-dire chez les personnes non obèses.

- La corrélation entre IMC et risque d'admission en réanimation est linéaire : chaque point d'IMC augmente le risque de 10 % ;
- Le risque d'hospitalisation forme une courbe en J : le risque est le plus faible avec un IMC de 23 kg/m² ; à chaque fois que l'IMC augmente ou baisse d'un point par rapport à cette valeur, le risque d'hospitalisation augmente de 5 % ;
- Le risque de décès forme également une courbe en J : le risque est le plus faible entre 23 et 30 d'IMC ; il augmente pour chaque point d'IMC en plus ou en moins par rapport à ces valeurs ;
- L'IMC a un impact plus important chez les personnes de 20 à 39 ans ; son effet est en revanche nul chez les plus de 80 ans ;
- L'impact de l'IMC ne diffère pas entre homme et femme.

Infos

Pour vos patients



► Un petit guide pour savoir quel test utiliser

RT-PCR, autotest, test antigénique... Vos patients ont dû mal à s'y retrouver entre les différentes formes de test ? La Haute Autorité de santé vient de mettre en ligne [un document](#) à leur attention. Il fait le point sur les tests à utiliser dans diverses circonstances :

- En cas de symptômes (et en fonction de la date de début de ces symptômes) ;
- Si l'on doit se faire opérer ;
- Avant de rendre visite à un proche ;
- Si l'on a été en contact d'un cas confirmé...

La question des voyages y est également traitée. Pour rappel, en Guyane :

- Aucun test n'est demandé pour les vols intérieurs ;
- L'autotest est réalisé aux points de contrôle routiers de Régina et Iracoubo (mais la RN1 est coupée 20 km après Iracoubo, dans le sens Cayenne – Saint-Laurent du Maroni) ;
- Pour les vols vers l'extérieur de la Guyane, le voyageur doit présenter un test RT-PCR négatif de moins de 72 heures, réaliser un autotest à l'aéroport (sauf si sa PCR a moins de 36 heures) et accepter de se soumettre à un test antigénique dans son aéroport d'arrivée.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Attaque des établissements de santé au rançongiciel : la Guyane également frappée



Le 5 mars, le groupe Rainbow Guyane a découvert que tous ses fichiers informatiques avaient été cryptés par des hackers. Grâce à de bonnes pratiques – sauvegarde quotidienne des fichiers et rédaction d'une procédure dégradée notamment – le travail a repris quasiment normalement au bout de vingt-quatre heures. La rançon n'a pas été payée. Les cyberattaques contre les établissements de santé se sont multipliées durant cette épidémie de Covid-19 où ils étaient particulièrement sous tension.

Le 5 mars 2021 restera longtemps gravé dans la mémoire de Julien Fouquet. Embauché depuis moins de deux ans par le groupe Rainbow Guyane, le responsable des systèmes d'information



(SI) a subi une cyberattaque au rançongiciel (ransomware en anglais). Ces logiciels malveillants prennent en otage les données informatiques d'une structure, les cryptent et réclament une rançon à la victime pour les lui rendre. Mais Rainbow Santé n'a pas payé de rançon et a réussi à récupérer ses données.

C'est l'une des conséquences inattendues de cette épidémie de Covid-19 : les cyberattaques se sont multipliées contre les établissements de santé. Dans l'Hexagone, les hôpitaux de Dax (Landes) et Villefranche (Rhône) sont les victimes les plus connues. A Düsseldorf (Allemagne), ces attaques ont coûté la vie à une patiente. Les hackers ont vite compris que les établissements de santé, mis sous pression par l'épidémie, seraient des victimes plus enclines à répondre à leurs desiderata. Les petits établissements, qui ont souvent moins les moyens financiers et humains d'investir dans la sécurité de leurs systèmes d'information, sont des proies d'autant plus tentantes.

Ce 5 mars au matin, plusieurs professionnels du groupe Rainbow Guyane signalent des difficultés informatiques à Julien Fouquet. L'un d'eux n'arrive plus à accéder au dossier patient informatisé (DPI) Osiris. Un autre a des problèmes avec Géocom, l'outil de gestion des plannings. Le fichier des ressources humaines n'est plus du tout exploitable. « Cet empilement de problèmes m'a interpellé, se souvient l'informaticien. J'ai été regarder le dossier système et j'ai eu une vision d'horreur, comme on en voit dans les documentaires. » Sa vision d'horreur ? Tous les fichiers informatiques du groupe se terminaient par la même extension : .barak. « J'ai compris qu'on était victime d'une cyberattaque. »

Son premier réflexe ? Isoler le serveur en le coupant de l'extérieur. Il n'est donc plus accessible que lorsque l'on est sur le réseau de l'entreprise. « Quand j'ai vu que l'attaque s'arrêtait, j'ai compris que ça venait de l'extérieur. » L'agresseur est identifié et Julien Fouquet lui bloque sa porte d'entrée au niveau du pare-feu. L'attaque est stoppée mais les données ont été cryptées. Impossible de les récupérer sauf à payer une rançon généralement équivalente à 1 dollar américain par fichier. La demande, Rainbow Guyane l'a reçue mais Julien Fouquet ne l'a pas ouverte. « Je ne suis pas joueur au point d'aller voir un fichier crypté par un hacker, mais en général, c'est la règle. Et le hacker propose de payer en bitcoin (cryptomonnaie) pour être tranquille. » Le tout, sans garantie de récupérer ses fichiers.

Le groupe Rainbow a aussi immédiatement alerté l'ARS. C'est très important car l'ARS guide les établissements et professionnels de santé touchés par un tel événement et s'assure que la sécurité des patients reste garantie.

Comment reprendre un fonctionnement normal dans ces circonstances ? C'est là que Rainbow Guyane peut se féliciter des bonnes pratiques instaurées par son responsable des systèmes d'information. « Nous effectuons des sauvegardes tous les jours. » Il lui faudra vingt-quatre heures pour restaurer le système. « Plus quelques heures pour vérifier si toutes les données étaient là puis tout reconfigurer. » Une procédure dégradée avait également été rédigée en cas d'attaque. « Au bout de vingt-quatre heures, en interne, tout fonctionnait », salue Estelle Richard, directrice générale de Rainbow Guyane.

Reste la dernière étape : le serveur ayant été isolé, il faut rétablir un accès à tous les professionnels, soignants ou administratifs, qui travaillent depuis l'extérieur. « En hospitalisation à domicile (HAD), on n'a pas le choix. Nous travaillons sur plusieurs sites et les médecins doivent pouvoir se connecter depuis chez eux », souligne-t-elle. Il faudra deux semaines et demie à Julien Fouquet pour mener ce chantier, grâce à la mise en place d'un VPN. « Sa mise en place faisait partie des points à améliorer dans l'analyse du risque que nous avons réalisée », reconnaît Julien Fouquet.

« Il a géré cela de main de maître, se satisfait sa patronne. Quand on est un établissement de santé, le système d'information n'est pas forcément notre préoccupation principale. On a avancé

sur ce sujet. Si nous ne l'avions pas embauché, nous aurions tout perdu. Depuis notre petit établissement de santé en Guyane, j'étais loin d'imaginer que l'on puisse être attaqué ! » Et pourtant... Rainbow Guyane n'aura pas été la seule victime. Un pharmacien de l'Île-de-Cayenne, par exemple, a subi une attaque similaire.

Estelle Richard retient trois règles de cet événement : « Travailler sur son système d'information, se dire que ça n'arrive pas qu'aux autres et vérifier que l'on est assuré pour ces choses-là. »

♦ Comment les trois centres hospitaliers se protègent

Les trois centres hospitaliers du territoire avancent eux aussi pour se prémunir des pirates informatiques. « En tant qu'opérateurs d'importance vitale, les trois centres hospitaliers de Guyane sont soumis à la directive européenne NIS », explique Jean-Michel Valier, responsable de la sécurité des systèmes d'information au centre hospitalier de Cayenne. Vendredi, il a justement remis, à la demande de l'ARS, un audit sur la sécurité des systèmes d'information des trois établissements du Groupement Hospitalier de Territoire. Régulièrement, il rend compte à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (Anssi) de leurs avancées sur ce sujet.

« Nos systèmes sont protégés à un certain niveau. Nous ne sommes pas à la rue. Mais nous continuons de renforcer nos systèmes. Dès 2018, nous avons fait l'acquisition de pare-feu intelligents. Dès qu'ils repèrent quelque chose de suspect, ils vont le bloquer. Le mois dernier, nous étions encore en formation sur ce sujet. »

Les attaques contre les serveurs des hôpitaux sont quotidiennes. « Il y en a entre 30 et 100 par jour, témoigne Jean-Michel Valier. Ce sont des attaques qui sont automatisées. Dès qu'il y a une adresse qui est exposée, il y a des scripts qui vont la scanner. » En moyenne, pour débusquer une attaque, il faut 90 jours. « Cela signifie que quand on en repère une, le hacker est dans votre système depuis trois mois. » Des outils permettent de repérer ces invités indésirables et de les rediriger vers une copie du système d'information de l'établissement, mais coupée du cœur du réacteur.

Les éléments les plus fragiles sont connus. Sans surprise, ce sont les serveurs de messagerie, d'accès à internet et d'accès à distance au serveur des hôpitaux. C'est par ce dernier que les hackers se sont introduits dans le réseau de Rainbow Guyane. Autres difficultés des établissements de santé : ils comptent beaucoup d'utilisateurs, énormément d'équipements connectés qui sont autant de failles potentielles. Et beaucoup d'intervenants extérieurs qui se connectent à l'informatique de l'hôpital. « Nous avons une sécurisation pour cibler toutes les connexions externes et avoir un retour sur ce qui s'est passé, poursuit Jean-Michel Valier. Les audits ont révélé que plusieurs serveurs et protocoles n'étaient pas à jour, que certaines adresses n'étaient pas assez protégées. Cela nous a donné une feuille de route pour améliorer la sécurité. »

♦ Professionnels de santé : ayez les bons réflexes !

- Restez vigilants sur l'utilisation de votre messagerie et de vos supports USB, ne jamais ouvrir une pièce jointe non attendue, même d'une adresse mail qui est dans vos contacts
- Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez et changez-les régulièrement
- Usages pro-perso : Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle
- Ayez une utilisation responsable d'internet au travail
- Usages pro-perso : N'utilisez pas de services de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles
- Ne faites pas en télétravail ce que vous ne feriez pas au bureau
- Ne sacrifiez pas votre sécurité à l'efficacité ! Ne cédez pas à la facilité.

- Alerte votre RSSI si vous en avez un.
- Ne jamais payer de rançon, car cela entretient et encourage le marché du piratage informatique en santé

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

◆ **5 153** vaccinations en 7 jours, du 25 avril au 1^{er} mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 6 mai à [Cayenne](#)
- 4 mai à [Kourou](#)
- 10 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **19 543** cas cumulés (+717 en une semaine) le 30 avril
- ◆ **51** patients (+18) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **19** patients (+2) en réanimation
- ◆ **101** décès (+3) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **106 174** cas cumulés (+1 866 en 1 semaine) et **1 550** décès (+43) dans l'Amapá au 2 mai
- ◆ **4 979** cas positifs (+14), **37** décès (+2) à Oiapoque



- ◆ **10 489** cas cumulés (+444 en 1 semaine) au 2 mai.
- ◆ **109** (+14) patients hospitalisés
- ◆ **26** (+6) patients en soins intensifs
- ◆ **207** (+9) décès

EN BREF

◆ 15 000 masques chirurgicaux en partance pour les CDPS



Cette semaine, 15 000 masques chirurgicaux du stock d'Etat seront livrés dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). L'entreprise adaptée Adap'Pro Services assurera la livraison au centre hospitalier de Cayenne, qui gèrera ensuite leur acheminement dans les différents centres. Ces masques sont destinés aux personnes contact des cas confirmés puisque, dans les communes de l'intérieur, ce sont les CDPS qui assurent le contact tracing. Pour rappel, les cas contact ont droit à une boîte de 50 masques.

◆ La campagne de vaccination démarre demain à la prison

Deux cent soixante-dix détenus du centre pénitentiaire (CPG), à Rémire-Montjoly, ont fait connaître leur souhait de se faire vacciner. C'est près d'un sur deux. La campagne débute demain



pour les premières injections. Réalisée par les soignants de l'unité de consultations et de soins ambulatoires (Ucsa) et de l'unité fonctionnelle de psychiatrie intracarcérale (UFPI), elle doit durer trois jours.

Les détenus seront vaccinés par secteurs d'hébergement, en évitant les croisements dans les couloirs.

◆ Le déconfinement en quatre étapes débute aujourd'hui dans l'Hexagone



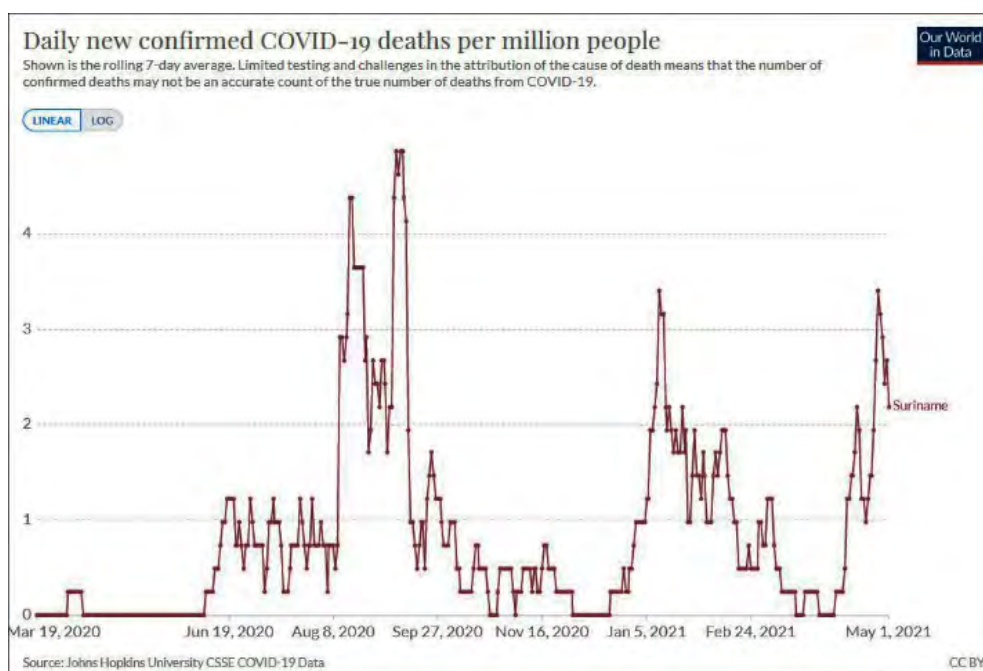
A compter d'aujourd'hui, les restrictions de déplacement (limite de 10 km) sont levées dans l'Hexagone et les attestations de déplacement sont supprimées. C'est la première étape d'un déconfinement en quatre temps, annoncé jeudi par le président de la République Emmanuel Macron, lors d'un entretien avec les journaux de la presse régionale. Le couvre-feu sera allégé progressivement, à compter du 19 mai. Les réouvertures des commerces et autres établissements recevant du public seront échelonnées jusqu'au 30 juin.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop :

- taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ;
- augmentation brutale du taux ;
- risque de saturation des services de réanimation.

En un coup d'oeil

Moyenne des décès au Suriname, sur sept jours glissants, par million d'habitants (Covidtracker)



► **Le Premier ministre Jean Castex** s'est exprimé à l'issue du conseil des ministres, mercredi dernier. Retrouvez son intervention [ici](#).

► **Le président de la République Emmanuel Macron** a donné une interview aux titres de la presse régionale, dont *France-Guyane*. Retrouvez dans France-Guyane [des extraits \(gratuit\)](#) et [l'intégralité \(payante\)](#), ainsi que dans [Ouest France \(gratuit\)](#).

Infos



Pour votre exercice

► **La grossesse et l'allaitement ne sont pas des contre-indications à la vaccination**

Le Centre de référence sur les agents tératogènes (Crat) a mis à jour [sa page sur la vaccination et la grossesse et/ou l'allaitement](#). Tant la grossesse que l'allaitement ne sont pas des motifs de contre-indication. « Les vaccins à ARNm (comme le Pfizer utilisé en Guyane) et à vecteur viral contre

le Covid-19 étant dépourvus de pouvoir infectant, il n'y a pas lieu de craindre une infection embryo-fœtale par le SARS-Cov 2 lors d'une vaccination maternelle en cours de grossesse », souligne le Crat. « Il n'y a aucun délai à respecter entre une vaccination par vaccin à ARNm ou à vecteur viral contre le Covid-19 et le début d'une grossesse. La vaccination contre le Covid-19 est envisageable en cours de grossesse, a fortiori en présence de facteurs de risques. »

S'agissant des mamans allaitantes, « à ce jour, parmi une centaine d'enfants allaités par des mères ayant été vaccinées par un vaccin à ARNm en cours d'allaitement, aucun événement particulier n'a été rapporté. Le passage systémique de l'ARNm et du vecteur viral après la vaccination n'étant pas attendu, leur présence dans le lait ne l'est pas non plus. »

Infos

*Je protège mes proches vulnérables
Je me vaccine*



Pour vos patients

► **Pourquoi il est indispensable que les proches des personnes immunodéprimées, des personnes handicapées et des personnes âgées en perte d'autonomie se fassent vacciner**

En Guyane, la vaccination est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans. Dans [un communiqué](#), la Haute Autorité de santé (HAS) explique pourquoi il est encore plus important que les proches des personnes les plus fragiles se vaccinent. « Les vaccins ayant

obtenu une autorisation de mise sur le marché ont fait la preuve de leur efficacité pour réduire les hospitalisations et la mortalité dues à la Covid-19. Complémentairement, les données les plus récentes montrent une réduction de la transmission du virus par les personnes vaccinées (...) Bien que partielles, ces données encourageantes permettent à la HAS d'ajuster sa stratégie vaccinale et de recommander la vaccination de l'entourage des personnes immunodéprimées et des proches aidants de certaines personnes fragiles », souligne la HAS.

Et de poursuivre : « Les patients immunodéprimés sont doublement vulnérables : ils présentent le risque de développer une forme grave de Covid-19 tout en étant peu protégées par la vaccination.

Le principe est alors de les protéger indirectement, via la vaccination de leurs proches. La HAS recommande ainsi qu'une stratégie dite de « cocooning » soit mise en place autour des personnes immunodéprimées, adultes et enfants. » Elle recommande la même stratégie en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées, en encourageant leurs proches aidants à se faire vacciner.

Par entourage, la HAS désigne :

- Les personnes vivant sous le même toit ;
- Les personnes contribuant à leur prise en charge ;
- Les personnes susceptibles d'en assurer la garde.

Le message du jour



vaccin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Contre le virus,
notre réponse
c'est la vaccination**

« Nous avons **18 ans** (et +)
et la chance de pouvoir
être vaccinés
dès maintenant ! »

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N°189 | 4 mai 2021



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

[Interview exclusive] « Inciter directement ou indirectement à ne pas se faire vacciner peut être perçu comme une faute déontologique susceptible de sanction »



Patrick Chamboredon, président du Conseil national de l'Ordre des infirmiers, encourage ses confrères à se faire vacciner. Il se dit confiant quant au fait que le nombre de volontaires continuera de croître au fil des semaines. S'il souhaite poursuivre son travail de sensibilisation et de pédagogie auprès de la profession, il met en garde sur les risques qu'encourent les soignants qui seraient tentés de propager des rumeurs sur les réseaux sociaux ou de décourager leurs patients à se faire vacciner.

Une enquête d'intention vaccinale menée par l'hôpital de Cayenne montre que moins de la moitié des infirmiers de Guyane ayant répondu au questionnaire (174, de tout exercice, sur environ 1 800 infirmiers) envisage de se faire vacciner contre le Covid et de le recommander à leurs patients. Que vous inspire ce résultat ?

Tout d'abord, il s'agit des résultats d'une enquête menée au sein des IDE exerçant en Guyane, et à laquelle seuls 10% des infirmiers ont répondu. Il faut donc être particulièrement précautionneux sur l'interprétation des résultats. Ensuite, rappelons que les infirmiers sont en première ligne contre le Covid depuis de longs mois. Ils participent largement à la prise en charge des patients, aux opérations de dépistage et aujourd'hui aux centres de vaccination. Je ne veux pas les accabler, ce serait à la fois injuste et contre-productif.

S'il y a un problème de couverture vaccinale, ou d'intention à se faire vacciner, que ce soit à l'échelle d'un pays, d'un département, d'une population donnée, ou d'un établissement de santé, il s'agit alors de communiquer et de sensibiliser davantage. C'est le seul levier qui permet de préserver la liberté de choix de chacun tout en optimisant la couverture vaccinale.

Nous invitons les infirmiers à prendre toutes les précautions possibles pour ne pas contaminer leurs patients, donc à se faire vacciner. C'est notre responsabilité commune, pouvoirs publics, établissements de santé, ordres des professions de santé, de rassurer les soignants, de leur apporter toute l'information nécessaire et de nous assurer qu'ils puissent bien se faire vacciner dans tous les territoires.

Le nombre de soignants vaccinés en France est en augmentation (79% ont reçu au moins une dose). Je suis confiant dans le fait qu'il continuera à croître au cours des prochaines semaines.

Beaucoup expriment ouvertement leurs doutes sur les réseaux sociaux ou devant leurs patients quant à l'efficacité et l'innocuité des vaccins contre le Covid-19. Comprenez-vous leurs interrogations ? Ont-ils raison de les partager avec leurs patients ?

Libre à chacun d'avoir des interrogations, de se poser des questions... Mais la communication sur les réseaux sociaux est encadrée par la loi : à ce titre, un infirmier peut communiquer sur les réseaux sociaux uniquement d'un point de vue éducatif et ne doit se baser que sur les données de la science donc les recommandations du ministère ou de la Haute Autorité de santé (HAS). Inciter directement ou indirectement à ne pas se faire vacciner peut être perçu comme une faute déontologique susceptible de sanction.

Un patient diabétique, qui avait fini par décider de se faire vacciner, est décédé récemment. Selon ses proches, son infirmière l'avait fait changer d'avis, bien qu'il ne présente aucune contre-indication. Que vous inspire un tel comportement, si tant est qu'il soit avéré ?

Il faut avant tout s'assurer que c'est vrai. Si tel est le cas, il s'agit bien d'une faute.

Les recommandations ont fixé des priorités et les patients présentant des pathologies chroniques représentent une cible prioritaire. Les codes de déontologie des médecins et des infirmiers précisent que les soins des professionnels de santé doivent se baser sur les données acquises de la science. Concernant les infirmiers, l'article R. 4312-10 du code de la santé publique dispose : « L'infirmier agit en toutes circonstances dans l'intérêt du patient. Ses soins sont consciencieux, attentifs et fondés sur les données acquises de la science. »

Un soignant qui ferait de la propagande anti-vaccination auprès de ses patients irait à l'encontre des règles déontologiques et s'expose alors à des sanctions disciplinaires (de la part de son ordre professionnel). En cas de dommage sur le patient (résultant notamment d'un défaut d'information concernant la vaccination), la responsabilité civile et/ou pénale du soignant ayant conseillé de ne

pas se faire vacciner, pourrait être engagée, si ce conseil n'est pas lié à une contre-indication médicale (allergie...).

Que peut faire un patient ou un professionnel de santé qui serait témoin de tels agissements ?

Il doit en informer le Conseil départemental de l'Ordre des infirmiers qui a la compétence afin d'engager, si nécessaire, une procédure disciplinaire. Des recours sont également possibles auprès de l'Agence Régionale de Santé.

L'ordre national des infirmiers a-t-il eu à sanctionner des professionnels depuis le début de cette épidémie ?

A ce stade non : nous n'avons pas encore été saisis au niveau national sur ce genre de dossier. Toutefois nous multiplions les opérations de sensibilisation. Le Conseil national de l'Ordre des infirmiers ne peut pas s'auto-saisir. Il faut que quelqu'un vienne à nous pour signaler les choses.

Patrick Chamboredon :

« Il y a plus de risques de thrombose à prendre l'avion entre Paris et Cayenne qu'à se faire vacciner »

Comment distinguer entre, d'un côté, ce qui relève de la liberté d'expression du professionnel de santé et de l'information éclairée qu'il doit au patient, et de l'autre du charlatanisme et de la faute déontologique ?

S'agissant de la liberté d'expression, seul un juge peut trancher. Ce qui doit justifier le positionnement du professionnel de santé, ce sont les données acquises de la science. C'est-à-dire ce que la science nous dit à l'instant T. Celui qui dit que le vaccin ne vaut rien, c'est faux. Il y a de la transparence sur ce que l'on sait. Sur les effets secondaires, les données sont largement diffusées. A ce jour, on sait qu'il y a plus de risques de thrombose à prendre l'avion entre Paris et Cayenne qu'à se faire vacciner.

Comment rassurer ceux de vos confrères qui doutent ?

Il y a les données acquises par la science. Le fait scientifique, c'est qu'il y a peu de risques de thrombose, que le risque de péricardite, ce sont 5 cas sur des millions de personnes vaccinées. La vaccination, ce n'est pas un diagnostic. C'est une recommandation internationale, confortée par la Haute Autorité de Santé. Pour les patients qui ont des comorbidités, il n'y a pas de doutes quant aux effets bénéfiques. Cela évite des formes graves, réduit les risques d'aller en réanimation, empêche le développement de variant. En Guyane, c'est un vrai enjeu. Cela permettra aussi un retour à une vie normale.

Comment expliquez-vous la différence de perception du vaccin entre les infirmiers et les médecins ou sages-femmes, qui s'y montrent plus favorables ?

La défiance envers la vaccination est en phénomène particulièrement marqué en France. C'est un phénomène complexe, qui s'est construit années après années, aux facteurs multiples... Ce qu'on peut observer c'est que plus on implique une profession dans la stratégie vaccinale, meilleure en est la couverture vaccinale la concernant. S'agissant du vaccin contre la grippe, nous étions en France à 41 % de couverture vaccinale il y a trois ans, à 55 % l'an dernier. Les choses progressent parce que nous communiquons aussi davantage sur ce sujet. Quand les infirmiers deviennent plus autonomes sur la vaccination, ils en deviennent des ambassadeurs. Donc continuons à impliquer toutes les forces vives au déploiement de la stratégie vaccinale, et sensibilisons davantage l'ensemble de la population.

Faut-il rendre la vaccination contre le Covid-19 obligatoire pour les professionnels de santé ?

L'obligation de vaccination ne peut être qu'un recours ultime. Je crois plutôt à l'information, la sensibilisation et à la pédagogie pour convaincre et faire évoluer les mentalités. Ces derniers mois, des efforts ont été déployés en matière d'information, de transparence concernant les effets indésirables, de répartition, de disponibilité des doses.

Toutefois, j'en appelle à la déontologie et à l'éthique de chacun. Comme nous l'avons dit, d'une seule voix avec les autres ordres des professions de santé, se faire vacciner, c'est protéger les patients dont nous assurons la prise en charge, c'est aussi protéger ses proches et se protéger soi-même, et également atteindre une immunité collective qui nous permette de reprendre la vie d'avant.

Arboviroses



L'épidémie de dengue ralentit dans l'Île-de-Cayenne, chute partout ailleurs

Après une recrudescence des cas de dengue partout en Guyane en début d'année, la tendance est à la baisse, depuis la mi-mars. Seule l'Île-de-Cayenne se maintient à un niveau important de circulation virale. A Kourou, la diminution des cas

cliniquement évocateurs et des cas confirmés est nette, au cours des dernières semaines. L'ouest est passé en fin d'épidémie et dans l'est, les cas sont sporadiques. Partout ailleurs, les cas sont en forte baisse.

Les passages aux urgences confirment ces tendances. Après une forte hausse en début d'année à l'hôpital de Cayenne, la tendance est à la baisse ces dernières semaines. Kourou n'a enregistré qu'un passage pour suspicion de dengue depuis la mi-février. Au Chog, l'activité est faible. Parmi les 187 patients hospitalisés dont les cas ont été classés, 16 sont qualifiés de sévères, dont deux chez des enfants de moins de 6 ans. En conséquence, seule l'Île-de-Cayenne demeure en phase épidémique.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **6 024** vaccinations en 7 jours, du 26 avril au 2 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 6 mai à [Cayenne](#)
- 7 mai à [Kourou](#)
- 13 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **19 697** cas cumulés (**+693** en une semaine) au 3 mai
- ◆ **55** patients (**-2**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **17** patients en réanimation
- ◆ **104** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **106 440** cas cumulés (+1 922 en 1 semaine) et **1 561** décès (+44) dans l'Amapá au 3 mai
- ◆ **4 979** cas positifs (+14), **37** décès (+2) à Oiapoque



- ◆ **10 543** cas cumulés (+462 en 1 semaine) au 3 mai.
- ◆ **100 (+2)** patients hospitalisés
- ◆ **23 (+3)** patients en soins intensifs
- ◆ **207(+6)** décès

EN BREF

◆ Des attestations de vaccination désormais disponible



Depuis hier, le professionnel de santé peut remettre une attestation de vaccination dite « certifiée » au format papier à son patient. Cette attestation de vaccination contre le Covid-19 est disponible depuis le téléservice Vaccin Covid, à partir duquel le professionnel de santé pouvait déjà télécharger une synthèse vaccinale à remettre au patient.

L'attestation de vaccination contient en clair les seules données suivantes : identification de la personne vaccinée, nom du vaccin pour la dernière injection, date de la dernière

injection et statut vaccinal. Elle comporte aussi 2 cachets électroniques visibles :

- le Datamatrix, une sorte de QR code certifiant le document ;
- le QR code qui permet, en le flashant, d'enregistrer l'attestation dans la fonctionnalité Carnet de l'application [TousAntiCovid](#).

Cette attestation est à remettre aux patients en plus de la synthèse de vaccination. A partir de mi-mai, les personnes déjà vaccinées pourront récupérer leur attestation auprès de l'Assurance maladie, par courrier ou sur internet.

◆ Les deuxièmes injections cette semaine à Saut-Sabbat et au bourg de Mana



Il y a bientôt trois semaines, l'équipe mobile de vaccination du Chog a mené deux opérations à Saut-Sabbat et au bourg de Mana. Elle y retourne cette semaine, pour les secondes injections et pour de nouvelles personnes souhaitant se protéger.

A Saut-Sabbat, 42 personnes avaient reçu leur première dose le 15 avril. Jeudi, outre les 42 secondes doses, 8 de plus recevront leur première. Le lendemain, 108 habitants du bourg de Mana seront vaccinés : 72 pour la seconde injection et 36 pour la première.

Vendredi, elle a vacciné 30 personnes au régiment du service militaire adapté, à Saint-Jean du Maroni.

◆ Comment le CHC et la clinique Saint-Gabriel gèrent les conséquences de l'incendie



Dimanche 25 avril, un incendie involontaire s'est déclaré au Centre Hospitalier de Cayenne. Le bloc obstétrical est inutilisable pour plusieurs semaines. Depuis, les parturientes et les femmes ayant accouché sont réparties en divers points de l'hôpital, ce qui contraint les soignants à de nombreux déplacements. D'autres sont transférées à la clinique Saint-Gabriel. Le CHC se garde, en cas de besoin, la possibilité aussi d'en transférer au Centre Hospitalier de Kourou.

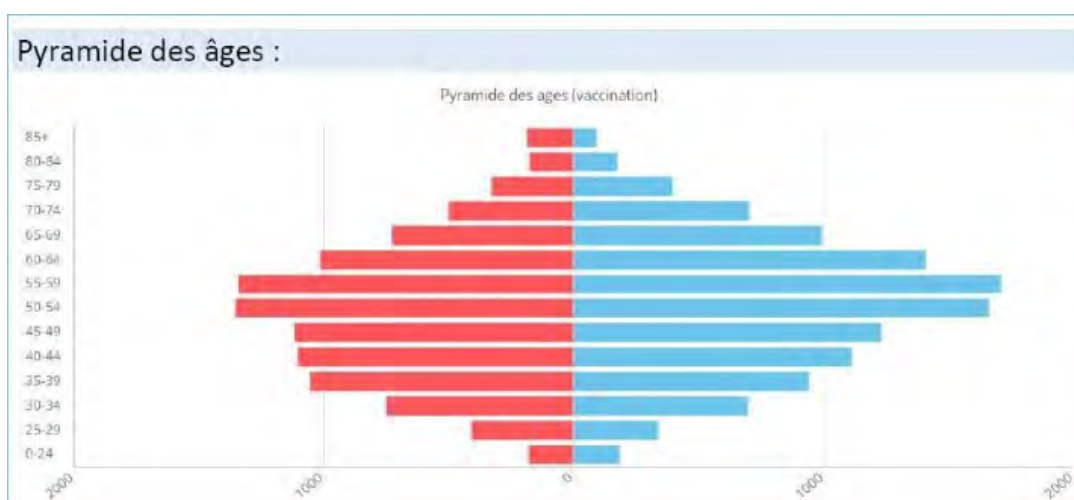
En pratique, les patientes suivies par le Centre Hospitalier de Cayenne continuent de se présenter au CHC avant leur accouchement. Les équipes de l'hôpital évalue la patiente. En l'absence de risque de complication, elles peuvent proposer aux parents un transfert à la maternité de la clinique Saint-Gabriel, clinique de niveau I. Si ceux-ci l'acceptent, le CHC appelle la clinique. « De notre côté, nous faisons le point sur l'occupation des salles d'accouchement et d'hospitalisation. Nous informons le gynécologue d'astreinte de la demande du CHC. Il valide ou pas et nous transmettons notre réponse à l'hôpital. Notre équipe se prépare alors à accueillir la patiente », explique Evelyne Robin, sage-femme coordinatrice de la maternité Saint-Gabriel.

Depuis le 25 avril, Saint-Gabriel a reçu quatre mamans en pré partum qui ont accouché sur place, et quatre en post partum après leur accouchement au CHC. Le tout en plus de l'activité habituelle de sa maternité. « Cela ne nous a pas provoqué de dysfonctionnement », souligne Evelyne Robin.

Déjà l'an dernier, des transferts de mamans avaient été organisées entre la maternité du CHC et celle de Saint-Gabriel, dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19. Il s'agissait alors uniquement de patientes non Covid, ayant accouché au CHC et transférées en post partum vers l'hôpital privé. « Ce qui change cette fois-ci, c'est que nous recevons des mamans dont le travail a commencé », conclut Evelyne Robin.

En un coup d'oeil

En Guyane, les hommes (en bleu) se font davantage vacciner que les femmes. Si vos patientes s'inquiètent vis-à-vis de la grossesse et/ou de l'allaitement, vous pouvez les rassurer sur ce point avec notamment des éléments fournis par [le Centre de référence sur les agents tératogènes](#) et l'abécédaire du site [Infovac](#).



Pour votre exercice

► Le travail posté expose davantage au risque d'être hospitalisé pour Covid-19

Parmi vos patients, il en est pour lesquels le risque d'hospitalisation pour Covid-19 est plus élevé : ce sont ceux en travail posté. Cette organisation du travail concerne également de nombreux professionnels de santé. Le travail posté est mauvais pour la santé. De précédentes études ont démontré qu'il favorise les problèmes respiratoires, les infections, le diabète... Des chercheurs du John Radcliffe Hospital à Oxford (Royaume-Uni) ont donc voulu vérifier si cela était vrai aussi pour le Covid-19. Leur réponse, positive, est publiée dans la [revue Thorax](#).

Pour cela, ils ont étudié une cohorte de 500 000 volontaires britanniques, qui avaient fourni des éléments sur leur travail. Ils ont notamment précisé s'ils effectuent des rotations d'horaires, travaillent de jour, de nuit... Parmi eux, 6 442 ont été testés avant leur hospitalisation entre mars et août 2020. 498 étaient positifs au Sars-CoV-2. Ils constatent que les personnes travaillant occasionnellement ou de façon permanente en poste avaient un risque près de 2,5 fois supérieur aux autres d'être hospitalisées pour Covid-19. Chez les professionnels de santé, le travail posté est associé à un risque plus que triplé par rapport à la normale.

Infos



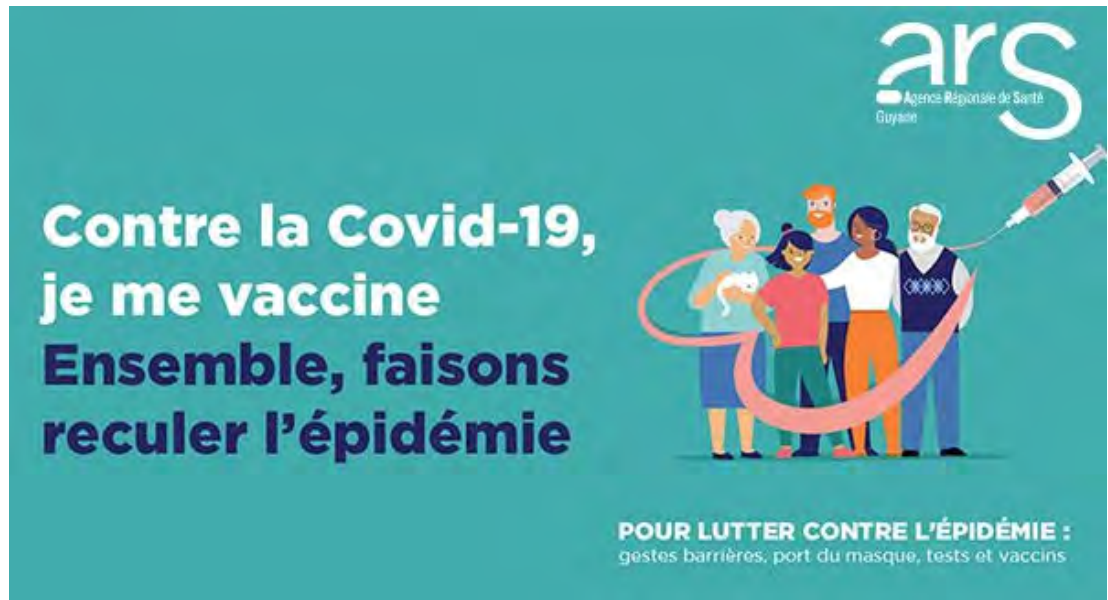
Pour vos patients

► Le Parlement européen favorable au certificat européen Covid-19

Jeudi, les députés européens ont adopté leur position de négociation sur la proposition de certificat européen Covid-19. Les documents, en versions papier ou numérique, attesteront qu'une personne a été vaccinée contre le coronavirus ou qu'elle a reçu récemment un test négatif ou encore qu'elle s'est remise de l'infection. Cela se rapproche des possibilités offertes par [la fonction Carnet de l'application TousAntiCovid](#).

« Les titulaires d'un certificat européen Covid-19 ne devraient pas être soumis à des restrictions de voyages supplémentaires, telles que la quarantaine, l'autoconfinement ou le dépistage, selon le Parlement. Les députés soulignent par ailleurs, afin d'éviter toute discrimination à l'encontre des personnes non vaccinées ou pour des raisons économiques, que les pays de l'UE devraient garantir un dépistage universel, accessible, rapide et gratuit », ce qui est le cas en France. L'objectif du Parlement européen et de la Commission est de voir ce certificat aboutir d'ici aux grandes vacances.

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La Croix-Rouge commence à vacciner pour les quartiers précaires



Dans l'Île-de-Cayenne, l'association a entamé sa campagne hier, en direction des personnes les plus éloignées du système de santé. Toute la semaine, elle proposera de se faire vacciner à Soula, à quelques pas du quartier spontané de Sablance. Les prochaines semaines, elle renouvellera l'opération piste Tarzan, à Cogneau-Lamirande et à Balata. Pour rassurer une population souvent opposée au vaccin, elle multiplie les maraudes.

Après les centres de vaccination des hôpitaux, les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), le vaccinodrome de l'Encore, les opérations hors-les-murs des équipes mobiles de vaccination, un nouvel acteur entre à son tour dans la campagne : la Croix-Rouge française. Hier, elle s'est installée au centre social et de prévention (CSP) de Soula, à Macouria. Son objectif : toucher les personnes les plus éloignées du système de santé. Ici, les habitants de Sablance, situé de l'autre côté de la nationale 1.



« Nous nous sommes fixé quatre publics prioritaires : les personnes sans sécurité sociale, les plus de 60 ans, les porteurs d'un handicap physique et les personnes se sentant vulnérables », explique le Dr Florence Huber, médecin coordonnateur à la Croix-Rouge. Les quartiers de l'Île-de-Cayenne sélectionnés pour l'association pour ces opérations abritent de nombreuses personnes sans couverture sociale : Sablance (Macouria), la piste Tarzan (Cayenne et Rémire-Montjoly), Cogneau-Lamirande et Balata (Matoury).

Les médecins, infirmiers, secrétaires et médiateurs de la Croix-Rouge française s'y installeront à chaque fois pendant une semaine, avec des renforts de Médecins du Monde, de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass) de l'hôpital de Cayenne et du réseau Kikiwi. Cette semaine, c'est donc à Macouria ; la semaine prochaine, Cogneau-Lamirande, puis la piste Tarzan et enfin Balata. Dans quatre semaines, ils redémarreront la même rotation, pour les secondes injections et de nouvelles premières doses. Et reviendront une troisième fois huit semaines plus tard pour d'ultimes secondes injections. A l'issue de ces douze semaines, l'opération pourra démarrer dans de nouveaux quartiers, si le besoin s'en fait ressentir.

« L'idée n'est pas de vacciner les habitants qui peuvent se rendre dans les centres de vaccination, mais les personnes en situation de vulnérabilité, précise le Dr Huber. Nous avons une capacité de 250 vaccinations par semaine. A l'Encre, c'est 500 par jour. Sur une zone de 10 000 habitants, nous ne pourrions pas vacciner tout le monde. »

Hier matin, un peu plus d'une vingtaine de personnes se sont présentées au CSP de Soula. Pour moitié, elles n'avaient pas de couverture sociale, ce qui était l'objectif de la Croix-Rouge. Certaines étaient munies du coupon de vaccination que leur avaient laissé les médiateurs, lors d'une maraude à Sablance, la semaine dernière. Pour éviter que des doses ne soient gaspillées, l'association établit une liste de volontaires habitant à proximité. Le maire Gilles Adelson, venu découvrir le dispositif a proposé d'organiser le déplacement de personnes âgées volontaires de la commune jusqu'au centre.

♦ Dans les quartiers, les médiateurs rencontrent encore beaucoup d'opposition

Depuis plusieurs semaines, Emma Brutus, Marcia da Silva Andrade et Neia Barbosa arpentent les quartiers spontanés de l'Île-de-Cayenne pour parler vaccination avec la population. Ce sont souvent des habitants qu'elles connaissent bien. Il y a un an, elles leur expliquaient le Covid, leur montraient les gestes barrières et leur apportaient leurs premiers masques. Avant cela, elles ont souvent participé à des consultations dans ces quartiers et la Croix-Rouge y opère régulièrement des campagnes pour d'autres vaccins. Tout le monde se connaît, s'apprécie. Mais avec le vaccin contre le Covid-19, c'est une autre paire de manches !

« La majorité est opposée au vaccin, à cause de tout ce qui circule à son sujet, constate Emma Brutus. Quelques-uns, au contraire, sont très favorables, ne croient pas à un complot parce que c'est l'Etat qui le propose. » Marcia da Silva Andrade poursuit : « Pour beaucoup, c'est un non catégorique. Ils nous disent qu'ils attendent que davantage de monde ait été vacciné. Certains nous disent aussi qu'ils seraient prêts à le faire si c'était obligatoire. »

Les médiateurs ne renoncent pas pour autant, comme l'explique Neia Barbosa : « La première question qu'ils nous posent, c'est : Est-ce que vous vous êtes fait vacciner ? Je parle alors de ce que j'ai ressenti et la discussion démarre. Il est alors plus facile de les informer. » Elle est certaine que « si le travail continue, davantage de monde changera d'avis et se fera vacciner ».

C'est le cas de Natacha Andrade Pantoja, qui a reçu sa première dose hier matin. Jusque-là, elle s'interrogeait sur « les effets secondaires ». La semaine dernière, elle a discuté avec les médiateurs de la Croix-Rouge, venus frapper à la porte de son frère. Hier, elle a franchi le pas. En

entrant au centre social et de prévention de Soula, revoir les têtes qu'elle a croisées la semaine dernière la rassurer. Pouvoir parler en portugais avec eux aussi. Rien ne l'empêchait vraiment de se rendre au centre de vaccination de l'Encre, « mais venir ici, revoir ceux qui m'ont expliqué les choses, c'est plus facile ».



◆ Le maire de Macouria en profite pour se faire vacciner

Le début des opérations de vaccination de la Croix-Rouge française à Soula coïncide avec l'aboutissement d'une réflexion toute personnelle du maire de Macouria sur ce sujet. Gilles Adelson en a donc profité pour recevoir sa première injection, hier matin. Une de ses conseillères municipales aussi.

« Au départ, j'étais très réticent à me faire vacciner, confie l' élu. En lisant un peu, en voyant ce qui se passe, on arrive à se faire une idée plus précise. La vaccination, c'est un passage obligé. Maintenant, ce qui me gêne, c'est qu'en se faisant vacciner, nous avons toujours les mêmes contraintes de test, de septaine... » Au moment de recevoir sa première dose, le maire accepte bien volontiers de poser pour la photo : « Il faut montrer l'exemple. Désormais, au niveau de la mairie, nous allons voir dans quelles mesures nous pouvons aider les personnes âgées de la commune à venir au centre. »

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 104** vaccinations en 7 jours, du 27 avril au 3 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 6 mai à [Cayenne](#)
- 7 mai à [Kourou](#)
- 12 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **19 882** cas cumulés (**+783** en une semaine) au 4 mai
- ◆ **55** patients (**+4**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **16** patients (**-5**) en réanimation
- ◆ **104** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **106 693** cas cumulés (**+1 669** en 1 semaine) et **1 566** décès (**+42**) dans l'Amapá au 4 mai
- ◆ **4 980** cas positifs (**+15**), **37** décès (**+1**) à Oiapoque

- ◆ **10 623** cas cumulés (**+542** en 1 semaine) au 4 mai.
- ◆ **1119** (**+21**) patients hospitalisés



- ◆ **22 (+2)** patients en soins intensifs
- ◆ **212(+11)** décès

EN BREF

◆ Le protocole sanitaire pour les Evasan vers l'Hexagone adapté



Un nouveau protocole sanitaire entrera prochainement en vigueur pour les évacuations sanitaires réalisées entre la Guyane et les Antilles, ainsi que vers l'Hexagone. Il s'adapte à la forte circulation du variant brésilien sur le territoire et aux nouvelles règles auxquelles doivent se conformer les passagers au départ de la Guyane.

Pour les professionnels réalisant l'évasan, le patient et son éventuel accompagnateur, l'autotest au départ et le test antigénique à l'arrivée sont supprimés dans la plupart des circonstances.

Les professionnels réalisant l'évasan doivent :

- Etre vaccinés ;
- Avoir effectué une RT-PCR de moins de 36 heures ou une RT-PCR de moins de 72 heures accompagnée d'un test antigénique de moins de 24 heures ;

Ils sont dispensés de test antigénique à l'arrivée si le transfert vers l'établissement d'accueil est direct. Ils bénéficieront d'un arrêté préfectoral du département de destination avec une quarantaine adaptée à l'exercice de leurs fonctions professionnelles. Ils réaliseront un test à l'issue de cette quarantaine.

La quarantaine est levée s'ils rentrent en Guyane. Si leur dernière RT-PCR date de plus de 72 heures, ils effectueront un nouveau test avant leur départ pour la Guyane.

◆ Les demandes d'arrêts de travail de septaine à l'arrivée en Guyane sont à réaliser par l'employeur



Depuis fin janvier, les passagers doivent respecter une septaine, à leur arrivée en Guyane, et effectuer un nouveau test au terme de ce délai. A l'aéroport, il recevait une attestation de septaine leur ouvrant le droit à un arrêt de travail. La septaine est toujours en vigueur ; l'attestation est amenée, en revanche à disparaître. Désormais, les employeurs (secteur privé, fonction publique ou organisme de formation) dont un employé ou stagiaire se trouve dans cette situation et ne peut pas

télétravailler, peuvent demander eux-mêmes l'arrêt de travail couvrant la période d'isolement jusqu'à obtention du résultat du test. Cette démarche est à effectuer directement sur declare.ameli.fr.

Pour les autres catégories professionnelles, la démarche peut être réalisée par l'assuré lui-même. Les assurés de la Mutuelle sociale agricole doivent se rendre sur msa.fr.

L'arrêt de travail pourra être établi à compter du jour du retour pour une durée de 9 jours maximum intégrant les 7 jours d'isolement et le délai d'obtention du résultat du test.

Les déclarations faites sur ce téléservice ne déclenchent pas une indemnisation automatique. L'organisme de l'Assurance Maladie compétent pour le versement de la prestation se réserve le

droit de demander toutes informations complémentaires dans le cadre de la vérification des conditions d'indemnisation. À ce titre, le déclarant doit conserver les justificatifs de voyage qui pourront être communiqués à l'Assurance Maladie en cas de contrôle.

♦ Zouk TV mise en demeure après une émission sur le Covid-19



L'association La Bande à Mano (Labam), éditrice de la chaîne Zouk TV, a été mise en demeure par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, suite à des propos tenus dans une émission sur le Covid-19, le 4 janvier. La décision a été publiée hier au [Journal officiel](#).

Des propos ont été tenus sur l'origine du virus (« créé par les élites mondiales » pour contaminer les peuples), sur la prétendue dangerosité du vaccin qui servirait à contrôler les personnes et sur l'inutilité du port du masque. Si le CSA ne conteste pas le droit à la liberté d'expression des intervenants, il constate que « ces déclarations polémiques et non étayées n'ont fait l'objet d'aucune interrogation ou de mise en perspective par des contradicteurs ou par le présentateur alors même que la thématique est particulièrement sensible et soulève de nombreux enjeux de santé publique. Dès lors, l'éditeur ne peut être regardé comme ayant fait preuve d'honnêteté et de rigueur dans la présentation et le traitement de l'information sur la pandémie de covid-19. » C'est pourtant son obligation. Le CSA l'a donc mis en demeure de s'y conformer à l'avenir.

♦ Une webconférence aujourd'hui avec le Pr Alain Fischer.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins organise aujourd'hui une webconférence avec le Pr Alain Fischer. Le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale répondra aux questions des professionnels de santé à partir de 15 heures, heure de Guyane. Les médecins ont adressé plus de 300 questions ces dernières semaines. Le Pr Fischer répondra aux 20 questions les plus fréquentes.

Pour se connecter : <https://bit.ly/33e2G3Y>



Depuis début de l'épidémie, le nombre de cas de Covid-19 diagnostiqués parmi les personnels de l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) était fortement corrélé au nombre des infections en Île-de-France. Ce n'est plus le cas depuis deux mois puisque les infections en son sein sont très largement inférieures à ce qu'elles auraient été si les deux courbes avaient continué de se suivre. [L'AP-HP met ce résultat sur le compte d'une meilleure couverture vaccinale](#) : 55 % de ses agents sont vaccinés contre 14 % des habitants de la Région parisienne. Elle estime avoir ainsi évité 50 % de contaminations.



Infos




TOUT SAVOIR SUR LA VACCINATION COVID-19

Pour les personnes vivant avec le VIH

FLASHEZ-MOI
ou demandez
le document à
l'équipe de soins



Pour votre exercice

► Les personnes vivant avec le VIH peuvent se faire vacciner contre le Covid

La Société française de lutte contre le sida (SFLS) et la Société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf) ont édité des questions-réponses à propos de la vaccination contre le Covid-19 chez les personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Elle propose également une affiche sur le sujet que vous pouvez installer dans vos cabinets. Elle est accessible via le QR Code ci-contre. Parmi les enseignements de la SFLS et de la Spilf :

- Les PVVIH ne sont pas plus à risque d'être infectées par le Covid-19 ;
- Les antirétroviraux ne protègent pas contre le Covid-19 ;
- Le VIH n'est pas un facteur de risque de forme grave mais les PVVIH sont plus souvent porteuses de certaines comorbidités elles-mêmes à risque ;
- Les vaccins à ARNm, comme celui utilisé en Guyane, ne présentent pas de risque particulier pour les PVVIH ;
- Il n'y a aucune raison de penser que les vaccins soient moins efficaces chez les PVVIH avec un taux de CD4 normal. Pour celles qui sont plus immunodéprimées, il est possible que la réponse immunitaire soit moins bonne, comme pour tous les vaccins.
- Il n'y a pas de raison de penser que l'infection à VIH contrôlée sous traitement favorise la survenue d'effets indésirables, quel que soit le vaccin utilisé et quel que soit le traitement reçu contre le VIH ;
- Les PVVIH peuvent se faire vacciner en centre de vaccination dès 18 ans, en prenant rendez-vous sur sante.fr.

Infos

Pour vos patients

► **Le HCSP valide l'abandon du port du masque lors de rassemblement entre personnes vaccinées**

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) met à jour [ses recommandations pour les personnes ayant reçu un schéma vaccinal complet](#) (deux injections depuis au moins deux semaines, en règle générale). Le HCSP recommande que :

Dans un cadre privé familial ou amical en milieu intérieur fermé :

- Toutes les personnes réunies puissent ne pas porter de masque si elles ont toutes bénéficié d'un schéma vaccinal complet et à condition de respecter les autres mesures barrières : hygiène des mains, distance interindividuelle, aération et limitation à 6 du nombre de personnes. Cette recommandation ne s'applique pas, dès lors que l'un des membres présente un facteur de risque de formes graves (âge, comorbidité).
- Toutes les personnes réunies continuent de respecter l'ensemble des mesures barrières y compris le port de masque lorsque l'une d'elles n'a pas bénéficié d'un protocole de vaccination complet.

Dans un cadre collectif en population générale (collectivités et milieux extérieurs ouverts), de :

- Continuer à respecter l'application des mesures barrières dont le port de masque et de limitation des déplacements en accord avec l'évolution des décisions nationales en fonction de l'avancée de la couverture vaccinale ;
- Ne pas participer ni organiser des regroupements de personnes au-delà de ce qui est réglementairement autorisé.

Le HCSP est volontairement prudent compte tenu de la situation épidémiologique nationale actuelle défavorable, de la saturation hospitalière, de l'impossibilité d'évaluer le risque pour les personnes ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet de contaminer d'autres personnes, de l'incertitude relative à l'impact de la transmission notamment des variants d'intérêt et de la faible couverture vaccinale actuelle en France.

Le message du jour 



**Contre la Covid-19,
je me vaccine
Ensemble, faisons
reculer l'épidémie**

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE :
gestes barrières, port du masque, tests et vaccins

The poster features an illustration of a diverse group of people (an elderly woman with a dog, a young girl, a man with a beard, a woman, and an elderly man) standing together. A large syringe is positioned to the right, with a red ribbon-like line looping around the group, symbolizing vaccination and community protection.



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« Il vaut mieux perdre deux heures parce qu'un salarié va se faire vacciner sur son temps de travail que douze jours parce qu'il a attrapé le Covid-19 »



Thara Govindin, présidente du Medef Guyane et à la tête d'une entreprise de transport sanitaire, encourage les employeurs à laisser leurs salariés se faire vacciner sur leur temps de travail, si nécessaire. Elle-même réticente à se faire vacciner au début de la campagne, elle estime désormais que c'est la seule solution pour retrouver une vie « presque normale ».

Vous encouragez les entreprises à autoriser leurs salariés à se faire vacciner sur leur temps de travail, si nécessaire. Pourquoi ?

Aux chefs d'entreprise qui ne voudraient pas, je demande : que préférez-vous ? Perdre deux heures de temps de travail parce que votre salarié va se faire vacciner ou douze jours parce que demain il attrapera le Covid ? Si le salarié est convoqué à la médecine du travail sur son temps de travail, l'employeur a l'obligation de le laisser y aller. Il peut donc le faire pour la vaccination. Je suis allée me faire vacciner. Avec le trajet, cela prend une heure et demie à tout casser, s'il y a de l'affluence. Je préfère que mon salarié perde sa matinée et qu'après nous soyons tranquilles. Celui qui attrape le Covid, il n'est pas productif pendant quinze jours !

Que dites-vous au chef d'entreprise qui refuserait, notamment parce qu'il est opposé à la vaccination ?

Que proposent les opposants à la vaccination à la place ? Si on ne veut pas de vaccination, il faut mettre tous les moyens pour empêcher la moindre contamination dans son entreprise. Aucun employeur n'en a les moyens. Et cela est-il seulement possible ? Selon moi, la vaccination, c'est le moyen le plus simple pour combattre le virus et l'épidémie.

A titre personnel, pourquoi vous êtes-vous fait vacciner ?

Au tout début, je n'y étais pas favorable. Je préférais attendre de voir comment cela se goupillait. Un vaccin qui sortait en quelques mois, des pays qui se battaient pour sortir le leur en premier. Et en même temps, il y a un an, pendant le confinement, tout le monde réclamait un vaccin au plus vite. Maintenant que nous l'avons, les gens n'en veulent plus.

Avez-vous eu des effets secondaires ?

Rien du tout. Après la première injection, un peu mal au point de piqûre. Je l'ai senti pendant deux jours. Sans plus. Pas de fièvre, rien ! Après la seconde, rien de plus.

Qu'est-ce qui vous a convaincue ?

Il n'y a qu'une chose qui m'a convaincue ! C'est de me dire que si je l'attrape malgré la vaccination, je ne partirai pas en réanimation. On va me répondre que deux personnes y sont allées quand même, mais il faut se souvenir qu'il s'agissait de personnes avec une santé très fragile. Moi, j'ai des petits problèmes de santé et je fume. Et je ne supporte plus le masque, j'en ai marre de me balader avec.

Pour vous, la vaccination va aider à passer à autre chose...

On ne va pas retrouver une vie normale, mais presque normale. Ne plus avoir de masque, pouvoir aller au resto sans avoir à donner son numéro de téléphone, ne plus hésiter à inviter des gens chez soi ou à se rendre chez les autres. Et que les enfants ne grandissent pas avec toutes ces barrières actuelles. Le contact humain, c'est ce qui nous construit. C'est tout cela que je veux retrouver.

Qu'a changé l'épidémie pour les entreprises de Guyane ?

Au moins, avec cette épidémie, presque toutes les entreprises ont compris qu'il était temps de passer au digital, au numérique. Moi la première, je n'y comprenais rien. Là, par la force des choses, nous y sommes passés. Le Medef Guyane a été l'un des premiers à mettre en place des visioconférences d'information, pendant le confinement l'an dernier. Sur le FSE (fonds social européen), sur le chômage partiel. On en a fait une quarantaine. Lors de l'une d'elles, un employeur a appris en direct qu'il avait obtenu son PGE (prêt garanti par l'Etat). Il était au bord des larmes.

Quelle est l'ambiance chez les chefs d'entreprise ?

C'est l'inquiétude totale. On sort d'une réunion chez le préfet. C'est le cas pour tout le monde. On n'a pas de visibilité sur l'avenir. Personne ne sait vraiment comment on va en sortir. Aujourd'hui, la seule solution, c'est la vaccination. Mais hormis cela ? Il y a aussi de la lassitude vis-à-vis de toutes les mesures. Cela fait un an que l'on entend parler du Covid tous les jours aux informations. De l'agacement aussi. Dès le départ, nous avons mis en place tout un tas de protocoles pour pouvoir continuer de bosser. Cela nous a coûté une fortune. Avec le couvre-feu, ces dépenses, on ne les amortit pas. C'est pour cela qu'on réclamait le vaccin. Aujourd'hui, on l'a ! Et je vois qu'il n'y a pas qu'en Guyane que les gens hésitent. Aux Etats-Unis, on a l'impression

que tout va bien parce que les chiffres de vaccination sont énormes. Mais là-bas, c'est 100 dollars qu'ils offrent pour que les gens aillent se faire vacciner !

♦ Des référents dans les entreprises



Le Medef préside le Centre Interprofessionnel de Santé au Travail de Cayenne (CISTC). Hier matin, des discussions ont eu lieu entre les deux organismes, au sujet de la prévention du Covid-19 en entreprise. Celle-ci passera, en partie, par la désignation de référent Covid. « Notre objectif est d'éviter la formation de cluster dans les entreprises. Cela passe par la désignation d'un référent au sein de chaque entreprise,

explique Thara Govindin, présidente du Medef Guyane. Nous leur envoyons des mails depuis deux semaines, pour qu'elles les désignent. Toutes les entreprises adhérentes au CISTC, quelle que soit leur taille, sont concernées. Le CISTC organise, ensuite, deux sessions de formation par semaine à leur intention. » Ces formations servent à :

- Les informer de l'ensemble des mesures de prévention à mettre en œuvre dans le contexte sanitaire du Covid-19 ;
- De les encourager à informer le CISTC sur la présence de cas confirmés ou sur des suspicions d'infection au sein de leur entreprise.

♦ Chez Vinci, le patron montre l'exemple



Il y a quelques semaines, des salariés du groupe Vinci en Guyane (Nofrayane, Cogit, Sogea, CBCI, notamment) ont eu la surprise de découvrir, dans leur boîte mail, un message de leur directeur régional, Olivier Mantez, les encourageant à se faire vacciner. Le patron appuyait son propos en diffusant largement sa photo en train de recevoir l'une de ses deux injections.

« Globalement, ils ont trouvé cela positif », constate le chef d'entreprise. « A l'heure actuelle, l'information sur le vaccin est compliquée. Elle va dans tous les sens. Alors on souhaite expliquer à chacun. » En mars, il a sollicité le centre de vaccination de Saint-Laurent du Maroni, pour effectuer des séances d'information sur les chantiers du groupe, dans l'Ouest. Son groupe participe notamment à

la construction du nouveau collège de la sous-préfecture. « Des infirmiers sont venus pour répondre à leurs questions. »

Parmi ses collaborateurs, il note « une bonne perception du vaccin dans l'encadrement. Chez les ouvriers, notamment dans l'Ouest, c'est plus compliqué. Ce sont beaucoup de jeunes. J'ai le sentiment que ceux qui veulent voyager sont plus enclins à se faire vacciner. Je pense que, dans quelques semaines, on nous annoncera des contraintes moindres pour les personnes vaccinées, peut-être une suppression de la septaine à l'arrivée. »

Dans les entreprises qu'il chapeaute, la consigne est de permettre aux salariés de se faire vacciner sur leur temps de travail, si besoin. « Les centres de vaccination sont assez bien organisés, donc l'absence du salarié n'est pas très longue. Mais on constate que beaucoup s'organisent pour le faire le week-end ou en fin de journée. Permettre aux salariés qui ont rendez-vous pendant leur temps de travail d'aller se faire vacciner fait partie de notre action citoyenne d'entreprise. »

Olivier Mantez a décidé rapidement de se faire vacciner. « Au vu de mon niveau de connaissance, c'est la seule façon de se protéger. » Suite à ses deux injections, il n'a souffert d'« aucun effet secondaire ».

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 289** vaccinations en 7 jours, du 29 au 4 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 6 mai à [Cayenne](#)
- 6 mai au [Sdis - Progt - Matoury](#)
- 10 mai à [Kourou](#)
- 14 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **20 078** cas cumulés (**+814** en une semaine) au 5 mai
- ◆ **57** patients (**+7**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **18** patients (**-2**) en réanimation
- ◆ **104** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **106 946** cas cumulés (**+1 982** en 1 semaine) et **1 570** décès (**+41**) dans l'Amapá au 5 mai.
- ◆ **4 980** cas positifs (**+19**), **37** décès (**+1**) à Oiapoque



- ◆ **10 696** cas cumulés (**+478** en 1 semaine) au 5 mai.
- ◆ **114** (**+4**) patients hospitalisés
- ◆ **26** (**+5**) patients en soins intensifs
- ◆ **212** (**+11**) décès

EN BREF

◆ Les sapeurs-pompiers ouvrent leur centre de vaccination au Progt



A compter de ce matin, il est possible de se faire vacciner au palais régional omnisports Georges-Théolade (Progt), à Matoury. Ce second centre de vaccination dans l'Île-de-Cayenne s'ajoute à celui de l'Encre. Il est opéré par le service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Jusque-là, les sapeurs-pompiers étaient mobilisés à l'Encre. Ils y tenaient deux lignes de vaccination, au côté du

personnel du centre hospitalier de Cayenne.



Mon Espace Santé est un nouveau service public qui permettra à chacun de stocker et partager ses documents et ses données de santé en toute sécurité pour être mieux soigné. Il fournira :

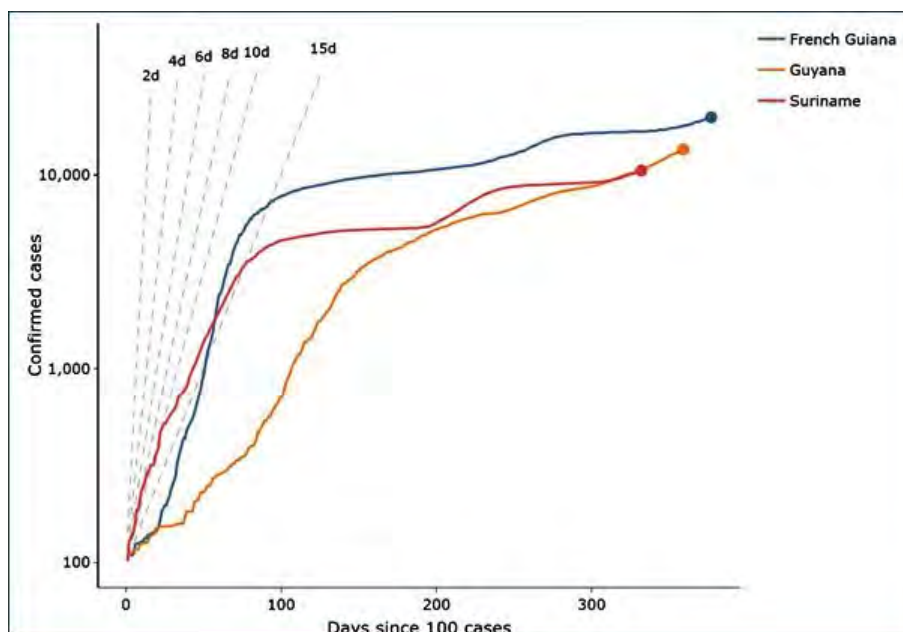
- Une messagerie sécurisée de santé pour recevoir ses documents de santé de son professionnel de santé en toute confidentialité : réception de mail et de documents, enregistrement de docs, notifications...
- Une version améliorée du Dossier Médical Partagé pour stocker et partager ses documents de santé : ordonnances, traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, compte-rendu d'hospitalisation, vaccination
- Un agenda santé pour maîtriser ses rendez-vous médicaux, ses rappels et dates d'examen-clés (bilan, mammographie, vaccination...)
- Un catalogue de services numériques de santé référencés par l'Etat, sûres, compatibles avec « monespacesante.fr »

Pour mieux comprendre ce nouveau service, l'Agence du numérique en santé (ANS) et la direction du numérique en santé (DNS) organisent une série de webinaires à compter du 12 mai. Certains s'adressent plus spécifiquement aux professionnels de santé (vendredi 21 mai de 11 heures à 12h30), d'autres aux patients (le même jour de 5h30 à 7 heures). Le site reussirmonespacesante.fr est ouvert à tous. Pour connaître le programme des webinaires et s'inscrire, il suffit d'envoyer un courrier électronique à monespacesante@esante.gouv.fr.

« C'est un projet très ambitieux, qui vise tout simplement à transformer le parcours de soins des assurés. Concrètement, c'est quoi ? Un espace numérique, sécurisé, personnel, hébergé en France, qui va réunir pour chaque assuré ses données de santé », expliquait Thomas Fatôme, directeur général de l'Assurance maladie, la semaine dernière, lors d'[une conférence de presse en ligne](#).

En un coup d'oeil

Evolution du nombre de cas confirmés de Covid-19 en Guyane française, au Guyana et au Suriname. Le nombre de cas confirmé est supérieur en Guyane, essentiellement en raison d'une pression de test plus élevée. Ces derniers jours, le nombre de cas augmente plus rapidement au Guyana et au Suriname. [\(OMS\)](#)



Pour votre exercice

► Pas de sur-risque de thrombose avec les vaccins

Suite aux cas de thromboses survenus après la vaccination contre le Covid-19, l'équipe du Pr David Smadja (AP-HP) a analysé, à la demande de l'OMS, près de 2 000 cas signalés dans le monde.

Les résultats de cette étude, publié dans [European Respiratory Journal](#), confirment la rareté des cas de thrombose. Il lui a ainsi été demandé d'étudier et d'analyser les cas de thrombose survenus suite à la vaccination anti-Covid, et ce, pour les vaccins Pfizer, Moderna et AstraZeneca. L'équipe a analysé et classifié près de 2 000 cas de thrombose signalés dans le monde, et remontés par les professionnels de santé au centre de pharmacovigilance de l'OMS, entre le 15 décembre 2020 et le 16 mars 2021.

« Les premiers résultats montrent que des cas de thromboses veineuses et artérielles existent avec les 3 vaccins. Toutefois, ces événements thrombotiques sont en proportions infimes ce qui ne permet pas de conclure à un sur-risque de thrombose liée aux vaccins, et ce quel que soit le vaccin, écrit l'AP-HP. Suivant cette étude, il semble que le phénomène de thrombose puisse être lié dans de rares cas à une réaction immunitaire de l'organisme. Cette réaction peut se traduire par une thrombopénie, c'est-à-dire par une diminution du nombre de plaquettes sanguines dans la circulation sanguine. Depuis le 16 mars, d'autres cas de patients présentant ces mêmes effets secondaires ont été rapportés suite à une vaccination par les vaccins à adénovirus (AstraZeneca, Janssen, à la différence des vaccins à ARNm tel le Pfizer utilisé en Guyane). Aujourd'hui, c'est plus d'une cinquantaine de cas qui sont décrits dans le monde, ce qui reste extrêmement rare au vu du nombre de personnes vaccinés. »



Pour vos patients

► Le HCSP valide l'abandon du port du masque lors de rassemblement entre personnes vaccinées

Le vaccin Comirnaty (Pfizer/BioNtech) utilisé en Guyane est efficace à 95 %, selon différentes études. Qu'en est-il de la charge virale des 5 % restant, lorsqu'ils sont infectés ? C'est ce qu'ont cherché à savoir des scientifiques israéliens. Leurs conclusions sont publiées dans [Nature Medicine](#). Entre 12 et 37 jours après la première injection, la charge virale des 1 288 patients étudiés est 2,8 à 4,5 fois moindre que dans le reste de la population. En revanche, jusqu'au 11e jour, elle n'est pas différente de celles des personnes non vaccinées. Cela concorde avec ce que l'on savait, c'est-à-dire que le vaccin n'est pas efficace dans les premiers jours suivant l'injection. En revanche, ce résultat confirme que chez les personnes vaccinées, l'infection, si elle a lieu, aura la plupart du temps moins de conséquences que si elles ne l'avaient pas été.

Se protéger les uns les autres en adoptant les bons gestes



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La vaccination ouverte à toutes les personnes dès 16 ans

INSCRIPTIONS SUR
SANTE.FR

accin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

**Vous avez plus de 16 ans ?
Venez vous faire vacciner !**

CHC Cayenne
0594 39 73 33

CHK Kourou
0594 32 77 46

CHOG St Laurent
0594 34 74 88

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane

En Guyane, la cible vaccinale est abaissée à 16 ans, depuis hier. Cela permettra notamment à cette tranche d'âge de bénéficier du pass sanitaire, lorsque celui sera mis en place.

Désormais, toutes les personnes âgées de plus de 16 ans peuvent se faire vacciner, en Guyane. L'annonce en a été faite hier, à l'issue de la cellule interministérielle de crise, à la préfecture. Les mineurs qui se présentent seuls au centre de vaccination doivent se munir d'une autorisation et d'une copie de la pièce d'identité de leur responsable légal.

« Le vaccin (Comirnaty) peut être utilisé chez les personnes de 16 ans et plus ; y compris les plus âgées du fait de son efficacité et de son profil de tolérance satisfaisant », [indique la Haute Autorité de santé dans sa recommandation sur la place de ce vaccin](#).

Cette ouverture aux plus de 16 ans a aussi un intérêt, à l'approche des grandes vacances et dans la perspective de pouvoir retrouver certaines activités. « Nous nous attendons à ce qu'en juillet et août, des jeunes guyanais aient envie de participer à des rassemblements, ici ou ailleurs. Nous savons que de nombreux pays, et la France certainement, permettront d'alléger les mesures pour les personnes vaccinées, souligne Clara de Bort, directrice générale de l'Agence régionale de santé. Il est important que les jeunes puissent bénéficier de ces allègements de mesures lorsqu'ils seront mis en œuvre. » L'ARS Guyane travaille également avec les autorités sanitaires nationales pour qu'à l'avenir, les passagers au départ de la Guyane puisse présenter soit un test négatif, soit une preuve de vaccination, pour pouvoir prendre l'avion.

Pour être considéré comme complètement vacciné, il faut avoir reçu sa seconde injection depuis au moins deux semaines. Une personne qui se fait vacciner aujourd'hui, recevra sa seconde dose le 4 juin et sera donc considéré comme complètement vacciné à partir du 18 juin. La vaccination complète sera en effet l'une des modalités d'obtention du pass sanitaire. Les personnes non vaccinées devront, pour leur part, présenter une preuve de sérologie négative, généralement en se faisant tester. « Pour permettre aux jeunes Guyanais de bénéficier du pass sanitaire, nous avons souhaiter ne plus leur interdire l'accès à la vaccination, poursuit Clara de Bort. « Sous réserve de l'accord de leurs parents, lorsque ce sont des mineurs, à partir de 16 ans, désormais, en Guyane, on peut se faire vacciner. Dès que le pass sanitaire sera opérationnel, les jeunes pourront en bénéficier. »

Le centre de vaccination du Progt est ouvert



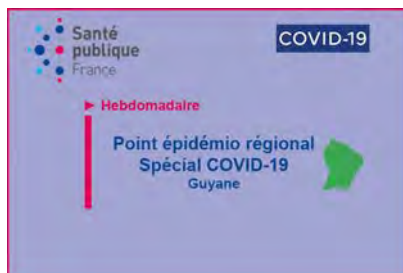
Depuis hier, il est possible de se faire vacciner au palais régional omnisports Georges-Théolade (Progt), à Matoury. Plus précisément dans la salle d'arts martiaux. Le service départementale d'incendie et de secours (Sdis) et le service de santé des armées ont ouvert quatre lignes de vaccination. « Nous avons regroupé des sapeurs-pompiers de différents centres de secours. La plupart étaient mobilisés au centre de vaccination de l'Encre, jusque-là », explique le colonel Michel Henriot, qui a pris la tête du centre de vaccination du Progt. Le centre est ouvert du lundi au vendredi et peut réaliser environ 250 injections par jour. Comme pour les autres centres, la prise de rendez-vous s'effectue sur [sante.fr](#).

Si le centre ressemble très largement à celui de l'Encre, quelques modifications ont été apportées. D'abord une prise de température à l'entrée. « Au-dessus de 38°, la personne devra revenir plus tard et se verra proposer un nouveau rendez-vous », explique le Dr Gérald Egmann, médecin-chef du Sdis. Les volontaires à la vaccination remplissent ensuite leur questionnaire médical, transmis à un médecin militaire. Ils se font ensuite vacciner. Les démarches administratives ont lieu, elles, après l'injection, à la différence de ce qui se passe à l'Encre. Elles sont ainsi réalisées sur le temps de surveillance post-vaccinale, de 15 ou 30 minutes selon les personnes.

Pour ces deux premiers jours de fonctionnement, l'activité est faible : dix personnes avaient rendez-vous hier, une vingtaine aujourd'hui. Parmi eux, de nombreux habitants de Matoury à qui le nouveau centre évite de traverser tout Cayenne. Ainsi, hier matin, on croisait la maman d'un sapeur-pompier, que son fils avait convaincu de se faire vacciner, et qui habite à côté du Progt. Et un jeune Matourien qui s'est décidé la semaine dernière en faveur de la vaccination. « J'ai pris mon rendez-vous mercredi et j'ai découvert sur sante.fr qu'il y avait un centre de vaccination au Progt. Comme j'habite Matoury, je l'ai choisi. »

La semaine prochaine, l'activité sera plus intense. Le sous-préfet Daniel Fermon a annoncé que les escadrons de gendarmes mobiles qui arrivent ces jours-ci en Guyane seront vaccinés au Progt. Cela représente environ 500 personnes.

Point epidemio hebdomadaire



La semaine du 26 avril au 2 mai a été marquée par une **stabilisation de la plupart des indicateurs**, en Guyane, constate Santé publique France dans son **point épidémiologique** qui paraît aujourd'hui. Ce plateau se situe malgré tout à un niveau élevé, puisque l'incidence hebdomadaire tourne autour de 240 cas pour 100 000 habitants. Cette tendance s'est confirmée au début de cette semaine, avant que l'on ne note une hausse depuis mercredi.

Les prochains jours viendront dire si la Guyane se maintient malgré tout sur un plateau ou si une nouvelle hausse est enclenchée. Dans ces conditions, le respect strict des gestes barrières est primordiale, tout comme les actions pour améliorer la couverture vaccinale.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 292** vaccinations en 7 jours, du 29 avril au 5 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 8 mai à [Cayenne](#)
- 7 mai au [Sdis - Progt - Matoury](#).
- 12 mai à [Kourou](#)
- 14 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **20 226** cas cumulés (**+822** en une semaine) le 6 mai
- ◆ **62** patients (**+12**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **18** patients (**+6**) en réanimation
- ◆ **104** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **107 190** cas cumulés (**+2 057** en 1 semaine) et **1 573** décès (**+37**) dans l'Amapá au 6 mai.
- ◆ **4 980** cas positifs (**+14**), **37** décès (**+1**) à Oiapoque

- ◆ **10 816** cas cumulés (**+530** en 1 semaine) au 6 mai
- ◆ **113 (-3)** patients hospitalisés
- ◆ **26 (+4)** patients en soins intensifs
- ◆ **213(+12)** décès



EN BREF

A Saint-Laurent du Maroni, l'attente utile



Comme tous les débuts de mois, ces derniers jours-ci sont rythmés par le versement des allocations et par les files d'attente devant les bureaux de poste. A Saint-Laurent du Maroni, l'équipe Covid-19 a saisi l'occasion pour aller à la rencontre de ce public, hier. Elle a distribué des masques, répondu aux questions et informé sur la vaccination, devant le bureau de poste du centre-ville. Elle a installé une tente dans le

jardin de la sous-préfecture et a proposé, à ceux qui le souhaitent, de se faire vacciner directement sur place. L'objectif a été atteint puisque les douze doses prévues (2 flacons) ont toutes été administrées. L'opération doit être renouvelée aujourd'hui.

◆ Dépistage massif au lycée Javouhey

Le lycée privé Anne-Marie-Javouhey, à Cayenne, organise une opération de dépistage massif, aujourd'hui. Environ trois cents personnes effectueront un test antigénique. L'opération sera conduite par l'infirmière scolaire. C'est la quatrième opération de ce genre au sein de l'établissement.

◆ En cas d'autotest positif, le patient doit faire une RT-PCR



Après l'aéroport et les points de contrôle routier, les autotests arrivent dans les pharmacies, depuis quelques jours. Et l'une d'elles, à Saint-Laurent du Maroni, a enregistré son premier autotest positif. Pour rappel, [en cas d'autotest positif](#):

- Le patient s'isole ;
- Il demande aux membres de son foyer de s'isoler et d'effectuer un test RT-PCR ;
- Il prévient immédiatement ses autres contacts ;
- Comme il est asymptomatique (la RT-PCR n'est pas recommandée pour les personnes symptomatiques) ;
- Il se rend en laboratoire pour effectuer un test RT-PCR de confirmation.

En effet, seule la RT-PCR permettra une prise en charge par l'Assurance maladie du patient et de ses cas contacts à risque.

◆ Derniers jours pour participer à l'enquête d'intention vaccinale de l'Institut Pasteur de Guyane

L'Institut Pasteur conduit, jusqu'à dimanche, une enquête d'intention vaccinale dans l'ensemble de la population guyanaise. Les personnes qui le souhaitent ont jusqu'à dimanche pour répondre au



[questionnaire, sur internet](#). Celui-ci est accessible en français, en anglais, en espagnol et en portugais.

La première phase de l'enquête, en mars, a montré que 45% de la population guyanaise était favorable à la vaccination contre le Covid-19. Ce second volet vise à vérifier si cette proportion a évolué en un peu plus d'un mois.

◆ Deux mille euros d'amende pour les organisateurs d'une fête pendant le couvre-feu

Début avril, l'affaire avait fait grand bruit. Quatre Cayennais, habitant en colocation, avaient été placés en garde à vue pour agression sonore. Le 2 avril, le préfet Thierry Queffelec avait annoncé que le couvre-feu était avancé à 19 heures dès le lendemain. Dans la soirée, une pool party était organisée chez les quatre colocataires, à Cayenne. A 23 heures, puis à 2 heures, les policiers municipaux, alertés par des voisins, intervenaient pour tenter de mettre fin aux nuisances sonores. Sans succès. Ils constataient la présence d'une centaine de personnes sans aucun respect des gestes barrière ni port du masque. Hier matin, les quatre colocataires ont affirmé que des DJ qu'ils ne connaissaient qu'indirectement s'étaient arrogé le droit d'organiser une fête chez eux, contre leur avis. Une explication qui n'a guère convaincu la juge. Ils ont écopé chacun de 2 000 euros d'amende, dont 1 000 avec sursis, pour agression sonore. Ils se réservent le droit de faire appel.

En un coup d'oeil

A l'échelle de toute la France, plus on monte dans les tranches d'âge (et donc dans la couverture vaccinale), plus la baisse des hospitalisations est rapide, ces dernières semaines (Twitter Elias Orphelin, contributeur CovidTracker)



Infos

Pour votre exercice

► 95 % d'efficacité pour le vaccin Pfizer en vie réelle

Des chercheurs israéliens ont publié, mercredi dans [le Lancet](#), des résultats d'efficacité en vie réelle du vaccin Pfizer, le même qu'utilisé en Guyane. Ils portent sur les quatre premiers mois de la campagne de vaccination dans le pays. Sur cette période, 6,5 millions de personnes de 16 ans et plus ont reçu ce vaccin, dont 5,2 millions les deux doses. Dans le même temps, 232 000 infections au Sars-CoV-2 ont été diagnostiquées, 7 694 patients ont été hospitalisés, 4 481 ont été admis en réanimation et 1 113 décès liés au Covid-19 ont été enregistrés.

L'incidence de l'infection était de 91,5 cas pour 100 000 personnes-jours chez les non vaccinés contre 3,1 pour 100 000 chez les vaccinés. Cela représente une réduction de :

- 95,6 % des infections ;
- 91,5 % pour les formes asymptomatiques ;
- 97 % pour les formes symptomatiques ;
- 97,2 % des hospitalisations critiques ;
- 96,7 % des décès liés au Covid-19 ;
- 94 % des infections chez les plus de 65 ans.

L'efficacité était légèrement supérieure lorsque la vaccination était considérée comme complète. C'est-à-dire que la deuxième dose avait été réalisée depuis au moins quatorze jours

Infos



Pour vos patients

► Le [calendrier des vaccinations 2021](#) a été rendu public mercredi. Elaboré par le ministère chargé de la Santé, après avis de la Haute autorité de santé (HAS), le calendrier des vaccinations rassemble l'ensemble des recommandations applicables aux personnes résidant en France en fonction de leur âge et émet les recommandations vaccinales « générales » et des recommandations vaccinales « particulières » propres à des situations spécifiques (risques accrus de complications, d'exposition ou de transmission) ou à des expositions professionnelles.

Les principales nouveautés inscrites au calendrier des vaccinations 2021 sont :

- Un premier bilan relatif aux couvertures vaccinales des nourrissons, un an après la réforme des obligations vaccinales
- L'extension de la vaccination contre les HPV aux garçons de 11 à 14 ans révolus avec un rattrapage vaccinal pour ceux âgés entre 15 et 19 ans révolus. Cette recommandation est applicable depuis le 1er janvier 2021
- Les recommandations de vaccination contre la grippe chez les professionnels incluent désormais, parmi les professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère, les personnels des services de secours et d'incendie (SDIS), les personnels des services d'aide à domicile (SAAD), et les aides à domicile via CESU (particuliers employeurs) pour les personnes âgées ou les personnes à risque de grippe sévère
- La mise à disposition du vaccin Efluelda® pour la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2021-2022 qui complète l'offre de vaccination en direction des personnes de 65 ans et plus
- La possibilité pour les centres de vaccination anti-amarile de procéder, à l'occasion de la vaccination du voyageur, aux rappels et rattrapages vaccinaux des vaccins remboursables du calendrier des vaccinations dans les conditions de remboursement habituel



COVID 19
#INVERSIONSLATENDANCE

Les bons comportements à adopter

SE FAIRE TESTER	ALERTER	SE PROTÉGER	SE FAIRE VACCINER
Dépistage	Contact tracing	Isolement, gestes barrières	Protection contre les formes graves

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



"Couper la télé, et se concentrer sur les choses scientifiquement prouvées»



Le Dr Nadia Sabbah, chef du service d'endocrinologie et diabétologie du centre hospitalier de Cayenne, explique combien le vaccin est bénéfique pour ses patients. Elle souligne combien il est important que les soignants tiennent des discours cohérents avec leurs patients.

Il y a un an, vous vous inquiétiez de perdre de vue vos patients, dont les rendez-vous à l'hôpital avaient été annulés pendant le premier confinement. Qu'en a-t-il été ?

Malgré ce que nous avons mis en place pour qu'ils reviennent, il y en a que l'on a revus que très longtemps après le début de la crise sanitaire. Six, huit mois après. Depuis, c'est moins compliqué. Les patients sont moins inquiets de venir à l'hôpital, malgré le Covid, car on les rassure sur les mesures barrières mises en place. Cette crise sanitaire a aussi accéléré la mise

en place de la filière ville-hôpital. Nous avons une collaboration forte avec les professionnels de santé de ville, notamment par la filière DIAM (Diabète Amazonie et Métabolisme) ce qui nous permet de maintenir un suivi très proche des patients. Avec la première vague, nous avons aussi découvert beaucoup de patients diabétiques lors des hospitalisations pour Covid. Beaucoup ont découvert leur diabète à ce moment-là. D'autres, souvent par méconnaissance des signes et de la gravité de la maladie ne consultaient pas, et ont été dépistés lors de l'infection.

Y a-t-il eu beaucoup de décès liés au Covid-19, parmi vos patients ?

Nous avons eu trois décès au sein de notre file active. Mais il y a eu aussi d'autres patients diabétiques en dehors de notre file active décédés.

C'est pourquoi vous les encouragez à se faire vacciner...

Les patients diabétiques figurent parmi les patients les plus à risque de développer une forme grave de Covid-19. Une personne diabétique avec deux comorbidités supplémentaires – par exemple l'obésité et l'hypertension, ce qui est fréquent – a cinq fois plus de risques d'être hospitalisée. Parmi les patients hospitalisés, les personnes diabétiques sont deux fois plus transférées en réanimation que les non diabétiques. En première vague, on a vu qu'elles restaient plus longtemps en réanimation. Il y a davantage de décès également.

Qu'en est-il des formes peu graves de Covid-19 ?

Durant la première vague, nous avons débuté une cohorte de suivi des patients diabétiques ayant été hospitalisés pour Covid, (cohorte CoviDiAm soutenue par un fond FEDER). Il s'agit d'un suivi à distance des patients diabétiques. On constate que ceux qui ont été infectés ont plus de mal à retrouver un équilibre. Ils décrivent aussi qu'ils sont moins bien plus longtemps que les autres personnes infectées. C'est vrai cliniquement, mais aussi psychologiquement. Ils ont du mal à l'effort, ils ont des chutes de moral. Même si l'hospitalisation se passe bien et qu'ils rentrent chez eux, c'est plus compliqué que pour les autres patients.

Constatez-vous des réticences de vos patients à se faire vacciner ?

Oui, ce sont les mêmes réticences que pour le reste de la population. Comme avec tout nouveau médicament, il faut réfléchir en termes de bénéfices et de risques. Chez un patient diabétique, en surpoids et hypertendu, le bénéfice est énorme : c'est de réduire très fortement le risque d'être hospitalisé. Ça, c'est un bénéfice à court et moyen terme. En face, on ne sait même pas s'il y a un risque à long terme. Ce qu'on sait, c'est que si on attrape la maladie, ce sera grave. Actuellement, la vaccination, c'est la seule solution permettant la réduction des formes graves, avec bien sur les mesures barrières.

Comment vous y prenez-vous avec les patients réfractaires ?

L'acceptation de la vaccination passe par l'écoute. Il ne faut bien sûr pas s'opposer frontalement aux patients et prendre son temps, les laissez réfléchir après avoir donné l'information la plus claire et objective possible. Derrière leur refus, il y a toujours une angoisse. Quand on voit tous les messages contradictoires sur le sujet qui circulent, c'est très anxiogène. Je leur dis de couper la télé, de se concentrer sur les choses scientifiquement prouvées. A ceux qui s'étonnent que le vaccin ait été trouvé aussi vite, je souligne qu'aujourd'hui, tout va plus vite. C'est le progrès. Si on met les moyens, il faut accepter que ça aille plus vite. Je leur propose aussi parfois de discuter avec les patients des associations de patients diabétiques, ou s'ils ont accès à internet d'aller sur le site de la Fédération des patients diabétiques.

Ces messages contradictoires proviennent parfois des soignants eux-mêmes. Certains des vôtres vous ont dit être pris en charge par des professionnels de santé qui leur déconseillent la vaccination...

C'est vrai que si nous n'arrivons pas à avoir le même discours, c'est compliqué pour le patient. Je dis à mes patients qu'il est important de se faire vacciner et ils me répondent parfois qu'un de leur soignant de proximité n'est pas favorable, alors le doute et l'anxiété s'installent. On a le droit de penser ce que l'on veut, mais dès que l'on est dans le soin au patient, on doit être le plus objectif possible. Quand un soignant a des doutes, ce qui nous arrive à tous, il ne doit pas hésiter à poser des questions et à discuter avec les collègues dont c'est la spécialité comme les médecins infectiologues. Il y a le libre choix de chacun, mais nous ne devons pas oublier que nous avons

des patients à très haut risque. Il faut rester clair et objectif, et surtout toujours peser le bénéfice - risque qui n'est pas le même dans ce groupe de patients que dans la population générale.

Certains préfèrent prendre des plantes...

Il est important que les patients qui prennent des plantes continuent de le faire si cela leur fait du bien, il n'y a souvent pas de contre-indication avec leur traitement. Tout comme il faut maintenir une activité physique, en particulier chez les patients diabétiques et /ou obèses. Tout cela réduit les risques et fait du bien au moral. Mais pour l'instant le vaccin, reste la solution dont on a la preuve qu'il a un effet pour réduire les risques de forme sévère de la maladie.

♦ Du marathon à la vaccination, une même émulation

Samedi matin, Didier Dédé et Bart Hoen ont enfilé les baskets. Objectif : se chronométrer sur 10 km entre la mairie de Rémire-Montjoly, le rond-point des Ames Claires et la route des Plages. Trois fois par semaine, ils se retrouvent avec quatre autres patients diabétiques et des soignants du service d'endocrinologie de l'hôpital de Cayenne (CHC). Leur objectif : boucler un marathon ou un semi-marathon.

« C'est un projet que nous avons lancé début 2020, relate le Dr Nadia Sabbah, chef du service endocrinologie et diabétologie au CHC. Notre objectif était de participer au marathon de la Barbade, en décembre. La crise sanitaire l'a empêché. Nous nous sommes reportés sur le marathon de l'île d'Elbe, qui devait avoir lieu ce 9 mai. Impossible. Nous visons désormais un marathon en fin d'année. »

Pour Didier Dédé, président de l'Association des diabétiques de Guyane (Adiag), l'objectif devrait être atteint sans grande difficulté. Il a un passé de sportif, a déjà bouclé le marathon de l'Espace à Kourou. « Mon mérite, c'est de ne jamais avoir arrêté le sport, y compris après le diagnostic de mon diabète, en 2010. Je suis admiratif de ceux qui ne faisaient pas de sport et qui s'accrochent à l'entraînement. » En ce début d'année, il s'est fixé un autre objectif : « Convaincre trois personnes de mon entourage de se faire vacciner. Ça prend énormément de temps. Parfois, après avoir fait un pas en avant, une fausse information fait faire dix pas en arrière à la personne. J'ai réussi à convaincre une personne. Si tout le monde y parvient, nous aurons gagné. »

Il fut l'un des premiers vaccinés de Guyane. Première dose le 26 janvier ; seconde quatre semaines plus tard. « J'étais un peu hors cadre, puisque je suis diabétique sans comorbidité. Mais je suis quelqu'un de très rationnel. Le vaccin réduit très fortement mes risques. Alors je ne me suis pas posé longtemps la question. » Mais un tel discours ne convainc pas forcément ses collègues, ses amis à qui il dit d'aller se faire vacciner. « Il faut trouver le bon angle d'attaque avec chacun. J'ai une collègue, qui craint beaucoup de choses. C'est aussi une mère poule, très soucieuse des gens qui l'entourent. Si elle se fait vacciner, elle se protégera mais protégera aussi les gens qu'elle aime. »

Bart Hoen a mis plus longtemps à se décider. « On voudrait tous que les médicaments aient 100 % de réussite. Mais en médecine, ça n'arrive jamais. » C'est l'effet de groupe qui l'a conduit au centre de vaccination. « Avec le groupe d'entraînement, nous avons tous rendez-vous pour un bilan à l'hôpital, puis nous sommes partis tous ensemble nous faire vacciner. C'était sympa. » Le Dr Sabbah a reçu sa première dose le même jour. L'anecdote fait sourire Didier Dédé : « Il faut organiser des vaccinothon : on va se faire vacciner ensemble, entre amis, entre collègues, avec les gens de son quartier. »





◆ **5 325** vaccinations en 7 jours, du 2 au 8 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 11 mai à [Cayenne](#)
- 10 mai à [Matoury \(Progt\)](#)
- 13 mai à [Kourou](#)
- 17 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **20 366** cas cumulés (+**828** en une semaine) le 7 mai
- ◆ **60** patients (+**9**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **18** patients (-**1**) en réanimation
- ◆ **104** décès (+**3**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **107 797** cas cumulés (+**1 623** en 1 semaine) et **1 582** décès (+**32**) dans l'Amapá au 9 mai
- ◆ **4 984** cas positifs (+**5**), **37** décès à Oiapoque



- ◆ **11 020** cas cumulés (+**531** en 1 semaine) au 9 mai.
- ◆ **119** (+**10**) patients hospitalisés
- ◆ **23** (-**3**) patients en soins intensifs
- ◆ **214**(+**7**) décès

EN BREF

◆ L'incidence guyanaise dépasse désormais l'incidence française

Le nombre de cas rapporté en Guyane continue d'augmenter. Rapporté à 100 000 habitants, il dépasse désormais l'incidence constatée en France, qui diminue. La situation nécessite la plus grande prudence, un effort accentué sur le dépistage, l'isolement dès que l'on a été en contact à risque avec une personne positive. Et comme beaucoup d'entre elles ignorent qu'elles sont contagieuses, respecter à tout moment les mesures barrière. [Consulter le communiqué de presse.](#)



◆ Les centres de vaccination accessibles sans rendez-vous



Depuis ce week-end, il est possible de se rendre dans l'un des quatre centres de vaccination du territoire, sans rendez-vous. Les personnes l'ayant fait sur sante.fr ou sur maiaa.com resteront prioritaires, prévoir donc un peu d'attente si vous vous présentez sans rendez-vous. Les quatre centres de vaccination se trouvent à :

- Cayenne, à l'Encre, du lundi au dimanche, de 7 heures à 17 heures ;
- Matoury, au Progt, de 7h30 à 16 heures ;
- Kourou, à la médiathèque, du lundi au samedi, de 8h30 à 19h20 ;
- Saint-Laurent du Maroni, au Chog, de 10h30 à 18 heures et du mardi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

◆ 230 détenus vaccinés à la prison



La première campagne de vaccination s'est déroulée, mardi, mercredi et jeudi derniers, au centre pénitentiaire (CPG), à Rémire-Montjoly. Deux cent trente détenus ont été vaccinés, à cette occasion : 214 pour leur première dose et 16 pour la seconde, sur les 680 à 699 détenus qu'héberge le CPG actuellement. D'autres détenus s'étaient portés volontaires pour la vaccination mais n'ont pu en bénéficier, parce qu'ils étaient malades, ou cas contact de l'un des trois cas survenus récemment au CPG, ou encore parce

qu'ils avaient changé d'avis. La prochaine campagne se déroulera les 1er, 2 et 3 juin pour les secondes injections.

Ces opérations ont été réalisées par les trois infirmiers et trois médecins de l'unité carcérale de soins ambulatoires (Ucsa) et de l'unité fonctionnelle de psychiatrie intracarcérale (Ufpi). « Nous avons bénéficié également de l'importante aide du personnel pénitentiaire, souligne le Dr Timothee Bonifay. Il a organisé les déplacements des détenus jusqu'au lieu de vaccination au sein du CPG avec toutes les contraintes que cela implique, certains quartiers ou certains détenus ne pouvant pas se croiser, par exemple. »

◆ Le lycée Anne-Marie-Javouhey se transforme en centre de dépistage

Ce vendredi matin, Berlin, Rose-Berlin, Manchina et Pharadia, tout de blanc vêtues, ressemblent trait pour trait à des soignantes. Les quatre élèves sont en terminale de bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), au lycée Anne-Marie-Javouhey, à Cayenne. Certaines ambitionnent d'intégrer l'Institut de formation aux soins infirmiers (Ifsi) ou un



BTS dans le secteur social, à la rentrée. Elles ont effectué des stages à l'hôpital de Cayenne ou en hospitalisation à domicile (HAD). Ce vendredi matin, elles manipulent les écouvillons, les réactifs et les bandelettes de tests antigéniques.

Ce jour-là, c'était opération dépistage au lycée Javouhey. 368 lycéens se sont fait tester. Huit, de classes et de niveaux différents, se

sont révélés positifs au Covid-19. Leurs classes ont été fermées. Il leur a été demandé, ainsi qu'à leurs cas contacts, de s'isoler pendant dix jours. Le nombre important des classes et des élèves concernés a conduit la direction à fermer le lycée. Il rouvrira lundi 17 mai. Pendant ce temps, le personnel d'entretien sera formé afin de désinfecter l'établissement d'ici au retour des élèves. L'équipe pédagogique travaillera sur des protocoles en prévision de ce retour.

C'est la quatrième fois que le lycée cayennais organise un dépistage d'ampleur. Le premier a eu lieu en septembre, avant le départ en stage des élèves. Un autre en mars, avant une réunion parents-professeurs. Le second s'était déroulé avant les vacances de Noël. « Le nombre de cas commençait à remonter et beaucoup d'élèves allaient retrouver leur famille. Il était important qu'ils se testent », explique Nadia Détol, professeur, référente Covid-19 de l'établissement et... ancienne sage-femme.

A ce titre, elle a été appelée en renfort pendant la première vague, quand les établissements scolaires étaient fermés, à l'HAD et au centre hospitalier de Kourou (CHK). Elle y a été formée au prélèvement naso-pharyngé. Vendredi matin, elle a donc assuré les tests, avec sa collègue Erika Santos, infirmière reconvertie dans l'enseignement. Enfin, les élèves de terminale sciences et techniques de la santé et du social (ST2S). Ces élèves qui se préparent à des métiers dans le médico-social ont assuré, pour leur part, une enquête portant sur les conditions de vie des élèves, leur respect des gestes barrière et du port du masque, leur sentiment vis-à-vis de la vaccination...

◆ Le HCSP se penche sur les inégalités de santé en Guyane



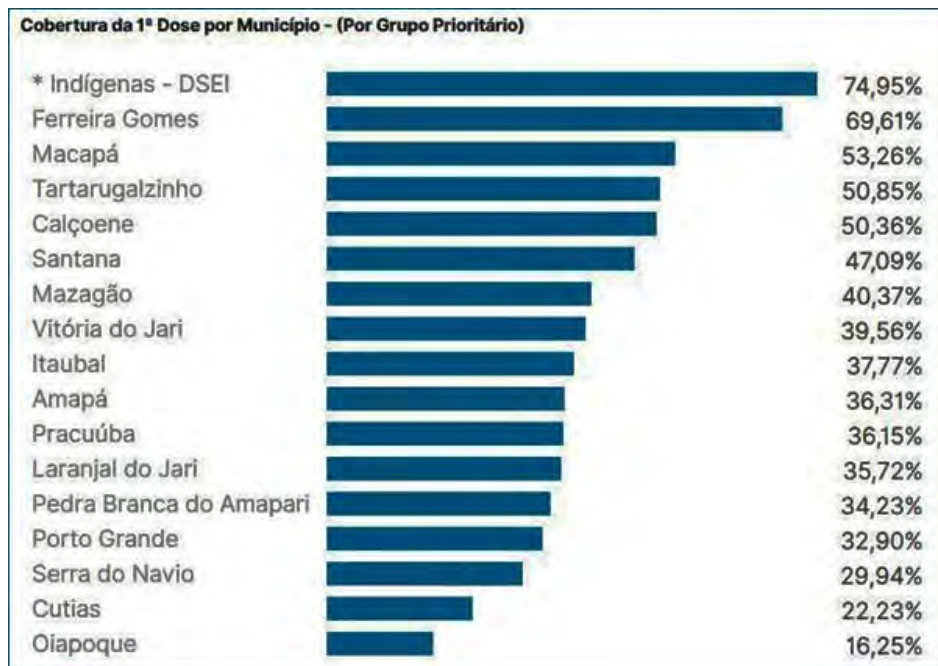
C'est une somme que livre le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) : 256 pages sur les inégalités de santé en Guyane – état des lieux et préconisations. Promis, La Lettre pro le lira et vous en proposera un résumé. Mais les plus impatientes d'entre vous peuvent d'ores et déjà [se lancer dans sa lecture](#).

Le HCSP a identifié sept grands enjeux de santé publique en Guyane :

- Eau de boisson et assainissement ;
- Intoxications et intoxications environnementales ;
- Alimentation et nutrition ;
- Santé sexuelle et reproductive, et santé périnatale ;
- Troubles psychiques et pathologies addictives ;
- Risques infectieux ;
- Accidents de la route.

Il formule 61 recommandations pour réduire les inégalités sur ces sujets. Certaines rejoignent les jalons qui vont tracer, au cours des cinq prochaines années, le chemin jusqu'au centre hospitalier universitaire de Guyane.

Oiapoque est la commune de l'Etat d'Amapá dont la couverture vaccinale, chez les publics prioritaires, est la plus faible ([statistiques Etat d'Amapá](#)). Elle demeure néanmoins plus élevée que la couverture vaccinale constatée en Guyane.



Points de situation officiels

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, est intervenue au micro de Radio Peyi. Retrouvez son intervention [ici](#).

Infos



Pour votre exercice

► L'anosmie liée au Covid-19 mieux comprises

La perte de l'odorat, ou anosmie, est l'un des symptômes précoces les plus fréquents du Covid-19. Les mécanismes impliqués dans cette anosmie étaient jusqu'ici non élucidés. Des chercheurs de l'Institut Pasteur, du CNRS, de l'Inserm, d'Université de Paris et de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ont élucidé les mécanismes impliqués dans la perte d'odorat chez les patients infectés par le SARS-CoV-2 aux différents stades de la maladie. Ils ont découvert que le SARS-CoV-2 infecte les neurones sensoriels et provoque une inflammation persistante de l'épithélium et du système nerveux olfactif. Par ailleurs, chez certains patients porteurs de manifestations cliniques persistantes, l'anosmie présente est associée à une inflammation prolongée de l'épithélium et du système nerveux olfactif et à la présence durable du virus dans l'épithélium olfactif. Ces résultats ont été publiés dans la [revue Science Translational Medicine](#). Il est résumé, en français, sur le [site de l'Inserm](#).

Les auteurs retiennent quatre faits marquants de leur étude :

- Le brosseage nasal révèle la présence du virus quand l'écouvillonnage ne le détecte pas ;
- Le SARS-CoV-2 peut persister au sein de l'épithélium olfactif pendant plusieurs mois ;

- Le SARS-CoV-2 infecte les neurones sensoriels et provoque un recrutement de cellules immunitaires dans l'organe sensoriel ;
- Le SARS-CoV-2 peut provoquer une inflammation persistante de l'épithélium olfactif et du système nerveux olfactif.

Infos



Vaccino Quiz

S'informer pour décider

Pour vos patients

► Un quiz pour tester (et enrichir) ses connaissances sur le Covid-19

Envie de jouer pour mieux connaître les vaccins ? C'est ce que propose le [Vaccinoquiz](#) à vos patients. Ce site est l'un des lauréats du hackaton organisé fin avril pour faire émerger de nouvelles solutions contre l'épidémie de Covid-19. Comment les laboratoires mettent-ils en évidence les effets indésirables sur le long terme en si peu de temps ? Pourquoi le gouvernement a-t-il changé d'avis sur l'utilité des masques ? Quelles situations ou pathologies sont considérées comme un facteur de risque de formes graves du Covid-19 ? Vos patients peuvent se défier pour trouver les bonnes réponses et les précisions apportées pour chacune. Le site étant encore en construction, de nouvelles questions seront proposées au fil des semaines.

Le message du jour

**Vous avez plus de 16 ans ?
VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19**

4 centres de vaccination

AVEC et SANS RENDEZ-VOUS

GRATUIT

**Priorité aux rendez-vous
Inscriptions sur SANTE.FR**

**JE ME PROTÈGE
JE ME VACCINE**

CHC Cayenne 0594 39 73 33
 Progt Matoury 0594 39 73 33
 CHK Kourou 0594 32 77 46
 CHOG St Laurent 0594 34 74 88

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Le pass sanitaire testé aujourd'hui et demain à l'aéroport Félix-Eboué



L'application TousAntiCovid permet désormais de télécharger le résultat certifié de son test RT-PCR et sa preuve de vaccination. Pendant deux jours, Air France et Air Caraïbes vérifieront le statut des passagers arrivant et partant de Guyane, qui auront renseigné le Carnet de TousAntiCovid. Dans les prochaines semaines, la preuve de vaccination, le test RT-PCR négatif certifié ou la preuve de rétablissement après une contamination simplifieront la vie des voyageurs ou des personnes souhaitant participer à certains rassemblements.

Après la Corse, la Guyane. Pendant deux jours, aujourd'hui et demain, le futur pass sanitaire sera expérimenté à l'aéroport Félix-Eboué. En pratique, à l'arrivée et au départ des avions, les compagnies aériennes et la police aux frontières (PAF) pourront vérifier, avec une application qui leur est dédiée, le statut vaccinal ou la validité du test RT-PCR des voyageurs. Aujourd'hui, cela se fera sur les vols Air Caraïbes ; demain, sur ceux d'Air France.

Qu'est-ce que la fonction Carnet de TousAntiCovid ?

Le carnet de TousAntiCovid permet de stocker de manière électronique ses certificats de test (PCR et antigéniques), de rétablissement et de vaccination. Ils peuvent être par ailleurs conservés sous une forme papier. Cela n'est pas possible, en revanche, pour les tests ou les vaccinations effectués à l'étranger.

Qu'est-ce que le certificat de rétablissement ?

Le certificat de rétablissement se définit actuellement sur la base d'un test positif de plus de 15 jours et moins de 2 mois, en l'absence de symptômes (selon la définition de Santé publique France). Cela permet aux personnes « durablement positives », considérées comme rétablies mais ne pouvant obtenir un test négatif, de pouvoir voyager au même titre que des personnes présentant un test PCR négatif de moins de 72 heures.

Comment stocker les documents ?

Désormais, toute personne vaccinée contre le Covid-19 se voit remettre en main propre, après son injection, une attestation de vaccination dite « certifiée » au format papier, par le professionnel de santé habilité à la vaccination. Cette attestation de vaccination est produite depuis le téléservice Vaccin Covid, à partir duquel le professionnel de santé pouvait déjà télécharger la synthèse vaccinale à remettre au patient. Elle comporte un cachet électronique appelé Datamatrix (sorte de QR Code) à scanner avec Carnet. A compter de la deuxième quinzaine de mai, les personnes précédemment vaccinées pourront récupérer leur attestation auprès de l'Assurance maladie.

S'agissant des tests effectués depuis le 19 avril, l'importation du résultat s'effectue à partir du SMS qui vous a été envoyé. Cela n'est pas possible avec les tests effectués précédemment.

Tous ces documents sont également disponibles au format papier pour les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques.

Que vérifieront les compagnies aériennes et comment ?

Les compagnies aériennes seront dotées d'une application nommée TAC Verify. Elle permet de lire le document qui vous leur présentez, mais pas de le stocker. Elles vérifieront l'un ou l'autre de ces trois éléments :

- Que vous êtes complètement vacciné (une ou deux doses, selon les cas) ;
- Que vous présentez un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures (attention, seul le test RT-PCR est autorisé pour prendre l'avion à destination et au départ de Guyane) ;
- Que vous êtes rétabli de votre infection, c'est-à-dire que vous présentez un test positif de plus de 15 jours mais de moins de deux mois.

A quoi tout cela sert-il ?

Cela permet d'avoir une authentification unique et officielle qui sera reconnue par le gouvernement, les autorités compétentes, puis dans un deuxième temps par les pays de l'Union européenne et les pays à l'international lors du passage des frontières. En effet, la plupart des pays demandent actuellement de fournir à l'entrée de leur territoire des documents faisant état d'un test négatif récent (souvent RT-PCR), d'une preuve de rétablissement ou pour certains déjà des certificats de vaccination. L'objectif étant de limiter les risques de transmission du virus (et des variants) entre les pays et durant les transports, tout en permettant une reprise des déplacements

internationaux. Le certificat avec QR Code téléchargé dans TousAntiCovid permettra de voyager dans l'Union européenne dès lors que l'interopérabilité avec le Digital Green Certificate européen sera effective, sans doute mi-juin.

Le certificat de vaccination permet-il de voyager vers et hors de Guyane et nous dispense-t-il du test RT-PCR ?

A l'heure actuelle, non. Dans l'état actuel de la loi d'état d'urgence sanitaire, la loi ne permet pas encore d'utiliser un certificat de vaccination dans le cadre des voyages sur le territoire, dans l'Outre-Mer ou en Corse. Mais dès que le nouveau projet de loi de sortie de l'état d'urgence sanitaire sera validé, nous serons en mesure d'utiliser le certificat de vaccination dans le cadre de ces voyages. Les tests effectués aujourd'hui et demain à l'aéroport Félix-Eboué ne sont qu'une expérimentation. Tous les voyageurs, vaccinés ou non, doivent se conformer aux [mesures en vigueur pour prendre l'avion](#).

Le Carnet servira-t-il à autre chose que passer les frontières ?

S'agissant des autres usages, le gouvernement mène actuellement une réflexion sur le sujet. Dans une interview à la presse régionale, le président de la République Emmanuel Macron a insisté sur le fait que le pass sanitaire « ne saurait être obligatoire pour accéder aux lieux de la vie de tous les jours comme les restaurants, théâtres et cinémas, ou pour aller chez des amis » » En revanche, « dans des lieux où se brassent les foules, comme les stades, festivals, foires ou expositions, il serait absurde de ne pas l'utiliser ». Ainsi, en Israël, un premier concert réservé aux personnes vaccinées a réuni 500 spectateurs, début mars.

Arboviroses



L'épidémie de dengue en phase descendante

La baisse des cas de dengue est amorcée depuis début avril, constate Santé publique France, dans [son dernier point épidémiologique](#). L'épidémie avait connu un pic en juin-juillet derniers. Elle avait ralenti avant de connaître une nouvelle hausse en début d'année. Les secteurs de Kourou, de l'intérieur et du littoral est sont ainsi passés en phase de fin d'épidémie, ces dernières semaines. L'Île-de-Cayenne est toujours en phase épidémique mais montre une tendance à la baisse ces dernières semaines. Les sérotypes DEN-1 et DEN-2 sont majoritaires, quelques cas de DEN-3 étant également diagnostiqués. Depuis début mars, les trois services d'urgences enregistrent moins d'une dizaine de passages pour dengue par semaine, en majorité au centre hospitalier de Cayenne.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **5 299** vaccinations en 7 jours, du 3 au 9 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 11 mai à [Cayenne](#)
- 11 mai à [Matoury](#)
- 14 mai à [Kourou](#)
- 17 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **20 644** cas cumulés (**+947** en une semaine) au 10 mai
- ◆ **64** patients (**+9**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **17** patients (**+4**) en réanimation
- ◆ **106** décès (**+2**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **107 899** cas cumulés (**+1 459** en 1 semaine) et **1 591** décès (**+30**) dans l'Amapá au 10 mai
- ◆ **4 985** cas positifs (**+6**), **38** décès (**+1**) à Oiapoque



- ◆ **11 213** cas cumulés (**+670** en 1 semaine) au 10 mai.
- ◆ **141** (**+41**) patients hospitalisés
- ◆ **23** (=) patients en soins intensifs
- ◆ **213** (**+6**) décès

EN BREF

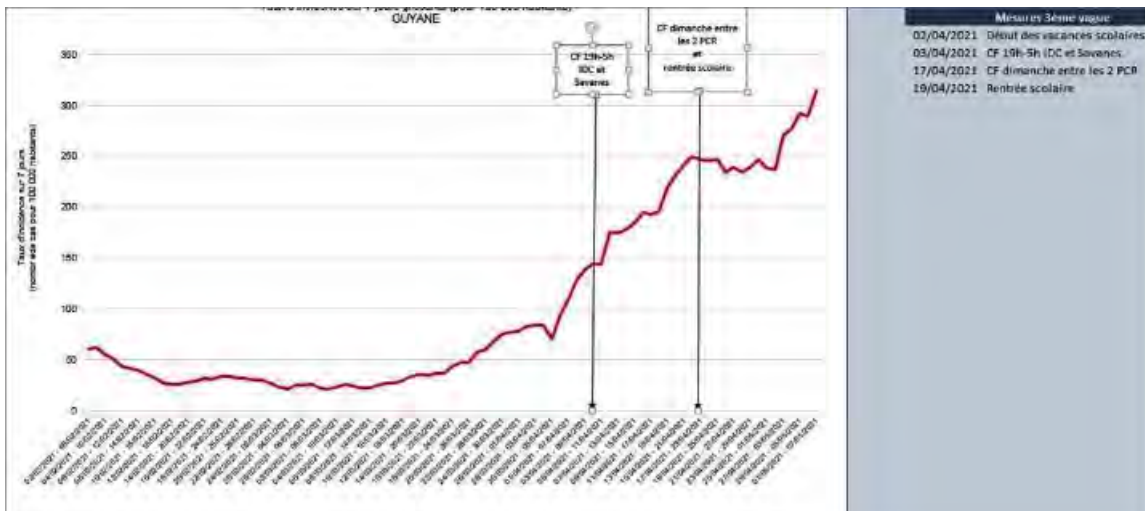
◆ Des militaires en renfort en réanimation



Trente-cinq militaires, médecins, infirmiers et aides-soignants du Service de santé des armées (SSA) et du Régiment médical (RMed) sont arrivés vendredi en Guyane, dans le cadre de l'opération Résilience. Ils vont appuyer les soignants des hôpitaux en armant cinq lits de réanimation. Ce module militaire de réanimation (MMR) est implanté au sein du centre hospitalier de Cayenne, où il est en mesure d'accueillir des patients depuis hier. Les trois centres

hospitaliers accueillent actuellement vingt et un patients en soins critiques, alors que l'épidémie connaît une nouvelle accélération depuis le milieu de semaine dernière.

◆ Le couvre-feu efficace mais pas suffisant



L'analyse récente de l'incidence des cas de Covid-19 en Guyane montre que le durcissement du couvre-feu, début avril, a eu un effet bénéfique : dix jours plus tard, le nombre des contaminations se stabilisait, voire diminuait. Cela n'a pas duré. L'épidémie reprend, au rythme qu'elle connaissait il y a un mois. Plusieurs explications sont possibles et peuvent être complémentaires, souligne Santé publique France :

- Une transmissibilité accrue du variant brésilien, moins bien gérable dans un contexte de relâchement des comportements,
- Le retour en classe de plus de 100 000 élèves : ce week-end, 95 nouveaux cas de Covid-19 ont été déclarés dans les établissements scolaires ;
- Une part d'échappement immunitaire permettant une réinfection de patients ayant contracté la souche historique du Sars-CoV-2, dans un contexte de vaccination insuffisante.

♦ "Tous sur le pont" cette semaine

«Tous sur le pont»



Week-end de l'ascension

Les centres de vaccination ne feront pas le pont, cette semaine.

L'opération **"Tous sur le pont"** vise à maintenir le rythme des injections, malgré ce grand week-end. Les centres de vaccination de Cayenne et Kourou resteront ouverts tous les jours ; ceux de Matoury et Saint-Laurent du Maroni jeudi et vendredi.



D'autres opérations hors les murs sont programmées : mercredi à Macouria, jeudi à Matoury, dans les quartiers de Kourou et devant la poste centrale de Saint-Laurent du Maroni. A compter d'aujourd'hui,

57 000 flyers d'information sur la vaccination sont distribués dans les boîtes aux lettres de l'Île-de-Cayenne, de Kourou et Saint-Laurent du Maroni.

♦ Le Chog poursuit ses opérations hors-les-murs



La semaine dernière, l'équipe mobile de vaccination du centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog) est retournée à Saut-Sabbat (51 injections) et au bourg de Mana (98 injections). Demain, elle vaccinera 63 personnes à la gendarmerie de Saint-Laurent du Maroni, dans le cadre de ses opérations hors-les-murs. Des opérations qu'a suivies Guyane la 1^{ère}, comme vous pouvez le découvrir dans [ce reportage](#).

♦ A l'hôpital de Cayenne, la pédiatrie retrouve ses murs



Fin avril, un incendie s'était déclaré au pôle femme-enfant de l'hôpital de Cayenne. La pédiatrie a réintégré ses locaux. Les urgences de gynécologie obstétrique ont retrouvé une partie de leurs murs. Les travaux de décontamination et de remise en état se poursuivent ailleurs. Les femmes enceintes et celles ayant accouché continuent d'être accueillies en divers endroits, ainsi que nous vous l'expliquions

dans [la Lettre pro de mardi dernier](#).

En un coup d'oeil

Après être longtemps restée inférieure, l'incidence du Covid-19 chez les 10-19 a rattrapé celle des tranches d'âge supérieure. Elle atteint un niveau jamais enregistré depuis huit mois ([Covidtracker](#))

Taux d' incidence du Covid19 en fonction de l'âge • Dép. 973



Lecture : une case correspond au taux d' incidence pour une tranche d'âge (à lire à droite) et à une date donnée (à lire en bas).
Du rouge correspond à un taux d' incidence élevé. Date : 09 mai - Source : @GuillaumeRozier covidtracker.fr - Données : Santé publique France

Infos



Pour votre exercice

► Favoriser l'aération de votre lieu de travail pour lutter contre la propagation du virus

Les aérosols sont le principal vecteur de transmission du Sars-CoV-2, avant le contact avec une personne malade et les postillons. [Ce court article du Lancet](#) présente 10 arguments en faveur de la transmission par aérosols. Cela a conduit le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) à délivrer [ses recommandations pour l'aération des établissements recevant du public \(ERP\)](#). Cela concerne notamment vos cabinets et autres espaces dans lesquels vous recevez vos patients.

Le HCSP recommande en premier lieu d'aérer la pièce au moins cinq minutes toutes les heures. Lorsque cela n'est pas possible, réduire le nombre de personnes présentes est le plus sûr moyen d'améliorer la qualité de l'air. Enfin, mesurer la concentration en dioxyde de carbone est un bon moyen de vérifier le bon renouvellement de l'air. Différents dispositifs existent en la matière. Le HCSP souligne qu'une « concentration en CO2 supérieure à un seuil de 800 ppm (niveau auquel 1 % de l'air que vous respirez l'a déjà été par quelqu'un) doit conduire dans tous les cas à ne pas occuper la salle et à agir en termes d'aération/renouvellement d'air et/ou de réduction du nombre de personnes admises dans les locaux d'un ERP ».

Infos



Pour vos patients

► Enceinte et vaccinée ? Participez à l'étude de l'ANSM !

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), en lien avec les centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) chargés de la surveillance des effets indésirables des vaccins contre le Covid, lance une étude pour évaluer leur sécurité d'emploi chez les femmes enceintes. L'étude Covacpreg vise à suivre le déroulement des grossesses post vaccination et jusqu'à la naissance de l'enfant afin d'enrichir les connaissances scientifiques sur les vaccins.

Bien que les études réalisées à ce jour n'aient pas montré de conséquences sur le déroulement de la grossesse des vaccins contre le Covid-19, les données nécessitent d'être consolidées. C'est pourquoi les renseignements collectés durant cette étude seront une aide précieuse pour enrichir

les connaissances. La participation à cette étude des femmes enceintes vaccinées contre le Covid-19 se fait sur la base du volontariat et ne modifie pas le suivi médical de leur grossesse. L'étude consistera en deux ou trois entretiens d'un quart d'heure chacun. Pour y participer, il faut être enceinte, avoir plus de 18 ans, être vaccinée et s'inscrire [ici](#).

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Le module militaire de réanimation restera au centre hospitalier de Cayenne « tant que la situation sanitaire l'exigera »



Les soignants du Service de santé des armées et du Régiment médical, arrivés vendredi en Guyane, ont pris en charge leurs premiers patients lundi soir, en appui des personnels du Centre Hospitalier de Cayenne. Ces derniers ont d'ores et déjà armé des lits supplémentaires.

Les traits sont tirés en ce mardi matin. Il est 8 heures et les soignants du module militaire de réanimation (MMR) ont terminé leur première nuit de travail au centre hospitalier de Cayenne. Arrivés vendredi sur le sol guyanais, les 35 médecins, infirmiers et aides-soignants du Service de santé des armées (SSA) et du Régiment médical (RMed) ont commencé à prendre en charge leurs cinq premiers patients. Ils appuieront les personnels de réanimation du CHC « tant que la situation sanitaire l'exigera », annonce le médecin-chef Bruno, à la tête du MMR.



Depuis l'an dernier, le service de réanimation de l'hôpital de Cayenne a poussé les murs. Les 11 lits de réanimation et 5 lits de surveillance continue, qui partageaient les mêmes locaux avant l'épidémie de Covid-19, sont devenus 16 lits de réanimation. La surveillance continue s'est installée sur un nouveau plateau, à côté des urgences, où elle compte 8 lits. C'est là que les militaires ont ouvert six lits, lundi. Le service de réanimation peut encore s'étendre dans l'ancienne salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI), prête à être occupée.

« Elle peut accueillir jusqu'à 15 patients et est aménagée de façon à être ouverte par module de 5 lits. Lundi, nous avons ouvert les 5 premiers », détaille le Pr Hatem Khallel, chef du pôle urgences et soins critiques. Aujourd'hui, le taux d'occupation de la réanimation, à Cayenne, est de « 70 à 75 %, ce qui ne nous laisse guère de marge pour les prochains jours, estime le Pr Khallel. Le Chog et le CHK sont à saturation. » Des transferts de patients ont lieu entre les trois hôpitaux. Hier, lors d'une visite sur place, le préfet Thierry Queffelec a annoncé aux soignants qu'il allait proposer aujourd'hui de prendre « des mesures de non médicales renforcées, pour que vous n'arriviez pas à une situation où vous devriez choisir les patients à réanimer ».

Sur leur plateau, les personnels du module militaire de réanimation peuvent gérer jusqu'à 6 lits, de façon autonome. Si l'armement des deux lits supplémentaires devient nécessaire, du personnel du CHC les renforcera. « Nous avons été très bien accueillis par le personnel du centre hospitalier de Cayenne, souligne le médecin-chef Bruno. Il nous a aidés à appréhender cette première nuit. Nous arrivons dans un endroit qu'on ne connaît pas, où l'on ne sait pas où se trouve le matériel. Cette première nuit a été calme, avec un travail de bonne intensité. »



◆ Le renforcement des lits de soins critiques, jalon essentiel sur le chemin menant au CHU

Avec leurs confrères des Antilles, le Pr Hatem Khallel et les Drs Stéphanie Houcke, Didier Homel et Jean-Marc Pujol ont publié, la semaine dernière, un article sur la situation des soins critiques dans les départements français d'Amérique. Il peut être consulté dans le [Pan American Journal of Public Health](#). S'ils reviennent sur les spécificités des de la réanimation (maladies infectieuses, blessures par arme, accidents de la route, envenimations et AVC), sur les travaux de recherche et la formation, ils abordent largement la question du capacitaire. Leur conclusion est qu'il « n'y a pas assez de lits de soins intensifs » dans les DFA.

Avec 7,2 lits de soins critiques pour 100 000 habitants, la Martinique et la Guadeloupe sont légèrement en dessous de la moyenne nationale (7,8). La Guyane, avec 4,5 lits, est derrière les dernières régions de l'Hexagone (Bretagne et Pays de la Loire, 4,8 lits) et devant Mayotte (2,1 lits). Avec 362 séjours en réanimation par an, le taux d'occupation en Guyane est de 83,6 % (85 % en Martinique, 90 % en Guadeloupe). Le Samu de Guyane a réalisé en moyenne 242 évacuations sanitaires par an, ces cinq dernières années.

Les auteurs soulignent que « confrontés à l'épidémie de Covid-19, les hôpitaux des DFA ont étendu de façon significative leurs capacités et se sont assurés de la disponibilité des personnels et des équipements. La Guyane française a créé 35 lits de soins critiques (+270 %), la Martinique 31 (+ 119 %), la Guadeloupe 11 (+ 41 %). Cette expansion a été réalisée grâce aux professionnels de santé locaux, au ministère de la Santé, aux autorités locales, à la coopération régionale, et à des professionnels de santé volontaires. L'objectif, après la crise Covid-19, sera une augmentation régulière des capacités de soins critiques (...). L'objectif est d'atteindre un taux de 10 lits de soins critiques pour 100 000 habitants et qu'ils représentent 3 % des lits par hôpitaux. »

« Renforcer sensiblement le nombre de lits en soins critiques, y compris pédiatriques » fait justement partie des « 14 jalons essentiels » identifiés par les inspecteurs généraux dans [leur rapport sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane](#), préalable à la création du centre hospitalier universitaire (CHU). Ils notent : « L'offre de soins critiques sur le GHT (groupement hospitalier de territoire) de Guyane est aujourd'hui très insuffisante, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Les difficultés rencontrées lors de la crise Covid-19 en ont apporté la démonstration. »

Eux aussi souligne la forte mobilisation des personnels de santé guyanais pour faire face à la crise actuelle : « La mobilisation exceptionnelle des ressources locales, les renforts extérieurs et les EVASAN ont permis de faire face au pic épidémique de l'été dernier. Dans le contexte d'un retour d'expérience (RETEX) sur la gestion de crise, l'ARS a demandé au directeur du CHC et au PUPH, chef de service de réanimation, de « coordonner le projet d'augmentation capacitaire en soins critiques du GHT de Guyane. »

Les inspecteurs généraux soulignent que l'objectif de 10 lits pour 100 000 habitants doit être visé à moyen terme : « Pour les adultes, l'objectif capacitaire en soins critiques envisagé nationalement (10 lits de réanimation et 15 lits d'unité de soins intensifs de psychiatrie (USIP) pour 100 000 habitants), si elle peut s'avérer nécessaire à long terme, n'apparaît pas justifiée, ni envisageable dans l'immédiat pour le territoire, hors les circonstances exceptionnelles que nous venons de connaître. Pour autant, une augmentation capacitaire importante s'avère nécessaire à très court terme pour les adultes comme pour les enfants, ainsi qu'une répartition territoriale plus équitable pour apporter une réponse de proximité. Ces nouvelles capacités s'inscrivent dans le cadre d'une offre graduée et surtout dans une démarche d'amélioration de la qualité des prises en charge en soins critiques par la formation, le suivi et l'encadrement des équipes médicales et soignantes des différentes unités, au sein de l'équipe médicale de territoire de médecine intensive et de réanimation, mise en place par le GHT. »



Infos chiffres

Vaccinations

◆ 5 479 vaccinations en 7 jours, du 4 au 10 mai



Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 13 mai à [Cayenne](#)
- 12 mai à [Matoury \(Progt\)](#)
- 15 mai à [Kourou](#)
- 19 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **20 877** cas cumulés (+**995** en une semaine) le 11 mai
- ◆ **70** patients (+**15**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **25** patients (+**9**) en réanimation
- ◆ **106** décès (+**2**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **108 094** cas cumulés (+**1 401** en 1 semaine) et **1 595** décès (+**29**) dans l'Amapá au 11 mai
- ◆ **4 986** cas positifs (+**6**), **38** décès (+**1**) à Oiapoque



- ◆ **11 306** cas cumulés (+**679** en 1 semaine) au 11 mai.
- ◆ **134** (+**15**) patients hospitalisés
- ◆ **25** (+**3**) patients en soins intensifs
- ◆ **220**(+**8**) décès

EN BREF

◆ De nouvelles mesures de freinage décidées aujourd'hui

La cellule interministérielle de crise (CIC) se réunit cet après-midi, à la préfecture. Ces deux derniers jours, le préfet Thierry Queffelec a fait savoir qu'il serait amené à renforcer les mesures de freinage de l'épidémie, suite au rebond de cette troisième vague. Il l'a aussi évoqué au micro de [Guyane la 1^{ère}](#), tandis que Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, faisait le point sur la situation épidémiologique.

Désormais, le taux de reproduction du virus (R) est calculé à 1,18 par Santé publique France, contre à peine plus de 1 fin avril et début mai. En moyenne, 55 nouvelles hospitalisations (de patients atteints de Covid-19), tous services confondus, dont 13 admissions en réanimation, sont recensés par semaine, depuis quinze jours.

Dans l'Île-de-Cayenne, l'incidence hebdomadaire, déjà supérieure à 400 nouvelles infections pour 100 000 habitants, a repris sa hausse. L'augmentation est encore plus forte dans les Savanes (incidence désormais supérieure à 400) et le littoral ouest (proche de 200), où l'incidence hebdomadaire a doublé par rapport à la semaine dernière.

Les contaminations sont en forte hausse chez les 10-19. L'incidence (379/100 000) est comparable, désormais, avec celle des tranches d'âge supérieures. Un patient de 19 ans se

trouve, actuellement, en réanimation. Pour chaque tranche d'âge supérieure jusqu'à 69 ans, plus à risque de développer une forme grave de Covid-19, l'incidence est supérieure à 340/100 000.

♦ Des recrutements pour Vyé mo santé



Avec la hausse des contaminations depuis une semaine, l'équipe du dispositif Vyé mo santé est fortement sollicitée. Chacun des huit salariés appelle en moyenne 52 patients par jour, dans le cadre du télé-suivi des patients atteints de Covid-19. Hier, l'Agence régionale de santé a validé le recrutement de deux équivalents temps-plein supplémentaires, pour faire face à l'augmentation importante de personnes contaminées.

♦ Les autotests retirés de l'aéroport au profit des établissements scolaires

Depuis hier matin, les autotests ne sont plus utilisés à l'aéroport Félix-Eboué pour les passagers quittant la Guyane. La part des voyageurs en ayant besoin avait chuté, nombre d'entre eux obtenant facilement un test RT-PCR moins de 36 heures avant le décollage. Les 11 000 autotests qui se trouvaient à l'aéroport seront livrés aujourd'hui ou ces prochains jours au rectorat, afin qu'ils puissent être utilisés dans les lycées, le temps que de nouvelles livraisons arrivent en Guyane.

♦ Les centres de vaccination ouverts ce week-end

«Tous sur le pont»



La campagne de vaccination contre la Covid-19 s'accélère à mesure que les volumes de vaccins augmentent. Les prochaines semaines sont capitales pour atteindre les objectifs d'une plus grande immunité collective. L'opération Tous sur le pont, cette semaine, verra les centres de vaccination rester ouvert pendant ce long week-end :

- De jeudi à dimanche à Cayenne et Kourou ;
- Jeudi et vendredi à Matoury et Saint-Laurent du Maroni.

Pour rappel, il est désormais possible de se rendre en centre de vaccination sans rendez-vous. Les personnes inscrites sur sante.fr et maiaa.com restent prioritaires.

♦ La cible vaccinale élargie au Suriname

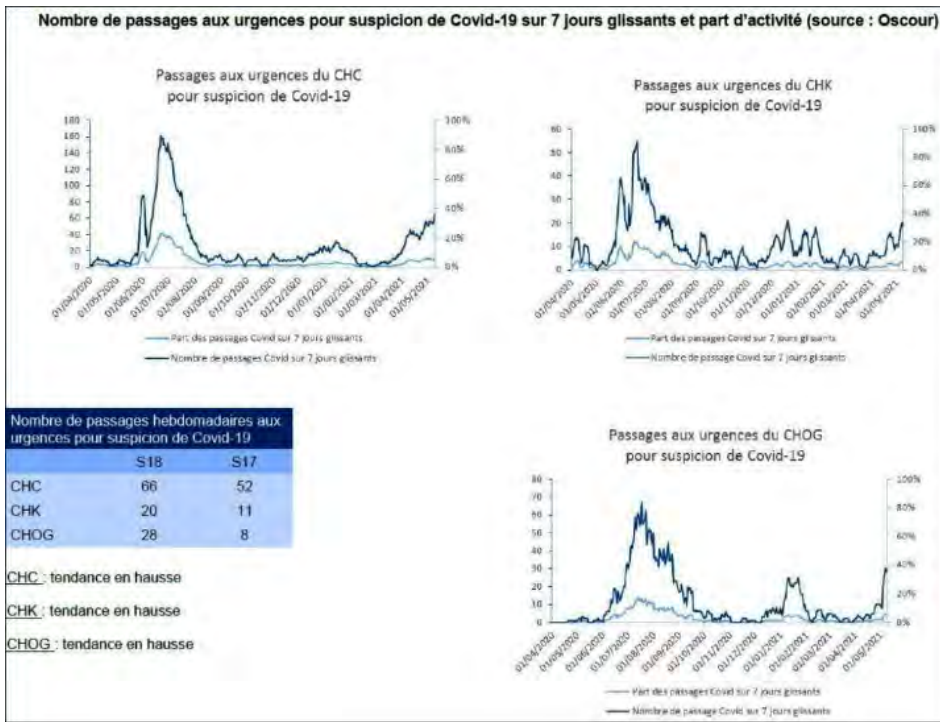


La vaccination est désormais ouverte à davantage de personnes, au Suriname. Sont concernées les personnes travaillant dans le domaine de la santé, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes de 40 à 60 ans souffrant de comorbidités et les enseignants.

Alors que le nombre de nouvelles contaminations est à la hausse, le gouvernement surinamais a renforcé ses mesures de couvre-feu. Le week-end dernier, il s'est appliqué de vendredi 20 heures à samedi 5 heures, puis de samedi 17 heures jusqu'à lundi 5 heures.



La reprise de la troisième vague se ressent également dans les services urgences des trois hôpitaux de Guyane, ainsi que le montre l'évolution du nombre de passages pour suspicion de Covid-19 au cours des derniers jours (Santé publique France).



Infos



#COVID19 Pour vos patients

► Le pense-bête de l'isolement

Les personnes se rendant dans l'Hexagone doivent respecter un isolement de 10 jours ; celles arrivant en Guyane, un isolement de 7 jours. Le ministère des Solidarités et de la Santé a édité [une fiche expliquant simplement comment faire pour que cette période se passe](#)

[le mieux possible](#). Où s'isoler ? Quand sortir ? Quand porter le masque ? Que faire si l'on partage son logement ? Quels symptômes surveiller ? Que faire si l'un d'eux apparaît ? Les personnes devant s'isoler y trouveront toutes les réponses.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Pour maintenir des capacités de réanimation en Guyane, les évacuations sanitaires stratégiques prêtes à redémarrer aujourd'hui



Le plan Stratévac a été enclenché ce week-end par l'ARS. Ce dispositif avait déjà été utilisé durant la première vague. Treize patients de Guyane avaient été pris en charge aux Antilles. Dès aujourd'hui, les médecins pourront décider de transférer un patient vers la Martinique, si son état est suffisamment stable pour supporter le voyage.

Depuis trois semaines, deux patients sont admis en moyenne chaque jour en réanimation pour Covid-19. C'est autant qu'au pic de la deuxième vague. Mais en janvier, ce rythme n'avait duré que les quinze derniers jours et le pic des contaminations étaient déjà franchi, ce qui n'est peut-être pas le cas cette fois-ci.

Samedi, il ne restait que deux lits disponibles sur l'ensemble du territoire. Ce malgré les six armés par l'armée depuis lundi dernier. Le risque que les services de réanimation des trois centres hospitaliers soient débordés, qu'il faille choisir quel patient serait admis en réanimation et lequel

ne le serait pas était réel. Après une réunion, samedi, de la cellule de crise du groupement hospitalier de territoire (GHT), Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, a décidé la reprise des évacuations sanitaires stratégiques.

« Nous savons que malheureusement, le nombre de patients atteints de forme grave de Covid-19 va continuer d'augmenter, compte tenu de l'augmentation des contaminations et de la faible couverture vaccinale, a souligné Clara de Bort, hier au micro de Guyane la 1ère. Il est important de conserver des lits disponibles 24h/24. Nous avons énormément de malades. Avec les contaminations que nous constatons depuis plusieurs semaines, il était écrit que nous aurions beaucoup de patients graves. »

A compter d'aujourd'hui donc, des patients de réanimation atteints de Covid-19 pourront être transférés vers la Martinique. Les médecins des centres hospitaliers de Guyane détermineront quels patients peuvent y être conduits. Il s'agit de patients dont l'état est stable, à qui le voyage en avion n'entraînera pas de perte de chance, et qui ne sont pas susceptibles de sortir de réanimation à court terme. A la différence de la première vague, cette fois-ci, ce sont les personnels du CHU de Martinique qui viendront en Guyane prendre en charge les patients et les transférer aux Antilles.

« Les soignants font des choses extraordinaires, avec énormément d'heures supplémentaires, en annulant leurs congés, en annulant leurs formations, poursuit Clara de Bort. Mais les personnels soignants ne peuvent pas tout. Il faut absolument que l'on arrête de se contaminer les uns les autres en se testant, en s'isolant et en se vaccinant. On ne peut pas seulement compter sur les personnels de soins pour prendre en charge les conséquences de nos actes. »

◆ Le Samu Martinique en renfort



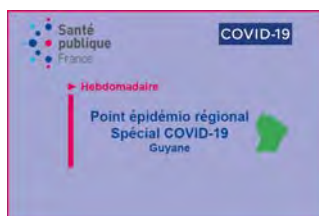
Le dispositif Stratévac de cette troisième vague connaît une modification par rapport à ce qui avait été mis en place durant la première vague. Les équipes du centre hospitalier de Cayenne bénéficieront du renfort d'une équipe du Samu de Martinique.

Ainsi, lorsqu'une ou plusieurs évacuations stratégiques seront décidées, une équipe du Samu Martinique (un médecin et un infirmier, plus son matériel) viendra en Guyane par ligne régulière la veille des évacuations. L'hôpital de Cayenne se chargera de son transport et de son hébergement jusqu'au lendemain. L'équipe antillaise viendra en réanimation prendre en charge son patient. Si un second patient doit être transféré, celui-ci sera pris en charge par une équipe et le matériel du Samu de Guyane. Le ou les patients seront transférés jusqu'à la base aérienne de l'Armée de l'air, à Matoury, par les ambulances Louisor. Le ou les patients seront alors acheminés en Casa militaire jusqu'en Martinique. En effet, il n'est pas possible de transporter des patients atteints de Covid-19 sur les lignes régulières. L'avion de l'armée sera décontaminé sur place ; les soignants de Martinique rentreront chez eux ; ceux de Guyane passeront une nuit sur place et reviendront à son bord le lendemain.

« C'est une organisation qui n'aurait pas été possibles, sans des partenaires inhabituels pour les évacuations sanitaires, explique le Dr Pierre Sallerin, du Samu 973 : les Forces armées en Guyane, les ARS Guyane et Martinique, et la préfecture à travers l'état-major interministériel de zone. »



◆ Près de 1 000 cas confirmés entre le 3 et le 9 mai



Au cours de la semaine du 3 au 9 mai, 932 cas de Covid-19 ont été diagnostiqués en Guyane, selon [le point épidémiologique hebdomadaire](#) de Santé publique France, paru vendredi. La barre des 1 000 cas sur sept jours a été franchie dès le lundi 10. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis le 11 juillet 2020. Si les hospitalisations et les admissions en réanimation sont restées stables, à un niveau élevé, au cours de cette semaine-là, elles ont repris leur trajectoire à la hausse, depuis. C'est la conséquence de la reprise des contaminations et d'un niveau de couverture vaccinale qui reste faible avec 4,3 % de la population protégée en Guyane.

Infos chiffres



Vaccinations

◆ **4 868** vaccinations en 7 jours, du 9 au 15 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 17 mai à [Cayenne](#)
- 17 mai à [Matoury \(Progt\)](#)
- 18 mai à [Kourou](#)
- 25 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **21 465** cas cumulés (+822 en une semaine) le 14 mai
- ◆ **61** patients (+12) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **28** patients (-2) en réanimation
- ◆ **108** décès (+4) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **109 070** cas cumulés (+1 273 en 1 semaine) et **1 615** décès (+33) dans l'Amapá au 16 mai
- ◆ **4 995** cas positifs (+11), **39** (+2) décès à Oiapoque



- ◆ **11 828** cas cumulés (+808 en 1 semaine) au 16 mai.
- ◆ **180** (+61) patients hospitalisés
- ◆ **29** (+6) patients en soins intensifs
- ◆ **224**(+10) décès

EN BREF

◆ Arrêt des livraisons de vaccins en Guyane fin mai

A compter de fin mai, il n'y aura plus de livraisons de vaccins en Guyane. Clara de Bort, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé, en a fait la demande officielle la semaine dernière, à la task force vaccin du ministère des Solidarités et de la Santé. En effet, d'ici à la fin du mois, au rythme actuel des vaccinations et vu les livraisons des deux semaines à venir, la Guyane

comptera environ 50 000 doses en stock. Soit la consommation de deux mois et demi si l'on en reste à 700 injections par jour. « J'ai demandé au ministère de la Santé d'arrêter les livraisons de doses, a confirmé Clara de Bort, hier lors d'un [Facebook live avec France-Guyane](#). Nous allons arrêter les livraisons de Pfizer, qui est très demandé ailleurs. Si les Guyanais n'en veulent pas, nous n'allons pas surstocker, ni les forcer à se faire vacciner. Du coup, on prend la mesure Stratevac pour pouvoir évacuer en Martinique des patients en état graves. Ceci afin de faire de la place aux autres personnes dont l'état de santé va s'aggraver dans les prochains jours. »

♦ L'aval hospitalier relancé pour les patients atteints de Covid-19



Les dispositifs d'aval hospitalier sont réactivés, depuis ce week-end. Cette solution, inaugurée pendant la première vague, permet une sortie précoce de patients hospitalisés, ce dans un contexte de fortes tensions sur les capacités des trois centres hospitaliers. Leur installation dans une structure dédiée permet un suivi paramédical et médical, grâce aux soignants de l'hospitalisation à domicile (HAD). Le dispositif est porté par le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS, Epnak).

Pour cette remise en route du dispositif, le centre hospitalier de Cayenne a identifié huit patients : quatre atteints de Covid-19 et quatre hospitalisés pour une autre pathologie. Le temps nécessaire, ils seront hébergés dans des appartements du GCSMS, à Cayenne. En fonction des besoins, les complexes Oyasamaïd (Cayenne) et Belova (Rémire-Montjoly) pourront être sollicités. L'aval hospitalier est également possible à Kourou (en structure hôtelière) et à Saint-Laurent du Maroni (sur le site de l'ancien hôpital, en centre-ville).

♦ Les mesures de freinage renforcées



Face à la dégradation des indicateurs épidémiologiques, la préfecture a annoncé un [renforcement des mesures de freinage](#), en vigueur depuis vendredi. Les grands principes sont :

- Le maintien de l'ouverture des établissements scolaires ;
- Le maintien d'un maximum d'activités économiques ;
- La limitation des déplacements aux seuls justifiés.

Tous les déplacements doivent faire l'objet d'une attestation de déplacement dérogatoire. Il en existe quatre :

- [Attestation de déplacement dérogatoire pendant aux heures de couvre-feu](#) (19 heures – 5 heures et le dimanche toute la journée) ;
- [Attestation de déplacement dérogatoire en dehors des heures de couvre-feu](#) (5 heures – 19 heures, du lundi au samedi) ;
- [Attestation pour le passage des points de contrôle routier d'Iracoubo et Régina](#) ;
- [Justificatif de déplacement professionnel, que les employeurs sont tenus de fournir à leurs salariés.](#)

Les attestations de déplacement dérogatoire peuvent également être remplies sur l'application [TousAntiCovid](#).

Vous pouvez retrouver la liste des commerces autorisés à ouvrir [ici](#).

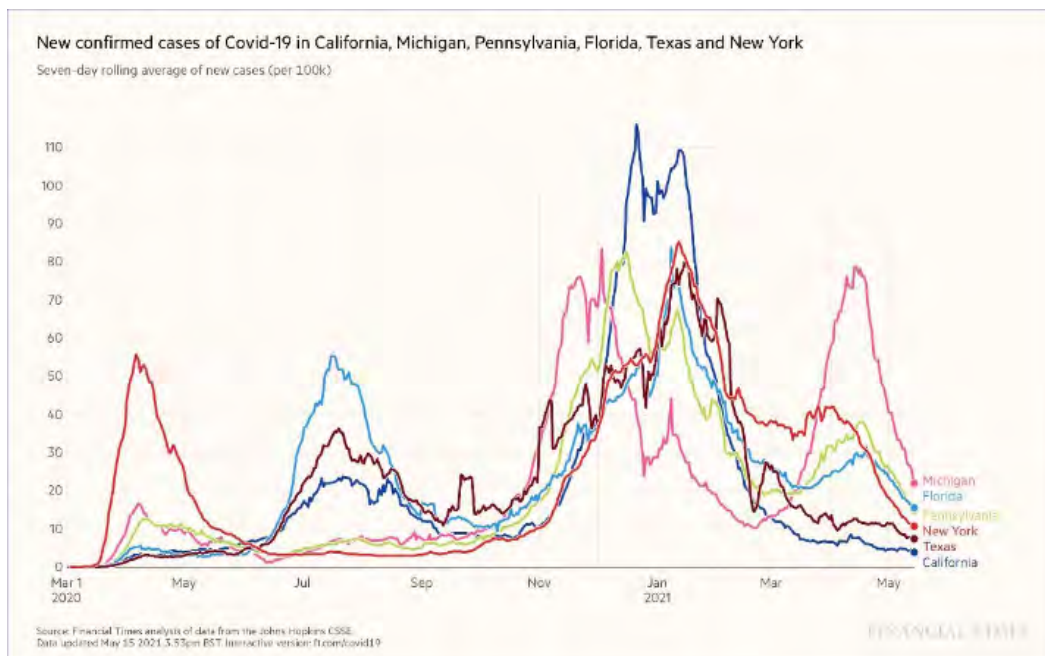
Et l'intégralité de l'arrêté préfectoral de lutte contre le Covid-19 [là](#).

♦ Simplification du régime des autorisations d'activités de soins dans les hôpitaux

Une ordonnance publiée jeudi au [Journal officiel](#) simplifie le régime d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds, dans les hôpitaux. Il s'agissait de l'un des engagements du Ségur de la santé. [Ce rapport](#) au président de la République en explique les grands principes. Il s'agit de « passer du dépôt d'un lourd dossier d'évaluation à une demande simple des établissements (...) rendu possible par l'existence ou la création d'autres canaux d'information pour les ARS sur les autorisations en cours (rapports de certification HAS, indicateurs de vigilance...) permettant une évaluation continue. »

En un coup d'oeil

Plus de 150 millions d'Américains, soit près d'un habitant sur deux, a reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19. Samedi, pour la première fois depuis mars 2020, aucun des 51 Etats américains n'enregistrait une incidence hebdomadaire supérieure à 22 cas pour 100 000 habitants, signale [le chercheur Eric Topol](#), s'appuyant sur les données du [Financial Times](#). Jeudi, l'agence fédérale de santé publique a autorisé l'abandon du port du masque pour les personnes vaccinées.



Points de situation officiels

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, a répondu aux questions de France-Guyane, hier lors d'un Facebook Live. Retrouvez l'interview [ici](#).

Infos

Pour votre exercice

► **De nouvelles professions peuvent participer aux centres de vaccination**

Les masseurs-kinésithérapeutes, les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture et les ambulanciers sont désormais autorisés à procéder aux injections dans les centres de vaccination. [Un décret l'a officialisé mercredi, au Journal officiel](#). Les professionnels de santé intéressés doivent se faire connaître auprès du centre hospitalier en charge du centre de vaccination dans lequel ils souhaitent intervenir.



Pour vos patients

► Une vidéo pour mieux comprendre le fonctionnement des virus à ARNm

En matière de vaccins, vos patients étaient habitués à la technique du virus inactivé. Il amène le corps à produire les anticorps et celui-ci est donc protégés lorsque le virus arrive. Le vaccin Comirnaty, celui utilisé en Guyane, s'appuie sur l'ARN messenger. Cette technique peut paraître plus ardue à comprendre. Cette courte [vidéo réalisée par l'ARS Guyane](#) clarifie les choses. Le vaccin apprend au corps à fabriquer de la protéine S, qui fait la spécificité du Sars-CoV-2. En réaction, le corps produit des anticorps et est donc protégé lorsque le virus l'atteint. A la différence des vaccins historiques, où l'on nous injecte l'agent pathogène, avec les vaccins à ARNm, c'est notre corps qui fabrique naturellement la protéine de l'agent pathogène et apprend en même temps à s'en protéger.

Le message du jour

ars Agence Régionale de Santé Guyane

COVID 19
#INVERSONSLATENDANCE

Les bons comportements à adopter

SE FAIRE TESTER	ALERTER	SE PROTÉGER	SE FAIRE VACCINER
Dépistage	Contact tracing	Isolement, gestes barrières	Protection contre les formes graves

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



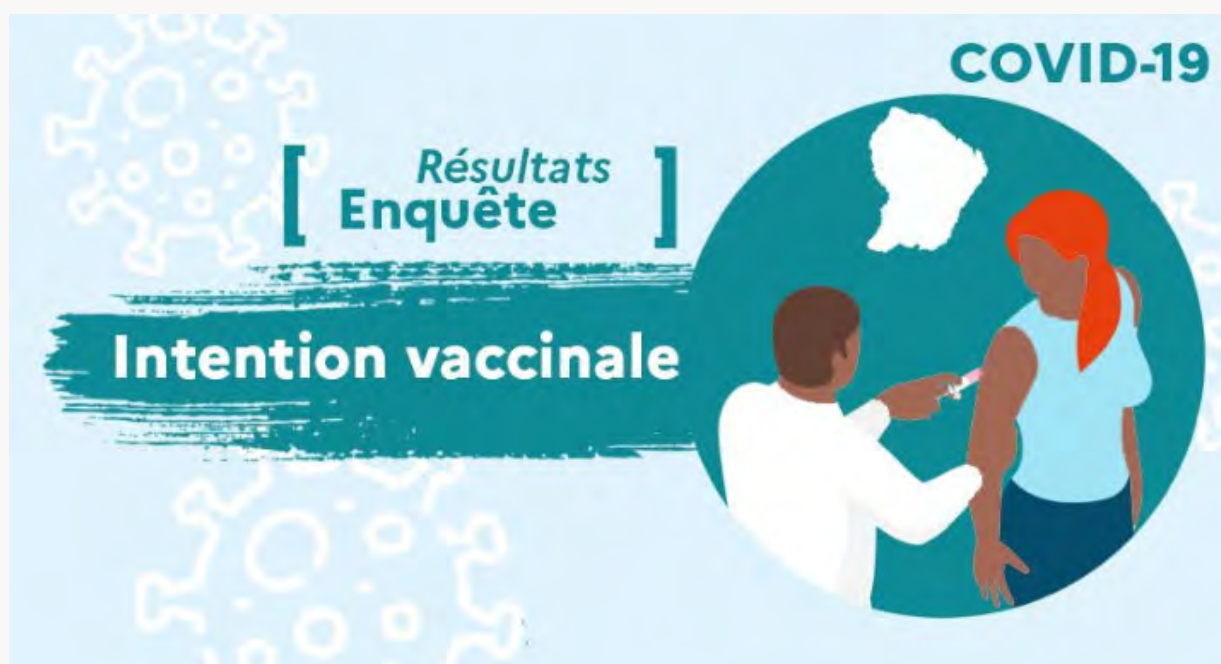
www.guyane.ars.sante.fr



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

L'intention vaccinale reste stable



Entre le 26 avril et le 9 mai, 1 295 personnes ont répondu à l'enquête d'intention vaccinale de l'Institut Pasteur de Guyane. Comme lors de la première vague en mars, près d'un Guyanais sur deux envisage de se faire vacciner ou l'a déjà fait ; 29 % sont certains de ne pas le faire. Avec 30 000 personnes ayant reçu au moins une dose, cela signifie que seul un tiers des personnes souhaitant se faire vacciner l'ont déjà fait. Alors qu'en mars, deux tiers des personnes réticentes affirmaient que rien ne les ferait changer d'avis, elles sont moins de la moitié à être aussi catégoriques désormais. L'intention vaccinale culmine chez les 55-64 ans et décroît à mesure que l'on s'éloigne de cette tranche d'âge. La proportion de femmes prêtes à se faire vacciner augmente, tout en restant inférieure à celle des hommes.

La baisse la plus notable en matière d'intention vaccinale est enregistrée chez les retraités. Le Dr Claude Flamand, épidémiologiste à l'Institut Pasteur de Guyane, fait le point sur les résultats.

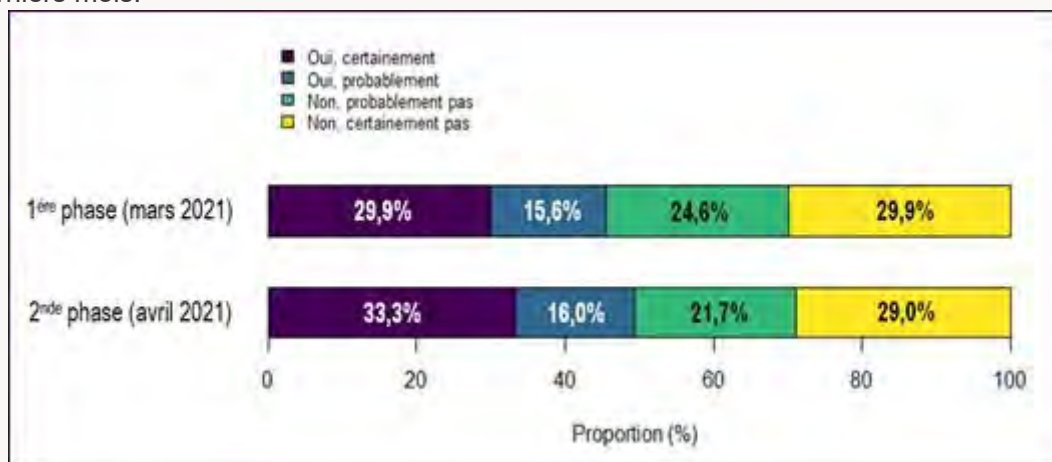


Élargissement de la vaccination aux plus de 16 ans, ouverture d'un quatrième centre de vaccination au Progt, décès de deux patients malgré la vaccination, meilleure connaissance de l'efficacité et des effets des vaccins, chute des infections dans les pays les plus avancés en matière de vaccination, vaccination (au moins une dose) de plus de 30 000 Guyanais, projet de passe sanitaire, réduction des contraintes pour les personnes vaccinées dans plusieurs pays... Depuis la première enquête d'intention vaccinale en Guyane, qui s'est déroulée en mars, beaucoup de choses ont évolué, au niveau de la vaccination.

L'Institut Pasteur de Guyane souhaitait donc savoir si l'opinion des Guyanais vis-à-vis de la vaccination avait changé. Une seconde vague de l'enquête Cap-Covid-Guyane s'est donc déroulée du 26 avril au 9 mai. Au total, 1 295 personnes y ont répondu (vs 1348 à la première phase menée du 8 au 21 mars). Les estimations ont été ajustées en fonction de la zone géographique, du sexe, de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle afin de prendre en compte les éventuels biais de représentativité liés à la participation à l'enquête en ligne.

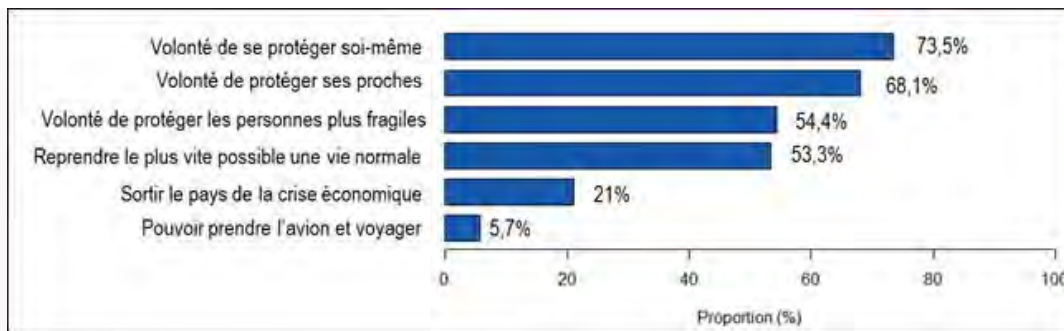
Comment évoluent les intentions vaccinales en Guyane ?

- De façon globale, les intentions vaccinales ont très peu évolué au cours des deux derniers mois. Près d'un Guyanais sur deux est actuellement favorable à la vaccination contre le Covid-19 (49,3% [42,1%-56,0%] vs 45,5% [37,1%-54,1%] au cours du mois de mars) ;
- Plus spécifiquement, 33,3% des Guyanais pensent certainement se faire vacciner ou l'ont déjà fait, 16% pensent probablement le faire ;
- S'agissant des personnes réticentes, 21,7% ne pensent probablement pas le faire et 29% sont certains de ne pas le faire. Cette dernière proportion est restée stable au cours des deux derniers mois.

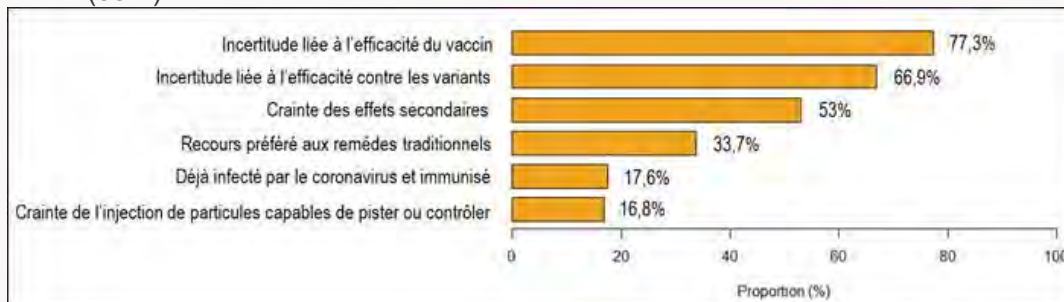


Qu'est-ce qui motive la vaccination ou qui justifie l'hésitation vaccinale ?

De façon similaire à la première vague, **les personnes qui comptent se faire vacciner** contre le Covid-19 motivent leur choix par la volonté de se protéger elles-mêmes (73,5%) et celle de protéger leurs proches (68,1%).

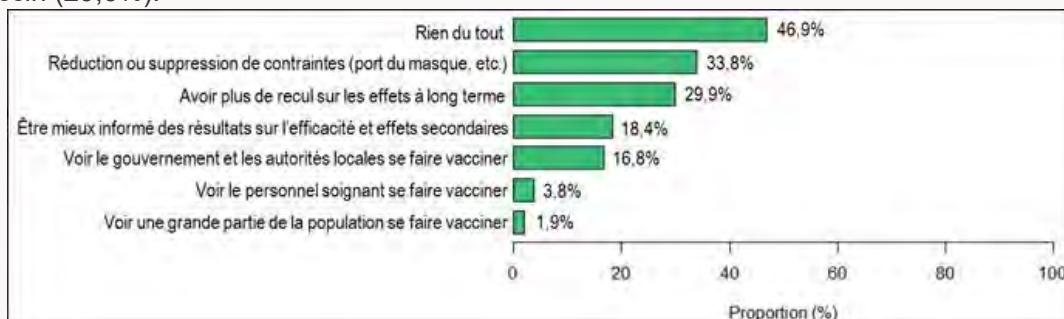


Chez les personnes réfractaires à la vaccination, l'incertitude liée à l'efficacité du vaccin reste la principale raison de leur hésitation à se faire vacciner (77,3%), suivie de la crainte des effets secondaires (53%).



Qu'est ce qui pourrait faire les réfractaires se faire vacciner ?

Près de la moitié (46,9%) de personnes réticentes à la vaccination déclarent que rien ne pourrait les faire changer d'avis (vs 65,4% au mois de mars). Un tiers d'entre elles (33,8%) déclarent pouvoir changer d'avis quand la vaccination permettra de réduire ou de supprimer certaines contraintes telles que le port du masque, la nécessité d'un test PCR ou les quarantaines imposées lors des voyages ou quand il y aura un peu plus de recul sur les effets à long terme liés au vaccin (29,6%).



Quels sont les facteurs associés aux intentions vaccinales ?

- Les intentions vaccinales contre le Covid-19 augmentent avec l'âge en passant d'environ 33,8% chez les 18-24 ans à 71,7% chez les 55-64 ans et semblent diminuer chez les plus de 65 ans. Les réticences dans cette tranche d'âge semblent avoir augmenté au cours des deux derniers mois (34,7% en mars vs 57,7% en mai).
- Les femmes sont moins favorables à la vaccination en général (59,7% vs 66,7% chez les hommes) mais les intentions pour la vaccination contre le Covid-19 ne semblent pas être différentes entre les hommes et les femmes. On observe une augmentation significative des intentions chez les femmes lors de la 2^e vague d'enquête (52,8% contre 40,1% en mars 2021).
- Au niveau géographique, plus de la moitié des habitants de l'Île-de-Cayenne (56,4%) sont prêts à se faire vacciner, contre 45% pour les autres communes du littoral, 40,2% pour ceux du Maroni et 75,6% de l'Oyapock. On constate une évolution positive dans la zone du Maroni avec une augmentation des intentions (vs 29,6% mars 2021) même si les intentions restent faibles dans cette zone.

- Le niveau socio-économique des individus reste un déterminant très important avec des intentions vaccinales plus importantes dans les niveaux socio-économiques les plus élevés. Parmi les bénéficiaires du régime général, 66% des individus pensent se faire vacciner alors qu'ils ne sont que 25,5% chez les bénéficiaires de la CMU, 37,3% dans le groupe incluant les bénéficiaires de l'AME et 47,4% chez ceux ne bénéficiant pas d'une couverture sociale.
- Les personnes nées à l'étranger ou en dehors de la Guyane sont deux fois plus favorables à la vaccination que celles qui sont nées en Guyane (62,1% vs 31,8%).
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures (76,8%), les artisans chef d'entreprise (78,5%), les professions intermédiaires (73,9%), les retraités (55,4%) et les personnes sans activité professionnelle (51,8%) sont les plus enclins à se faire vacciner contre le Covid-19 à l'inverse des employés (47,9%), des ouvriers (28,2%) et des étudiants (32,9%). On constate une augmentation des intentions chez les cadres (de 69,4% à 76,8%) et les artisans / chefs d'entreprise (de 68% à 78,5%), ainsi que chez les personnes sans activités professionnelles (35,5% à 51,8%) ; en revanche, les intentions vaccinales ont diminué chez les personnes retraitées (65,1% à 55,4%).
- Les professionnels de santé en contact avec des patients restent plus favorables à la vaccination (62,7%) que le reste de la population (47,7%).
- Contrairement au mois de mars, la présence de facteurs de risque de complication n'augmente pas la volonté de se faire vacciner.
- Ceux qui ont eu des proches infectés par le Covid-19 restent cependant plus favorables à se faire vacciner (50,8% vs 14,2%) que ceux qui n'en ont pas eu.
- La confiance dans le gouvernement et dans les autorités locales ainsi que le niveau d'inquiétude vis-à-vis de la pandémie restent fortement liées aux intentions vaccinales. Moins de 30% de ceux qui ne font pas « du tout » confiance au gouvernement (26,5%) ou aux autorités locales (18,7%) pour la gestion de la crise pensent se faire vacciner contre respectivement 61,9% et 74,2% des personnes qui font une totale confiance au gouvernement ou aux autorités locales. De même, 23,1% chez les personnes qui ne sont pas du tout inquiètes pensent se faire vacciner contre 61,1% chez celles qui se disent particulièrement inquiètes.
- La confiance envers les autorités locales pour la gestion de la crise a diminué au cours des deux derniers mois (39,1% en mai vs 31,5% en mars) alors que celle envers le gouvernement reste stable (37% en mai vs 35% en mars). Le niveau d'inquiétude de la population a cependant augmenté (62,6% en mai vs 56% au mois de mars).
- Les personnes qui ne se sentent politiquement ni à gauche, ni à droite ou qui déclarent ne pas savoir leur orientations politiques restent moins favorables à se faire vacciner que celles qui déclarent avoir une orientation spécifique (38,6% vs 68,4%).
- Les personnes déclarant utiliser très souvent des remèdes traditionnels étaient moins favorables à la vaccination (26,2%) que celles qui n'en utilisent pas du tout ou pas très souvent (66,3%). Les intentions vaccinales des personnes utilisant souvent des remèdes traditionnels ont augmenté par rapport à la 1re vague de l'enquête. Près d'un tiers des individus déclarent avoir utilisé des remèdes traditionnels pour éviter de tomber malade du Covid-19.

CHIFFRES



Vaccinations

◆ **4 962** vaccinations en 7 jours, du 10 au 16 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 19 mai à [Cayenne](#)
- 18 mai à [Matoury](#)
- 20 mai à [Kourou](#)
- 25 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **21 845** cas cumulés (+1201 en une semaine) au 17 mai
- ◆ **77** patients (+13) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **25** patients (+8) en réanimation
- ◆ **109** décès (+3) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **109 272** cas cumulés (+1 373 en 1 semaine) et **1 622** décès (+31) dans l'Amapá au 17 mai
- ◆ **4 997** cas positifs (+12), **40** décès (+2) à Oiapoque



- ◆ **11 950** cas cumulés (+737 en 1 semaine) au 17 mai.
- ◆ **185** (+44) patients hospitalisés
- ◆ **30** (+7) patients en soins intensifs
- ◆ **228** (+15) décès

EN BREF

◆ La Croix-Rouge vaccine les enfants dans les quartiers, cette semaine



C'est la Semaine européenne de la vaccination. Si plusieurs opérations sont annulées, en raison du rétablissement du confinement, à Saint-Laurent du Maroni, la Croix-Rouge va mener plusieurs actions ces prochains jours. « Nous faisons habituellement de la vaccination. Ce qui change, c'est que nos équipes mobiles en feront également pour les enfants de moins de 6 ans », explique le Dr Adriana Gonzalez, médecin à l'antenne de l'Ouest. Ces opérations auront lieu aujourd'hui au Village malgache, demain à

Gotali et le long de la RN1 jusqu'à Saut-Sabbat, et vendredi au PK9 de la route de Mana.

◆ Le variant indien désormais classé comme « préoccupant »



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe désormais le variant indien B.1.617 comme préoccupant, au même titre que les variants anglais, sud-africain et brésilien. En effet, celui-ci apparaît comme plus transmissible que la souche historique de Covid-19. L'annonce en a été faite dans [le bulletin hebdomadaire de l'organisation](#). A la date du 11 mai, le variant indien avait été identifié dans 49 pays, sur tous les continents.

◆ La Cnil donne ses conditions pour le passe sanitaire



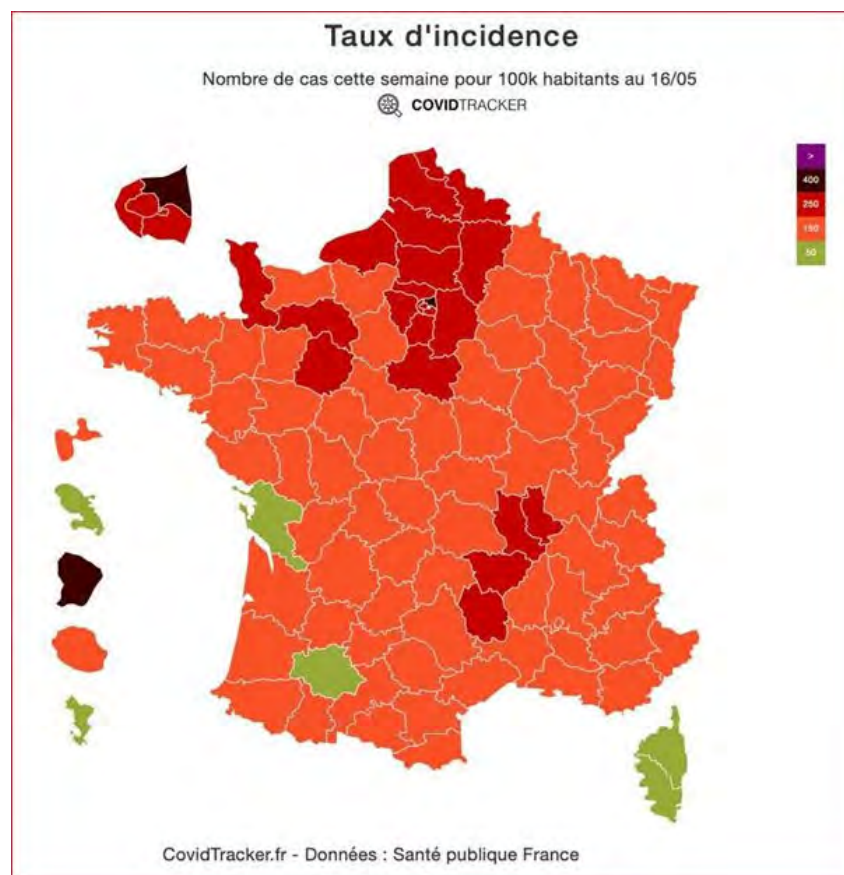
Le principe du passe sanitaire a été approuvé la semaine dernière, par l'Assemblée nationale, au terme de débats agités. De son côté, la Commission Nationale Informatique et Libertés s'est [prononcé sur le sujet](#). Elle a donné les conditions auxquelles un tel dispositif lui paraît acceptable :

- S'assurer du caractère temporaire du dispositif ;

- Limiter son usage aux événements impliquant de grands rassemblements de personnes, à l'exclusion notamment des activités de la vie courante (lieux de travail, restaurants, commerces, etc.) ;
- Définir, par la loi et de manière précise, les finalités, la nature des lieux, établissements et événements concernés ainsi que le seuil de fréquentation minimal envisagé ;
- Interdire la possibilité pour les professionnels qui ne sont pas visés par le dispositif de conditionner, de leur propre initiative, l'accès à leur établissement à la présentation du passe sanitaire ;
- S'assurer que le dispositif limite autant que possible la divulgation et la conservation d'informations privées et d'éviter tout risque de discrimination, en raison de l'état de santé mais également en raison de la capacité d'accès et d'usage des outils numériques. Cela signifie que la personne vérifiant le passe ne sache pas si la personne est vaccinée, négative au test ou en rémission d'une infection récente ; et qu'il soit possible d'établir son passe en version papier.

En un coup d'oeil

En France, seuls deux départements enregistrent une incidence hebdomadaire supérieure à 400 cas pour 100 000 habitants : la Seine-Saint-Denis et... la Guyane. A l'opposé, six ont désormais une incidence inférieure à 50, parmi lesquels la Martinique et Mayotte ([Guillaume Rozier](#)).



Points de situation officiels

► **Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane**, a répondu aux questions de FranceTVInfo. Retrouvez son interview [ici](#).

Pour votre exercice

► **Thrombose : le comité scientifique temporaire rassurant sur les vaccins à ARNm**

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) publie le rapport du comité scientifique temporaire sur [« Vaccins Covid-19 et thromboses rares atypiques »](#). Les experts, parmi lesquels des associations d'usagers du système de santé, émettent des hypothèses sur les facteurs de déclenchement de ces thromboses avec les vaccins à adénovirus (AstraZeneca, Janssen...). Ils soulignent que « rien d'analogue n'a été observé avec les vaccins à ARN », tel le Comirnaty (Pfizer/BioNTech) utilisé en Guyane. « Les experts du CST considèrent que la balance bénéfice/risque individuelle absolue des vaccins à plateforme adénovirale reste positive en accord avec les [conclusions européennes](#) émises par l'Agence européenne des médicaments (EMA). Par conséquent, en l'état actuel, les experts ne remettent pas en question ni leur autorisation de mise sur le marché, ni leur libellé. Le bénéfice de ces vaccins est particulièrement marqué dans les populations les plus âgées. » Vous pouvez également consulter [les derniers rapports de pharmacovigilance](#) sur les vaccins utilisés contre le Covid-19.



Pour vos patients

► **Des conseils pour rester en bonne santé pendant le confinement**

Le rétablissement du confinement amène vos patients à rester plus longtemps à la maison. L'Organisation mondiale de la santé a conçu une page internet [« En bonne santé à la maison »](#), qui fournit un ensemble de conseils pour passer au mieux cette période. Activité physique, santé mentale, tabac, alimentation : chacun y trouvera des idées. Ceux de vos patients que la lecture rebute peuvent aussi se replonger dans [ce poster](#) et [cette vidéo](#) réalisés par Santé BD.

Le message du jour





S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Neuf mois après, les évacuations stratégiques



Deux patients de réanimation Covid ont été transférés en Martinique, hier après-midi. Une opération indispensable pour pouvoir accueillir d'autres patients atteints de forme grave de Covid-19. Hier matin, il ne restait qu'un lit de réanimation disponibles sur les 41 ouverts actuellement sur le territoire. Dans ses modélisations, l'Institut Pasteur de Paris envisage une accélération encore des admissions en réanimation à court terme. D'autres évacuations stratégiques sont en préparation.

Hier matin, il ne restait qu'un lit de réanimation disponible en Guyane, sur les 41 ouverts pour recevoir des patients. Avec deux admissions en moyenne par jour, le risque était grand que des

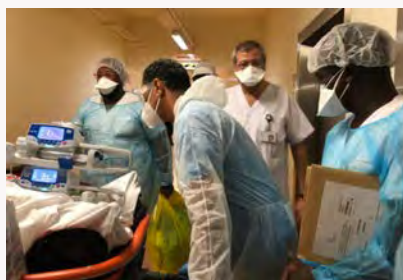


personnes développant une forme grave de Covid-19 restent aux urgences sans possibilité d'être admises rapidement dans l'un d'entre eux. C'est pour répondre à cette urgence que les évacuations stratégiques ont redémarré, hier midi. Neuf mois après la dernière évacuation, deux patients de réanimation Covid – âgés de 38 et 70 ans – ont été transférés en Martinique. Ils sont bien arrivés. Les soignants du centre hospitalier de Cayenne en ont identifié un ou deux autres qui pourraient l'être rapidement.

Cela fait maintenant plus de deux semaines qu'en moyenne, deux patients sont admis chaque jour en réanimation, en Guyane. Les sorties se font à un rythme moins rapide, le délai moyen de séjour dépassant une semaine. Dans [ses projections](#), l'Institut Pasteur de Paris table sur un rythme de trois admissions par jour, à court terme.

« Le fardeau n'est plus supportable par les soignants de Guyane seuls, a insisté Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Guyane, hier midi en assistant au départ du Casa depuis la base aérienne de l'armée de l'air, à Matoury. Il faut qu'on les aide en évitant de se contaminer et en se faisant vacciner. Dans les services, on fait déjà le maximum, certains patients instables qui, par temps calme, seraient transférés par précaution en réa restent un peu plus longtemps dans les services traditionnels ou aux urgences, pour maintenir des capacités de réa disponibles. Ce ne sont pas des conditions durables, il faut absolument alléger la charge sur les soins critiques »

◆ Qui sont les patients susceptibles d'être transférés ?



Les patients pour lesquels une évacuation stratégique vers la Martinique est possible sont des patients intubés-ventilés. Ils sont en état stable, c'est-à-dire que ce sont « des patients graves, mais dont l'état de santé reste le même pendant plusieurs heures. Ils ne nécessitent pas d'interventions à intervalles rapprochés », explique le Pr Hatem Kallel, chef de pôle urgences – soins critiques au centre hospitalier de Cayenne. Ce sont enfin des patients dans un état suffisamment

grave pour qu'ils ne soient pas susceptibles de sortir de réanimation à court terme et pour qui le bénéfice du transfert est supérieur au risque.

◆ Pour les militaires, des conditions de transfert améliorées

Le colonel Thierry Chapeau, chef de la base aérienne de l'armée de l'air à Matoury, se souvient de la toute première évacuation de patients de réanimation Covid vers la Martinique. C'était le 18 juin 2020. Il fallait concevoir de nouvelles procédures pour une opération inédite. Les militaires, chargés du transport des patients entre la Guyane et la Martinique, avaient pris place très tôt dans le Casa. Engoncés dans leurs combinaisons synthétiques, masqués, ils n'avaient pas pu pendant les quatre heures de vol. Dans les dernières minutes, ils peinaient à se parler.

Au fil des treize évacuations stratégiques réalisées jusqu'à la mi-août, les procédures se sont améliorées. Les militaires qui préparent l'avion ne sont pas ceux qui vont effectuer le trajet. Les pilotes s'habillent désormais dans une pièce climatisée et montent à bord au dernier moment. « C'est exactement ce que l'on voyait dans les années 1960-1970 avec les premiers astronautes, quand on les conduisait à la fusée pour qu'ils soient en forme pour la mission », expliquait-il hier aux journalistes venus assister à l'opération. Et désormais, ils se désaltèrent pendant le trajet, à l'aide de sacs d'hydratation. Ce qui n'a pas changé en revanche, c'est la désinfection de l'aéronef après le départ des patients : elle prend toujours six heures !



Vaccinations

◆ **4 043** vaccinations en 7 jours, du 11 au 17 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 20 mai à [Cayenne](#)
- 19 mai à [Matoury \(Progt\)](#)
- 20 mai à [Kourou](#)
- 27 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **22 115** cas cumulés (+**1238** en une semaine) le 18 mai
- ◆ **77** patients (+**7**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **26** patients (+**1**) en réanimation
- ◆ **110** décès (+**4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **109 479** cas cumulés (+**1 385** en 1 semaine) et **1 628** décès (+**33**) dans l'Amapá au 18 mai
- ◆ **5 000** cas positifs (+**14**), **40** décès (+**2**) à Oiapoque



- ◆ **12 251** cas cumulés (+**945** en 1 semaine) au 18 mai.
- ◆ **188** (+**54**) patients hospitalisés
- ◆ **28** (+**3**) patients en soins intensifs
- ◆ **238**(+**18**) décès

EN BREF

◆ La simplification des voyages des personnes bénéficiant d'un schéma vaccinal complet à l'étude



Le gouvernement étudie la possibilité de faciliter les conditions de déplacement (au départ de la Guyane) des personnes bénéficiant d'un schéma vaccinal complet. Sébastien Lecornu l'a annoncé hier dans un courrier aux sénateurs Georges Patient et Marie-Laure Phinéa-Horth. Les deux parlementaires avaient interpellé le ministre des Outre-mer sur le protocole d'accueil des passagers en provenance de Guyane dans les aéroports parisiens.

Plusieurs mesures entreront en vigueur à compter de dimanche, pour faciliter l'arrivée des Guyanais à Paris. Le parcours des passagers sera fluidifié à l'arrivée à Orly, d'abord pour ceux voyageant avec Air Caraïbes. Des discussions se poursuivent avec Air France sur ce même sujet. "Les effectifs des agents de la police aux frontières (PAF), déployés pour notifier les arrêtés préfectoraux, seront doublés", annonce le ministre. Les équipes de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, qui accompagnent les voyageurs guyanais à l'arrivée, seront doublées. "Ces nouvelles mesures devraient permettre de réduire par deux le temps d'attente à

l'arrivée à Paris, tout en continuant à assurer un contrôle sanitaire effectif, que nous impose la gravité de la situation épidémique en Guyane", souligne le ministre. Avant de conclure, donc, sur la facilitation probable des conditions de déplacement pour les Guyanais ayant reçu leurs deux doses de vaccin depuis au moins quatorze jours.

◆ Les hôpitaux ont besoin de renforts



Les trois centres hospitaliers subissent actuellement une forte tension, en raison de l'afflux de patients atteints de Covid-19. Que vous soyez sans activité, à la retraite, au chômage, libéral avec des disponibilités, vous pouvez leur apporter votre renfort. Les candidatures sont analysées et traitées par chaque centre hospitalier. L'ARS vous invite donc à contacter les établissements de votre choix, en transmettant votre CV, une copie de votre

diplôme et vos disponibilités.

En fonction de votre profil et de vos disponibilités, le centre hospitalier pourra vous solliciter pour un renfort ponctuel sous la forme de vacances, ou pour un contrat de travail. Leurs besoins concernent principalement des missions **IDE aux urgences, en réanimation et en centre de vaccination**. En cas de besoin, certains établissements pourront vous proposer une solution d'hébergement sur place.

L'ARS vous invite à transmettre votre candidature aux services recrutement des établissements :

- Centre hospitalier de Cayenne : direction.soins@ch-cayenne.fr ; valerie.benoit@ch-cayenne.fr ; **0594 39 74 17** ;
- Centre hospitalier de l'Ouest guyanais : cellule.recrutement@ch-ouestguyane.fr ; m.voyer@ch-ouestguyane.fr ; **0694 45 53 08** ;
- Centre hospitalier de Kourou : candidatures@ch-kourou.fr ; **0594 32 76 12**.

◆ Accueil de vos enfants dans les écoles : le recteur cherche des solutions suite à l'annonce par les mairies et CTG de la fermeture dès ce jeudi



Lundi, l'Association des maires de Guyane et la Collectivité territoriale ont annoncé la fermeture des établissements scolaires à compter de demain et jusqu'au 31 mai. Cette décision peut mettre en difficulté les professionnels de santé que vous êtes ainsi que tous les travailleurs de premières lignes. Le soir-même, au journal télévisé de Guyane la 1ère, le recteur Alain Ayong le Kama, qui a indiqué ne pas avoir été concerté par les élus, a apporté des précisions sur ce qu'il serait possible d'organiser pour ces enfants. Dans le second degré, il espère pouvoir organiser dès mardi l'accueil des élèves ayant des examens cette année. « Dans le premier degré, c'est plus compliqué car une bonne partie des personnels de première ligne – les infirmières à l'hôpital, les sapeurs-pompiers, les policiers – ne peuvent pas travailler si leurs enfants ne vont pas à l'école. Il faut qu'on trouve un moyen d'accueillir au moins ces populations. Si j'avais été prévenu à l'avance, je me serais préparé pour mettre en place ce dispositif. Il sera mis en place, mais cela prend du temps. Il faut identifier les professions prioritaires par arrêté préfectoral ; il faut que j'aie la liste des élèves en question ; et je dois faire appel à des volontaires de l'Éducation nationale car les écoles sont réputées fermées. L'année dernière, ça nous a pris deux semaines à organiser. Maintenant, on sait faire, donc ça peut prendre moins de temps mais ça ne peut pas se faire en trois jours. » D'ici à demain, le recteur a indiqué poursuivre la discussion avec les maires (premier degré) et les élus de la CTG (second degré) pour que des solutions soient apportées, au moins aux professionnels de première ligne.

◆ Plus de 1 200 cas de Covid-19 en sept jours



Le nombre de nouveaux cas confirmés de Covid-19 continuent d'augmenter, à un rythme de 30 % d'une semaine sur l'autre, selon le dernier bilan de Santé publique France. Au cours des 7 derniers jours, 1 213 personnes ont été diagnostiquées positives au Covid-19, contre 932 les sept jours précédents. La progression la plus forte concerne Saint-Laurent du Maroni (+ 45 %). Sur le Maroni, Grand-Santi est également fortement touché. Les passages aux urgences enregistrés la semaine dernière sont en forte hausse dans les trois hôpitaux. Les entrées en réanimation – 2 par jour en moyenne depuis deux semaines – pourraient augmenter à 3 par jour, selon [les dernières projections de l'Institut Pasteur de Paris](#).

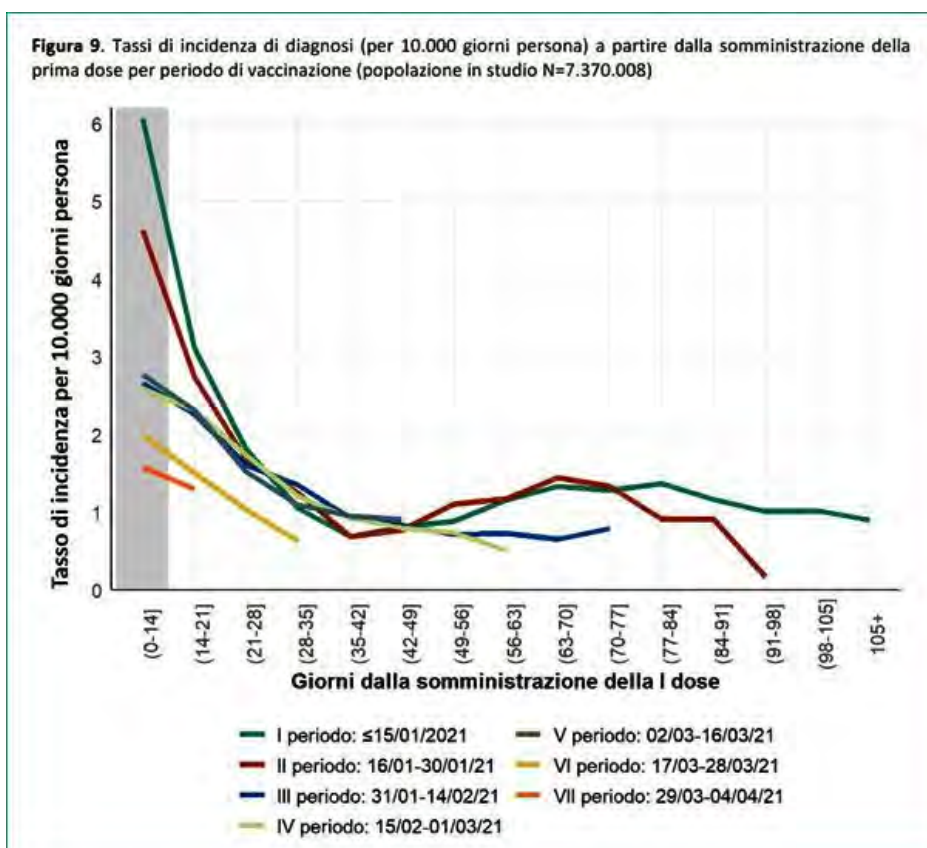
♦ Allègement des restrictions dans l'Hexagone

Dans l'Hexagone, le déconfinement graduel franchit [une nouvelle étape](#) aujourd'hui.

- Le couvre-feu est décalé à 21 heures ;
- De nombreux commerces et lieux culturels rouvrent, avec des jauges limitées ;
- Davantage d'activités sportives sont autorisées, avec des effectifs réduits...

En un coup d'oeil

L'Italie est le [premier pays européen à publier une étude sur l'efficacité de la vaccination dans sa population](#). Elle montre une réduction, cinq semaines après l'injection de la première dose, de 80 % des infections diagnostiquées, de 90 % des hospitalisations et de 95 % des décès liés au Covid-19. Le graphique ci-dessous montre, pour sept périodes de vaccination, l'évolution de l'incidence semaine après semaine. La baisse est la plus forte 14 jours après la première injection et atteint un plateau 5 semaines après. L'Italie utilise majoritairement (61 %) le vaccin Comirnaty, le même qu'en Guyane (Istituto Superiore di Sanita).





Pour votre exercice

► Un jeu pour aider les soignants à lutter contre la propagation du Covid-19

Les Hôpitaux universitaires de Genève ont créé « [Échappe au Covid](#) ». Ce jeu en ligne, destiné au personnel médical et soignant, renforce la connaissance et l'observation des consignes de prévention contre le Covid-19. Il s'est montré trois fois plus efficace que la lecture de directives pour promouvoir l'adhésion aux consignes de prévention par le personnel. Le jeu se présente sous la forme d'une série de tableaux qui présentent les choix offerts au personnel médico-soignant dans le cadre des consignes liées au Covid-19: port d'équipement de protection, activités possibles, déconseillées ou interdites. L'aspect ludique est apporté par une série de récompenses dépendant de la justesse des réponses, jusqu'au fatidique panneau « game over » en cas de résultats insuffisants.

Infos

Pour vos patients

► Mise à jour du protocole national sur le Covid-19 en entreprise

Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie du Covid-19 est [un document de référence](#) pour assurer la santé et la sécurité des salariés et la poursuite de l'activité économique. Il a été actualisé hier dans le cadre des dernières évolutions dans la stratégie de lutte contre l'épidémie. Le protocole précise notamment les règles applicables aux entreprises dans le cadre de la campagne de vaccination en cours ainsi que pour la reprise d'activité dans l'Hexagone à compter d'aujourd'hui.

Les employeurs et les salariés de Guyane y trouveront tout de même

- [Les guides conseils de bonnes pratiques et fiches métiers](#)
- [Le guide pour accompagner les employeurs après la fermeture de l'entreprise](#)
- [Des questions réponses sur les mesures de prévention](#)
- La [page TousAntiCovid](#) pour les professionnels.

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Une offre de soins en aval de l'hôpital pour décharger les établissements de santé



Samantha Barbosa, coordinatrice de la structure d'aval hospitalier, Clarisse da Silva, assistante administrative, Christophe Pierre, directeur, et Alexandre Devaux, aide-soignant

Depuis lundi, quatre patients atteints de Covid-19, encore contagieux mais ne pouvant s'isoler chez eux, sont pris en charge dans une « structure d'aval hospitalier », géré par le GCSMS. Ce dispositif, déjà déployé durant la première vague, sera réactivé également à Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Il permet aux établissements de libérer des lits occupés par des patients qui n'ont plus besoin d'être hospitalisés mais qui y seraient restés, faute de pouvoir rentrer chez eux.

Il est 19 heures et c'est l'heure du repas, dans un appartement de la cité Eau Lisette, à Cayenne. Les repas sont fournis par l'entreprise adaptée Yepi Chwit. Ce mercredi soir, c'est pizza. « C'est Noël », lance un patient. Comme ses trois « colocataires » temporaires, il est sorti de l'unité des



maladies infectieuses et tropicales (Umit) de l'hôpital de Cayenne, où il était hospitalisé pour Covid-19. Dès que ce sera possible, il rentrera chez lui. En attendant, il a quitté l'hôpital et est hébergé, pour une durée indéterminée, dans cet appartement géré par le Groupement de coordination sociale et médico-sociale (GCSMS-Epnak). Matin et soir, il y reçoit la visite d'une infirmière de l'hospitalisation à domicile (HAD) Rainbow. Mais aussi ses repas. Et un aide-soignant est présent pour accompagner les patients, assurer la prise des médicaments et faire le lien avec l'infirmière

si besoin. D'abord ceux du CHC jusqu'à hier et désormais ceux recrutés par le GCSMS.

Ce n'est pas la première fois que des solutions d'aval hospitalier sont mises en place en Guyane. Le but : libérer des lits dans les hôpitaux, qui connaissent une forte tension en raison des nombreuses contaminations au Covid-19. L'an dernier, durant la première vague, de tels dispositifs ont été mis en œuvre à l'Itep de Roura, au domaine du Lac bleu à Saint-Laurent du Maroni, ou encore à l'hôtel Mercure de Kourou. « Nous avons apprécié ce dispositif », témoignait fin avril le Pr Félix Djossou, chef de l'Umit à l'hôpital de Cayenne et directeur médical de crise du groupement hospitalier de territoire.

A la différence de la première vague, les établissements médico-sociaux restent ouverts, malgré la reprise épidémique. L'ARS a donc sollicité le GCSMS pour organiser cet aval hospitalier. La semaine dernière, quand les hospitalisations ont grimpé en flèche, la nécessité du dispositif s'est fait plus pressante. « Vendredi, nous avons visité des structures hôtelières, mais c'est une solution en appartement qui a été retenue, pour des raisons d'accessibilité notamment », relate Christophe Pierre, qui dirige la structure. Ces appartements, le GCSMS les destinait à l'accueil de personnes handicapées des communes de l'intérieur, à partir du mois de septembre. « Ils étaient encore vides. Il a fallu acheter des meubles en urgence, chaises, tables, sommiers en kit. On a commencé à travailler à 7 heures et on a terminé à 3 heures du matin », témoigne Christophe Pierre. Lundi, quatre premiers patients ont pu sortir de l'hôpital et s'installer dans l'appartement.

« Ce sont des patients encore contagieux, qui ne peuvent pas s'isoler chez eux à cause de la configuration du logement, ou qui ont un problème d'autonomie, ou qui vivent seuls et sont sous oxygénothérapie », explique Christophe Pierre. Deux d'entre eux ont appris qu'ils allaient pouvoir rentrer chez eux aujourd'hui ou demain : une dame âgée de Tonnégrande et un habitant de Rémire-Montjoly. Une satisfaction, après avoir passé une semaine chacun à l'Umit, plus encore quelques jours dans l'appartement. Tous disent tout de même que cette solution est « une bonne chose ».

Pour un troisième patient, vivant à Cayenne, le retour à la maison ne sera pas pour tout de suite. « Quand je suis tombé malade, j'ai attendu quatre ou cinq jours. C'est quand je n'ai plus pu mettre un pied devant l'autre, que j'ai appelé un ami infirmier libéral. Il a appelé le 15 tout de suite. Les pompiers sont venus me chercher. » Sa saturation en oxygène était en chute libre. « Chaque corps réagit différemment. J'ai fait une fibrose après avoir été infecté. Un autre a fait une thrombose. » Dans l'appartement, il est encore sous concentrateur d'oxygène.

Dans les prochaines semaines, le GCSMS va augmenter les capacités d'accueil de patients sortis de l'hôpital. A Kourou, il pilotera un dispositif similaire très prochainement. A Saint-Laurent du Maroni, le Centre Hospitalier organise son aval lui-même, dans l'ancien service de soins de suite et de réadaptation, en centre-ville.



CHIFFRES VACCINATION



◆ **5 089** vaccinations en 7 jours, du 12 au 18 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 23 mai à [Cayenne](#)
- 20 mai à [Matoury \(Prog\)](#)
- 27 mai à [Kourou](#)
- 31 mai à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **22 382** cas cumulés (**+1276** en une semaine) le 19 mai
- ◆ **81** patients (**+22**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **25** patients (**+1**) en réanimation
- ◆ **110** décès (**+2**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **109 625** cas cumulés (**+1 338** en 1 semaine) et **1 635** décès (**+34**) dans l'Amapá au 19 mai
- ◆ **5 002** cas positifs (**+15**), **40** décès (**+1**) à Oiapoque



- ◆ **12 409** cas cumulés (**+1 103** en 8 jours) au 19 mai.
- ◆ **203** (**+69**) patients hospitalisés
- ◆ **32** (**+7**) patients en soins intensifs
- ◆ **239** (**+19**) décès

EN BREF

◆ Opération « coup de poing » à Maripasoula ; ouverture du nouveau centre de vaccination à Saint-Georges

Les opérations de vaccination hors-les-murs se poursuivent, dans la plupart des communes. L'équipe mobile de vaccination du Centre Hospitalier de Cayenne est désormais complète, avec un médecin et six infirmiers. « Cela nous permet d'être plus réactifs, de répondre à davantage de demande », se réjouit le Dr Nicolas Vignier.



Lundi, les opérations de vaccination ont quitté le centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) de Saint-Georges. Elles sont désormais réalisées à la médiathèque, par des personnels dédiés. Il s'agit de renforts Covid en poste dans la commune depuis la première vague, il y a un an, et de deux infirmiers de l'équipe mobile. Il réalise un peu plus de 60 injections par jour, dans cette commune où la demande reste très forte.

D'autres infirmiers de l'équipe mobile se sont rendus, cette semaine, dans les villages de Taluen et Antecume Pata, pour de la vaccination ; un autre à Grand-Santi, où les contaminations sont nombreuses actuellement. La semaine prochaine, l'équipe mobile se déplacera à Régina pour une troisième séance de vaccination, puis de mercredi à vendredi dans le village de Trois-Sauts, à Camopi, pour d'autres injections.

Enfin, depuis la semaine dernière, des soignants de l'équipe mobile renforcent le CDPS de Maripasoula, commune dans laquelle les contaminations sont également en augmentation. « Nous avons une liste de volontaires pour la vaccination qui s'allongeait de jour en jour. Cela va permettre de recevoir tout le monde plus rapidement et d'éviter que les délais d'attente ne s'allongent. » L'objectif est de réaliser environ 120 injections.

Vaccinations "hors les murs" en Guyane Au 10 mai 2021 Appartenance communale



Dans le même temps, d'autres opérations sont menées, notamment dans l'Ouest. L'équipe mobile de vaccination du Chog vaccinera 40 personnes aujourd'hui à Iracoubo. La Croix-Rouge, pour sa part, poursuit ses campagnes dans les quartiers précaires de l'Île-de-Cayenne. Cette semaine, sur la piste Tarzan à Cayenne.

Ci-contre, cette carte liste les sites sur lesquels des opérations de vaccination ont été menées. Plusieurs de ces chiffres ont d'ores et déjà été dépassés.

♦ Ecoles : un recensement des besoins en cours de préparation



A compter d'aujourd'hui et jusque fin mai au moins, les établissements scolaires de Guyane seront fermés, suite à l'annonce de l'Association des maires de Guyane (premier degré) et de la Collectivité territoriale (CTG).

Hier, sur Radio Peyi, le préfet Thierry Queffelec a rappelé qu'il s'agit d'une « décision unilatérale, sans concertation, et qui pose de vrais problèmes de droit. 80 000 élèves, c'est à peu près le volume des gens qui vont être marqués par cette décision-là, qui n'a pas été préparée. Ce qui est sûr, ce que quand il y a 3 800 classes et que 2,44 % des classes sont fermées à cause d'un cas Covid, je pense qu'il y a moyen de maîtriser ça autrement que de mettre une sorte de coup de massue, cette prise d'otages, d'interdire que l'école soit ouverte sur des propos (ceux du comité scientifique territorial) n'ayant pas de base juridique. »

Cette décision va impacter nombre de soignants, dont les enfants ne seront pas accueillis normalement à l'école, et donc leurs patients. L'ARS et le rectorat prépare un recensement des besoins, afin que les enfants des personnels de première ligne puissent être accueillis le plus rapidement possible. Les modalités de recensement vous seront transmises au plus vite.

♦ Pourquoi un taux de positivité de 12 % aujourd'hui est aussi préoccupant qu'un taux de 25 % il y a onze mois ?

Il y a 11 mois, fin juin, le taux de positivité était de 25 % en Guyane. Le territoire approchait alors de son pic de contaminations et organisait ses premières évacuations stratégiques. Un an après, un taux de positivité de 12 % entraîne des conséquences similaires. La raison ? A l'époque, on ne dépistait quasiment que les patients symptomatiques et leurs cas contact. Aujourd'hui, on teste des personnes qui voyagent pour freiner la propagation du virus, des personnes terminant une semaine pour éviter une reprise des relations sociales sans se savoir malade... A l'époque, 1 000 dépistages étaient effectués par semaine en Guyane. Lors du pic en juin, 5 000 tests ont été effectués en une semaine ; puis 4 000 par semaine en juillet et à nouveau 1 000 dès le mois d'août. La semaine du 3 au 9 mai 2021, la barre des 10 000 tests a été dépassée! Avec deux fois plus de tests réalisés, à incidence égale, le taux de positivité est mécaniquement divisé par deux. L'espoir est que moins de malades échappent au dispositif afin d'être pris en charge, isolés, et leurs contacts alertés et testés à leur tour.

Aujourd'hui, le volume hebdomadaire de tests de mai 2020 est donc dépassé tous les jours. Ce choix est porté par la meilleure connaissance que l'on a de la part asymptomatique du Covid-19. Il

y a quinze jours, plus d'un malade sur quatre était asymptomatique (28 %). Sur les dernières semaines, on peut donc distinguer le taux de positivité des symptomatiques (15 %) de celui des asymptomatiques (5 %). Et si l'on n'atteint plus des taux de 25 %, cela s'explique notamment par une meilleure connaissance des symptômes par le grand public, ce qui amène davantage de personnes à se faire tester dès qu'elles ont un symptôme évocateur du Covid-19 sans être nécessairement malades, et parce que l'offre de dépistage a été renforcée, notamment avec les tests antigéniques en pharmacie.

♦ Pour s'y retrouver dans les conditions de voyages entre les Outre-mer et l'Hexagone

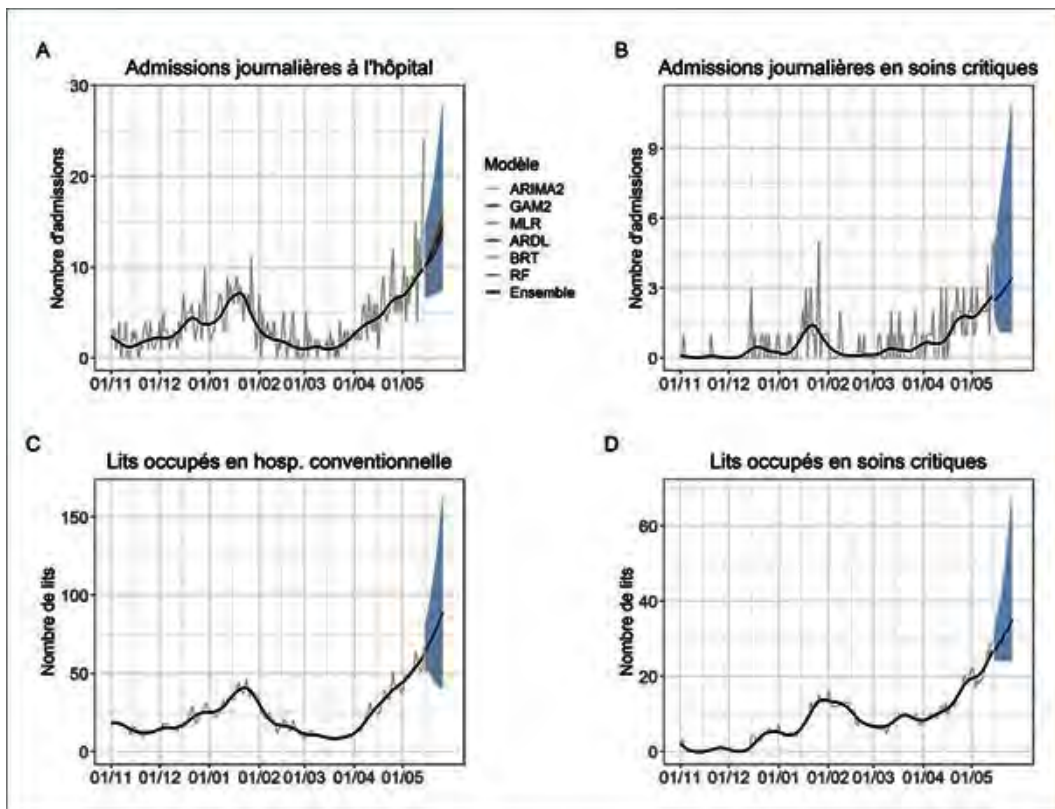


Test PCR, motif impérieux, septaine à l'arrivée... Il est parfois difficile de s'y retrouver dans les conditions de voyage entre les Outre-mer et l'Hexagone. Avec la nouvelle étape du déconfinement franchie hier dans l'Hexagone, le ministère des Outre-mer a réalisé [une fiche résumant les modalités pour chaque territoire](#).

Attention, hier a circulé une première version de ce document, affirmant que les personnes vaccinées n'étaient plus soumises à un arrêté de quarantaine à leur arrivée à Paris. Il s'agit d'une erreur. Le gouvernement a indiqué travailler à une facilitation des voyages pour les Guyanais vaccinés, mais aucune décision n'a été prise en ce sens pour l'heure.



L'Institut Pasteur de Paris établit des projections d'hospitalisations, d'admissions en réanimation, d'occupation des lits d'hospitalisation conventionnelle et des lits de réanimation pour les patients atteints de Covid-19. Ce pour toute la France. Ces modélisations anticipent une augmentation des hospitalisations (plus de 10 par jour), des admissions en réanimation (3 par jour), de l'occupation des lits d'hospitalisation conventionnelle (vraisemblablement plus de 50) et des lits de réanimation (plus de 30) jusqu'à la fin du mois au moins. La ligne gris claire représente les chiffres effectifs par jour, la ligne épaisse le lissage sur 7 jours (pour atténuer l'effet des week-ends), la zone bleue la marge d'incertitude pour la suite. ([Institut Pasteur de Paris](#))



Infos



Pour votre exercice

► Une fiche pour la prise en charge de vos patients oxygénorequérants

Certains de vos patients, qu'ils aient été hospitalisés ou non, peuvent nécessiter une oxygénothérapie en raison d'une infection à Covid-19. Le Collège de médecine générale a réalisé [une fiche](#) pour vous aider dans

la prise en charge à domicile d'un patient oxygénorequérant. Elle précise :

- Les indications (SpO2 de 90 à 92 % au repos sans autre signe de gravité pour un patient n'ayant pas été hospitalisé) ;
- Les conditions requises (domicile fixe et salubre, présence permanente d'un aidant, établissement hospitalier à moins de 30 minutes...) ;
- La mise en place ;
- Les modalités du suivi...

Infos



Pour vos patients

► Un webinaire France Info Santé sur la santé mentale

Le prochain webinaire « Les jeudis de France Assos Santé » a lieu aujourd'hui à 13 heures (heure de Guyane). Il abordera le thème « Du décrochage social à la dépression - Comprendre et prévenir les effets conscients et inconscients de l'épidémie sur notre santé mentale ».

Le Covid-19 bouleverse la santé tant physique que psychique et sociale de tout un chacun. Elle nous expose tous, quel que soit l'âge, à la perte de nos repères sociaux et à la perturbation de notre rapport aux autres ou à la liberté, au deuil aussi. Que savons-nous de ses répercussions sur notre santé mentale ? Le processus inflammatoire peut-il déclencher des troubles mentaux ? Mais

aussi, quels signaux peuvent nous alerter pour prévenir les effets psychiques de ces nouvelles situations ? Comment reconnaître les signes de stress post-traumatique ? Comment garder une bonne santé mentale face aux épreuves du Covid-19 ?

Des experts en santé mentale répondront aux questions de vos patients : Bruno Falissard, professeur de santé publique, Constance Flamand-Roze, docteure en neuro-science et hypnopraticienne et Pierre-Michel Llorca, professeur de psychiatrie. Ils seront entourés de Claude Rambaud, vice-présidente de France Assos Santé et de Jean-Pierre Thierry, conseiller médical FAS et membre du groupe de travail test Covid-19 de la HAS.

Pour s'inscrire, il suffit de cliquer [ici](#).

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Malgré le Covid-19, les ambulanciers s'apprêtent à lancer une garde H24 sur tout le littoral



L'épidémie a obligé les transporteurs sanitaires à revoir leur organisation, entre port d'équipements de protection individuelle et désinfection de leurs véhicules après avoir pris en charge un patient contagieux. Au cours des grandes vacances, ils vont se structurer afin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations du Samu 973.

Ces quinze derniers mois ont provoqué bien des chambardements, chez les ambulanciers de Guyane. Renforcement des mesures de protection lors du transport de patients atteints de Covid-19, désinfection des véhicules, garde ambulancière Covid d'avril à septembre, participation aux évacuations stratégiques... Les prochains mois vont connaître leur lot de changement également. Dès les grandes vacances, la permanence ambulancière sera renforcée. Dans l'Île-de-Cayenne, deux ambulances privées, au minimum, pourront être sollicitées par le Centre 15 pour le transport



de patients vers l'hôpital. Le reste du littoral sera aussi couvert, tant lors de la garde de jour (7 heures – 19 heures) que celle de nuit (19 heures – 7 heures).

Vingt et une sociétés travaillent sur toute la Guyane. Gérard Francourt, est le président de l'Association transport et soins d'urgence (Atsu Guyane) depuis trente-deux ans. Lionel Louisor, lui, est le doyen,

avec une année de plus sur les routes. Mardi matin, avec ses ambulanciers et deux véhicules, il était à l'entrée des urgences. Leur mission du jour : transporter deux patients de réanimation Covid jusqu'à la base aérienne de l'armée de l'air, avant leur évacuation stratégique (Stratévac) vers la Martinique.

Comme pour tout patient infecté au Covid-19, les ambulanciers ont enfilé une surblouse, des gants, en plus du masque. « Les EPI (équipements de protection individuels) nous sont fournis par l'ARS, explique Gérard Francourt. Je les récupère auprès de l'Adap Pro Services, puis je les distribue entre les différentes sociétés d'ambulances. »

Les ambulanciers de chez Louisor sont rompus à l'habillement. L'an dernier, ils avaient déjà effectué treize évacuations stratégiques. Et des patients atteints de Covid-19, c'est tous les jours qu'ils en transportent. Après le transport du patient contagieux, quel que soit son état de santé, il faut désinfecter le véhicule. « Dès lors que l'on a transporté un patient Covid, le véhicule ne peut plus être utilisé. Il faut compter une heure pour chaque désinfection », précise Lionel Louisor.

« Les ambulanciers jouent un rôle essentiel dans la prise en charge des patients, les rassurant, leur parlant tout au long du trajet, les accompagnant dans leurs démarches », souligne Corinne Clamecy, chargée du transport sanitaire à l'ARS Guyane. Gérard Francourt constate que même après plus d'un an d'épidémie, les réactions des patients qu'il transporte restent les mêmes, souvent teintées d'appréhension.

L'année 2021 sera l'année d'une grande rénovation de l'organisation des transports sanitaires par l'implication encore plus importante des ambulanciers dans l'aide médicale urgente. Une garde H24 sera déployée sur tout le territoire afin de répondre à toutes les sollicitations du Samu 973.



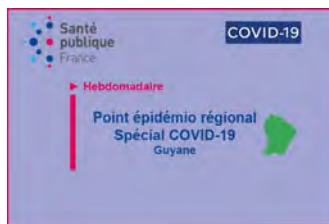
En octobre 2020, l'ARS a mis en place un « comité de suivi de la permanence ambulancière » mensuel, réunissant les sapeurs-pompiers, le Samu, l'Assurance maladie et l'hôpital de Cayenne. Cette commission permet de discuter sur tous les sujets concernant les transports

sanitaires.

Dès les grandes vacances, un logiciel et un poste de coordonnateur ambulancier seront installés au sein du Samu afin de rendre plus efficace l'envoi d'une ambulance auprès du patient et faire diminuer les carences ambulancières.

Depuis novembre 2020, un groupe de travail a été mis en place avec un cabinet de Paris afin de mettre en place une plateforme territoriale d'appui pour les transports complexes dont le but est : Le renforcement de l'offre de soins sur la Guyane (connaissance, développement, confiance) avec une meilleure gestion des transports complexes : une des priorités du projet régional de santé ; L'optimisation du temps médico-soignant en sécurisant et allégeant les processus logistiques des transports.

Bien d'autres projets seront étudiés au cours des mois à venir.



Tous les indicateurs à la hausse

Le taux d'incidence régional poursuit son augmentation et s'élevait à 384 cas pour 100 000 habitants, au cours de la semaine du 10 au 16 mai, soit une hausse de +31% par rapport à la semaine précédente, constate Santé publique France, dans son [point épidémiologique](#) qui paraît aujourd'hui. Sur les premiers jours de cette semaine, les premières tendances étaient à une poursuite de la hausse, de l'ordre de 20 %. Au 18 mai, le taux de reproduction effectif (R effectif) des cas confirmés était estimé à 1,21, stable par rapport à la semaine dernière, traduisant la poursuite de la tendance à la hausse. Cette tendance s'observe dans tout le territoire, avec une nette accentuation dans l'Ouest. L'incidence se stabilise chez les moins de 20 ans mais continue à augmenter dans toutes les autres tranches d'âge. Le rythme des hospitalisations et des admissions en réanimation est désormais supérieur à ce qu'il était durant la deuxième vague de décembre-janvier.

Infos chiffres



Vaccinations

◆ **5 259** vaccinations en 7 jours, du 13 au 19 mai

Les dates des prochains rendez-vous en centre de vaccination (*cliquez sur la commune de votre choix pour prendre rendez-vous*)

- 24 mai à [Cayenne](#)
- 21 mai à [Matoury \(Progt\)](#)
- 30 mai à [Kourou](#)
- 2 juin à [Saint-Laurent du Maroni](#)



- ◆ **22 610** cas cumulés (+1145 en une semaine) le 20 mai
- ◆ **85** patients (+24) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **25** patients (-3) en réanimation
- ◆ **112** décès (+4) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **109 777** cas cumulés (+1 323 en 1 semaine) et **1 645** décès (+39) dans l'Amapá au 20 mai
- ◆ **5 006** cas positifs (+21), **40** décès (+1) à Oiapoque



- ◆ **12 571** cas cumulés (+1 265 en 9 jours) au 20 mai.
- ◆ **199** (+65) patients hospitalisés
- ◆ **29** (+4) patients en soins intensifs
- ◆ **240** (+20) décès

◆ Accueil de vos enfants à l'école : un formulaire en ligne pour faire connaître vos besoins



Vous exercez dans le secteur sanitaire ou médico-social, et avez des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en école primaire (publique ou privée sous contrat) en Guyane. La fermeture de ces établissements, décidée par l'Association des maires de Guyane (premier degré) et la Collectivité territoriale (second degré), est de nature à contraindre votre activité professionnelle. Un service minimum va donc être organisé pour l'accueil de vos enfants.

Pour organiser au mieux celui-ci, l'Agence Régionale de Santé et le Rectorat ont besoin de recenser vos besoins. A cet effet, elles ont mis en ligne [un questionnaire sur le site démarches-simplifiées](#). Si vous souhaitez que votre / vos enfants soient accueillis en établissement scolaire, nous vous remercions de bien vouloir remplir formulaire aujourd'hui.

[Lien vers le formulaire Accueil des enfants](#)

Tout est mis en œuvre pour que l'accueil soit possible à partir de mardi. Les parents devront fournir un panier repas. Les autres modalités de cet accueil vous seront précisées au plus vite. A Saint-Laurent du Maroni, la mairie a annoncé qu'une école sera ouverte pour les enfants des agents du Centre Hospitalier, à compter de mardi.

◆ Les personnels soignants venant renforcer la Guyane pourront reprendre le travail immédiatement à leur retour sur leur lieu d'exercice



La direction générale de la santé (DGS) a précisé, mercredi soir, plusieurs dispositions relatives aux voyages de la Guyane vers d'autres parties du territoire nationale.

- C'est tout d'abord un frein à l'arrivée de renforts sanitaires sur le territoire qui est partiellement levé. Certains soignants renonçaient à venir effectuer une mission, en raison de la quarantaine à respecter au retour dans leur territoire d'origine et donc de l'impossibilité de reprendre son travail immédiatement. La direction générale de la santé précise qu'une « dérogation partielle à la quarantaine obligatoire est exceptionnellement possible afin de permettre à ces professionnels de santé d'exercer leurs fonctions uniquement en cas de fortes tensions au sein de leur établissement ou service d'origine ». Ces professionnels de santé sont soumis, comme tout un chacun, à la présentation d'un test RT-PCR négatif avant leur vol retour.
- La DGS confirme que les soignants de Guyane effectuant une évacuation sanitaire ou un rapatriement sanitaire bénéficient d'une dérogation au test prévu à l'arrivée si et seulement si le transfert vers l'établissement d'accueil est direct.
- Enfin, et cela concerne tous les voyageurs au départ de la Guyane, s'ils effectuent leur voyage avec un transit dans un territoire non rouge (par exemple un vol vers l'Hexagone avec escale en Martinique), ils doivent se conformer aux mesures en vigueur au départ de la Guyane, que ce soit en matière de test et de quarantaine à l'arrivée..

◆ La plupart des laboratoires ouverts lundi

Le lundi de Pentecôte ne devrait pas entraîner de grandes difficultés à se faire tester, la semaine prochaine. Tous les laboratoires ont prévu de fonctionner à leurs horaires habituels, à l'exception de site de dépistage d'Eurofins à Saint-Laurent du Maroni.

◆ Pourquoi certains indicateurs épidémiologiques sont plus bas

Dans [le point épidémiologique](#) Santé publique France publie aujourd'hui, les indicateurs épidémiologiques de la semaine du 3 au 9 mai sont inférieurs à ceux communiqués dans le point de la semaine dernière. SpF en fournit l'explication : « Les objectifs de la surveillance virologique basée sur les laboratoires sont de suivre l'évolution des taux d'incidence et de positivité dans le temps, pour la région et par secteur. Les données sont consolidées dans le temps à partir des 3 derniers jours. Cette surveillance reposait sur la transmission des résultats par les laboratoires de Guyane à l'ARS et Santé publique France jusqu'au 30 juin 2020. Depuis le 1er juillet 2020, elle s'appuie sur le système SI-DEP (Système d'information dépistage) qui collecte l'ensemble des tests réalisés pour recherche de Covid-19 par les laboratoires de ville et hospitaliers.

En mars 2021, des écarts sont apparus entre les indicateurs produits par Santé publique France à partir de données anonymes (grâce à l'émission d'un pseudonyme) et ceux produits en régions à partir de données nominatives indispensables au contact tracing. L'origine de ces écarts a été identifiée et une solution trouvée. L'algorithme, qui attribue à une personne testée un pseudonyme, a été mis à jour et les saisies d'informations homogénéisées.

Désormais, pour une même personne, le même pseudonyme est toujours produit, permettant de supprimer l'effet doublon, lors de la réalisation de plusieurs tests de dépistage, situation fréquente depuis l'apparition des variants. Désormais, Santé publique France publie de nouveaux indicateurs corrigés en open data, après les avoir vérifiés et comparés sur une période de trois mois.

A l'échelle nationale, une surestimation des indicateurs a été constatée (12% pour le taux d'incidence et 8% pour le taux de positivité avec 335 000 cas en excès) avec l'ancien algorithme. Cette surestimation est sans impact sur la dynamique de l'épidémie, similaire quel que soit l'algorithme utilisé.

Du 10 au 16 mai, 1 117 cas ont été confirmés contre 850 la semaine précédente, soit un taux d'incidence hebdomadaire de 384 cas pour 100 000 habitants contre 292 cas pour 100 000 habitants sept jours plus tôt. Du 10 au 16 mai, 11 518 tests ont été réalisés en Guyane (contre 9 774 une semaine plus tôt) soit un taux de dépistage de 3 962 tests pour 100 000 habitants contre 3 361 en S18. »

♦ [Le Suriname confiné tout le week-end et en couvre-feu la semaine](#)



Les mesures de lutte contre l'épidémie sont renforcées, Outre-Maroni, a annoncé [Amar Ramahdin, ministre surinamais de la Santé](#), mercredi. Un confinement strict s'applique désormais du vendredi 18 heures au lundi 5 heures ; du lundi au jeudi, le couvre-feu est en vigueur de 18 heures à 5 heures. Les rassemblements de plus de 5 personnes sont interdits ; les funérailles sont limitées à 10 personnes ; les écoles, les marchés, de nombreux commerces sont fermés tout comme la majorité des services administratifs.

Le pays enregistre deux ou trois décès par jour depuis plus d'une semaine. Plusieurs services ont fait savoir qu'ils ne pouvaient plus ouvrir, faute de personnel. Les Pays-Bas ont annoncé l'envoi de 700 000 doses de vaccin. Dans un [reportage de Guyane la 1ère](#), Didier Guidoni, directeur du centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog), Benoît Van Gastel, délégué territorial Ouest de l'Agence régionale de santé, et le Dr Frederik Terlutter, responsable de la vaccination au Chog, explique comment son établissement et les autorités sanitaires guyanaises viennent en aide à nos voisins.



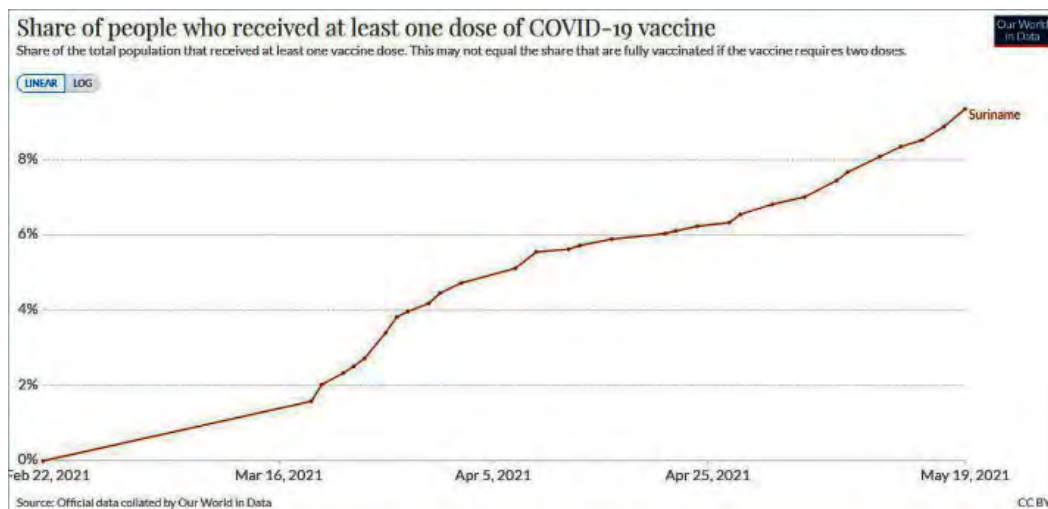
♦ La Guadeloupe maintient ses mesures de freinage pour le week-end de Pentecôte



Les indicateurs épidémiologiques sont à la baisse en Guadeloupe. L'incidence hebdomadaire est redescendue à 110 cas pour 100 000 habitants, avec deux fois moins de tests réalisés qu'en Guyane. C'est insuffisant pour envisager un allègement des mesures de freinage. Celles-ci, proches de ce qui s'applique en Guyane (couvre-feu de 19 heures à 5 heures, déplacements limités...), sont prolongées jusqu'à lundi inclus.

En un coup d'oeil

La proportion de Surinamais ayant reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19 approche les 10 % (10,3 % en Guyane, 12,26 % dans l'Amapá). Les Pays-Bas ont annoncé l'envoi de 700 000 doses chez nos voisins, pour les aider dans leur campagne. ([Our World in Data](#))



Infos



Pour votre exercice

► Revivez la visioconférence du Pr Alain Fischer avec le Conseil national de l'Ordre des médecins

Prévue le 4 mai, la visioconférence du Conseil national de l'Ordre des médecins avec le Pr Alain Fischer a été reportée au 18 mai, en raison d'un incident technique. Mardi, le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale a donc répondu aux questions des praticiens. Plus de 16 000 d'entre eux ont assisté à la retransmission en direct. Si vous l'avez manqué, vous pouvez la revoir [ici](#).

Pour vos patients

► Des vidéos pour comprendre la vaccination à ARNm

Le Dr Thierry Bonjour est médecin du travail au CHU de Nîmes (Gard). Il anime la chaîne Youtube Préven Stuff. Deux de ses dernières vidéos portent sur la vaccination contre le Covid-19.



La première « [Faut-il se faire vacciner](#) » apporte des explications sur la technique de l'ARN

messenger.



La seconde, plus récente, porte sur [les allergies et les vaccins à ARN messenger](#).

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr